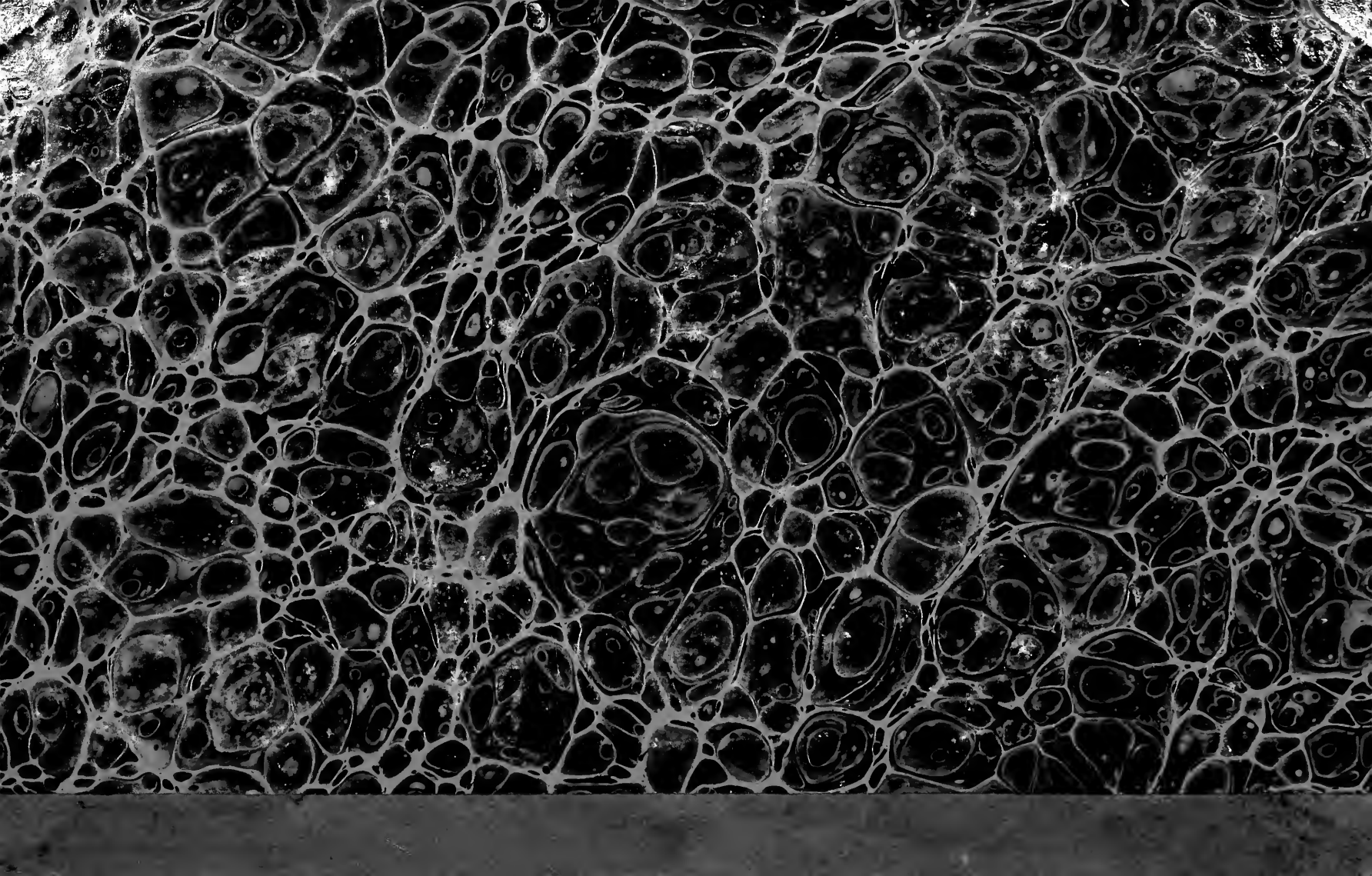

BOSTON MEDICAL LIBRARY
in the Francis A. Countway
Library of Medicine ~ *Boston*

Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

http://www.archive.org/details/traitdesaffect01pomm

TRAITÉ

DES

AFFECTIONS VAPOREUSES

DES DEUX SEXES.

TOME PREMIER.

A L'HUMANITÉ.

Humanité! nom sacré, je ne t'ai jamais prononcé sans attendrissement. Tu fus toujours l'objet de mes sollicitudes. Plus je t'ai vue exposée aux fureurs de l'ignorance, de la routine et de la cupidité, plus j'ai redoublé mes efforts pour te soustraire à cette tyrannie. Mais aujourd'hui que je me glorifie d'avoir terrassé tes ennemis et les miens, je viens te faire hommage du fruit de mes peines, et du succès que je te dois.

POMME, médecin.

TRAITÉ

DES

AFFECTIONS VAPOREUSES DES DEUX SEXES,

OU

MALADIES NERVEUSES,

VULGAIREMENT APPELÉES MAUX DE NERFS.

Par PIERRE POMME, Médecin consultant de la Marine Française.

Sixième édition, revue, corrigée et augmentée.

Veritatem dies aperit..... SENEQUE.

TOME PREMIER.

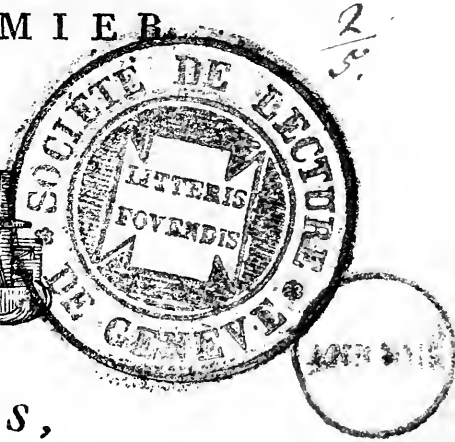

A PARIS,

CHEZ CUSSAC, IMPRIMEUR-LIBRAIRE, rue Honoré, nº. 68.

AN VII.

Donné par Mr Aubert-Sarasin

AVANT PROPOS.

TRENTE-HUIT ans se sont écoulés depuis que ma méthode de traiter les maladies nerveuses a vu le jour. Ses premiers fruits furent assaisonnés de beaucoup d'amertume, ce qui n'a pas empêché que je n'en retirasse de très-grands avantages, dont j'aime à faire ici l'aveu. Il est même à croire que si je n'avais pas été bien critiqué, calomnié, vexé en tout genre, mon ouvrage aurait resté dans l'oubli, à côté de tant d'autres productions, toutes plus estimables, de différens auteurs plus érudits que moi.

Je ne me plaindrai donc pas d'avoir trouvé tant de contradicteurs intéressés à décrier une nouveauté qui attaque directement leur fortune. La pharmacie s'est déclarée la première; mais je m'y attendais.

Ses sectateurs, qui ont été forcés de changer de ton et de langage, s'ils ont voulu conserver la confiance du public, qu'ils amusaient et qu'ils trompaient, ont murmuré à leur tour. La chirurgie, qui a vu ses fautes à découvert, n'a pas gardé le silence. Les médecins, enfin, qui ont si souvent rougi de leur insuffisance, se sont déchaînés contre ma doctrine, en l'appelant dangereuse et funeste; et c'est précisément cet esprit de vengeance et de contradiction, sur lequel je comptais, qui, en favorisant mon projet, a opéré, lui seul, cette réforme si nécessaire de médecine-pratique.

Que je saurais gré à ceux de mes collègues qui ont été si souvent les témoins de mes succès, si je pouvais leur dire avec reconnaissance! vous m'avez servi dans le combat que j'ai soutenu avec une constance

inébranlable ; vous m'avez secouru dans la détresse, et vous avez ainsi coopéré avec moi à la réussite de cette grande entreprise. Mais non : ce n'est pas à eux que j'en suis redevable, je le dis avec peine ; mais bien aux malades eux-mêmes, qui, une fois instruits par leur propre expérience, et par des guérisons si multipliées, ont reconnu l'erreur, et l'ont publiée. Celui-ci a dit : je ne veux plus être purgé. L'autre a dit : je ne veux plus de cette pharmacie brûlante qui m'a détruit. Un autre, enfin, a dit : je me traiterai moi-même, en suivant pas à pas les documens de cet auteur généreux, et je me guérirai.

Telle a été la fin de cette lutte entre les malades et les médecins, et cette lutte durerait encore, si la mort de mes plus cruels adversaires ne lui eût fixé un terme. Et quels

adversaires, grand dieu ! un Lassone, médecin de la reine (1) ; un Vïcq-Dazir, son survivancier, qui, pour plaire à son protecteur, me livrait à la satyre de certains journalistes soudoyés, et à celle de ses tributaires imbécilles, qu'il gouvernait par

(1) La reine, femme de Louis XV, voulut avoir mon avis sur la maladie de M. Gentil, son valet-de-chambre, qui était cruellement affecté d'un tremblement involontaire de tous ses membres. On m'envoya, d'après ses ordres, un mémoire à ce sujet, dans lequel ce tremblement était appelé convulsif, et l'on m'invitait de partir pour Versailles. Je partis en effet le 4 août 1766 (v. st.) ; j'arrive auprès de M. Gentil ; j'écoute son récit, le mémoire à la main, et je découvre la fraude. Sa maladie était héréditaire, et on me l'avait cachée. Elle était l'effet d'une faiblesse innée, et non celui du racornissement supposé. Je murmurai hautement sur cette supercherie, et je promis de la divulguer à la reine. On jeta les hauts cris, en me représentant que, par cette démarche inconsidérée, je nuirais à ma réputation et à celle de M. Lassone, qui avait fait le mémoire, et qui se cachait. Toutes représentations furent inutiles. Le moment fatal arriva ; et là, en présence de plusieurs courtisans, je dévoilai à la reine cette infernale machination ; je déclarai le malade incurable, et je me retirai.

l'appas d'un vain titre dont il les décorait (1); une femme impérieuse, sans s'en douter (la Dubarry), qui s'était déclarée ouvertement contre moi, parce que son maître avait voulu me donner sa confiance (2). Toutes ces puissances coalisées, qui s'opposaient constamment aux progrès de ma doctrine, en flétrissant ma réputation, s'y opposeraient encore, si la mort ne fût venue pour arrêter le cours d'une intrigue aussi scandaleuse que funeste aux humains.

Graces vous soient donc rendues divine providence! en me faisant survivre à tous ces personnages en crédit, vous aviez prévu que je se-

(1) Correspondant de la société royale de médecine.

(2) La place de premier médecin était vacante en 1770, par la mort de M. Senac; et à celle de Louis XV, arrivée en 1774, elle n'était pas encore remplie.

rais encore utile à ma patrie, et que je la servirais dans l'hiver de mes ans, comme autrefois dans ma jeunesse. Ami lecteur, vous en jugerez par ce dernier effort.

PRÉFACE.

Les médecins ont avoué, au milieu de ce siècle, que de toutes les maladies qui affligent l'humanité, il n'y en avait point dont la cause fut moins connue et le procédé curatif moins assuré, que celles qu'on appelle affections vaporeuses, ou maladies nerveuses. Il étoit donc essentiel de fixer ce protée, puisqu'on tenait à cette époque ceux qui en cherchaient la cause et le remède. (1)

De tous les obstacles qui se présentèrent à mon esprit, quand je voulus pénétrer ce mystère d'incurabilité reconnue, le préjugé des médecins fut celui qui me parut le plus difficile à vaincre. Et en effet, vouloir apprendre aux uns une route nouvelle, vouloir forcer les autres à changer d'idée et de système, c'est, me disais-je, l'ouvrage d'un génie plus étendu que le mien; et quelle sera l'éloquence assez persuasive pour convaincre des esprits prévenus en faveur d'une erreur universelle ?

Cette difficulté m'arrêta plus d'une fois à l'entrée de ma carrière ; mais enhardi par la pureté des motifs dont j'étais animé, et n'écoutant que la voix de mon cœur, je publiai sans hésiter davantage les premières découvertes que je venais de faire sur les moyens de traiter et de guérir sans retour cette

(1) Voyez le jonrnal de Médecine, année 1751, pages 195 et 196.

cruelle maladie (1); et le public dont je plaidais la cause m'encouragea par des aplaudissemens non suspects.

Ce fut alors que commença le combat littéraire, on l'a vu très souvent orageux; il durerait encore, si je n'avais imposé le silence à tous mes adversaires, en exigeant d'eux des guérisons semblables aux miennes pour preuve de leur opinion, guérisons qu'ils ont quêtées avec soin, mais en vain jusqu'ici, et qu'ils ne trouveront jamais.

Animé de ce zèle infatigable qui m'a conduit à travers tant d'écueils dans ce dédale obscur, animé plus encore de ce patriotisme brûlant, que tout citoyen paisible manifeste sans fard quand il sagit du bien public, et du bonheur de ses semblables; je reprends aujourd'hui une matière qui, si long-tems en litige, est devenue plus intéressante que jamais, par le choc de tant d'opinions diverses qui l'ont enfin éclaircie; et je répète pour la sixième et dernière fois, que la cause prochaine et immédiate des maladies nerveuses ou vaporeuses, doit être attribuée, non au relâchement de la fibre, ou à sa foiblesse, comme on l'a supposé jusqu'ici; mais au contraire à la tension de cette même fibre et à son racornissement. Si cette expression, si souvent répétée, choque encore quelqu'un par sa nouveauté, et que l'on exige de moi une explication qui la caractérise parfaitement, je dirai que la sécheresse des mem-

(1) Voyez mon Essai sur les vapeurs, 1760.

branes et des nerfs, forme elle-même ce racornissement sur lequel j'établis ma doctrine.

Pour exprimer ma pensée avec plus d'énergie, je me servirai d'une comparaison très-palpable. Qu'on imagine un parchemin trempé, mou et fléxible, tels doivent être les nerfs dans leur état naturel. Les phisiologistes savent que les tuyaux excrétaires des glandes dispersées çà et là, séparent du sang le suc qui arrose les nerfs, pour entretenir leur souplesse naturelle, et cette heureuse fléxibilité qui les rend propres à exécuter librement leurs fonctions. Par un défaut de ce suc, le parchemin se roidit, et par une sécheresse totale il se racornit : tel est l'état des nerfs dans le cas dont il sagit. Vouloir les rétablir dans leur première situation, c'est leur rendre tout l'humide dont ils sont dépourvus ; c'est de cette manière que je prétends triompher de la cause que j'assigne ; tant d'épreuves réitérées ont déjà prouvé et démontré que la plus invétérée ne pourrait y résister.

Si je pousse l'argument jusqu'à la dernière évidence, je rappellerai les causes éloignées qui agissent de concert pour produire un même effet; et je verrai arriver de plus loin la sécheresse dont je parle, et le racornissement qui la suit. Je dis plus, si je considère en même temps les tristes effets des remèdes pharmaceutiques, je verrai angmenter tous les symptômes du mal, les aigrir, au lieu de les détruire. Si je rappelle enfin les salutaires effets des remèdes

qui sont diamétralement opposés à ceux-ci par leur action, je serai convaincu, et j'avouerai franchement la méprise. Pour détendre, enfin, les nerfs qui pèchent ici dans le principe, faut-il des irritans, et ne faut-il pas employer les contraires ?

Les complications de cette maladie avec tant d'autres, dont elles empruntent si souvent le caractère, n'embarrasseront plus le médecin, quand il saura qu'elles sont le fruit de la première cause. L'obstruction, par exemple, de chaque viscère du bas-ventre, n'étant que l'effet de celle-ci, cédera au torrent d'une circulation plus facile; il verra avec satisfaction les effets merveilleux d'une méthode aussi simple que salutaire, par des guérisons que l'on a appelées miraculeuses; et le souvenir de tant d'autres où la pratique commune aura échouée, le convaincra toujours plus en faveur de la nouvelle. Combien, en effet, d'enflures et d'hydropisies que le racornissement méconnu à produit, contre lesquelles les hydragogues ont été employés sans ménagement et sans succès? Combien d'obstructions enfantées par cette même cause, que l'on a attaquées par les apéritifs les plus grossiers, et quelles en ont été les suites? Combien de maladies, enfin, de cette espèce, que la pharmacie a aggravées par des essais trop souvent répétés, à la honte de ceux qui, pour la favoriser, ont emprunté indiscretement ses secours?

La cascarille, le cachou, les amers, les

stomachiques, bons à employer ailleurs, seront donc remplacés ici par des remèdes doux, qui, en restituant le velouté d'un estomac détruit, corrigeront les fautes d'un régime contraire. Le tympanitique apprendra à se guérir, non par des carminatifs, mais par des remèdes qui condenseront cet air intérieur trop raréfié, celui-là même qui a donné naissance à sa maladie. L'apoplectique et le paralitique racornis rejetteront les eaux de Balaruc et autres eaux thermales, quelles qu'elles soient. Cette fille prétendue épileptique, ci-devant abandonnée, qui guérira à la faveur des remèdes humectans, servira d'exemple à celle qui est attaquée, en apparence, de cette cruelle infirmité. Que serait-ce, si l'hystérique invétérée, et si la vaporeuse languissante, trouvent désormais le vrai remède à leurs maux? Telle est l'heureuse révolution qu'à opérée ma méthode curative, et cet heureux changement, établi et soutenu par l'expérience la plus constante et la plus éclairée, n'essuyera plus de contradictions.

Je donne à cet ouvrage la même forme sous laquelle je l'ai déjà présenté dans mes précédentes éditions; c'est-à-dire, qu'après avoir défini les affections vaporeuses de l'un et de l'autre sexes, sans jamais les séparer, j'en détaille les symptômes pour en établir ensuite la cause prochaine, et le traitement qui la suit. Les observations cliniques, à la lueur desquelles j'ai toujours marché dans cette nouvelle route, et prenant Hyp-

pocrate pour guide, suivent immédiatement après. Elles sont augmentées de celles que j'ai faites depuis 1782 (époque de ma cinquième édition, faite au Louvre, par ordre du gouvernement); elles sont plus étendues et plus raisonnées pour l'instruction des mécréans, s'il en existe encore, elles répondent à toutes les questions.

TRAITÉ
DES
AFFECTIONS VAPOREUSES
DES DEUX SEXES

DÉFINITION des Affections vaporeuses, avec l'exposition de leurs symptômes.

J'APPELLE *Affection vaporeuse*, cette affection générale ou particulière du genre nerveux qui en produit l'irritabilité et le raccornissement; elle est appelée *hystérique* chez les femmes, parce que les anciens regardaient les différens dérangemens de la matrice, comme l'unique cause de ces maladies. On l'appelle *hypocondriaque* chez les hommes ou *mélancolique*, parce que les mêmes auteurs en avoient établi la cause dans les hypocondres et dans les viscères du bas-ventre.

L'énumération des symptômes est aussi vague qu'elle est étendue; le Protée dans ses métamorphoses, suivant l'expression de Sydenham, et le Caméléon sous ses différentes

couleurs, n'expriment encore que faiblement leur variété et leur bizarrerie : la tête est plus ou moins affectée ; on y ressent une pesanteur qui en gêne les fonctions, et quelquefois une douleur très-vive, peu étendue, que l'on nomme *clou hystérique* chez les femmes. Plusieurs personnes sont incommodées du battement des artères temporales ; d'autres se plaignent d'un froid au sommet de la tête : la plupart ont des sifflemens dans les oreilles, des vertiges, des frayeurs, des terreurs paniques, des tremblemens ou trémoussemens de tout le corps, des lassitudes, des douleurs, des engourdissemens, etc. La tristesse, la mélancolie et le découragement, empoisonnent tous leurs amusemens ; leur imagination se trouble : elles crient, chantent, rient et pleurent sans sujet. Elles rendent des vents par la bouche, acides ou nidoreux ; elles ont un crachottement incommode et quelquefois mal aux dents : la plupart sont exposées à des suffocations alarmantes ; quelques-unes éprouvent une toux sèche qui devient convulsive. L'hémoptisie, le hoquet, les palpitations de cœur, sont ici très-communes ; elles sont quelquefois si violentes, qu'on peut les entendre auprès de quelques personnes maigres. On sent encore des bat-

temens au bas-ventre, que l'on rapporte à la céliaque, à la mésentérique supérieure ou à l'aorte; leur pouls est petit, inégal, intermittent et même effacé dans quelques paroxismes: la fièvre survient quelquefois, mais rarement; les malades se plaignent communément des anxiétés et des nausées, et sont tourmentés par le vomissement qui approche quelquefois par sa violence, de la passion iliaque: on sent un grouillement, des tiraillemens et des douleurs dans les entrailles, et même des plus aiguës; le ventre dans ces circonstances est dur et élevé: plusieurs disent y sentir le mouvement de bas en haut d'une sorte de boule; cette ondulation a imité plusieurs fois (ainsi que je l'ai observé moi-même) celle d'un serpent, et se fait sentir du bas-ventre à la gorge qui en souffre un étranglement plus ou moins violent. Le cours de ventre ou la constipation, les urines limpides, leur suppression totale ou leur rétention, sont encore des symptômes familiers aux deux affections, de même que le froid et le chaud qui se succèdent; ce dernier se fait principalement sentir au dos, qui est souvent le siége de très-grandes douleurs. Les malades se plaignent aussi de crampes et d'inquiétudes aux jambes qui troublent leur repos: on voit enfin sur ces parties des

enflures qui le plus souvent ne reçoivent pas l'impression du doigt, et que le lit ne dissipe point.

Tels sont les symptômes les plus ordinaires qui caractérisent les affections vaporeuses de l'un et de l'autre sexe, et qui les confondent tellement ensemble, au rapport de Sydenham, qu'on a de la peine à les distinguer. *Si tamen affectiones hypocondriacas, vulgò dictas, cum mulierum hystericarum symptomatibus conferamus, vix ovum ovo similiùs quàm sunt phænomena deprehendemus* (1).

Mais l'affection hyſtérique est sujette à des paroxismes dont le retour est quelquefois régulier, et qui reconnaissent des symptômes particuliers; ils se manifestent communément par un resserrement ou étranglement à la gorge, par la difficulté d'avaler, par la perte de la parole, par la suffocation, par une sorte de sommeil profond qui prive les malades de tout sentiment : elles perdent quelquefois la connoissance aussi subitement que dans l'apoplexie, ce qui en impose plus d'une fois à ceux qui négligent d'examiner alors l'état de la mâchoire qui est en convulsion dans l'accès hyſtérique : celui-ci est quelquefois suivi des

(1) Sydenham *in Epist. ad Guillem. Cole, tom. I, pag. 266.*

convulsions les plus terribles, peu différentes des épileptiques ; dans cet état les muscles de la respiration et du bas-ventre essuient les plus rudes secousses, et ces derniers s'élèvent prodigieusement.

Il ressemble encore quelquefois à la syncope, mais la pâleur du visage et les sueurs froides peuvent distinguer cette dernière qui, d'ailleurs, est fort courte, quel qu'en soit l'évènement, pendant que l'accès hystérique peut durer plusieurs jours. Dans quelques femmes, le pouls est totalement éclipsé, et la respiration se fait d'une manière si insensible, qu'elle ne ternit point la glace, et n'ébranle point la flamme d'une bougie qu'on présente au nez ; la roideur du corps les a fait passer pour mortes plus d'une fois, et il peut arriver de cette méprise le plus affreux de tous les malheurs.

Plusieurs hystériques, quoique sans mouvement et sans parole, entendent tout ce qu'on dit, et voient même tout ce que l'on fait auprès d'elles ; on en a vu revenir par un mouvement de colère contre ceux qui voulaient faire quelque chose qui leur déplaisait : une entr'autres, citée par un auteur célèbre, à laquelle on voulait appliquer des vésicatoires, qu'elle avoit en aversion, prit si bien ses dimensions, qu'elle

appliqua le plus vigoureux soufflet à son chirurgien, et ce qu'il y a de surprenant, c'est qu'elle retomba dans son premier état (1).

Vésale voulut disséquer le prétendu cadavre d'une femme qui étoit depuis long-temps dans une pareille syncope, la fin de son attaque approchoit sans doute : elle se plaignit vivement au premier coup de scalpel, ce qui causa une double frayeur à l'anatomiste, qui quitta l'Espagne pour se mettre à l'abri de l'inquisition. Asclépiade fut plus heureux; il rencontra le cadavre d'une femme qu'on portait au tombeau : il s'en approcha et reconnut qu'elle n'étoit pas morte, mais qu'elle étoit en syncope. J'ai vu moi-même, nous dit M. Raulin, des syncopes durer près d'un jour, et moi j'ajoute en avoir vu durer plusieurs jours de suite; il retarda les funérailles d'une fille du peuple, parce que sa couleur n'étoit pas tout-à-fait changée : elle se rétablit quelques heures après. La demoiselle, qui fera ci-après le sujet de la première observation, aurait été enterrée plusieurs fois, si on ne se fût pas familiarisé avec ses attaques hystériques.

On voit, par ces exemples, combien il faut

(1) Voyez *le Précis de la Médecine pratique*, par M. Lieutaud, *page 656*.

être sur ses gardes dans les maladies vaporeuses, pour ne pas confondre avec les morts des personnes vivantes.

L'accès hystérique se montre souvent sous un période réglé qui se termine quelquefois par les sueurs, encore plus souvent par les urines; il peut durer plusieurs jours (comme je le montrerai ailleurs); les malades qui en sortent poussent de longs soupirs, et font quelquefois mille gestes ridicules, avec des éclats de rire : lorsque la raison leur est revenue, elles se plaignent d'une pesanteur douloureuse et d'un embarras à la tête; elles sentent un grand accablement et tout le corps brisé. Telles sont les bizarreries et les caprices par où se montrent les affections vaporeuses, tant hystériques qu'hyponcodriaques. Si l'on remarque quelques différences entr'elles, ce sera, si l'on veut, dans l'affection hypocondriaque, qui rarement est portée à ce haut degré de force; mais en revanche est-elle plus difficile à guérir.

Causes des Affections vaporeuses.

Leur cause prochaine et immédiate a déjà souffert beaucoup de contradictions. Chaque auteur, qui a écrit sur cette maladie, en a

assigné une particulière. Sydenham (1) établit pour cause le cours irrégulier des esprits animaux, *ſpirituum ataxia*. Hoffman (2) l'attribue à la tension spasmodique des nerfs provenant du vice de la matrice chez les femmes; *motus nervorum ſpaſmodicus ex uteri vitio;* et chez les hommes, il accuse le mouvement péristaltique des boyaux renversés, *motus nervorum ſpaſmodico flatulentus ab inverſo ac perverso motu intestinorum peristaltico*. M. Raulin reconnoît le même vice des nerfs, qu'il appelle *sensibilité du genre nerveux* ou son *irritabilité;* mais ne le croyant pas sans doute suffisant pour produire tant de symptômes variés, il y joint en même-temps l'obstruction particulière de chaque viscère du bas-ventre (3). Je ne ferai pas mention d'un autre auteur moderne qui a imaginé des esprits prolifiques, séminaux, des levains fermentans, acides, sulfureux, etc. Encore moins citerai-je celui qui accuse la faiblesse des forces centrales : comme cet autre qui se perd dans les expériences de *Sanctorius*, au sujet de la transpiration insensible, et qui

(1) Sydenham, *tome I, page 26.*

(2) Frédéric Hoffman, *de malo hist. et hypoc. sect. I, cap. V et VI.*

(3) Raulin, *Traité des Affections vaporeuses du sexe.*

accuse cette excrétion. Je ne m'arrêterai pas non plus à discuter le vrai ou le faux de leur opinion ; animé comme eux du même esprit d'humanité, je cherche à guérir : qu'il me soit donc permis d'exposer mon système, et de prononcer d'après mon expérience. C'est elle qui m'oblige à reconnaître le spasme, l'érétisme et le raccornissement des nerfs pour cause prochaine et immédiate de ces affections, et la seule à cambattre dans ces maladies ; les autres vices qui accompagnent communément cette indisposition, n'en sont que les effets.

Sur ce principe, la matrice chez les femmes n'aura pas plus de droit que les vaisseaux spermatiques chez les hommes ; elle sera quelquefois plus particulièrement affectée à raison de sa structure et du jeu de ses liqueurs. L'obstruction de chaque viscère du bas-ventre sera l'effet de ce raccornissement, et le cours irrégulier des esprits animaux sera celui de l'irritabilité et de l'excessive sensibilité du genre nerveux.

Qu'on se rappelle l'énumération des symptômes, et qu'on parcoure scrupuleusement toutes les parties internes et externes soumises à cette indisposition, on conviendra que les parties nerveuses et membraneuses sont tou-

jours les plus affectées ; aussi l'estomac et les entrailles des hyſtériques et des hypocondriaques sont-elles toujours les premières en jeu. La cardialgie, les vents, les borborigmes, les coliques, le vomissement, n'en fournissent-ils pas la preuve ? Les *meninges* seront donc affectées à leur tour. Les vertiges, les éblouissemens, le clou hyſtérique, l'assoupissement reconnaissent-ils d'autre cause qu'une tension extraordinaire et leur raccornissement ? Le diaphragme se présentera dans la suffocation, le cœur lui-même dans la palpitation, la vessie dans la rétention d'urine comme dans la qualité de son excrétion, les cordons spermatiques dans leur rétraction, le genre nerveux dans les mouvemens convulsifs et dans les convulsions de toute la machine. Toutes les parties enfin qui seront soumises à la puissance des nerfs, seront par conséquent soumises au même ébranlement ; par-tout on trouvera le spasme, l'érétisme, le raccornissement, & par-tout on verra les esprits effarouchés, leur mouvement désordonné, parce que les nerfs qui en sont les conduits, se trouveront érétisés.

Pour mieux assurer la cause que nous admettons, jettons les yeux sur celles que les pathologistes appellent *éloignées*, c'est-à-dire,

celles qui donnent naissance à celle-ci ; et voyons d'abord quelles sont les personnes les plus sujettes aux vapeurs : les femmes tiennent ici le premier rang, les médecins conviennent que celles qui habitent les grandes villes, et qui vivent dans la mollesse, étant par cette raison d'une nature plus faible et plus délicate, sont plus susceptibles d'ébranlement. La vie sédentaire et voluptueuse que mènent les unes, les passions violentes auxquelles les autres se livrent sans mesure, les longues abstinences, les évacuations immodérées, et principalement les grandes pertes de sang, la suppression des vidanges, fournissent ordinairement chez elles les causes de leurs infirmités ; ajoutons sur toute chose, l'adversité inséparable de leur état (sur quoi il est essentiel de prendre toujours des informations, parce que cette connaissance aide souvent à dévoiler la maladie, et la rend quelquefois incurable). Il n'en sera pas de même des femmes de la campagne ; accoutumées à l'exercice et au travail, elles seront plus robustes dans un âge avancé, que les femmes délicates des villes ne le sont dans leur jeunesse : leurs nerfs seront moins susceptibles d'ébranlement et d'irritation, parce qu'ils seront brisés, pour ainsi dire, et assujettis par les différentes contractions des

muscles; aussi les femmes des anciens Scythes ne furent jamais sujettes aux vapeurs. Hyppocrate nous dit qu'elles étoient élevées à l'exercice des armes, et ne se mariaient jamais qu'après avoir tué trois ennemis.

Chez les hommes, nous trouverons des contentions d'esprit de toute espèce; des gens de lettres, des solitaires studieux, méditatifs, mélancoliques; des jeunes gens livrés aux excès de la débauche, des pertes immodérées, des veilles continuelles, des boissons excessives en vin et en liqueurs; l'abus du tabac, celui des alimens indigestes, sans oublier celui du café, du chocolat et du thé, boissons très-pernicieuses, quoique souvent avantageuses à ceux qui n'en font pas ordinairement usage.

Qu'on cesse, après cela, d'être surpris si ces maladies sont devenues si communes. Le genre de vie des hommes qui leur a donné naissance, les a rendues héréditaires; des parens valétudinaires engendreront-ils des enfans robustes? S'ils le paroissent quelque temps, c'est que la nature a fait tous ses efforts, mais elle a épuisé ses forces; aussi les voit-on bientôt attaqués des mêmes maladies que leur père, et affligés des mêmes infirmités dont le principe a germé pendant leur jeunesse, avec ce désavantage, qu'il a pris de nouvelles

forces en ne se développant que plus tard.

Un père et une mère hypocondriaques, dont le fluide nerveux aura dégénéré, pourront-ils avoir des enfans qui ne participent point aux mêmes vices ? Villis (1) rapporte plusieurs exemples de filles tourmentées de vapeurs qui leur venaient par succession de leurs parens. Je pourrais me joindre à lui et en citer bon nombre, si je ne craignais de m'écarter de mon objet ; il me suffira donc d'avoir rapporté en général les causes éloignées des vapeurs : qu'on examine après cela leur action, et on verra qu'il en résultera toujours le spasme et le raccornissement du genre nerveux par l'évaporation du fluide qui sert à le lubrifier, le rendre souple et propre à exécuter les fonctions vitales avec ordre et sans trouble. Le sang et les autres humeurs ne se ressentiront-elles pas aussi d'une telle constitution ? Leur épaississement en sera la suite ; les excrétions souffriront, et la circulation en sera dérangée : l'embarras des viscères, leur obstruction, l'oblitération des vaisseaux, le défaut de nutrition, seront donc l'effet du raccornissement, et nous verrons terminer ces maladies par l'atrophie générale

(1) Villis, *de motibus convul. cap. x.*

de toutes les parties du corps et leur entière consomption.

CURE des Affections vaporeuses.

AYANT trouvé la véritable cause des affections vaporeuses, on la détruira sûrement en s'écartant avec soin de la route ordinaire. Loin de rendre le syſtême nerveux par des remèdes forts et violens, nous ferons nos efforts pour le relâcher par les contraires ; c'est de cette manière que nous rétablirons le ressort des solides, que leur ton deviendra régulier, et que les fluides qui les animent, dépouillés de leur vice, entretiendront l'harmonie qui doit régner entr'eux. Les délayans et les humectans me paraissent les plus propres à remplir mon objet, je veux dire, les bains domestiques simples, composés, tiédes et froids, le pédilure chaud, les lavemens rafraîchissans, ceux d'eau commune froide, et même à la glace, suivant les circonstances ; les fomentations tièdes avec les herbes émollientes, les tisanes rafraîchissantes, l'eau de veau, ou d'agneau, ou de poulet ; le petit lait clarifié, le distillé ; les bouillons de poulet, d'agneau, de mou de veau, ceux de grenouille et ceux de tortue ; les potions huileuses et mucilagineuses ; enfin,

les eaux minérales rafraîchissantes, en préférant les plus légères.

Je me garderai bien d'avoir recours aux prétendus remèdes anti-hystériques ou anti-spasmodiques, tels que la teinture de castor, l'æther, l'huile de succin, le camphre, l'*assa fœtida*, le musc, la mélisse, l'armoise, la valériane, la citronelle, la matricaire, les fleurs de tilleul, les fleurs de zing, l'eau de fleurs d'oranges, celle de mélisse composée, l'eau de menthe poivrée, l'eau de luce, et une infinité d'autres de cette espèce, que la pharmacie invente chaque jour ou renouvelle avec emphase, ainsi que les amers, les emménagogues, les carminatifs et les purgatifs même les plus doux.

Ces remèdes, quoique d'une efficacité merveilleuse dans d'autres maladies, ne peuvent dans des circonstances produire que des effets pernicieux, puisqu'ils ne tendent qu'à porter le feu et à jeter toujours de plus en plus le trouble dans des esprits déjà effarouchés, qu'il faudroit au contraire appaiser en prenant la voie douce, bien différente de celle que l'on fait suivre encore de nos jours aux victimes du mal que j'attaque, malheureusement esclaves et asservies à d'anciens préjugés dont elles ne triomphent jamais.

Je ne remplirais pas mes vues, si je me bornais à désigner les remèdes favorables pour les employer, et les contraires pour les éviter. Il est encore nécessaire d'exposer ici la manière de les appliquer et le temps d'en faire usage. Pour procéder avec méthode, nous distinguerons l'affection hypocondriaque de l'hyſtérique, celle-ci étant sujette à des paroxismes qui exigent des remèdes particuliers.

Le paroxisme hystérique se montre ordinairement avant le temps du période des règles ou dans le temps du période; le sang menstruel qui ne peut alors circuler librement dans la matrice, tant par rapport à son épaississement, qu'à raison de la diminution du calibre des vaisseaux utérins déjà tendus et peut-être raccornis, y cause des engorgemens et des irritations plus ou moins fortes, selon le degré de la cause qui agit : celle-ci augmente la tension spasmodique des nerfs de ce viscère, laquelle se communiquant ensuite à tout le genre nerveux, produit les symptômes les plus effroyables de la passion hystérique, déjà connus par l'exposition que j'en ai faite.

Ces sortes de paroxismes sont quelquefois si terribles, que le médecin en est effrayé; les femmes s'emparent ordinairement de ces sortes de malades : le nombre que l'on compte dans

un

un appartement, nous apprend déjà le nombre des remèdes que l'on mettra en usage; les unes courent à l'eau de la reine d'Hongrie, à l'eau des Carmes ou au vinaigre, et ne se contentant pas d'en faire sentir l'odeur, elles en font avaler plusieurs gouttes, ou de gré ou de force, au risque même de casser les dents ou de luxer la mâchoire, toujours en convulsion; d'autres, non moins à craindre, abreuvent ces malades avec différens élixirs et certaines quintessences toujours nouvelles et toujours de mode : et d'autres enfin se contentent d'appliquer des emplâtres sur le ventre, des vésicatoires, des ventouses aux épaules et aux jambes, et certains autres remèdes que par décence je ne nomme pas, d'autant plus dangereux, qu'ils attaquent de plus près les parties les plus irritées.

Si tous ces différens remèdes ne réussissent pas, on court au médecin; celui-ci, mieux instruit, rassure les assistans, ainsi que la malade, en assurant que ce ne sont que des vapeurs; pour se conduire cependant avec méthode, il écrit sur le champ une ordonnance qui sera composée sans doute avec les eaux anti-hystériques, où l'on ajoutera la teinture de castor, un ou deux grains de camphre et quelques gouttes anodines de Sydenham.

Ce remède, aussi détestable par son odeur que par sa force, est ordonné pour sauver la vie, dit-on, à cette pauvre victime, qui le prend goutte à goutte; le paroxisme court néanmoins son période, et quand il cessera, on croira que le remède y a contribué. Si la malade revient de ce combat, c'est, sans contredit, par la raison que la source des esprits a été epuisée; le relâchement, suite ordinaire du spasme, ne doit-il pas arriver à son tour? L'orage, une fois passé, que reste-t-il à observer? Une langue sèche, le gosier aride, une soif dévorante, annoncent déjà les funestes effets de ces prétendus spécifiques : le ventre sera tendu et souvent élevé, le flux menstruel sera supprimé, et peut-être sera-t-il regardé comme la cause du mal, et non comme l'effet; quelle erreur et quel désordre! On se reposera tranquillement pendant tout l'intervalle du période, pour recommencer de nouveau à son retour. Telles sont les vicissitudes du mal et de la médecine.

Comment remédiera-t-on à tant de méprises et à tant de maux? L'empirique répond qu'aux maux violens, il faut de violens remèdes. Bien loin d'adopter ce faux principe, je dis, au contraire, que plus le mal est violent, plus les remèdes doivent être doux. En

pareil cas, je fais donner des lavemens froids avec de l'eau commune, et souvent à la glace; ce remède ne manque jamais de réussir : le feu excessif des entrailles, suite ordinaire de l'engorgement et de l'irritation, s'appaise et s'éteint, la roideur diminue et le spasme cesse; le cerveau, auparavant engorgé, se détend, la circulation devient plus libre, les esprits animaux rentrent dans leur première situation, et reprennent la régularité de leur cours. L'efficacité de ce remède, et sa simplicité, méritent bien qu'on lui donne la préférence sur le musc associé au sang-dragon, dont se sont servis plusieurs auteurs célèbres, ainsi que sur le soufre et la noix muscade de *rivière*, et sur toutes les potions anti-hystériques si usitées de nos jours. Si c'est une suffocation violente qu'il faille appaiser, et que le flux menstruel soit tout-à-fait supprimé, je fais tremper les pieds dans l'eau chaude jusqu'aux genoux, et si ce pédiluve n'est pas suffisant, le bain tiède, et quelquefois encore le bain froid, lorsque la raréfaction est extrême, emporteront le mal sans retour. Dans les Indes orientales, ce remède est reconnu comme spécifique, au rapport des médecins et des malades qui en ont fait l'épreuve. Dans la Caroline méridionale, où ces maladies sont

endémiques, on ne connoît pas d'autres secours. Lionet Chalmers, médecin à Charles-Town, en fait foi (1). En Angleterre, en Ecosse et en Irlande, on préconise ses vertus. Le chevalier Floyer, qui en a été le témoin, atteste si bien son efficacité dans les maladies hystériques et hypocondriaques, qu'on ne peut la révoquer en doute (2); et en effet, quelque violente que soit la raréfaction du sang et des esprits, elle ne peut résister à celui-ci : leur volume diminue par la condensation, et les nerfs se détendent.

Si le paroxisme revient au premier reflux des mois, je ne rejette point une saignée au pied, mais je ne passe jamais outre, parce que cette évacuation sanguine, quand elle est trop abondante, dessèche toujours plus les nerfs, et dérange ainsi l'équilibre qui doit régner entre ceux-ci et les humeurs; je la fais alors précéder, et, en cas d'insuffisance, j'ai promptement recours aux lavemens froids et aux bains; mais il est très-rare que les lavemens froids n'emportent, eux seuls, le plus grand nombre de ces paroxismes. J'ajoute ensuite une boisson copieuse d'eau de poulet ou de veau, d'orge, et quelques soupes au lait

(1) Journal de Médecine, *Novembre 1769, p. 388.*

(2) Usage des Bains froids, *par le chevalier Floyer.*

pour tout aliment; ayant constamment observé que le bouillon irritoit le velouté de l'estomac par ses parties âcres et volatiles, et qu'il entretenait ainsi le paroxisme; aussi combien de fois n'ai-je pas été obligé de recourir à la diète blanche avec tout le succès que je pouvois desirer?

Je tiens mes malades à ce régime, je les laisse dans l'eau plusieurs heures de suite; l'orage une fois calmé, je les fais sortir du bain pour les y faire rentrer le lendemain, en les y assujettissant pendant tout l'intervalle du période, trois ou quatre heures par jour, quelquefois six et même plus, suivant le dégré de la cause que j'ai à combattre, et c'est ici où il sera permis de dire qu'aux maux violens, il faut de violens remèdes. A quel degré que soit porté le raccornissement des nefs (1). On conçoit bien qu'il ne résistera pas longtemps à de tels secours; trois ou quatre pé-

(1) Parmi les signes qui caractérisent le dernier degré de ce raccornissement, on en trouve un aussi nouveau que convaincant. Les physiciens verront avec satisfaction les malades surnager dans l'eau du bain jusqu'à ce que le relâchement de la peau soit survenu; auquel temps le corps devenu plus pesant, parce que la chaleur interne étant diminuée, l'air sera moins raréfié, et les particules d'eau qui auront pénétré, auront rendu au corps son premier poids, il se précipite au fond de la baignoire.

riodes, rarement six, amènent toujours une cure radicale, à moins que l'on ne rencontre dans le commencement de la maladie (ce qui est assez ordinaire) des difficultés dans le régime ou de la désobéiſſance de la part des malades, ce qui rend le traitement plus long et souvent infructueux (1).

Le flux menstruel, auparavant supprimé, annonce ordinairement, par son retour, le relâchement des fibres de la matrice, et s'il trouve encore des obstacles dans son passage, on est assuré, pour lors, de le lui faciliter en rappelant la circulation dans les parties inférieures du tronc. Le pédiluve chaud, et les frictions des extrémités, si vantées par le grand Boërhaave, feront ici des merveilles L'application des sangsues à la vulve, et à l'*anus*, ainsi que je l'ai pratiqué quelquefois sous l'autorité de M. Majault, docteur-régent de la faculté de médecine de Paris (2), contribueront aussi à

(1) Ne le dissimulons pas, l'hystéricité portée jusqu'à un certain dégré, ressemble à la folie, et la désobéissance des malades en est le premier symptôme; ce qui décourage souvent le médecin, qui, en pareille circonstance, préfére de céder à cette opiniâtreté invincible, plutôt que de lutter inutilement contre elle; d'où provient l'incurabilité. On en trouvera des exemples dans les observations ci-après.

(2) Journal de Médecine, *Janvier 1769, page 18.*

rétablir cet écoulement si précieux pour entretenir la santé, et pour prévenir le retour de ces maladies; les autres remèdes trouveront place dans l'intervalle des paroxismes : on pourra même les substituer à ceux-ci, quand le vice sera plus léger et moins invétéré.

Le paroxisme hystérique se montre encore communément par des coliques violentes, accompagnées de diarrhées et du vomissement, symptômes pleins de danger, quand ils sont mal traités : les lavemens gras, les potions huileuses, adoucissantes et mucilagineuses, seront ici d'un grand secours : ces remèdes agiront, tantôt comme cathartiques, tantôt comme vomitifs, selon la sensibilité des fibres de l'estomac; ils débarrasseront les premières voies des matières irritantes qui procurent ce symptôme : l'eau de poulet suppléera ensuite à toutes les potions stomachiques et cordiales, dont on a coutume de se servir, elle ne tardera pas à donner des preuves de son efficacité.

Le clou vaporeux, que l'on rencontre si souvent dans l'affection hystérique, ne connaît pas d'autre spécifique que l'eau froide appliquée sur la tête, et ensuite le bain tiède qui supplée au narcotique, auquel on a communément recours, et que je déclare dangereux et suspect.

La toux convulsive cédera constamment aux fomentations sur le ventre et à l'eau de poulet ; dans la syncope, on préférera les lavemens froids à tous les irritans : la cardialgie qui la précède toujours, ou qui lui succède, ne résistera pas davantage à une copieuse boisson d'eau tiède et aux lavemens fréquens.

Le hoquet est encore un symptôme familier de l'affection hystérique ; il est le produit d'un mouvement convulsif qui s'empare du diaphragme et quelquefois de la partie supérieure de l'estomac. Les boissons les plus adoucissantes sont souvent infructueuses ; mais le petit lait clarifié pour boisson ordinaire et le bain l'emporteront sans retour.

Le sein se gonfle quelquefois par l'effet de la cause vaporeuse, c'est-à-dire, par le reflux des règles ; j'ai vu plus d'une fois prendre ce gonflement pour une véritable tumeur. Que de fautes, en conséquence, et que d'inconvéniens ne voit-on pas arriver, quand une chirurgie imprudente y apporte ses secours ! Ces gonflemens sont douloureux, et d'autant plus incommodes que les femmes en sont toujours alarmées ; l'air trop dilaté dans le tissu cellulaire des mamelles, l'engorgement des veines mamaires par le reflux des hypogastriques, donnent lieu à cette erreur ; l'ap-

plication d'un linge trempé dans l'eau froide, dissipe ordinairement le mal et les alarmes qu'il avait causées. Les autres symptômes, qu'il est inutile de récapituler, trouveront toujours dans les rémèdes humectans et relâchans, des secours prompts et salutaires; ce sera au médecin éclairé à les appliquer par choix suivant les circonstances.

L'affection hypocondriaque reconnaît le même vice des nerfs; elle sera par conséquent soumise aux mêmes lois. On voit, il est vrai, plus rarement chez les hommes, des symptômes graves; le traitement ne sera donc pas si rigoureux : les bains domestiques conviennent également bien, mais avec plus de ménagement. Le lait leur est défendu par l'oracle de la médecine (1), et l'expérience journalière nous prouve qu'il est réellement pernicieux; mais le petit-lait, la tisane de poulet, les lavemens tièdes et froids, les fomentations, etc. tout doit être employé comme dans l'autre affection : si elle demande plus de ménagement, exige-t-elle aussi plus de constance à cause de son opiniâtreté. L'application des sangsues sur les hémorroïdes, si connue des anciens, et trop peu usitée aujourd'hui, sera d'un grand secours pour rétablir cet écoulement si salu-

(1) Hippocrate, *cap. xxiv, sect. 5.*

taire aux hypocondriaques ; les passions de l'ame, le dérangement de l'esprit (effet ordinaire de ces maladies) l'entretiennent, et la rendent quelquefois très-difficile à guérir : aussi sommes-nous obligés de travailler avec autant de patience sur le vice de celui-ci, que sur celui du corps. Le médecin ne doit rien oublier pour détourner leur esprit des idées toujours lugubres et erronées, qui les affectent tant et qui les tyrannisent ; et en compâtissant aux maux de ces infortunés, il les dissuadera adroitement de leur illusion. La dissipation, l'exercice du cheval, celui de la voiture, les assemblées, les concerts, le spectacle, doivent entrer dans le régime que nous leur prescrivons. Les eaux minérales acidules leur conviennent aussi parfaitement ; mais on doit avoir observé avec moi qu'elles réussissent beaucoup mieux sur la fin du traitement de la maladie ; les parties minérales, dont les unes et les autres sont plus ou moins chargées, exigent un certain degré de relâchement dans les fibres des entrailles, pour qu'elles soient en état de leur faciliter le passage, et entraîner avec elles sans tumulte et sans fougue, les matières étrangères contenues dans les viscères du bas-ventre.

Quelqu'invétérées que soient ces maladies,

on en détruira la source lorsqu'on n'emploiera que des remèdes humectans ; et au contraire, on les rendra incurables lorsqu'on joindra à ces remèdes les stomachiques, les apéritifs, les purgatifs et les anti-spasmodiques, méthode très-familière à beaucoup de médecins, quoique des plus accrédités et des plus célèbres (c'est celle que l'on suit à Montpellier depuis plusieurs siècles, et que l'on a soin de préconiser par des raisons que je dirai après).

Hippocrate, ce législateur de l'art, a connu cette vérité (1). *Sanctorius* après lui nous a dit (2) : *Hypocondriaci si frequentibus balneis eorum corpora reddantur perspirabilia et victu humido utantur, sani fiunt.* Celle (3) ordonne dans l'affection hypocondriaque, de boire beaucoup d'eau froide et de se baigner dans l'eau tiède. Gallien, Arétée, *Cœlius Aurelianus*, emploient les fomentations et le bain. Alexandre de Trales (4) en publie les avantages en des termes bien énergiques : *Dulcium balnearum usus, si quid aliud opitulatur, aliam namque*

(1) C'est d'après Hippocrate que l'on a dit proverbialement : *Melancholici in tantùm curantur in quantùm balneantur.*

(2) Sanctorius, *aphor. 102, sect. 1.*

(3) Celse, *lib. I, cap. 1.*

(4) Alexand. *lib. I, cap. XVII.*

partem bilis discutere, aliam humidorum qualitate contemperare, totum verò corpus aquâ calidâ superfundere, caput tepidâ potiùs et luteis ovorum abstergere, ac universum sanè corpus hydroleo, caput etiam rosato ungere convenit, etc. Hoffman (1) rapporte, d'après plusieurs auteurs, des cures merveilleuses et promptes par le seul usage du bain tiède. Baglivi (2), à l'exemple de ces oracles de la médecine, nous enseigne que tous les autres remèdes sont insuffisans. *Fateor tamen ea remedia aliquid posse contra morbos animi, quæ statum sanguinis funditùs immutare valent, quæque non superficialiter agunt; sed fluidarum atque solidarum partium corporis intima quæque loca pervadunt.* Et quels sont ces remèdes qui ne pallient point, mais qui attaquent le mal dans sa source, en agissant également sur les solides et sur les fluides, *et inter hæc balneationes frequentes?* Si après cela les médecins se plaignent de rencontrer des difficultés dans la guérison de cette cruelle maladie, doivent-ils en accuser l'opiniâtreté et la bizarrerie, et ne doivent-ils pas, au contraire, s'imputer à eux-mêmes son incurabilité? Ils me pardonneront sans doute ce reproche en reconnaissance de la générosité

(1) Hoffman, *de malo hypocondriaco.*

(2) Baglivi, *Pratiq. Med. lib. II, cap. XIV.*

avec laquelle je leur fais part du traitement que j'emploie contre ces deux affections si communes aux deux sexes, qu'elles les attaquent sans distinction, puisque l'on voit tous les jours des hommes que l'on pourrait appeler hystériques, et des femmes réellement hypocondriaques. Si la Nature se plaît ainsi à dérouter les médecins, pourquoi ne nous seroit-il pas permis d'abandonner nos règles pour la suivre dans ses écarts?

Ces deux affections sont souvent compliquées avec d'autres maladies; quelle attention et quels ménagemens n'exigent-elles pas dans leur complication? La connaissance du tempérament est ici très-nécessaire; les femmes en couche sont celles qui en éprouvent les symptômes les plus effrayans; si elles ont fait des accouchemens laborieux, toutes les membranes du corps souffrent des irritations causées à la matrice : les vidanges diminuent ou se suppriment, ce qui procure des accidens de toute espèce, comme des frénésies, le délire, la fièvre, des spasmes, des convulsions qui mènent souvent à la mort; il est donc essentiel de rétablir les vidanges, et comment? Un auteur des plus respectables (1), applique à cet effet des emplâtres contre les vapeurs;

(1) Sydenham, *page* 280.

il mêle des cordiaux aux apéritifs et aux anti-spasmodiques : il en forme des opiats où il ajoute encore des sels volatils. Mais quelqu'un pourroit-il attester en faveur de ces remèdes ? et combien de médecins n'avoueroient-ils pas, au contraire, en avoir vu de très-mauvais effets ?

Un autre auteur des plus modernes (1), nous fait le même aveu ; mais trop timide sans doute pour oser y substituer d'autres secours, il se repose sur la nature, qui fait souvent, nous dit-il, plus que les remèdes. M. Hazon, docteur-régent de la faculté de médecine de Paris, plus courageux que celui-ci, nous enseigne, par son exemple, ce qu'il convient de faire en pareil cas : uniquement attaché à la cause du mal, et animé du desir de la vaincre, il n'hésita pas de faire plonger une accouchée dans le bain, et ce fut par ce puissant secours que les vidanges se rétablirent (2). Un exemple de cette espèce doit encourager les médecins à secouer le joug de tous ces préjugés, pour marcher avec nous dans des routes nouvelles, où ils trouveront des preuves constantes des vérités que nous leur annonçons.

(1) M. Raulin, *page 265.*

(2) *Voyez* le Journal de Médecine, *Février 1756, page 110.*

La fièvre miliaire, si commune chez les femmes en couche, sur-tout en Angleterre, en Allemagne et en Italie, reconnaît-elle d'autre cause que la suppression des lochies; et n'est-elle pas le plus souvent l'effet des remèdes anti-hystériques que l'on a coutume de donner aux accouchées dans leurs attaques de vapeurs? La malade de M.*** (1) en a éprouvé les tristes effets, et il est à présumer que cette malheureuse femme n'aurait point succombé à sa maladie, si elle n'eût été gorgée de potions cordiales et anti-spasmodiques. L'eau de poulet, les lavemens fréquens et autres remèdes de cette espèce, auroient infailliblement calmé les secousses dans les tendons, ainsi que les frissons et les tremblemens convulsifs, et alors l'éruption miliaire se serait faite sans trouble. C'est par cette même raison que Frédéric Hoffman regarde l'usage immodéré du café, comme une des causes qui rend cette maladie si commune dans l'électorat de Brandebourg.

Les hommes hypocondriaques seront aussi exposés aux mêmes complications. Si le virus vérolique attaque un corps vaporeux, que de ménagemens et quelles précautions n'exigera pas ce traitement! Les préparations seront ici

(1) On trouve cet exemple dans le Journal de Médecine.

plus étendues; le nombre de bains domestiques sera beaucoup plus considérable; le petit-lait, les bouillons de poulet, les fomentations et les lavemens entreront dans le régime pour prévenir les irritations que procure un remède toujours fougueux dans son action, et par-là même diamétralement opposé au tempérament vaporeux. Un savant professeur de Montpellier, trop éclairé pour n'avoir pas connu les dangereux effets de ce puissant spécifique, nous a appris (1) tout ce qu'il fallait faire pour les prévenir. Nous n'avons donc rien à ajouter aux préceptes de ce médecin, et nous adoptons sa méthode, avec d'autant plus de confiance, qu'il serait dangereux de nous en écarter.

Le virus scorbutique compliqué supportera-t-il mieux l'effet des remèdes anti-scorbutiques âcres? Les hémorragies deviendront plus considérables, la fièvre surviendra, et la rétraction des tendons et des nerfs nous forcera bientôt d'abandonner ces remèdes; mais les acides pourront les remplacer, et, à l'exemple du docteur Lind, nous nous replierons sur le régime végétal et humectant (2).

(1) Méthode de guérir la vérole, par *M. Haguenot.*

(2) Traité du scorbut, traduit de l'anglais, *du docteur Lind.*

Les

Les écrouelles n'exigeront pas moins de ménagement; les remèdes fondans et les incisifs seront associés aux délayans; et si, par ce double secours, on ne peut pas détruire le vice de la lymphe, on sera du moins très-assuré de ne pas l'augmenter, en y ajoutant la destruction des solides, suite ordinaire d'un traitement inconsidéré.

La goutte elle-même exigera ici un régime particulier; les stomachiques chauds, et les différens vins si vantés par les auteurs, deviendront superflus, pour ne pas dire contraires. La *métastase* de cette humeur sera d'autant plus à craindre, que l'oscillation des vaisseaux la favorisera, si on n'a l'attention de la diminuer par des remèdes appropriés. Le lait d'ânesse, le petit-lait, une copieuse boisson d'eau froide, préviendront les effets de cette humeur étrangère, et j'ose avancer qu'ils en ont étouffé plus d'une fois le germe.

La cachexie hypocondriaque méritera bien aussi toute notre attention; si les fluides surabondent dans cette constitution, c'est parce qu'ils trouvent moins d'intervalles à occuper, puisque la rigidité suppose moins de vaisseaux. Que deviendront donc ces fluides? Ils s'épancheront de nécessité quand le moindre des émonctoires naturels refusera de les

expulser au-dehors par les voies naturelles, et alors la cachexie qui surviendra à cette constitution, sera compliquée de spasme. Les purgatifs réitérés et les diurétiques chauds favoriseront la cause de la maladie : l'anasarque, la leucophlegmatie et l'hydropisie ascite succéderont à ce traitement, et dévoileront bientôt la méprise, tandis que le petit-lait seul triomphera de la cause du mal et de ses suites.

Cette pratique est d'autant plus essentielle à connaître pour la ville d'Arles, que, de l'aveu des médecins de ce département, la sécheresse du climat, la qualité des alimens dont on se nourrit, celle de l'air qu'on y respire, donnent lieu à la sécheresse de nos fibres et à celle de nos humeurs ; aussi les maladies auxquelles nous sommes le plus exposés, participent-elles de ce caractère. Mon collègue Raymond, médecin de Marseille, en fait foi (1). « J'ai traité, nous dit-il, un grand » nombre d'ascites et de timpanites à Mar» seille, dans l'hôtel-dieu, dans le quartier » de la Miséricorde et dans le reste de la ville, » et j'ose avancer que je n'ai jamais reconnu » d'autre cause que la chaleur jointe à la sé-

(1) Raymond, *Dissertation sur le Bain*, qui a remporté le prix de l'académie de Dijon en 1755.

» cheresse ; aussi ces maladies ne sont-elles
» adoucies que par l'usage des délayans :
» elles sont, au contraire, irritées par les
» remèdes chauds. J'en atteste les médecins
» de cette ville ».

Par-tout, en un mot, où le spasme sera compliqué avec d'autres maladies, par-tout il sera respecté, et les humectans seront les seuls remèdes qu'on pourra lui opposer. Mes observations prouveront ce que j'ai avancé ; j'en fournirai un nombre suffisant pour servir à l'explication de chacun des symptômes qui caractérisent la maladie que je traite. La première fournira elle seule des preuves convaincantes de la vérité de mon système ; elle servira d'appui aux autres, puisque c'est à elle que je suis redevable de ma découverte.

Régime du tempérament vaporeux.

Je serais coupable d'omission si je n'ajoutais ici des règles de régime pour les personnes sujettes aux vapeurs. Les unes se plaindroient avec raison de mon insuffisance, et les autres continueroient à vivre dans leurs erreurs, puisqu'on ne leur auroit pas appris à suivre d'autres règles que celles qui ont donné naissance à leurs infirmités, et qui les entretiennent continuellement en leur fournissant chaque

jour de nouvelles forces. Pour éviter les reproches des uns et pour instruire en même-temps les autres, j'exposerai ici des règles diététiques que je tirerai de la qualité du tempérament vaporeux. L'ouvrage serait pénible s'il fallait parcourir avec les anciens, les différences des tempéramens, les distinguer entre eux, et leur assigner à chacun un régime particulier; peut-être serait-il au-dessus de mes forces : je me bornerai donc à un seul que j'appelle *vaporeux* ou *mélancolique*, c'est-à-dire, sec, bileux, vif, atrabilaire et sanguin; ce sera sur celui-ci que je fixerai mes regards, puisqu'il est particulièrement affecté à la maladie que je traite, et pour prouver son existence, je le peindrai par ses effets.

Les mélancoliques sont des hommes secs, maigres, pâles, bruns ou noirs, très-sensibles au froid et aux impressions des objets extérieurs, digérant mal, sujets aux vents et aux hémorroïdes, à la constipation, urinant beaucoup, jetant beaucoup de pituite par les émonctoires naturels de cette humeur; telle est l'idée que l'on doit se faire des mélancoliques. Le dérangement et la fougue des digestions, la grossièreté de la bile, la difficulté qu'elle éprouve dans son passage, sans qu'il y ait d'arrêt ou d'obstruction formée, la ten-

sion et la sécheresse des solides, mais si grande, qu'elle peut être regardée comme rigidité, sont les élémens de cette constitution, constitution appelée *mélancolique*, parce qu'il est rare que la tristesse ou la défiance de soi-même et de la force de ses fonctions, ne se joignent à ces symptômes. Le régime de ce tempérament doit être exact; le grand art consiste à introduire dans le sang assez de liquide pour qu'il puisse en pénétrer les parties trop rapprochées, se mêler avec elles, et être porté par un mouvement commun avec la masse des humeurs : tous les alimens de difficile digestion, ceux qui sont par conséquent capables d'engendrer des glaires et des humeurs visqueuses, doivent être bannis du régime qui appartient à ce tempérament; les farineux non fermentés et les légumes secs, seront donc ici proscrits : d'un autre côté, ces substances qui peuvent se pourrir dans l'estomac et dans les entrailles, et donner au sang des principes putrides, sont aussi très-dangereuses, parce qu'elles croupissent dans quelqu'endroit du corps que nous les supposions portées. Le tempérament vaporeux est donc presqu'entièrement réduit aux alimens qui, placés dans un juste milieu, n'ont aucun des excès que l'on peut reprocher à ceux dont les parties

sont mal liées, ou sont au contraire trop denses. Le pain bien fermenté, les viandes les plus simples, tirées des animaux qui ne vivent que d'herbes, les jeunes volailles, doivent être le fond de leur nourriture; les herbes potagères doivent en faire l'assaisonnement, il faut même qu'ils en fassent usage en tout temps: leurs sucs savoneux et légers forment un chile capable d'augmenter les fonctions sans les forcer; ces sucs servent de véhicule à l'eau en la mêlant avec le sang, en même-temps qu'ils aiguillonnent légèrement les solides. Il faut toujours craindre les aromates: en voulant exciter l'oscillation de l'estomac et augmenter son action, on peut nuire à l'état des solides, et procurer le danger d'immutabilité qu'un sang trop épais produirait sur des vaisseaux secs et roides. Le café, le chocolat et le thé produiront cet effet; leur substance huileuse et inflammable irritera le velouté de l'estomac et incendiera la masse des liquides: je crois donc qu'ils sont pernicieux aux personnes vaporeuses, et ce n'est qu'avec regret que je leur en interdis l'usage; comme aussi des différentes pâtisseries, des mets artistement préparés avec la pâte, les œufs, l'huile, le beurre, le lait, le miel, et avec plusieurs autres choses de cette nature, qui, à cause de

leur facilité à se gonfler, procurent des vents et des rapports, et dérangent ainsi la digestion.

L'usage de la boisson ne demande pas moins d'attention que leur nourriture. Si l'on consulte le plus grand nombre, le vin mérite la préférence; mais à n'écouter que l'expérience, l'oracle de la vérité, nous apprendrons que cette liqueur, qui est le produit de sa fermentation, et qui est pleine d'esprit ardent, est en général contraire aux vaporeux. Le vin, au lieu de délayer et dissoudre les alimens, les durcit et les rend plus compactes, communique son ardeur aux tuniques de l'estomac, le dessèche et le resserre extrêmement, et, de cette façon, ôte entièrement l'appétit : il est donc nécessaire de le défendre très-sévèrement; et, à plus forte raison, doit-on s'abstenir de ces liqueurs spiritueuses ou plutôt de ces agréables poisons qui ont pour base l'esprit-de-vin, liqueurs toutes ardentes de leur nature, lesquelles, par leur causticité, crispent, resserrent, épaississent et brûlent encore plus puissamment que le vin, les parties solides et fluides du corps.

L'eau est donc la seule et véritable boisson; c'est elle qui délaie suffisamment et tranquillement tout ce que l'on mange, qui balaie l'estomac, qui excite l'appétit, selon Hippo-

crate, qui l'appelle *vorace;* c'est elle qui conserve la fluidité de nos humeurs, et qui, en entretenant la flexibilité et la souplesse des vaisseaux, entretient ainsi la santé. Celle qui est claire, légère, sans mélange, passe pour la plus salutaire de toutes; celle de pluie étant la plus subtile, a toujours mérité la préférence sur bien d'autres dont on peut faire usage : celle qui approche le plus de la nature et de la bonté de celle-là, c'est l'eau de rivière; celle qui, puisée au milieu du canal et gardée quelque temps dans un vaisseau, y dépose tout ce qu'elle a d'étranger, et devenue par-là claire et limpide, peut se conserver des années entières, pour ne pas dire des siècles. Telle est celle que nous buvons à Arles, dont nos voisins ne connaissent pas assez le prix, quoique si fort vantée par Jacques Spon, médecin de Lyon (1).

L'eau de fontaine suit immédiatement celle-ci par sa légèreté et sa limpidité; mais l'eau de puits doit être entièrement rejetée. C'est dans ces différentes eaux que les vaporeux trouveront un véritable remède; son usage chez eux ne connoît point d'excès. Avicène nous dit : *Tales... ventriculo potæ stomachum*

(1) *Observatio rara circa aqu. Rhodani* Jacob. Spon, *Med. Lugd. Acta erud.* ann. 1673.

abluunt, alvum suducunt, coli doloribus opitulantur (1), et l'expérience journalière nous confirme que les coliques venteuses, auxquelles les vaporeux sont si sujets, ne connaissent pas d'autres préservatifs qu'une copieuse boisson d'eau tiède, prise tous les matins à jeun, et quelquefois même après les repas. Ajoutons à cet éloge ce que *Rondeletius* en dit, en nous assurant qu'il a guéri des goutteux par la seule boisson d'eau froide : *Ego multoties aquæ frigidæ potu podagrosos sanavi, quod facilius succedit in bibliosa* (2). *Silvaticus* vante aussi son effet, et la prescrit de même à tous les goutteux (3) *Martianus* en cite un bel exemple. *Solo aquæ frigidæ potu Bernærius Cardinalis a podagrâ liberatus est* (4). *Ballonius* nous dit : *Miror cur in herpetibus, inflammationibus, in quibus humectandi et refrigerandi consilium est, non potius ad aquam accedamus* (5). Rivière nous assure qu'il a plus rétabli de flux menstruels par le seul usage de l'eau, que par toute autre emménagogue : *De mensibus vitiosis sive subsistentibus, solius aquæ repetito*

(1) Avicen. *lib. I, sect. II, cap. XVI, pag. 102.*
(2) Rondelet, *page 612.*
(3) Silvaticus, *cap. I, observ. I.*
(4) Martianus *in Hippocrate.*
(5) Ballonius, *lib. I, epidem. I, page 106.*

usu, et hoc simplici remedio plus præstitutum fuisse quam aliis emmenagoguis (1). *Ridlinus* enfin nous atteste qu'il a guéri un nombre de mélancoliques et de maniaques par ce seul remède, et il ajoute : *Cujus usu cachetici et tabe confecti convalescunt* (2). Nous n'aurions pas besoin de recourir à tant d'autorités, si nous consultions seulement la nature et la raison ; l'une et l'autre ne nous dictent-elles pas que le créateur a destiné l'eau pour la boisson ordinaire de l'homme et de tous les êtres animés ?

Quelque scrupuleux que soit un vaporeux à se choisir une nourriture convenable et une boisson salutaire, il n'en sera pas plus avancé, s'il ne joint à cela un exercice modéré ; il faut qu'il se rappelle continuellement cet oracle de Celse, que le travail fortifie le corps et l'oisiveté l'énerve : *otium corpus habetat, labor firmat.* L'exercice récrée et réjouit l'esprit par la variété des objets, augmente légèrement le ressort de toutes les fibres, rend égales leurs oscillations, divise et atténue duement les humeurs, facilite leur mouvement, fait couler d'une manière uniforme, le fluide nerveux dans les différentes parties du corps, aide merveilleusement les secrétions et les exécré-

(1) Rivière, *lib. IV, cap. XXII.*

(2) Ridlinus, *Lineam. Med. ann. 1637, lib. XV.*

tions, augmente l'appétit, et rend toutes les parties plus souples et plus disposées à exécuter promptement leurs diverses fonctions. De cette manière, il fortifie le corps, dissipe peu-à-peu tout ce qui cause de l'inégalité dans les mouvemens des fluides et des solides, rétablit l'harmonie entre les uns et les autres, et chasse si efficacement les vapeurs, au rapport de tous ceux qui en éprouvent constamment les salutaires effets, qu'il n'est aucun remède qui lui soit comparable, pourvu toutefois que l'on y joigne le régime que j'ai prescrit. De tous les exercices, celui du cheval mérite la préférence; il se fait sans beaucoup de fatigue et sans diminuer les forces, et, pour m'exprimer comme Sydenham, sans une grande dépense d'esprit. Il secoue doucement et également toutes les parties du corps, et principalement les viscères du bas-ventre qui sont comme suspendus et flottans; il aide la digestion, il s'oppose par conséquent aux obstructions, dissipe celles qui sont déjà formées, et qui deviendraient dans la suite la source de mille infirmités : nous le recommandons très-expressément aux vaporeux, puisque sans lui les autres remèdes seraient inutiles.

Les règles diététiques s'étendent encore sur

les passions. L'ame et le corps sont tellement unis ensemble, que les affections de l'un se communiquent réciproquement à l'autre, et c'est par l'entremise des nerfs que se fait ce commerce mutuel entre ces deux parties de l'homme : les impressions du corps sont transmises en peu de temps au siege de l'ame, et l'affectent diversement : l'ame à son tour, étant vivement affectée, ébranle fortement les fibres nerveuses, et excite dans le corps des mouvemens extraordinaires, irréguliers, qui deviennent d'autant plus fréquens chez les personnes vaporeuses, que la tension naturelle de leurs nerfs et leur vibratilité les favorisent. Il faut donc qu'elles aient grand soin de modérer leurs passions; elles doivent surtout éviter la colère : car cette passion furieuse tend avec excès toutes les fibres, accélère violemment la circulation du sang et des esprits, et jette ainsi le trouble dans la machine. Elles doivent se prémunir et se tenir en garde contre la frayeur subite qui, faisant impression tout-à-coup sur le genre nerveux, y cause une contraction spasmodique, et repousse le sang vers les parties internes; elles doivent aussi éviter tous les travaux d'esprit, qui mettent le fluide nerveux dans un trop grand mouvement, en font une grande dissipation, ap-

pauvrissent la masse des humeurs, et entretiennent ainsi la sécheresse du sang et du genre nerveux : elles ne doivent pas moins se garantir du chagrin qui ébranle tout le corps, chasse le sommeil, ôte l'appétit, jette enfin dans une langueur universelle qui s'oppose à l'effet des plus puissans remèdes ; elles doivent fuir les inquiétudes, les grands embarras, l'envie, la jalousie, etc. Mais elles doivent faire leurs délices des entretiens de leurs amis, vivre tantôt à la campagne, tantôt à la ville, assister le plus souvent qu'il est possible à des concerts, ne pas s'occuper trop long-temps à contempler la même chose ; mais chercher la diversité des objets pour se récréer l'esprit, et le détourner de tout ce qui peut rappeler l'idée des vapeurs.

OBSERVATIONS.

POUR ne pas déranger l'ordre œtiologique que je me suis proposé de suivre dans ce traité, j'y soumettrai mes observations ; c'est-à-dire, que celles qui regardent l'affection hystérique, paroîtront les premières, et à leur suite viendront celles que l'affection hypocondriaque m'a fournies. Les complications de ces deux maladies, avec tant d'autres, termineront ce recueil, dans lequel la théorie que je viens

d'établir, discutera elle-même toutes les questions. Ce qui présente au lecteur un ouvrage de pratique qui ne pourra être contredit que par des faits contraires à ceux qui seront rapportés ; et c'est ici où l'on peut dire : *artem experienta fecit exemplo monstrante viam.*

VAPEURS HYTÉRIQUES.

Affection hystérique, accompagnée de symptômes extraordinaires.

S'IL s'agissait ici de donner une idée de l'affection hyſtérique, j'emprunterais volontiers la définition qu'en a donné un auteur des plus recommandable (1), et je pourrois dire avec lui que, sous le nom de cette maladie, on peut en comprendre plusieurs : *Morbus ille aut potius morborum cohors, quam per vocem affectionis hystericæ interpretantur veteres.* Et, en effet, cette foule de symptômes, sous laquelle cette maladie a coutume de paroître, l'incertitude et le caprice de sa terminaison et la difficulté de la vaincre, ont si fort étonné ceux qui s'étaient proposé d'en démêler la cause, qu'après y avoir échoué plusieurs fois, ils se sont contenté d'en tracer le portrait, à l'aide des différentes couleurs sous lesquelles il a plu à un chacun de nous la présenter. Toutes ces difficultés subsisteraient encore, et la maladie dont il s'agit, serait encore au nombre de celles qui n'ont pas subi les lois de la

(1) Hoffman, *Tractatus de malo hysterico, lib. II, sect. I, cap. IV.*

théorie, si l'observation pratique ne l'y eût soumise en nous montrant que tous les phénomènes qu'elle produit, et qui paroissent à plusieurs si irréguliers, ne sont que des rayons différens qui aboutissent à un centre commun.

L'observation sera toujours pour nous, en effet, une route assurée qui nous conduit à la connaissance parfaite des maladies, puisqu'elle a été de tous les temps la boussole de la pratique raisonnée; celle qui a formé la secte des dogmatiques, elle est le terme où doit tendre le médecin, le seul but où il doit rapporter toutes ses connaissances: c'est elle enfin qui a formé l'art, et qui répond de sa conservation.

Il seroit par conséquent superflu de nous arrêter ici à des définitions vagues et empruntées: on en connaît l'insuffisance et les défauts. Ecoutons l'expérience qui seule nous instruira; et, en marchant ainsi à la faveur de son flambeau, nous appercevrons des traits qui nous découvriront au naturel le vrai que nous cherchons, en nous montrant le faux que nous voulons éviter.

Dans le courant de l'année 1744, mademoiselle Authemant, âgée de dix-neuf ans, d'un tempérament bilieux, sanguin et très-

ardent,

ardent, fut attaquée subitement d'une douleur violente au gros doigt du pied droit, qui lui ôta d'abord le sommeil et l'appétit. Cette douleur se soutint ainsi pendant un mois, et elle n'augmenta que pour lui causer une faiblesse dont elle ne revint qu'après bien des cordiaux de toute espèce, pour entrer dans des convulsions affreuses, accompagnées de symptômes aussi singuliers que terribles. Si on pinçait légérement quelque partie de son corps, si on versait dessus une seule goutte d'eau froide, le mal redoublait avec une fureur capable d'alarmer. C'était une machine détraquée, où tout allait à l'avanture par sauts et par bonds avec une irrégularité qu'on sent mieux qu'on ne l'exprime. La saignée arrêta le cours de ce désordre sans fixer celui des esprits effarouchés, mais le flux menstruel déjà diminué depuis plusieurs mois, disparut tout-à-fait. Il reflua sur la poitrine, il procura une hémopthisie considérable. On fit une saignée au pied, celle-ci amena sur-le-champ le delire et une hémiphlégie d'un genre si extraordinaire qu'on n'en n'avait jamais vu d'exemple, elle occupait tout le côté droit en partageant le corps par moitié; le bras était plié sur la poitrine, sans qu'il fut possible de l'étendre d'une ligne; le ventre était tendu et relevé en

dos-d'âne tout le long de la ligne blanche ; la cuisse et la jambe faisaient par leur roideur une pièce continue : elle resta onze jours dans cet état, sans prendre d'alimens, la mâchoire et la langue ayant part à cette hémiphlégie.

Plusieurs médecins, assemblés à ce sujet, convinrent que cette maladie tirait son origine de l'*érétisme* des nerfs, comme de la sécheresse des liquides, et qu'elle ne pouvait être combattue que par les humectans ; les bains agirent d'abord avec quelque succès, puisqu'ils dissipèrent le délire : on ne vit plus de crachement de sang, de vomissemens, de suffocations et autres symptômes qui survinrent après la saignée ; mais ils ne rendirent point la souplesse aux membres paralysés.

Il était bien difficile à une fille d'un caractère vif et très-ardent, de se maintenir dans les bornes d'un régime sévère, de prévoir bien des accidens, et de détourner les pensées fâcheuses qui, en affectant son esprit, portaient coup à sa guérison ; aussi était-elle en butte à divers paroxismes, dont un fut si violent, qu'on désespéra de sa vie : elle était plongée dans un assoupissement léthargique si profond, qu'une épingle, enfoncée dans la chair, était inaccessible à ses sens ; les plus forts irritans n'opérèrent qu'après douze jours,

quand une hémorragie du nez, débarrassant le cerveau d'un sang épais, noir et gluant, en détruisit la cause. Le feu des entrailles, que la privation totale de tout aliment avait allumé pendant cet intervalle, dépouilla la langue de sa première peau, la rendit paralytique, et la malade fut muette.

Huit années entières s'écoulèrent ainsi dans une alternative de chûtes et de rechûtes, favorisées par l'usage journalier des potions anti-spasmodiques ; presque à chaque mois il fallait la saigner, ce qui procurait constamment le délire et des convulsions affreuses. Dans ces tristes conjonctures elle me fut confiée par mon père, qui, après avoir épuisé toutes les ressources de l'art, d'après le conseil de plusieurs médecins de Paris et de Montpellier, se vit forcé d'abandonner cette intéressante malade à son malheureux sort; et je m'en chargeai au sortir de l'école, avec ce courage d'un jeune médecin qui ne crut jamais à l'incurabilité. L'ouvrage était pénible, j'en conviens, et je ne l'aurais jamais entrepris, si je n'avais été animé par le besoin de m'instruire, et par une espérance secrette du succès que je ne pouvais attribuer qu'au desir que j'en avais conçu.

Une ébullition de sang qui augmentait sen-

siblement, avec des taches qui imitaient assez celles de la rougeole, et la fièvre, loin de me rebuter à l'entrée de ma carrière, qui fut le 6 novembre 1752, m'engagèrent à redoubler mes soins. Je crus d'abord que la saignée calmerait cet orage, mais à peine le sang sortit-il de la veine, que les facultés de l'œil, de l'oreille, du nez, de la bouche et de la langue, lui furent ravies par les convulsions, ainsi que de toutes les autres parties du côté droit, qui, par leur roideur, ne firent plus qu'une pièce continue.

Quoique ces désordres, dont le récit effraie, fussent d'une moindre conséquence que ceux que la saignée avait prévenus, il ne fallut pas moins les calmer; pour cet effet, je recourus aux bains domestiques tièdes et à l'eau de poulet. Je ne regardai point la rigueur de la saison comme un obstacle à l'emploi de ces remèdes, et je ne me trompai pas; car, à peine fûmes-nous arrivés aux douzième jour de ce régime, que nous entendîmes des éclats très-douloureux dans les *intestins*, peu de temps après dans la cuisse : ces éclats ressemblaient au froissement d'un parchemin fort sec, ou au bruit, quoique beaucoup plus fort, des phalanges des doigts rudement déplacées. Je conclus que ces éclats, si agréables pour moi,

dans ces circonstances, prenaient leur source dans l'impulsion violente et sensible du sang et des esprits qui forçaient le passage dans leurs canaux fermés et racornis. Le lendemain la force du sang détruisit brusquement sa résistance dans le bras, qui, en éclatant, se mouvait contre les parois de la baignoire : de cette manière, cette fille se retira du bain avec le ventre, la cuisse et les bras flexibles, quoique paralysés : mais le délire reparut accompagné de circonstances aussi irrégulières que celles dont j'ai déjà parlé.

Son visage était riant, son humeur agréable; elle tutoyait indifféremment les uns et les autres : les facultés de sa main droite étant interdites par la paralysie, elle peignait avec la gauche, et brodait avec une dextérité incroyable ; les productions de son esprit n'étaient pas moins surprenantes que celles de sa main : elle nous récitait des vers où l'on remarquait toute la délicatesse possible, quoiqu'ils fussent ses premiers nés (1). Ce délire ingénieux et divertissant était périodique ; il revenait quelquefois irrégulièrement ; dans un délire subséquent, elle se souvenait de tout ce qu'elle avait dit dans celui qui l'avait

(1) Aristote avait déjà observé que ces malades avoient toutes de l'esprit.

précédé. Sa mémoire la servait au mieux ; elle redemandait sa plume, son fil et son aiguille, pour finir les ouvrages qu'elle avait ébauchés, et faisait toutes ces choses d'un air aisé, naturel et tranquille. Je laisse aux phisiologistes le soin d'expliquer les effets étonnans et variés de ce délire ; comme aussi de décider si l'enthousiasme poétique n'est pas une espèce de délire ; car cette fille, rendue à son état naturel, ne savait pas faire un vers ; tandis que, dans le paroxisme, elle en faisait à milliers.

Cette héroïne fut en proie à de pareilles vexations jusqu'au mois de juillet de l'année suivante ; auquel temps la chaleur, plus considérable qu'elle ne l'est communément dans cette saison, ayant fomenté chez elle une étrange effervescence dans les humeurs, lui procura un nouveau symptôme. Le sang rudement fouetté dans les vaisseaux, dont les tuniques étaient en contraction, fit brusquement irruption au jour périodique dans la matrice, et suinta à travers l'œil paralysé et les vaisseaux cutanés du crâne, de l'oreille, du nez, du nombril, du jarret et du pied, toujours du côté racorni ; ce qui donna lieu à la catalepsie.

Pour combattre enfin cette hydre, dont les têtes renaissaient chaque jour, il fallut op-

poser aux armes, dont je m'étais servi jusque-là, de plus puissantes encore, pour m'assurer de sa défaite : ce fut à la faveur de la diète blanche, des glaçons qui se fondaient dans sa bouche, sans en sentir le froid, des bains domestiques tièdes de dix à douze heures par jour, pendant dix mois entiers, (ce temps ne sera pas trop long, si on considère que pendant neuf ans le mal n'avait eu que de très-petits intervalles), à la faveur, dis-je, de ces humectans, j'eus la satisfaction de voir cesser les convulsions ; les membres érétisés éclatèrent avec moins de douleur, et les éclats des meninges dissipèrent le délire. La nature surchargée se débarrassa pour lors par le vomissement d'une matière limoneuse, et le sommeil, que les narcotiques avaient en vain rappelé, revint. Le sang avait donc perdu de sa fougue ; mais son épaississement et sa sécheresse formaient encore des obstacles au flux menstruel. Ce fut dans cet instant critique que je plongeai la malade dans le bain ; cette évacuation fut si abondante, que l'eau en fut teinte : la puissante harmonie du violon acheva de rétablir les fonctions du cerveau, de l'œil, de la mâchoire, de l'oreille et du nez, par plusieurs petits éclats qu'elle procura (1),

(1) M. Roger se récrie sur ces éclats, se plaint avec

et les rudes secousses d'une voiture choisie rendirent au bras et à la jambe paralysés, la liberté de leurs mouvemens, tout comme aux parties intérieures du bas-ventre, la libre circulation des liqueurs par les mêmes éclats, quoique plus douloureux : c'est par ces voies

mépris de ce qu'il n'en comprend pas le méchanisme, dans une thèse qu'il soutint à Montpellier en 1758 *. Il me semble cependant que je me suis assez bien expliqué dans la relation de cette maladie, que je fis imprimer en 1754, pour me faire entendre de tous les phisiologistes. Je répéterai volontiers la leçon à ce jeune candidat, en lui disant que le son de cet instrument agissait sur le cerveau par la continuité des filets nerveux dont la membrane du timpan est composée, et que, par les vibrations qu'il procurait sur cet organe, il y rappelait le cours du sang et des esprits, ce qui procurait ces éclats douloureux que je ne pouvais mieux désigner qu'en les comparant au bruit du froissement d'un parchemin fort sec, ou à celui des phalanges des doigts, rudement déplacées ; toutes les parties voisines du cerveau reçurent les mêmes impressions, par l'effet de ces mêmes vibrations. Qu'il cesse donc d'être surpris si l'œil éclata à son tour et avec douleur, s'il reprit ses fonctions, et si la mâchoire, le nez et la langue profitèrent du même avantage ; qu'il lise enfin attentivement avant de critiquer ce qu'il ne connaît pas.

* *Tentamen de vi soni et musices in corpus humanum.* Montpellier, année 1758.

que cette demoiselle fut comme miraculeusement rétablie.

Nous ne déguiserons pas la vérité, et nous dirons avec franchise qu'elle ne jouit de sa santé que pendant un an ; la nature, toujours industrieuse, voulut se reposer sans doute, et se préparer des forces pour soutenir de nouveaux efforts : cette convalescente fut attaquée à cette époque d'une nouvelle maladie, d'autant plus redoutable pour elle, que la délicatesse de son sexe et une modestie naturelle, la rendaient effroyable à son esprit. Ce fut une rétention d'urine que rien ne pouvait soulager ; il fallut de nécessité recourir aux secours de la chirurgie pour lui sauver une vie qu'elle eût voulu perdre tant de fois. La sonde écarta le danger, mais elle ne put détruire la cause qui le procurait : des corps étrangers qui se présentèrent au canal de l'urètre, mettaient un obstacle invincible à l'écoulement des urines : celles-ci devinrent bourbeuses ; elles charrièrent des graviers et des morceaux de membranes ; les douleurs devinrent toujours plus vives, lorsqu'une pierre se présenta au passage : quelles douleurs, quels tourmens et quels efforts ! Il fallut pourtant y résister et soulager la nature par tous les secours de l'art. Cette pierre sortit enfin enveloppée d'un kiſte ;

elle est de la figure et de la grosseur d'une châtaigne blanche ; elle entraîna avec elle des portions de membranes de plusieurs figures, et une grande quantité de grumeaux de sang.

Une fois débarrassée de ce fardeau, elle se crut guérie, et qui ne s'en serait pas flatté ! Ces portions de membranes, semblables à des morceaux de parchemin trempé, continuèrent à se détacher par de légères douleurs, et sortirent journellement avec les urines ; l'uretère du côté droit s'exfolia à son tour, et sortit tout entier par la même voie, mais les douleurs et la difficulté d'uriner augmentèrent, et le canal fut bouché une seconde fois. Alarmé de nouveau par le soupçon d'une seconde pierre, il fallut revenir à la sonde qui nous assura du contraire, puisqu'un corps plus mou se présenta au passage. Je ne doutai plus alors que ce ne fût la membrane interne de la vessie qui, s'étant détachée par la même exfoliation, s'était repliée sur le sphincter ; n'en fut-il pas de même des intestins qui, dans un autre temps, se dépouillèrent de leur tunique interne, que nous vîmes sortir par le rectum ; l'œsophage, la trachée-artère et la langue ne s'étoient-elles pas dépouillées à leur tour ! Instruit par conséquent de ce qui se passait dans la vessie, il ne fut plus question

que de trouver les moyens d'y remédier, en aidant la nature à se débarrasser de ce second fardeau. Les injections me parurent les remèdes les plus convenables ; j'en fis faire de plusieurs sortes, après en avoir éprouvé l'action sur des morceaux de ces pélicules que je gardais toujours précieusement : celles de l'eau de Barrège méritèrent la préférence ; on fit des injections pendant trois jours et trois nuits, la crise fut douteuse; la malade fut réduite à toute extrémité, puisque je me vis forcé de recourir aux cordiaux : mais elle triompha au moment qu'elle paroissait sans ressource. L'injection détacha trois champignons, que différens replis de la membrane interne de la vessie avoient formés, et ensemble la membrane interne du sphincter, qui sortit toute entière en substance et en figure.

Un chirurgien, lithotomiste, de la plus grande réputation (M. Pamard), anatomiste par goût et par état, examina scrupuleusement toutes ces parties ; il convint avec moi qu'elles étoient réellement celles que j'avais supposées ; il reconnut la membrane interne de l'uretère, celle du sphincter, et les portions membraneuses de la vessie, et fut aussi surpris que moi de voir la nature victorieuse de pareils

effets (1). La malade revint de sa foiblesse; elle reprit pour-lors une nouvelle santé qui depuis n'a jamais été altérée.

Quelle gloire pour la médecine de pouvoir étaler des merveilles de cette espèce! Quelle preuve en même-temps plus solide du système que je propose! Le racornissement des fibres ne sera donc plus contesté, puisqu'il se montre aujourd'hui à nos yeux; les remèdes anti-hystériques ou anti-spasmodiques ne seront donc plus appelés tels! La demoiselle Authemant nous annonce elle-même que ce sont de vrais poisons, et son exemple publiera à la postérité l'efficacité des remèdes contraires. Et en effet, si l'on réfléchit sur l'exposé ci-dessus, on verra que les cordiaux, les anti-spasmodiques, et autres toniques et irritans, ont été les seuls remèdes qu'on avoit opposé à cette terrible maladie pendant huit années consécutives, et quelles en furent les suites.

(1) Un médecin de l'antiquité la plus reculée (Aretée) avait déjà reconnu ces exfoliations, puisqu'il nous dit que l'estomac et les autres boyaux ayant deux tuniques appliquées obliquement l'une sur l'autre, il croyait que dans certaines maladies la tunique intérieure pouvait se séparer de l'extérieure, et sortir par les selles. (Voyez l'histoire de la Médecine par Leclerc, page 515). Il croyait que la matrice, qui a deux tuniques aussi, en pouvait perdre une.

Il eût été bien avantageux pour la demoiselle Majot, que M. Laugier son médecin, eût été instruit de cette cure, puisqu'il étoit à portée de la connaître ; cette demoiselle n'aurait pas péri misérablement sous ses yeux. Ce fut en 1760 que parut mon premier *essai sur les vapeurs*, dans lequel la maladie et la guérison de mademoiselle Authemant sont publiées ; et on lit dans le journal de médecine du mois de juillet 1761, l'histoire de la maladie et de la mort de la demoiselle Majot, que je vais rapporter toute entière, avec ses longueurs et ses défauts, pour que l'on juge, d'après le parallèle de ces deux maladies, le différend qui partage les médecins.

HISTOIRE d'une maladie spasmodique, dans laquelle la personne qui en a fait le sujet, a souffert trois cens saignées pendant l'intervalle de deux ans et deux mois, par M. Laugier, médecin à Pellissane en Provence.

« Le tableau de cette maladie présente deux
» caractères différens (nous dit naïvement
» M. Laugier), quoique les traits sous les-
» quels elle se montre, soient assez souvent
» ressemblans et beaucoup analogues les uns
» aux autres. Un enchaînement de symptômes
» les plus variés et souvent confondus les uns

„ dans les autres, n'a pas empêché de dis-
„ tinguer leur véritable source, et de regarder
„ le tout comme une véritable épilepsie hys-
„ térique, d'autant plus terrible et opiniâtre,
„ qu'elle a été abandonnée pendant quelque
„ temps au caprice et à la bizarrerie de celle
„ qui en fait le triste sujet, quoique digne
„ d'un sort plus heureux par tous les avantages
„ et les faveurs que la nature semblait avoir
„ réunis en sa personne.

„ Vers le commencement de septembre
„ 1758, la demoiselle Majot, native de St-
„ Maximin en Provence, agée de ving-deux
„ ans, d'un tempérament sanguin et mé-
„ lancolique, d'un esprit vif et prompt, d'un
„ naturel gai, badin et enjoué, étant à Pé-
„ lissane chez ses parens, eut une frayeur si
„ considérable, qu'il en résulta la suppres-
„ sion de ses règles. Le 4 du même mois elle
„ tomba dans un accident épileptique des plus
„ effrayans, qui fut suivi de deux autres aussi
„ forts. Le même jour, on apperçut des mou-
„ vemens convulsifs, écume à la bouche,
„ secousses violentes, contorsions aux lèvres
„ et à tous les membres; le lendemain, op-
„ pression laborieuse, suffocation menaçante,
„ efforts fréquens et soutenus de la poitrine:
„ peu de jours après, on envoya à Salon,

» chercher M. Barthone, médecin, dont le
» mérite et les connaissances dans son art,
» lui ont acquis depuis long-temps l'estime
» et la considération du public, à qui je suis
» redevable des mémoires qu'il a bien voulu
» me communiquer sur le commencement de
» cette terrible maladie. Ce médecin arrive;
» il trouve la malade dans l'intervalle d'un de
» ses paroxismes et dans un calme si consi-
» dérable, qu'il eût de la peine à se per-
» suader qu'elle fût le sujet de son voyage :
» mais il ne jouit pas long-temps de cette
» agréable erreur : car, tandis qu'il donnoit
» cours aux réflexions que lui faisait naître le
» récit des accidens passés, il fut témoin d'une
» attaque des plus violentes qui se montra en-
» core par les agitations les plus fortes; mou-
» vemens irréguliers, contractions spasmo-
» diques, oppression suffocante, étrangle-
» ment, écume à la bouche; dès-lors il ne
» balança plus à croire qu'il y avoit alliage
» d'épilepsie (1) avec les vapeurs hystériques.
» C'est pourquoi, afin d'aller au plus pressé,
» il fit faire des saignées que l'on réitéra en
» fort peu de temps. La malade reprit l'usage

(1) Fausse croyance de la part de ce médecin; car jamais l'épilepsie ne se complique avec l'hystéricité, mais celle-ci joue souvent l'épilepsie.

„ de ses sens, et recouvra la liberté des fonc-
„ tions de l'esprit ; elle fut purgée ensuite et
„ émétisée : les accidens continuèrent à fort
„ peu de distance et d'intervalle ; puis ils aug-
„ mentèrent jusqu'au point que la malade
„ tomba dans un assoupissement mortel ; on
„ lui appliqua pour lors les vésicatoires qui
„ n'opérèrent rien (1), car elle ne cessait de
„ jouer un rôle que pour en commencer un
„ autre.

„ Les bains, les anti-épileptiques, les
„ légers apéritifs, les céphaliques, ont été
„ proposés, et en partie commencés ; mais l'in-
„ constance de la malade et son opiniâtreté,
„ rendirent le tout infructueux. M. Joannis,
„ médecin d'Aix, qui jouit d'une grande ré-
„ putation, et plusieurs autres, ont été con-
„ sultés à ce sujet : mais tous leurs efforts
„ ont été inutiles par les mêmes raisons : tout
„ cela s'est passé dans l'intervalle de cinq à
„ six mois.

„ Lorsque je fus appellé auprès d'elle, et
„ ce fut dans le mois d'avril 1759, la malade

(1) Le début de M. Barthone nous assure déjà l'incurabilité de cette maladie, puisqu'il ajoute à la première cause, plusieurs degrés de force qui la rendirent dans la suite inaccessible à l'action des remèdes les plus puissans.

était

» était à cette époque, assise sur son lit,
» avec un air tranquille, ne paroissant avoir
» de malade qu'un visage pâle, mais d'ailleurs
» peu défait, ni décharné; des yeux vifs et
» animés s'alliaient à un air de vivacité qui
» trahissait, et semblait démentir sa situa-
» tion : elle était dans un moyen embonpoint;
» sa structure paraissait être forte et vigoureuse;
» jouissant de beaucoup d'élasticité et de
» ressort, ce qu'il faut absolument supposer
» pour qu'elle eût pu résister à tant d'assauts.
» Je trouvai le pouls plein, fréquent et déployé,
» la main fort chaude et la peau du bras un
» peu moite; on me rendit fort en gros ce
» qui s'était passé à ce sujet : tandis que je
» réfléchissais sur le tout, il sembla que la
» malade ne voulut pas me laisser conclure
» sur son état d'après mes seules idées, mais
» m'en faire juger par mon propre témoignage.
» C'est pourquoi je devins dans le moment
» spectateur d'un de ses paroxismes : elle
» ferme les yeux, baisse la tête, tombe sur
» son chevet, alonge les bras, ramasse et
» fléchit les doigts dans la main, et perd toute
» connaissance : la respiration baisse un peu,
» mais le pouls se soutient dans le même état,
» et insensiblement s'élève plutôt que de s'af-
» faiblir; jusque-là je pris cet accident pour

„ un de ceux qui caractérisent les vapeurs „ hystériques : depuis, lorsqu'elle sortait de „ ces mêmes évanouissemens vaporeux, elle „ en revenait fort tranquille et comme d'un „ songe ; assez souvent même elle prévenait „ son monde, et faisait ses adieux d'un ton „ badin : lorsqu'il entrait quelqu'un qui „ faisait sur son esprit une impression au- „ dessus de l'ordinaire, et qu'elle n'était pas „ accoutumée de voir tous les jours, elle „ tombait dans son paroxisme, qui ne durait „ guère plus d'un demi quart-d'heure, et qui „ hors de ces momens-là, reparoissait plu- „ sieurs fois par jour, et durait davantage,

„ On me fit observer qu'il y avait chez elle „ un fonds de phtisie héréditaire, qu'elle ne „ mangeait que des choses de haut goût, bi- „ zarres et de fantaisie. J'y retournai le len- „ demain, et, après avoir fait bien des ré- „ flexions sur un pareil désordre, je compris „ qu'il y avoit à combattre *un embarras dans* „ *le cerveau*, *un sang âcre*, *sec et coueneux*, „ *le genre nerveux racorni*, *obstrué*, *irréguliè-* „ *rement ému*, *sorti de son ton naturel*, *pincé*, „ *aiguillonné et grossièrement frotté par des* „ *liqueurs trop arides*, *ce qui ne pouvait se faire* „ *qu'avec de trés-légers apéritifs*, *par rapport* „ *à la délicatesse des nerfs*, *les tempérans*,

» *calmans*, *humectans et balsamiques*. C'est dans » cette intention que je proposai de faire res- » pirer à la malade un air champêtre, de » prendre les bains, le lait, le petit-lait, les » bouillons de poulet, de tortue, les crêmes » de riz et autres farineux; de leur joindre » les anti-épileptiques dans un temps, les » anti-hystériques dans un autre; comme la » poudre de gutette, celle de castor et autres » de la même classe (1) : mais de tout cela, » il n'y a eu que l'ordonnance du lait qui ait » été exécutée jusqu'à la fin, et qui dans » certain temps, a fait presque seul toute sa » nourriture.

» comme nous étions pour-lors dans la » belle saison, les saines et douces impressions » de ce temps, jointes à celles du lait, firent » éloigner les paroxismes; la malade put sortir » du lit et s'asseoir sur un fauteuil où je la » trouvai un jour avec la respiration labo- » rieuse : elle demeura dans cet état pendant » quelque temps; mais un jour qu'elle voulut » passer de son appartement dans un autre, » pour voir de sa fenêtre passer la procession

(1) On ne peut pas mieux conclure que M. Laugier sur l'état de cette demoiselle, aux anti-hystériques près, puisqu'il a reconnu le racornissement; mais suivra-t-il les indications qu'il propose ?

„ de la fête-dieu, elle en fut si incommodée, „ que tous les accidens reparurent; elle es- „ suya ensuite une colére assez vive, parce „ qu'on lui reprochait ses imprudences: la „ révolution fut si grande, que les symp- „ tômes augmentèrent avec plus de force, „ et parurent devenir mortels. Les choses se „ soutinrent dans cet état jusqu'aux chaleurs „ de l'été, auquel temps parut la catalepsie; „ dans ces paroxismes, son corps était froid, „ et son visage était d'une couleur cendrée „ et d'une pâleur mortelle: la respiration était „ sourde et profonde, remuant à peine le „ feu d'une chandelle; le pouls était moins „ sensible et plus concentré qu'à l'ordinaire. „ Dans ces premiers accidens, et dans ceux „ qu'elle avait essuyés au mois de juillet et „ août de la même année, elle en sortait toute „ brisée, ce qui n'arrivait pas dans ceux qui „ étaient simplement vaporeux.

„ On s'apperçoit aisément que les signes „ épileptiques, qui se sont montrés avec tant „ de violence au commencement, sont très- „ rares depuis quelque tems; plus de con- „ vulsion, contractions spasmodiques, écume „ à la bouche, du moins sont-ils très-rares. „ Aujourd'hui un mal de tête aigu, vif et pé- „ nétrant, jette la malade dans des agitations

» et des assauts étonnans : elle demande dans
» le fort de ses souffrances de lui ceindre et
» serrer fortement la tête, en quoi elle semble
» trouver un peu de soulagement; elle la penche
» et l'appuie en avant sur un carreau, sur le-
» quel elle donne de grands coups, et se pré-
» cipite à reprises réitérées. La compression
» de ce côté-là dans le cerveau étant portée à
» son comble, elle étend ses coups jusque
» dans la source des organes, du mouvement
» et des sens; c'est pourquoi la malade tombe
» dans son paroxisme, devient immobile pen-
» dant quelques minutes, et n'en revient que
» pour entrer dans la suffocation.

» C'est ici où l'esprit humain a de la peine
» à concevoir comment il était possible que
» cette pauvre créature pût soutenir un si ter-
» rible travail; qu'on s'imagine tout ce que
» peuvent faire des efforts et des mouvemens
» les plus robustes; ce sont ceux que met-
» tait en usage notre malade pour débarasser
» sa poitrine; on la voyait quelquefois s'é-
» lever de deux pieds au-dessus de son lit,
» ce qui durait pendant une demie-heure
» plus ou moins; sa situation était si pénible
» et si touchante, que tous ceux qui restaient
» auprès d'elle, ne pouvaient y résister. Quels
» secours porter à cet état de danger et de

„ souffrance ! Il ne pouvait y en avoir que
„ de palliatifs, ou de ceux qui n'ont d'autre
„ mérite que de soulager pour un moment.

„ Depuis le commencement de la maladie,
„ on était en usage de la faire saigner au bras,
„ et on l'a fait jusqu'à la fin. Quelque répréhen-
„ sible que fût cette conduite, que tous les
„ médecins ont blâmée et condamnée, elle
„ n'a pas moins été suivie à la honte de ceux
„ qui ont applaudi à cette manœuvre ; dans
„ le calme, la demoiselle consentait à n'en
„ plus faire : dans les orages, elle aurait mis
„ le feu à la maison si on la lui eût refusée.
„ Elle disait : *j'ouvrirais moi-même la veine avec*
„ *mes dents ou avec un couteau, si je ne pouvais*
„ *pas faire autrement.* On aurait bien trouvé
„ des moyens de passer outre, si le chirurgien
„ qui la voyait, avait eu assez de docilité pour
„ seconder l'intention des médecins qui ne
„ cessaient de lui représenter le danger de
„ cette manœuvre ; mais une ridicule igno-
„ rance, secondée par beaucoup de présomp-
„ tion, une foiblesse condamnable ou une
„ complaisance mal placée, l'ont toujours
„ emporté sur le bien de la malade et sur
„ le devoir du chirurgien : cela est si vrai,
„ qu'elle semblait être soulagée après la
„ saignée ; mais, après quelques momens,

„ il fallait y revenir, ce qui arrivait en cer-
„ tains temps, presque toutes les nuits.

„ Le sang qu'on lui tirait était dissous,
„ séreux; il présentait un fond jaunâtre dans
„ lequel surnageait un très-petit *coagulum*.
„ Dans les différens reproches que je faisais
„ à la malade, sur l'inutilité et le danger
„ de tant de saignées, qui, en épuisant ses
„ forces, portait un coup mortel, je lui dis
„ un jour, que puisqu'elle voulait absolu-
„ ment se faire saigner, elle préférât la saignée
„ du pied qui allait aux deux fins, c'est-à-dire,
„ au soulagement qu'elle desirait et à la ré-
„ vulsion qui pourrait débarrasser la tête et
„ la poitrine; cette saignée fut exécutée quel-
„ quefois avec succès, puisqu'elle avait re-
„ culé le paroxisme : mais, soit que ce ne
„ fût pas du goût du phlébotomiste, soit que
„ l'on eût beaucoup de peine à la pratiquer,
„ on n'en a guère fait plus de trois ou quatre
„ pendant tout le temps que j'ai suivi cette
„ maladie.

„ Lorsque la malade sortait d'un paroxisme
„ de suffocation, elle sentait un feu dans le
„ gosier; elle demandait à boire avec empres-
„ sement : pendant toute sa maladie, le
„ sommeil a toujours été fort difficile, malgré
„ le sirop de pavot blanc dont elle faisait

„ usage à l'insu des médecins ; car il faut „ observer qu'auprès de cette malade, les „ médecins n'avaient que la voie de la re- „ présentation, et souvent avaient-ils la mor- „ tification de ne voir rien exécuter de ce „ qu'ils prescrivaient (1).

„ Pour ce qui est de son régime, on avait „ beau lui dire de s'abstenir de tous les ali- „ mens de haut goût, elle ne mangeait que „ du jambon, des harengs salés, du saucisson „ et autres de cette espèce ; sa boisson n'é- „ tait que du vin blanc, dont elle a bu une „ quantité étonnante : elle faisait brûler du „ sucre dans l'eau de canelle, et l'avalait „ ainsi. On avait beau lui représenter le „ danger de ce breuvage, sa passion l'em- „ portait sur toutes les représentations ; ses „ boyaux souffraient tellement de ce régime, „ qu'elle n'allait à la garde-robe que tous les „ huit jours : aussi le ventre était toujours „ gros, tendu et élevé ; ses urines n'ont jamais

(1) On cherche inutilement des excuses dans l'opiniâtreté de ces sortes de malades ; car nous savons que leur indocilité prend sa source dans la timidité du médecin qui ne sait pas se faire obéir : il vaut mieux, en pareil cas, abandonner les malades à leur malheureux sort, pour ne pas se rendre responsables de mille complaisances criminelles qui font toujours soupçonner l'insuffisance de l'art.

„ rien eu de particulier, si ce n'est d'être fort
„ crues : ses jambes étaient maigres et dé-
„ charnées ; son humeur était toujours gaie,
„ et cette gaieté remplissait les courts inter-
„ valles de ses douleurs, qui, pendant plus
„ d'un an, étaient périodiques, c'est-à-dire,
„ de deux nuits l'une. La fièvre ne l'a jamais
„ quittée pendant tout le temps que je lui ai
„ donné mes soins ; elle se soutenait en chaud
„ pendant le jour, elle diminuait sur le soir,
„ et laissait ensuite la malade dans un état
„ de glace pendant la nuit (1).

„ Quelques-unes des particularités de cet
„ état, c'est que la fenêtre de sa chambre
„ qui regardait l'ouest de Pellissane, bornée
„ par un bâtiment voisin, ouverte ou fermée
„ un peu plus qu'il ne fallait, l'incommodait
„ beaucoup, jusqu'à la faire évanouir, par
„ la raison sans doute que l'impression de
„ de l'air sur ses nerfs, était alors trop vive,
„ comme par celle d'un plus grand jour qui
„ affectait trop vivement la rétine (2). Elle

(1) Cette fièvre était sans doute spasmodique ; il paraît évidemment que le médecin ne l'a pas connue.

(2) J'ai connu, à Tarascon, une vaporeuse invétérée, qui a vécu long-temps dans les ténèbres d'une chambre fermée, ne pouvant supporter sur la rétine trop sensible l'impression des rayons lumineux, et cette vaporeuse n'accouchait pas moins d'un enfant tous les ans.

„ était toujours à la même place dans son
„ lit, et, si on voulait l'en tirer, elle s'éva-
„ nouissait et tombait immobile. Je voulus
„ une fois faire plonger ses pieds dans l'eau
„ tiède pour essayer de dégager la tête; mais
„ à peine l'eut-on portée sur le devant de son
„ lit, qu'elle tomba dans son paroxisme.

„ Quoiqu'elle mangeât beaucoup ordinai-
„ rement, elle a resté quelquefois deux jours
„ sans prendre aucun aliment; soit qu'elle
„ fût alors dans son paroxisme, ou que l'ac-
„ cablement où elle était, lorsqu'elle en sor-
„ tait, lui laissât cette indifférence pour les
„ alimens; elle serait morte d'inanition, si
„ le lait, qu'elle a toujours assez bien pris,
„ ne l'en avait préservée, et ne lui avait tenu
„ lieu d'aliment. Lorsqu'elle sortait de son
„ paroxisme, elle ouvrait les yeux, mais elle
„ ne voyait que long-temps après, à mesure
„ qu'elle reprenait ses esprits : un ton de
„ voix un peu trop fort et trop long-temps
„ soutenu, faisait des impressions doulou-
„ reuses sur ses oreilles.

„ Il arrivait souvent que les douleurs de
„ tête la plongeaient dans un délire singulier
„ pendant vingt-quatre heures; c'est pen-
„ dant ce délire qu'elle portait la main au
„ front, comme pour vouloir en arracher ce

» qu'elle y sentait de poids et d'embarras.
» Dans le fort de ses suffocations, elle por-
» tait la main vers le plis du bras, pour faire
» entendre qu'elle voulait être saignée : si on
» tardait trop à lui obéir, elle se fâchait vi-
» vement contre le chirurgien. Lorsque,
» pendant ses accidents, la malade entrait
» dans la catalepsie, elle restait dans la même
» attitude pendant tout l'accident. Si elle
» était assise sur son fauteuil ou sur son lit,
» un bras levé en l'air, quelque chose dans
» la main, la tête baissée ou levée, les jambes
» fléchies ou allongées, elle restait dans le
» même état, ainsi que des autres positions
» que le hasard nous présentait. Il arrivait
» souvent que, si elle commençait à pro-
» noncer un mot quand l'accident la prenait,
» elle ne manquait pas de le finir après ;
» comme, par exemple, voulant prononcer
» *mouchoir*, elle disait *mou*, et en sortant de
» son paroxisme, elle finissait *choir* : elle
» avait, en outre, un air si intéressant, une
» conversation si agréable, que tout le monde
» s'empressait de lui faire compagnie. Lors-
» qu'elle était dans son attitude cataleptique,
» si on touchait sa main ou ses pieds, on lui
» voyait tout de suite remuer la tête; elle a
» rendu souvent des gorgées de sang par la

„ bouche et sans efforts : l'état de paresse „ des entrailles nous avait souvent obligés à „ recourir aux purgatifs ; mais les selles n'é- „ taient pas pour cela plus rangées (1). Le „ sang qu'on tirait de la veine sur la fin de „ la maladie, n'avait presque plus de consis- „ tance ni de couleur naturelle. Cet étrange „ mal de tête et la suffocation, devenus pé- „ riodiques, se soutinrent ainsi depuis 1759 „ jusqu'à la fin de 1760. Enfin, les derniers „ jours d'octobre de cette même année, cette „ pauvre martyre sentit des douleurs très- „ vives dans le ventre ; elle poussait les hauts „ cris ; ses gencives et sa bouche se noir- „ cirent : elle tomba dans un sommeil léthar- „ gique, et mourut le premier novembre „.

Les différens tableaux qu'offre à la réflexion le récit de cette maladie, étonneraient l'esprit humain, si les affections spasmodiques ou nerveuses ne nous montraient pas tous les jours des exemples de cette espèce. Nous remarquerons seulement que ces maladies,

(1) Vouloir remédier à une constipation aussi opiniâtre par des purgatifs, ce n'est pas redresser la nature, mais bien la seconder dans ses écarts, puisqu'en augmentant ainsi l'excès de chaleur qui durcit les excrémens et cette roideur des fibres intestinales, on doit être assuré de favoriser ce symptôme.

toutes effrayantes qu'elles sont, résistent cependant long-temps aux attaques meurtrières des médecins pharmaceutiques. La demoiselle Majot nous en fournit la preuve, puisqu'elle a traîné sa malheureuse existance pendant des années entières, et qu'elle est morte d'une maladie secondaire.

Voilà le triste détail d'une maladie hystérique dans sa funeste terminaison. Les médecins qui en ont été chargés, tous ceux qui ont été consultés, ne sont pas plus responsables de cette mort, que le chirurgien qui a été innocemment son bourreau; puisque les uns et les autres ont suivi la route que nos pères nous ont tracée: il est à espérer que tant d'exemples répétés apprendront enfin à s'en frayer une nouvelle. L'inefficacité des remèdes que l'on avait mis en usage dans le début de la maladie de la demoiselle Majot, avait cependant fourni à M. Laugier les idées les plus justes; et les indications qu'il avait établies étaient parfaitement conformes à celles que j'avais suivies moi-même chez mademoiselle Authemant, puisqu'il avait eu en vue, tout comme moi, de combattre les embarras du cerveau, « un *sang âcre, sec et coueneux.* » *Le genre nerveux racorni, obstrué, irrégu-* » *lièrement ému, sorti de son ton naturel, pincé,*

„ *aiguillonné, et grossièrement frotté par des* „ *liqueurs trop arides, ce qui ne pouvait se* „ *faire*, dit-il, *qu'avec de très-légers apéritifs,* „ *les tempérans, les calmans, les humectans,* „ *les délayans et les balsamiques* „.

La plupart des médecins reconnaissent, comme lui, les vices qu'il suppose; et quoiqu'ils s'écartent de leur but dans l'administration des remèdes, ils conviendront que les humectans sont les vrais spécifiques de cette maladie; mais ils ne manqueront pas de leur associer les purgatifs, les anti-spasmodiques et autres remèdes de cette espèce, et c'est de cet assemblage que dépendra toujours l'incurabilité. Après cela, trouvera-t-on bien étrange de la voir dégénérer en véritable affection scorbutique? Tant de saignées répétées, tant de purgatifs et autres irritans, agissant également sur la partie séreuse et balsamique du sang et des humeurs, les rendront bientôt impropres à circuler, à cause de leur épaississement; et leur acrimonie ne produira-t-elle pas la diathèse scorbutique, telle que celle qui termina la vie de cette pauvre victime, à l'exemple de tant d'autres qui l'ont ainsi finie sous le joug de l'empirisme le plus meurtrier?

Parmi le nombre d'hystériques que j'ai vu

périr de cette manière, j'en citerai une qui a imité d'assez près la demoiselle Majot. La femme d'un procureur d'Arles, (Mad. Devile) âgée de dix-huit ans, fut sujette aux vapeurs dès la première année de son mariage (1). On la traita toujours suivant son goût, car elle ne soupirait qu'après les cordiaux et les élixirs de toute espèce, sans qu'elle ménageât

(1) M. le Camus, dans son *Traité de Médecine pratique*, (où je suis traité comme le plus déhonté des empiriques) impute à la virginité de procurer les vapeurs; mais cette imputation est dénuée de preuves. Car l'expérience la plus générale nous apprend que l'acte conjugal est toujours contraire aux vapeurs. Je citerai, à cet effet, les filles prostituées qui n'en sont pas exemptes, tant s'en faut, et ce nombre de femmes que l'état de leur nerf oblige de s'en priver. J'ai connu, entr'autres, deux femmes mariées qui éprouvaient l'une et l'autre des attaques de suffocation, toutes les fois qu'elles avaient essuyé les approches de leur mari; lesquelles devenues veuves, n'ont plus éprouvé de tels accidents. Comment, en effet, cette nouvelle irritation du vagin et de la matrice, et l'ébranlement des nerfs qui la suit, ne contrarierait-elle pas la cause vaporeuse? On a vu cependant, dira-on, des filles hystériques guéries par le mariage; mais n'est-ce pas ici le remède de l'esprit, plutôt que celui du corps? C'est l'ignorance et la dissolution des mœurs qui ont donné lieu à cette erreur, et ceux qui ont connu le docteur le Camus, savent qu'il était peu délicat sur cet article.

davantage l'eau de la reine d'Hongrie et l'eau Sans-pareille, dont elle buvait toutes les fois qu'elle en flairait l'odeur. Le symptôme le plus remarquable dont elle était affectée, consistait dans une douleur gravative à la région de l'estomac, qui se promenait, disait-elle, dans les entrailles, et montait quelquefois jusqu'à la gorge, avec un resserrement au gosier d'autant plus incommode, qu'il gênait la déglutition des alimens, et quelquefois même le passage de l'air, de sorte que la malade craignait à tout instant d'étouffer et de mourir étranglée. Cette douleur était plus ou moins forte, suivant la situation de son corps; c'est-à-dire, que si la malade voulait se redresser et lever tant soit peu la tête, qu'elle était forcée de tenir courbée et appuyée sur la poitrine, la douleur devenait insoutenable : elle ne cessait ensuite que par un éclat très-douloureux qu'elle ressentait dans l'estomac, ce qui l'obligeait à se replier promptement sur elle-même (1). Dans cette

(1) On trouve dans ce symptôme la réalité de ma comparaison, puisqu'il dévoile parfaitement le racornissement de l'estomac et celui des entrailles, par lequel tout ce canal membraneux ne pouvait se prêter aux efforts des muscles, du thorax et du cou; l'éclat qui suivait cette extension forcée, imitait celui d'un triste

triste situation, elle accoucha successivement de deux enfans ; elle fit ensuite plusieurs fausses-couches avec des pertes de sang très-considérables, ce qui la jeta enfin dans une véritable affection scorbutique : elle perdit ses dents et ses gencives, où elle mourut à l'âge de vingt-cinq ans, après avoir gardé le lit pendant deux années entières. Le racornissement des nerfs était porté à son comble, puisque son corps et tous ses nerfs se replièrent entièrement.

Les trois cents saignées faites à la demoiselle Majot, et les pertes de sang qu'avait essuyées cette seconde malade, forment ensemble les premiers traits du portrait de ces deux hystériques. Les élixirs, dont l'une s'abreuvait journellement, le vin blanc et l'eau de canelle, dont l'autre faisait sa boisson ordinaire, achèvent de le caractériser si parfaitement, que la maladie dont elles étaient attaquées l'une et l'autre, se termina par un même genre de mort.

Je me borne à ces observations dans ce chapitre ; pour arriver plus promptement au développement de ma théorie ; et ce sera en

parchemin racorni que l'on voudrait étendre, en l'obligeant de se prêter en tout sens, malgré la roideur de ses fibres.

répondant à toutes les objections que l'on m'a faites et refaites mille fois : pour cet effet, je reviens sur celles du journaliste de Trévoux, pour passer ensuite à celles de mon ami Tissot, et autres qui l'ont suivi de près.

RÉPONSE aux objections de l'auteur des Mémoires de Trévoux; pour servir de preuve démonstrative du racornissement des solides, que j'admets pour le dernier degré de la cause immédiate des affections vaporeuses.

Analyser un ouvrage, c'est en développer le fonds, en corriger les défauts, et applaudir à son mérite, si le sujet est intéressant. Le journaliste de Trévoux a suivi ce même plan avec exactitude dans l'analyse qu'il a faite du Traité des Vapeurs (1); il en a discuté avec esprit toute la théorie; il en a corrigé les plus petits défauts; il a enfin applaudi à la pratique qu'il a préconisée. Son auteur eût été bien satisfait, si, dans la partie qui a mérité la censure, ce journaliste ne se fût pas montré en censeur partial. Une inexactitude dans l'ordre typographique, une lettre de trop, une autre à ajouter, doivent-elles attirer les plus sanglans reproches? Une fausse

(1) Mémoires de Trévoux, *Janvier 1764, page 39.*

interprétation de sa part doit-elle être appelée *méprise impardonnable* ? Débuter de cette manière dans l'analyse d'un ouvrage intéressant, auquel on n'a pu refuser des éloges complets, en le reconnaissant *comme le seul dans cette matière qui contienne des préceptes curatifs appropriés à tous les cas, puisqu'ils paraissent propres à remplir toutes les indications, et à corriger radicalement le vice, tant des fluides que des solides* (1); débuter, dis-je, de cette manière, c'est annoncer une partialité toujours répréhensible. Les minuties sont des fautes grossières dans un ouvrage minutieux : mais ici la vie des hommes, leur santé, une réforme nécessaire dans l'art de guérir, sont des motifs trop puissans pour ne pas être pénétré de leur valeur ; et alors on pardonne aisément à un auteur des fautes légères qu'on pourrait bien ne pas lui imputer, et, s'il est du devoir d'un censeur de ne pas les cacher, on les présente sur un ton moins sévère.

Quoi qu'il en soit, notre journaliste a cru qu'il lui était permis d'appesantir la main sur deux lettres et sur deux mots. Ce n'est pas là sur quoi j'ai à répondre, mais bien aux objections qu'il me présente. Le développement de mes idées, et celles qu'il nous fournit en

(1) Mémoires de Trévoux, *Janvier 1764, page 60.*

physicien consommé, serviront à éclaircir la théorie d'un système trop connu aujourd'hui, pour ne pas le discuter entièrement; je ne cherche pas à me venger : mon but n'est autre chose que les progrès de notre art.

J'entre en matière, et, sans m'arrêter à une définition que celui-ci approuve (1), et que l'autre rejette, je reviens sur cette cause prochaine et immédiate qui seule élève tant de contestations. Ce racornissement des nerfs, cette irritabilité qui en est le prélude, seront-ils reconnus pour les principaux moteurs des symptômes hystériques; et ne répugne-t-il pas de rejeter le vice des liquides, pour n'admettre absolument que le vice des nerfs? C'est-là précisément le point de la difficulté, et enfin le sujet de la dispute. . . . . Éclaircir ce fait, c'est résoudre la question, et c'est perfectionner son ouvrage, que de donner ensuite une idée claire du racornissement des nerfs par des preuves incontestables. Tel est le plan que nous avons à remplir.

Que les fluides agissent sur les nerfs, cela est incontestable, et que ceux-ci réagissent sur eux, c'est encore un système reçu; par la même raison, il est bien difficile que les

(1) Vendermonde, *Journal de Médecine, mois de Mars 1761, page 107.*

causes qui agissent sur l'un, n'agissent pas sur l'autre. Cette uniformité d'actions ne les abandonne jamais, soit dans leurs mouvemens réguliers (je veux dire dans l'état de santé), comme dans les irréguliers (ce sont ceux qui forment la maladie). Il fallait donc ne pas les séparer dans la cause que nous avons établie, dira notre adversaire.

A quoi nous répondrons que, quoique ces deux agens participent également aux effets des causes éloignées qui les altèrent, il n'est pas possible que l'un des deux ne reçoive une impression particulière, et plus ou moins forte de l'action qui agit sur eux; et alors ils produisent des symptômes qui nous apprennent à distinguer celui qui est le plus affecté, ce qui nous force à reconnaître pour cause immédiate de la maladie qu'ils procurent, celui des deux qui paraît agir avec une partialité apparente. Comme, par exemple, dans le scorbut, ce seront les humeurs, quoique les causes éloignées qui l'ont procuré aient agi également sur les fluides comme sur les solides; et dans la maladie dont il s'agit, ce sera le genre nerveux, tout étant égal d'ailleurs.

Si l'on demande ensuite d'où vient cette prédilection, et pourquoi le genre nerveux se

montre ici plus particulièrement affecté ; pourquoi ailleurs ce seront les liquides ? Une disposition particulière à chaque individu résoudra la question ; ce sera, si l'on veut, le vice héréditaire, celui du régime et de l'éducation ; en un mot, le tempérament, appelé par les Grecs *hydiosynerasia*.

De-là il résulte que les nerfs étant ici primitivement affectés, il faut qu'il se présente nécessairement des symptômes non équivoques de cette affection nerveuse. Sans en faire ici une seconde énumération, nous défierons notre adversaire de nous en présenter un seul qui ne nous donne des preuves convaincantes de leur irritabilité primitive, avant même que les fluides aient agi sur eux ; (à moins que, dans la classe des fluides, on ne veuille y comprendre les esprits animaux, ce qui changerait la question) il faut donc les reconnaître pour les principaux moteurs de chaque symptôme vaporeux, et conséquemment comme cause première.

Si l'on refuse encore cette préférence au genre nerveux, et que la force du préjugé exige qu'on lui associe le vice des liquides ; il sera tout au moins analogue au premier, et nous serons assurés de le détruire avec les mêmes remèdes ; de sorte qu'en ne l'admettant

pas, il n'en résultera jamais le moindre inconvénient, tandis que le supposant pour cause de la maladie, on sera tenté de l'attaquer avec des armes différentes : et alors le projet est manqué, la cure est compliquée, les difficultés augmentent, l'incurabilité s'ensuit.

Pourquoi donc avouer que *la cause immédiate une fois connue, elle est à moitié guérie !* et pourquoi reconnoître le traitement que l'on propose *comme le seul spécifique* (1), si on ne veut convenir que la cause assignée est la seule qui mérite d'être admise, puisque les remèdes qu'on lui oppose, agissant spécialement sur elle, deviennent spécifiques et radicaux ! C'est-là, s'il me semble, l'aveu le plus formel, démenti par les objections qu'on nous présente.

Ce n'est pas tout; on s'obstine si fort à appeler les fluides dans ce concours, qu'en nous accordant que *la disposition particulière du genre nerveux est le principe de quelques affections spasmodiques, on nous défie de jamais prouver que l'acrimonie et l'exhalation des humeurs ne soient suffisantes pour produire tous les symptômes des maladies vaporeuses*, et pour preuve incontestable, on nous dit : *qu'un homme prenne un*

(1) Mémoires de Trévoux, *page* 45.

poison, n'essuyera-t-il des spasmes que dans le cas où ses nerfs seront racornis, ou, pour parler plus correctement, seront dans un état de rigidité préalable (1) ! Cette objection nous a paru si faible, que nous n'y répondrons que par une objection contraire. On demande au journaliste pourquoi un vice cancéreux, scorbutique, en un mot, *la constitution la plus muriatique de Boeerhave*, ne produit pas toujours l'affection vaporeuse ! Nous répondrons pour lui que cette constitution des humeurs ne suffit pas ; il faut encore que la disposition des solides soit telle, que les nerfs répondent à l'action irritante des fluides, et c'est cette disposition qui est ici la cause essentielle, primitive, sans laquelle nul effet. Le poison agira toujours dans quel corps que ce soit, parce que le degré d'irritation qu'il procurera, surpassera toujours celui des humeurs les plus acrimonieuses. Mais agira-t-il avec la même force dans chaque tempérament; et s'il excite des contractions spasmodiques sur des fibres relâchées, que ne fera-t-il pas sur des fibres crispées ! C'est ainsi qu'agira le purgatif, je veux dire, avec plus ou moins d'irritation et d'effet, suivant le dégré d'élasticité des fibres des entrailles, celui de sensibilité, de tension,

(1) Mémoires de Trévoux, *page* 49.

de crispation et de racornissement ; ce sera donc relativement à l'état des solides que nous pourrons mesurer son action !

Cet ovaire, rempli d'une humeur âcre, dont parle Harvée, ne suffisait donc pas pour procurer la maladie hystérique ! Il falloit que les nerfs eussent acquis ce degré de tension qui forme l'état spasmodique, sans quoi la malade d'Harvée n'aurait jamais éprouvé les symptômes de l'hystéricité. Les plus cruelles douleurs de l'accouchement, celles que procure un calcul engagé dans l'uretére, produiraient donc toujours la passion hystérique? On voit cependant si souvent le contraire ; et si quelquefois cela arrive, c'est à raison de cette complication nerveuse, sans laquelle on ne verrait jamais de mouvemens convulsifs et autres symptômes qui caractérisent l'affection vaporeuse.

M'objectera-t-on ensuite des faits qui paroissent contradictoires ? *Cette dame à qui on a fait l'opération du cancer à la mamelle, fut débarrassée, dira-t-on, des vapeurs dont elle était tourmentée.* On a emporté à cette dame la cause irritante : les nerfs n'ont plus été provoqués à se contracter, et les symptômes ont cessé : mais ne reste-t-il pas toujours chez elle la même disposition spasmodique, laquelle se réveillera

bientôt si on néglige d'y apporter les remèdes efficaces, je veux dire les relâchans, qui seuls peuvent l'attaquer et la vaincre (1) ? C'est donc ici la cause primitive ; elle sera justement ap-

(1) On lit dans le Journal Encyclopédique (*15 Février 1764, page 66*), deux observations qui ont été publiées par nos adversaires. La première, tirée du Traité théorique et pratique de l'affection hystérique et hypocondriaque, par M. de Ponticelli, annonce la guérison d'une dame par l'usage du bain sec, d'une lampe d'esprit-de-vin allumée, et par celui des substances résineuses, gommeuses et fortifiantes, *jointes au lait pour tout aliment*. Sans vouloir rejeter cette observation, j'aurai toujours le droit d'attribuer cette guérison au lait, jusqu'à ce que plusieurs autres de cette espèce viennent à l'appui de celle-ci.

La deuxième, tirée des Expériences et Mémoires des Curieux de la Nature, publie la vertu de l'électricité, et non celle des remèdes fortifians, puisqu'au contraire on y rapporte qu'un minératif fit reparaître les secousses spasmodiques, ce qui doit être attribué au déplacement du spasme par l'effet de la commotion électrique, laquelle commotion accéléra la circulation des esprits animaux, en détourna le cours, et rétablit ainsi, pour un certain temps, les fonctions du cerveau chez cette malade hystérique. Le magnétisme agira de cette manière, ainsi que la musique, dont l'effet a été encore fort vanté dans le même journal (*15 Mars* 1780, *page* 509). Mais tout le merveilleux de ces sortes de remèdes se réduit à les faire reconnaître pour des anti-spasmodiques externes, et rien de plus.

pellée *cause immédiate*; c'est sur elle que nous porterons nos vues et nos remèdes, sans quoi la cure sera palliative, et jamais radicale.

On a senti la réalité de la cause que j'assigne : on n'a pas pu refuser aux nerfs cette

Les cures ou les prétendues cures de M. Mesmer, rentrent dans cette classe ; elles sont le produit momentané d'un agent quelconque qui, agissant sur la superficie du corps en total ou en partie, en agace les nerfs, les contracte plus ou moins, suivant la disposition organique du sujet sur lequel on l'applique ; dérange de cette manière la circulation de toutes les liqueurs, ce qui produit des *métastases*, des effets prompts et subits qui portent le fluide nerveux avec tout le reste de la masse des fluides, dans une partie éloignée de celle d'où il est repoussé : et de-là s'ensuit le déplacement du spasme, la cessation subite de certains symptômes nerveux, mais jamais la guérison du malade, ainsi qu'il est aisé de s'en convaincre aujourd'hui par les faits.

Pour étayer cette assertion, je demanderai à M. Mesmer, pourquoi son remède n'agit-il pas sur chaque individu ! Je répondrai pour lui que c'est sans doute à raison de la disposition organique de tel ou tel sujet sur lequel il l'applique, laquelle disposition git dans la plus ou moins grande sensibilité de ses nerfs, ce qui démontre que cet agent n'est tel, qu'autant que la fibre animale répond à son action ; de sorte que, si on l'applique sur une fibre lâche, et par-là insensible, il n'aura point d'action ; si au contraire on l'applique sur une fibre tendue, et par-là très-sensible, il en aura une plus ou moins grande, relativement au

prédilection, puisqu'on l'a avoué dans la huitième objection que l'on m'a faite, où il est dit en propres termes : *il est vrai cependant tout étant égal, d'ailleurs, que les spasmes naîtront plus facilement, et seront d'autant plus violens que les nerfs seront plus susceptibles d'irritation* (1). Pourquoi donc la reconnaître après l'avoir tant rejettée? Car si tout étant égal d'ailleurs, les spasmes naissent plus facilement, eu égard à la disposition du genre nerveux, on ne peut

degré de cette même tension : les terribles effets qu'il produit sur les femmes nerveuses (ou celles qui ont la fibre décidément tendue et dépouillée de son enveloppe muqueuse), confirment mon opinion. Ce sera donc en agaçant cette fibre nerveuse, en l'invitant à se contracter, qu'il agira; et de-là les effets que j'ai déjà annoncés; de-là tous les biens apparens qu'il procure, et tous les maux réels qui en résultent : de-là, enfin, le caractère anti-spasmodique externe que je lui ai donné, caractère beaucoup trop évident pour oser le lui refuser. M. Mesmer aurait dû répondre à cette objection; mais elle était sans réplique, et les charlatans de son espèce n'aiment pas les objections, mais bien l'or des imbécilles qui se laissent éblouir par leur jargon; et cet homme avait fait à Paris des prosélites très-ardents, dans le nombre desquels on comptait des femmes qui aimaient beaucoup trop son magnétisme aux dépens de leur vertu : *ô tempora! ô mores!*

(1) Mémoires de Trévoux, *page* 50.

pas désavouer que les nerfs n'aient dans ce cas une disposition spasmodique innée.

Avançons et discourons avec notre adversaire sur ce racornissement des nefs qui fait le dernier degré de la cause immédiate des affections vaporeuses ; car j'ai dit dans ma définition, l'*irritabilité et le racornissement*, et non ou *racornissement*, comme l'a avancé le journaliste (1), ce qui annonce deux états dans les nerfs, qui supposent deux degrés différens : quant au premier, qui est celui de l'irritabilité, tous les médecins l'ont adopté et reconnu ; mais il n'en sera pas de même pour l'autre. Des nerfs racornis ! cela paraît absurde ; et quand même on montreroit ce racornissement à leurs yeux, ils le méconnaîtront encore : ils en rejetteront les effets pour les attribuer à d'autres causes. Nous en donnerons donc une nouvelle idée, et pour cela nous rappellerons ici notre comparaison.

Qu'on imagine un parchemin trempé, mou et fléxible ; tels doivent être les nerfs dans leur état naturel. Les physiologistes savent que les tuyaux des glandes, dispersés çà et là, séparent du sang, le suc qui arrose le tissu des nerfs, pour entretenir leur souplesse naturelle et cette flexibilité qui les rend pro-

(1) Mémoires de Trévoux, *page 47*.

près à exécuter librement leurs fonctions ; par le défaut de ce suc, le parchemin se roidit, et par une sécheresse totale, il se racornit. Tel est l'état des nerfs dans le cas dont il s'agit.

Suivant cette comparaison, que le journaliste aurait dû rejetter, il est prouvé que les nerfs sont plus ou moins relâchés, ou plus ou moins tendus s'ils sont plus ou moins arrosés ou humectés. Nous dirons ensuite avec les physiciens, que l'élasticité des nerfs et leur sensibilité, dépendent de leur tension plus ou moins grande, et que leur relâchement est l'état opposé à leur élasticité, comme à leur sensibilité ; sur ce principe, leur sécheresse augmentant, leur tension augmentera, et de degrés en degrés, tout le genre nerveux se racornira, c'est-à-dire que, faute d'humide, il se desséchera jusqu'au point qu'il perdra son extension naturelle, et ce sera-là le dernier degré de la cause qui agit.

Quand aux preuves de ce racornissement, on les trouvera toujours dans la première observation ci-dessus, qu'on a eu soin d'interpréter à sa manière, et de la présenter sous une face avantageuse pour ceux qui savent tout nier et tout contester. On veut que la malade, qui en fait le sujet (Mlle. Authemant)

fût hystérique et incommodée en même-temps de la pierre ; on veut encore que les membranes qui sortirent dans le courant du traitement, fussent l'effet de l'érosion produite par l'âcreté de l'urine et par les graviers, tout comme celui des alimens âcres et salés qu'affectionnait cette demoiselle, au rapport même, dit-on, de M. Pomme (1).

1°. Il n'est point dit dans cette observation, que la malade se fût jamais nourrie d'alimens âcres et salés, puisqu'au contraire on y rapporte qu'elle ne vivait que de lait.

2°. La malade n'a fourni des symptômes de la pierre qu'une année après sa parfaite guérison.

3°. Comment est-il possible que l'érosion ou l'excoriation, produite par les graviers, eût entraîné la tunique interne de l'œsophage, celle du *rectum* et des autres intestins, ainsi que l'envelope membraneuse de la langue et des bronches? Notre censeur s'est oublié dans cet endroit ; trop de précipitation dans la lecture d'un ouvrage que l'on analyse, entraîne souvent après elle des *méprises réellement impardonnables*. Voici donc comment il aurait pu raisonner ; l'expulsion de toutes ces pièces anatomiques, que l'on garde précieu-

(1) Mémoires de Trévoux, *page* 52.

sement en faveur des incrédules, ne peut être que l'effet de la sécheresse des membranes et des nerfs par le défaut d'humide que le sang a coutume de fournir : et voilà la preuve la plus démonstrative du racornissement des solides, que l'on reconnaît pour le second degré de la cause immédiate des affections vaporeuses.

C'est ce même racornissement qui, ayant particulièrement affecté le côté droit chez cette demoiselle, avait partagé son corps par moitié, et qui, en diminuant le calibre des vaisseaux du foie, du rein droit, de la vessie et de la matrice, procurait des symptômes particuliers à chacun de ces viscères ; le rein et l'uretère en furent plus particulièrement affectés ; celui-ci fournit un foyer au calcul, en refusant le passage aux urines, lesquelles se filtrèrent pendant des années entières, et déposèrent ainsi la matière calculeuse, et ce fut de cet endroit que le calcul une fois expulsé, la membrane interne de la vessie se détacha et se replia peu-à-peu sur son col, ce qui forma trois champignons, dont la malade se débarrassa dans la suite avec le sphincter de la vessie.

On concevra à présent sans peine que les obstructions produites par le racornissement des

des solides, ne sont point idéales, puisqu'elles sont fondées en raisons, par la théorie que nous avons établie, et en preuves démonstratives, par l'effet des remèdes qui les détruisent. En effet, les tuyaux excrétoires et secrétoires de chaque viscère perdront de leur diamètre toutes les fois que la sécheresse des solides agira avec assez de force pour exciter sur eux des contractions spasmodiques; et, si ces contractions augmentent par dégrés (ainsi qu'il arrive toujours par l'effet des remèdes altérans qu'on y oppose), les vaisseaux seront bientôt oblitérés par le rétrécissement de leur calibre, et c'est cette même oblitération qui formera l'obstruction dont il s'agit, obstruction qui reconnoîtra pour cause le seul vice des solides, et à laquelle on ne remédiera qu'en attaquant ce même vice, c'est-à-dire, en diminuant la contraction des vaisseaux lymphatiques, en restituant leur souplesse et en élargissant ainsi leur calibre; et alors la matière arrêtée coulera avec d'autant plus d'aisance, qu'elle sera poussée et entraînée par la colonne du liquide qui la suit, dont la force sera toujours proportionnée au dégré de cette élasticité que nous avons supposée dans les fibres.

Notre journaliste ne s'est pas tenu là, car

son zèle n'a point de bornes. La réponse que j'ai faite à un de ses confrères (l'auteur du Journal des Savans), au sujet du surnagement des malades dans le bain, ne l'a pas satisfait; il faut donc que j'y revienne, et ce sera encore sous les auspices de l'observation. Pour cet effet, je rapporterai ici l'histoire de la maladie de madame de Cligny, ainsi que sa guérison opérée à Lyon en 1763, sous les yeux de mes plus cruels adversaires; et cette cure fournira matière aux réflexions des physiciens pour parvenir à l'explication de ce symptôme.

Madame de Cligny, âgée de cinquante ans, d'un tempérament robuste et sanguin, fut attaquée des vapeurs dès la première année de son mariage. Les symptômes les plus ordinaires dont elle était tourmentée, étaient des vertiges, des vomissemens, des crampes, des tiraillemens douloureux, un tremblement continuel et convulsif dans les jambes, qui l'avait réduite à garder le lit depuis vingt-sept ans, lorsque je fus appelé à Lyon auprès d'elle; un état aussi invétéré présentait, au premier coup-d'œil, des obstacles insurmontables, et la malade dégoûtée, avec raison, de prendre des remèdes, n'écoutait qu'avec mépris les assurances de guérison que chacun lui donnait par le récit de plusieurs cures en

ce genre, que j'avais opérées : mais comme le desir de recouvrer la santé fut toujours inséparable de notre être, elle se rendit aux pressantes sollicitations de ses amis, non qu'elle fût déterminée à suivre mes conseils, mais seulement pour savoir ce que je penserais sur son état. Le desir qne j'avais de connaître cette incurable, égalait tout au moins celui des personnes instruites qui souhaitaient ardemment qu'elle me fût confiée. Je fus donc appelé chez elle : une personne de distinction, homme éclairé et véritablement médecin sur cet article, m'y conduisit : j'examinai l'état actuel de cette dame avec une scrupuleuse attention : j'écoutai son récit; je remontai ensuite à la source du mal, en m'informant avec exactitude des symptômes qui avaient précédé, et de tout ce que l'on avait fait pour les vaincre, et je ne vis qu'une victime de l'ignorance et de la cupidité.

Ma réponse fut décisive ; la voici : *Je vous plains, madame ; néanmoins rassurez-vous, car vous êtes curable.* Cette assertion ne suffisait pas pour la convaincre ; elle exigeait des détails ; il fallut donc exposer le plus clairement qu'il fut possible, l'état actuel où elle était réduite, celui où elle avait été primitivement avant que les médecins l'eussent dénaturé par

mille traitemens divers, d'où elle conclut avec moi, que sa maladie était plutôt le produit des remèdes contraires, que de la première cause qui l'avait procurée. Une fois éclairée sur son état, elle demanda quels seraient donc ceux qui pourraient enfin la guérir? Le bain froid (la raréfaction des liqueurs me parut portée à son comble par le récit des symptômes, ce qui me décida pour le bain froid) et l'eau de poulet étaient les seuls efficaces, pourvu toutefois qu'ils fussent employés avec la constance qu'exigeait la destruction d'une cause aussi profonde et aussi invétérée. Cette proposition réjouit la malade qui, par instinct, ne soupirait que pour l'eau; elle consentit donc volontiers à cette nouvelle épreuve, et ce fut après huit jours de réflexions qu'elle entreprit ce nouveau traitement.

Ce fut le 14 juin 1763, que madame de Cligny entra dans le bain froid pour la première fois; l'eau de poulet devint pour lors sa boisson ordinaire : son séjour dans le bain fut de huit heures; savoir, cinq heures le matin et trois heures le soir, ce qui fut continué pendant cinq mois consécutifs. On observera 1°. que la malade surnagea pendant deux mois, au bout desquels elle enfonça dans le bain. 2°. La froidure de l'eau fut

constamment tempérée par la chaleur du corps ; cette température fut portée plus d'une fois à un si haut degré, qu'il fallut renouveler l'eau froide et en arroser la tête pour appaiser l'extrême chaleur du cerveau, et les raréfactions intérieures qui y étaient repoussées par la froidure de l'eau et par son poids sur l'habitude du corps, ce qui annonce déjà que la raréfaction des liqueurs dominait sur la tension des solides. 3°. Le bain ne procura d'effets sensibles qu'au vingt-deuxième jour, auquel temps la malade ressentit des douleurs sourdes dans tous les membres, lesquelles augmentèrent par dégrés, et se terminèrent enfin par des éclats encore plus douloureux (ainsi qu'il a déjà été observé chez mademoiselle Authemant), lesquels éclats continuèrent toujours dans le bain, et dont l'effet fut de rendre au corps ses mouvemens et son agilité. 4°. Les accidents hystériques, tels que le vomissement, les vertiges, les mouvements convulsifs, que la malade appelait des *crises*, diminuèrent peu-à-peu, et disparurent enfin après six mois de traitement : la malade sortit alors de son lit ; elle demeura le reste de la journée sur un fauteuil ; elle fut en état de s'amuser au jeu.

Tels furent les progrès de notre incurable

après six mois de bain et de l'eau de poulet, à la dose de sept ou huit bouteilles par jour. La saison devint alors peu favorable à nos opérations ; il fallut se désister : la malade quitta donc le bain ; mais, pour suppléer à l'action de ce puissant remède, je substituai le bain des pieds et le petit-lait distillé, qu'elle prenait alternativement avec l'eau de poulet. Ce pédiluve chaud était d'autant plus agréable, que la saison le rendait nécessaire ; les tiraillemens des nerfs et les éclats ne discontinuèrent jamais par l'effet de ces remèdes auxiliaires, et la malade faisait tous les jours des progrès. La tête devint toujours plus libre, le tremblement convulsif des jambes disparut tout-à-fait ; elle acquit pour lors assez de force pour se traîner elle-même sur son fauteuil, avec lequel elle parcourait tout son appartement à son gré.

Tout n'était pas fini, et pour perfectionner cet ouvrage, il fallait que la malade marchât ; son corps, auparavant très-léger, était devenu si pesant, que les mouvemens étaient gênés : l'extrême raréfaction de l'air, si puissamment condensée par le bain froid, et par tant de véhicules aqueux qui avaient pénétré à travers le crible de la peau, lui avait restitué son premier poids avec usure ; et comment y re-

médier ? Les secousses de la voiture ne devaient-elles pas opérer avec une nouvelle force ? Les vaisseaux assouplis ne devaient-ils pas céder à l'impulsion des liqueurs, n'avais-je pas été le témoin de ces puissans effets chez la demoiselle Authemant ? On la vit en effet opérer ces merveilles. Madame de Cligny marcha, et après avoir couru la poste dans une voiture choisie, elle vint à Arles publier à mes concitoyens que j'étais son libérateur.

Pour éviter la peine au journaliste de réfléchir sur cette observation, je la reprends, et je dis 1°. que, si la froidure de l'eau a toujours été tempérée par la chaleur du corps, c'est à la température de l'eau qu'il faut attribuer l'effet dont il s'agit, parce que personne n'ignore que le froid stimule et tend les fibres bien loin de les relâcher, et que par cette raison le bain froid deviendrait contraire s'il agissait ici en cette qualité. C'est aussi du dégré de cette chaleur du corps et du dégré de froidure de l'eau qu'on y oppose, que dépend toute la cure.

2°. Si le bain n'a montré ses effets qu'après vingt-deux jours, c'est sans doute par la raison que la peau étant obstruée par la sécheresse de ses tuyaux, il a fallu tout ce temps à l'eau pour la ramollir et la rendre *perméable ;* et si

les douleurs et les éclats ont suivi de près l'intromisssion des particules d'eau, c'est encore par le développement des vaisseaux ci-devant oblitérés et racornis, ainsi qu'il a été exposé dans la théorie que nous avous établie.

3°. Si les accidens hystériques ont disparu dans le courant du traitement, c'est sans contredit quand l'ouverture des vaisseaux sanguins, lympatiques et nerveux a été faite, ce qui a rétabli la circulation du sang et des esprits animaux. Les excrétions auparavant supprimées, ou tout au moins ralenties, se sont faites sans obstacle; les humeurs secrétoires et excrétoires ne se sont plus arrêragées, et les évacuations inférieures ont prévenu les reflux, d'où dépendent, à notre avis, les retours imprévus des paroxismes hystériques, sur lesquels on s'arrête, et dont on demande raison (1).

4°. Enfin, si la malade a surnagé pendant deux mois, c'est parce qu'il a fallu tout ce temps à l'eau pour pénétrer, et pour restituer au corps son premier poids; mais ce surnagement exige de moi quelques détails, dans

(1) *Voyez* le Journal Encyclopédique, 15 *Février* 1762, *page* 36.

lesquels je vais entrer pour arriver à l'explication de ce nouveau symptôme.

J'ai attribué le surnagement des malades dans le bain, à l'effet de la chaleur interne du corps, laquelle chaleur raréfie extrêmement l'air contenu dans les liqueurs, ce qui rend (ai-je dit dans ma première édition) le corps plus léger, et j'ai cru en avoir trouvé la preuve en ce que dans la suite, par l'effet du bain et des autres humectans, cette raréfaction étant condensée, le corps se précipite au fond de la baignoire. C'est d'après cette erreur que j'ai accusé les règles de l'hydrostatique, et que je me suis égaré dans l'explication de ce surnagement. Mes adversaires, toujours plus mal-adroits, ont laissé subsister cette erreur; les raisons qu'ils avaient à m'opposer, devenant favorables à mon système, ils ont préféré de se taire. Mais, comme je n'ai d'autre intérêt que le bien de l'humanité, et d'autre principe que l'amour du vrai, je viens dévoiler moi-même cette faute par les objections que voici.

S'il était vrai que l'air raréfié dans le corps le rendît plus léger, et que la condensation de cet air le rendît ensuite plus pesant, au point de lui rendre son ancienne pesanteur, le surnagement dans le premier cas, et la

précipitation à fond dans le second cas, s'accorderaient avec les règles de l'hydrostatique, et ce serait mal-à-propos que je les accuserais de défaut de concert avec l'expérience; mais les physiciens auront droit de rejeter cette explication, et celle qu'ils en donneront, prouvera le concert de mon expérience avec les mêmes principes de l'hydrostatique, sans qu'on puisse rien opposer de capable d'affaiblir ni mon expérience, ni les principes de l'hydrostatique, ni l'explication qu'ils en donneront, et ils imposeront silence à mes adversaires sur ce point. Ainsi, en combattant mon erreur, ils viendront à l'appui de mon expérience, et il sera décidé que le remède administré (l'humectant) était nécessaire et le seul convenable.

La raréfaction ou dilatation de l'air dans le corps humain, n'anéantit point cet air; elle lui fait seulement occuper un plus grand espace, si tout ce qui l'environne dans ce corps lui permet cette dilatation; c'est-à-dire, si le desséchement des liqueurs et des solides lui fournit la place de l'humeur desséchée, ou si les parties environnantes cèdent à l'effort de son ressort, ce qui produira l'enflure amphisématique; et dans le cas contraire, l'air ne pouvant se dilater, il sera réduit à faire

de vains efforts, ce qui produira des douleurs proportionnées au dégré de chaleur. Cet air existe donc toujours dans ce corps? Et, comme il est lui-même un corps, il a la pesanteur propre, mais peu considérable, et incapable de produire de grandes variations dans le poids du vaisseau qui le contient.

Si un volume d'air raréfié pèse moins qu'un égal volume d'air dans son état naturel, c'est parce qu'il y a moins de globules d'air dans le premier, et conséquemment moins de pesanteur; ce n'est point ici le cas..... La même quantité d'air est supposée dilatée dans l'intérieur du corps, dans le même corps dans lequel elle reste toute entière en plus grand volume : conséquemment nulle diminution de la quantité jusqu'à ce qu'il arrive une évacuation toujours postérieure au surnagement; et conséquemment encore nulle diminution bien sensible de sa pesanteur; 1°. puisque l'air est très-léger; 2°. que le corps humain ne peut en contenir une grande masse; 3°. et que quand l'air intérieur serait extrêmement desséché par la chaleur interne du corps, la variation de sa pesanteur ne donnerait que quelques dragmes de diminution par pied cube, ce qui produirait une si légère différence de pesanteur, qu'elle ne sera jamais

soupçonnée d'être seule la cause du surnagement. Une diminution vraiment sensible de pesanteur de l'air raréfié dans le corps humain, ne pourrait donc être produite que par l'évacuation, par les voies ordinaires, en conséquence de la dilatation; mais il résulte de mes observations, que dans le dernier dégré de la maladie, lequel produit le surnagement, et qui exige presque toujours le bain froid, l'évacuation de l'air ne commence que lorsque ce bain froid a produit une détente.

En effet, l'air est déjà raréfié par cette chaleur interne; l'humidité chaude des liqueurs en augmente le ressort et la tendance à la dilatation : tout est en contraction; les issues sont fermées avec plus de roideur; le ressort de l'air et sa tendance à la dilatation, trouvent trop de résistance de la part de ces issues : de-là les douleurs causées par cet air concentré, lesquelles augmenteront nécessairement, d'autant plus que l'on emploiera des remèdes échauffans. Dans cet état, le bain froid opérant par sa vive impression, humecte les solides desséchés, tandis qu'il condense les liqueurs trop raréfiées, et éteint une partie de la chaleur intérieure qui passe dans ces parties d'eau insinuées; la sécheresse des membranes, et des nerfs commence bientôt

à céder, et de proche en proche la souplesse pénètre toujours plus dans l'intérieur ; de sorte que le moment arrive où les issues, par lesquelles l'air peut s'échapper, s'assouplissent à leur tour, et à l'instant l'air renfermé dans le centre du corps, n'étant pas encore condensé, sort avec une impétuosité proportionnée à la force de son ressort. Or le surnagement existe avant cette évacuation ; il n'y a donc avant cet instant aucune diminution de quantité d'air, ni conséquemment de sa pesanteur qui soit le produit de l'évacuation ; et, comme j'ai prouvé plus haut, que par toute autre cause, l'air ne pouvait produire une diminution bien sensible de pesanteur du corps, il est donc impossible de reconnaître que la raréfaction de l'air contenu dans les liqueurs et ailleurs, rend le corps assez léger pour qu'il puisse surnager, à moins que l'on ne dise qu'il ne fallait plus que cette très-faible diminution de pesanteur, causée par le seul desséchement de l'air, pour produire cet effet ; et dès-lors on reconnaîtrait que l'air n'y a qu'une très-petite part, si elle peut être appréciée, ce qui nous met sur les voies de découvrir les autres causes qui auront amené le corps malade au point de n'avoir plus besoin que de cette diminution insensible de poids pour surnager.

Mais serait-il plus possible d'admettre que la condensation de cette petite et légère masse d'air puisse rendre à un corps desséché sa première pesanteur, capable de le faire précipiter au fond du bain? Cela serait absurde; nous voici donc sur les voies qui nous conduisent au vrai.

J'ai avancé et j'ai prouvé que le surnagement dans l'eau du bain arrive seulement lorsqu'il y avait sécheresse extrême des membranes et des nerfs; que les nerfs, dans leur état naturel, devaient être comme un parchemin trempé, mou et flexible; que cela était produit par le service des tuyaux excrétoires des différentes glandes dispersées çà et là, lesquels tuyaux séparent le suc qui arrose le tissu des nerfs, pour entretenir leur souplesse naturelle, et cette flexibilité qui les rend propres à exécuter librement leurs fonctions; que, par un défaut de ce suc, le parchemin se roidit, et que, par une sécheresse totale, il perd son extension naturelle et se racornit; que, pour rétablir les nerfs dans leur première situation, il faut rendre l'humide dont ils sont dépourvus. J'ai encore avancé et prouvé que les différens vaisseaux se rétrécissent; que les les liqueurs s'épaississent; que le sang se desséche, ainsi que les autres humeurs; que

de la sécheresse des entrailles et de leur chaleur brûlante, il peut en résulter la consomption de la plus grande partie des excrémens, etc. Combien ne trouverons-nous pas là de causes du surnagement? Elles sont en effet bien frappantes; et comment, après cet exposé, le surnagement pourrait-il passer pour un phénomène inexplicable?

Le corps humain en santé est plus pesant que l'eau, et conséquemment il doit se précipiter à fond; si quelque cause vient à diminuer la quantité de l'humide, tant des solides que des liqueurs, sa pesanteur diminuera nécessairement, et il y aura un certain degré d'évaporation et de desséchement, où le corps n'aura plus qu'une pesanteur égale à celle de l'eau, ce qui le fera nager entre deux eaux; de sorte que, si on le pose simplement sur la surface de l'eau, il y restera entièrement immergé; si on le place plus bas, il y restera également sans s'enfoncer ni s'élever, tant que l'on n'excitera aucune agitation, parce que par-tout il sera en équilibre avec l'eau du bain, sa pesanteur étant supposée égale au poids du volume d'eau dont il occupe la place. Mais si le desséchement devient plus considérable, son poids diminuera d'autant plus; il deviendra plus léger que l'eau, il

surnagera à proportion de son desséchement et de la diminution de sa pesanteur, ne s'enfonçant alors dans l'eau du bain, que pour occuper la place d'un volume d'eau de pesanteur égale à la sienne, et, dans tous ces cas, les règles de l'hydrostatique seront suivies dans la plus grande exactitude : les graisses, les chairs, les os, les membranes, les nerfs, les vaisseaux, les glandes, tous les viscères, les liqueurs, le sang, toutes les humeurs, et généralement tous les solides et même les excrémens, seront susceptibles de ce desséchement, selon divers dégrés, en tout ou en partie, les uns plus, les autres moins. Nulle de ces parties du corps humain ne peut se dessécher sans perdre de son poids, et par conséquent le poids total diminuera considérablement, tandis que le corps conservera toujours un certain volume, et cette diminution de poids, jointe à ce volume, produira les divers cas du nagement entre deux eaux ou du surnagement, selon le dégré de desséchement. L'air même, dans le cas où le desséchement serait extrême, pourrait, par son desséchement, y contribuer pour une très-petite part, si l'on veut; et si, par sa raréfaction, il a pu se dilater sans en être empêché par la roideur des solides, et produire

une

une enflure, alors le volume du corps étant plus considérable, il arrivera que le dessé-chement, et conséquemment la diminution de poids de toutes les parties du corps, ne sera pas à un si haut degré. Cependant la proportion qui régnera entre le produit de ce poids par son volume, et le produit du poids de l'eau par le sien, donnera lieu au nage-ment entre deux eaux, ou au surnagement selon le dégré de cette proportion, et les règles de l'hydrostatique seront encore ici scrupuleusement observées.

Si dans cet état de surnagement, on a re-cours au bain, l'eau agira bien vîte sur la peau remplie d'un nombre de vaisseaux san-guins, nerveux et lymphatiques; ainsi tout-à-coup elle attaquera l'ardeur de toutes ces parties; elle s'insinuera dans le corps, hu-mectera les solides desséchés, ainsi que le sang, les liqueurs, et toutes les autres humeurs épaissies : tous les pores sont autant de canaux qui lui ouvrent des milliers de routes pour parvenir jusqu'au centre, et aux parties les plus détournées et les plus enveloppées. Tant de petits ruisseaux d'eau qui pénètrent et fu-retent par-tout, n'ont-ils donc aucune pesan-teur? Et comment ne s'attendra-t-on pas à voir bientôt couler à fond ce corps si chargé

d'eau, qu'il en devient quelquefois trop pesant? Le temps de cette précipitation sera plus ou moins retardé selon le dégré de dessèchement de la peau et de toutes les autres parties tant solides que liquides; ces divers dégrés de dessèchement exigeant des espaces de temps plus ou moins longs, et opposant plus ou moins de résistance à l'effort de l'eau qui ne peut pénétrer au centre, qu'après avoir brisé toutes les clôtures, rompu toutes les digues, et nétoyé tous les passages. Mais que cette précipitation au fond du bain soit prompte ou retardée, elle sera toujours le produit de la pesanteur du liquide insinué dans le corps; et en cela les règles de l'hydrostatique seront également suivies.

L'air n'aura pas plus de privilège dans l'évènement de la précipitation à fond, que dans le surnagement; les raisons en ont été dites, et on ne peut lui accorder qu'une très-légère participation à l'augmentation du poids total du corps : on doit même observer de plus, que, dans le nouvel état du corps malade, l'évacuation de l'air par les voies ordinaires, en diminue la quantité; de sorte que la légère augmentation de poids que paraît acquérir cet air restant par l'humide qui s'incorporera avec lui, sera contre-

balancée par la soustraction du poids de l'air évacué; au moyen de quoi l'air ne pourra absolument être compté pour rien dans cette opération de la précipitation au fond du bain, lorsqu'il n'y a point eu d'enflure; et dans le cas d'enflure précédente dissipée, la condensation de cet air, de concert avec tout l'humide restitué, contribuera à la cessation du surnagement, tant qu'il aura cessé d'augmenter le volume du corps; et il en sera de l'effet de la légéreté de cet air, ce que nous en avons dit plus haut.

Si on compare la pesanteur de l'air avec celle de l'humide, on saura que le poids de l'air n'est à celui de l'eau, d'après les expériences des savans, que comme 1 à 630; or, toutes les parties du corps sont remplies d'humide : comment donc ne pas attribuer le surnagement à la privation ou soustraction de la partie la plus pesante ! Disons donc que toutes le parties du corps humain, et tout ce qu'il renferme, concourent à ces deux opérations par la soustraction ou la restitution de l'humide accessoire; et que, si quelqu'une peut être soupçonnée de ne pas y contribuer par sa pesanteur ou par sa légéreté, ce sera sans contredit l'air. Je crois l'avoir suffisamment prouvé contre ma première assertion,

qui, par la facilité qu'elle me présenta dans l'explication de ce symptôme, m'avait induit à erreur; d'où il suit qu'à la *page* 481 *de mon Traité des Vapeurs, volume I, édition* 4, au lieu de dire qu'il a fallu tant de temps pour pouvoir condenser l'air, que cet air était trop raréfié pour être condensé en un moindre espace de temps, et que c'est en condensant cet air que l'on a restitué au corps son premier poids, il aurait fallu dire simplement (comme je l'ai dit ensuite, *page* 482, trop en bref), que la sécheresse de la peau, des membranes et des nerfs, la contraction universelle, la roideur des solides, le desséchement des liqueurs et du sang, étaient telles, qu'il a fallu tout ce temps à l'eau pour se faire jour, et pour rendre au corps son premier poids par la restitution de l'humide nécessaire. Rien, en effet, de plus avéré que la facilité et la vîtesse prodigieuse avec laquelle l'air raréfié se condense par l'attouchement de l'eau froide.

D'après tout ce que je viens de dire, mon expérience est parfaitement d'accord avec les règles de l'hydrostatique, règles certaines et invariables, règles toujours infaillibles partout, en tout temps et en toutes matières qui y ont rapport; bien loin donc de rejeter ces

principes de l'hydrostatique, ce sont les armes que je viens opposer aujourd'hui à nos adversaires; elles sont seules capables de les terrasser, et dès-lors que le surnagement sera prouvé, principalement sans enflure, les principes de l'hydrostatique prouveront les causes de ce surnagement, la solidité de mon système et celle de la méthode humectante et rafraîchissante.

Si l'auteur du journal des Savans eût été médecin (1), comment aurait-il osé prétendre que le corps racorni, présentant moins de surface, devrait s'enfoncer, et qu'étant relâché par l'eau du bain il devrait surnager? Si le surnagement ou l'enfoncement dans l'eau, ne pouvaient être produits que par la surface du corps, il aurait raison; mais un physicien ne peut pas ignorer qu'ils seront toujours le produit du volume du corps par sa pesanteur, et que si cette pesanteur diminue plus que le volume, le surnagement est de toute nécessité, mais que si la pesanteur vient ensuite à augmenter, l'enfoncement est inévitable.

Attribuer comme il fait ce surnagement aux mouvemens du malade, et les regarder comme équivalent à ceux des nageurs, ce n'est pas

(1) Journal des Savans, *octobre* 1761.

apprécier les uns et les autres ; c'est fermer l'œil pour ne pas appercevoir la différence du malade en question avec celles des nageurs. Celui-ci ne surnage point, il est entièrement immergé à la tête près, et couché de toute sa longueur, en tenant le plus qu'il le peut, son corps dans une situation presque horizontale. S'il se contente de se débattre dans l'eau par des mouvemens irréguliers, comme peut faire un malade dans son bain, la partie la plus pesante de son corps lui fera bientôt perdre sa position, et il fera comme tant d'autres qui se noient en se débattant beaucoup ; mais son secret est d'entretenir sa position presque horizontale, et de faire glisser son corps par l'effet de certains mouvemens réguliers, comme l'on ferait glisser une pièce de bois qui serait plus pesante que l'eau, et qui coulerait à fond si l'on cessait de l'aider. Que l'on compare avec précision ce nageur au malade surnageant, on reconnaîtra bientôt son erreur ; mais bien plus, si le malade ne se donne aucun mouvement : le journaliste ignore donc que ceux qui se débattent le plus dans l'eau sont les plus mauvais nageurs. Si notre auteur ne trouve le surnagement possible que pour quelques secondes, c'est parce qu'il ne connaît d'autres causes que les débats

et les mouvemens ; mais en le renvoyant aux principes de l'hydrostatique, il apprendra que le surnagement subsistera autant de temps que la pesanteur spécifique d'un corps quelconque, se trouvera plus faible que la pesanteur spécifique de l'eau ; que si ces deux poids sont égaux, le nagement entre deux eaux subsistera, de même que ce nagement ne cessera qu'au moment de la cessation d'égalité ; et que ce qui produira l'augmentation et la diminution du poids du corps dans ces divers états, ce sera la présence ou l'absence d'une plus grande quantité d'humide, et que l'augmentation ou la diminution du volume du corps seront le produit de la raréfaction ou de la condensation de l'air et des liqueurs ; ce qui ne peut être contesté dans le cas dont il est ici question. Si le journaliste de Trévoux suppose que chez quelques malades surnageans il y a contraction des muscles capable d'augmenter le volume du corps, on dira alors que l'augmentation ou la diminution du volume du corps seront quelquefois le produit de la raréfaction ou de la condensation de l'air et des liqueurs, et quelquefois aussi de la contraction ou cessation de la contraction des muscles, ce qui sera toujours conforme aux règles de l'hydrostatique.

D'après ces réflexions, je demande à ces deux journalistes, si l'abbé Bermond, cité par M. Labrousse, dans mon *Traité des Vapeurs*, *volume II*, *édition* 4, *page* 277, aurait surnagé. La réponse ne peut être qu'affirmative, parce qu'il est évident qu'il ne pouvait pas se précipiter au fond. En effet, quelque desséché qu'il fût, son corps, réduit à une pesanteur de quarante livres, était encore bien équivalent à un volume de trois quarts de pieds cube, et le pied cube d'eau pèse environ soixante-dix livres, ce qui donne cinquante-deux livres et demie pour les trois quarts; d'où il suit, qu'étant plus léger de douze livres au moins que le volume d'eau dont il aurait occupé la place, il n'aurait pas pu occuper la place d'un pied cube d'eau; il aurait donc surnagé, ne s'enfonçant que pour occuper la place d'un volume d'eau d'une pesanteur égale à la sienne. Pourra-t-on dire ici que ce surnagement sera l'effet d'une légéreté produite par la seule raréfaction de l'air? Cela serait absurde, et c'était-là mon erreur. En la reconnaissant, je me hâte de la réparer; l'intérêt de la matière, et plus encore celui des humains, à qui ceci peut devenir utile, l'ont exigé de moi.

Réponse aux réflexions critiques de M. Tissot, au sujet du racornissement des solides, insérées dans son Traité des nerfs.

Le Traité des maladies des nerfs vient enfin de paraître; si cet ouvrage avait été annoncé il y a dix ans, s'il avait été sous presse, et s'il en avait été retiré ensuite, à l'exception d'un de ses volumes (1), il n'en vaudra que mieux, parce qu'il aura gagné depuis par les nouvelles découvertes de son auteur. Mais quelles raisons a eues M. Tissot d'en suspendre si long-temps la publication? Cette question, toute indiscrète qu'elle le paraît d'abord au premier aspect, n'est pas indifférente, et c'est à moi à la résoudre.

On saura donc qu'à cette même époque je publiai mon *Recueil de pièces relatives au traitemens des vapeurs*, dont je fis hommage à mon ami M. Tissot, et que lui ayant adressé, en outre, par la voie du Journal encyclopédique (2), une lettre par laquelle je repoussais une première tentative qu'il avait voulu faire contre mon système, je l'obligeai à se rétracter (3). Telle fut la raison qui suspendit

(1) Traité de l'Epilepsie.

(2) Mois de mai 1770.

(3) *Voyez* le Recueil cité, imprimé à Paris chez Hérissant, rue Saint-Jacques, *page* 102.

l'impression du Traité des nerfs ; en effet, les circonstances ne lui étaient pas favorables, puisque tout le volumineux de cet ouvrage roule sur les objections que j'avais prévenues : *mais*, a-t-il dit, *j'attendrai*, *et j'y reviendrai dans un temps plus propice* (1). C'est ce qu'il vient de faire, ainsi qu'on en jugera par ce qui suit.

(1) Certains journaux venaient de publier que j'étais mort ; ce qui, sans doute, ranima le courage abattu de M. Tissot. Ce stratagême n'ayant pas réussi, on fit publier par la même voie que j'étais devenu fou. Le M.... de Grimaldi, écrivant de Nice à Arles, à madame de la Tour, sa sœur, lui demandait si cette nouvelle était vraie ; je fus chargé de la réponse ; la voici.

La nouvelle que l'on vous a donnée, M. le M...., n'est pas sans fondement ; parce qu'en effet je suis fou ; et comment ne le serais-je pas, moi qui m'avise de vouloir corriger les médecins, en leur prêchant une morale qui contrarie leur croyance : c'est ici une nouvelle religion pour eux, et vous savez ce qu'il en coûta aux apôtres pour avoir prêché celle de Jésus-Christ. D'après cela, il faut supposer ou que mon zèle est vraiment apostolique, ou que je suis fou. Voltaire m'écrivant de Fernay, pour avoir mon avis sur la maladie de madame Racle, attaquée d'une perte de sang, qu'il comparaît à l'hémorroisse de Jérusalem, me disait que « Quoiqu'il fut difficile à persuader, il croyait à mon évangile ; mais que je rencontrerais sur mon chemin des scribes et des pharisiens, qui conteste-

J'ai assigné pour cause prochaine et immédiate des affections vaporeuses, la tension des nerfs, la roideur et le racornissement, et j'ai démontré ensuite ce racornissement par ses effets. Si cette cause est la vraie, comme mes expériences le prouvent évidemment, il ne reste plus rien à dire sur cette partie des maux de nerfs, la plus essentielle de toutes; et alors que deviendra l'ouvrage de M. Tissot? Aussi a-t-il senti qu'il fallait absolument rejeter cette cause en l'attaquant dans son principe et sa source. Car il nous dit très-affirmativement que *les nerfs sont des corps mous qui ne se tendent point*, et qui, conséquemment, ne se *racornissent point* (1). C'est avec le même ton qu'il m'attaque encore plus personnellement, en me rangeant dans la classe de ceux qui ont regardé les nerfs comme des cordes vibrantes (2), et non comme des tuyaux dans lesquels circule le fluide nerveux; tandis qu'ayant reconnu la tension des nerfs pour cause prochaine, j'ai reconnu en même-temps

raient mes miracles; que mon royaume, enfin, n'était pas de ce monde ». Voltaire savait donc, et moi aussi, M. le M..... que *nulla est invidia supra invidiam medicorum.*

(1) Traité des nerfs, *tome II*, *page 263.*

(2) *Tome I*, *page* 212.

le fluide qui les anime, et que c'est de la diminution du calibre de ces mêmes tuyaux, que je fais dépendre tous les symptômes hystériques (1).

Il m'accuse enfin de ne vouloir reconnaître pour maux de nerfs, que ceux qui sont le produit de la tension de la fibre, et non ceux qui appartiennent au relâchement (2), quoique dans le recueil cité (3) j'aie désigné des cas où le relâchement avait lieu, et dans lesquels j'ai employé moi-même les toniques avec succès, sans que je me sois avisé de confondre ces sortes de cas avec ceux qui caractérisent l'affection vaporeuse.

Il ne me reste donc qu'à défendre cette cause prochaine contre les attaques de mon adversaire, puisque les deux interprétations qui la suivent sont aussi fausses que déplacées. Pour procéder avec méthode, je m'empresse de faire remarquer que les médecins ne s'entendent pas encore dans la dénomination des

(1) Par-tout, ai je dit, on trouvera le spasme, l'érétisme et le racornissement, et par-tout on verra les esprits effarouchés, parce que les nerfs, qui en sont les conduits et le réservoir, se trouveront irrités et érétisés. (*Voyez* mon traité des vapeurs, *page 13 et suivantes*).

(2) *Tome II*, *page 265*.

(3) *Pages* 261 *et* 394.

maux de nerfs ; j'ajouterai même que la plupart ne veulent pas qu'on les entende, et que c'est cette mésintelligence qui produit journellement tant de disputes : pour moi j'entends avec Hoffmann, Boërhaave et autres médecins, de cette réputation, par *maladie du genre nerveux*, non-seulement celles des nerfs, mais encore celles de toutes les membranes du corps, même les vasculaires ; tandis que M. Tissot n'entend que celles des nerfs proprement dites ; quoique dans le besoin, il sache fort bien embrasser l'une et l'autre opinion.

Que cette distinction soit l'effet de la confusion qui règne dans tout son ouvrage, ou qu'elle soit volontaire, je ne lui répondrai pas moins que si la constitution originaire des nerfs est telle qu'il la suppose, ces mêmes nerfs ne sont pas plus susceptibles de relâchement que de tension. Ils se *relâchent pourtant*, dit-il, *dans l'atonie*, d'où je conclus qu'ils se tendent et se racornissent par un effet contraire. Cette supposition ne paraîtra pas gratuite à ceux qui savent qu'ils ne se relâchent que lorsqu'ils sont trop abreuvés de sérosités (Boërhaave et Pison nous l'apprennent), et qu'ils ne se tendent que lorsqu'ils en sont dépourvus, ce qui réalise la

comparaison que j'ai donnée, du parchemin, à laquelle je renvoie mon adversaire.

Mais j'en appelle à l'ouverture des cadavres de ceux qui sont morts des effets de ce racornissement, et non à ceux sur lequel M. Tissot a fait des expériences : j'en appelle encore à ces exfoliations membraneuses, observées déjà plusieurs fois dans le vivant, qui le réalisent. Ces faits ne sont-ils pas authentiqués de manière à ne pouvoir pas les rejetter ? Pourquoi donc M. Tissot ne les a-t-il pas rappelés dans son ouvrage ? ou bien, pourquoi ne les a-t-il pas contredits ?

Je reviens sur ces membranes, et je dis que, lorsque je les ai citées, j'ai prétendu y comprendre les nerfs avec leurs enveloppes ; et qui est-ce qui oserait penser que ces deux parties solides de notre corps pussent jamais se séparer ? Il serait en effet bien absurde de supposer les muscles tendus, crispés et racornis dans un membre contracté, tel qu'est celui d'un paralytique par cause spasmodique (1), sans que les nerfs ne participassent au même effet ; la surabondance des liquides, qui, en jettant les solides dans l'atonie, leur

(1) *Voyez* de Sauvages, *Nosologia methodica, tome III, page 364 ; Hemiplegia spasmodica Dom. Pomme, an contractura.*

enlève une partie de leur force et de leur élasticité, respecterait-elle les nerfs; et par contraire la soustraction de cet humide radical, qui opère les effets opposés, n'agirait-elle que sur les fibres musculaires sans agir sur les nerfs? Cette hypothèse ne séduira jamais que des esprits prévenus; elle enfantera des coutradictions de toute espèce (1), et ceux qui l'adopteront, à l'exemple de M. Tissot, se perdront avec lui dans le dédale de son raisonnement; ils confondront très-souvent l'atonie avec la tension, et celle-ci avec l'atonie; ils associeront par conséquent le relâchant au tonique, et celui-ci au relâchant; et pour mettre le comble à cette confusion, ils classeront comme lui parmi les

(1) Parmi celles que l'on trouve dans le *Traité des nerfs*, j'en citerai une qui m'a paru bien extraordinaire; la voici: « M. Loob, nous dit M. Tissot. » (*Tome II, page 268*) établit que le trop grand dia- » mètre des tuyaux nerveux occasionne des faiblesses, » des défaillances, et toutes sortes d'accidens hysté- » riques et nerveux; et il se plaint de ce que l'on n'a » pas assez donné d'attention aux effets de cette *dila-* » *tation* ou *constriction* », c'est-à-dire, le relâchement et la roideur la plus décidée. Voilà donc la dilatation et la constriction données ici pour un même effet ou une même action. M. Tissot dormait sans doute en proférant cette absurdité : *quandoque dormitat Homerus*.

anti-spasmodiques, le lait et les bains (1), de sorte que les médecins ne l'entendront pas (2); et ce qui est pis encore, c'est qu'ils ne s'entendront pas eux-mêmes au préjudice des humains.

Que je ne reconnoisse ensuite que la roideur des solides dans l'affection vaporeuse, cela ne prouve pas que je ne connoisse pas aussi des maux de nerfs par relâchement; mais ceux-ci ne produisent jamais des vapeurs, quoiqu'en dise M. Tissot (3); ce qui m'autorise à prononcer de nouveau que là où il y a des *vapeurs*, il y a toujours tension dans les fibres, et qu'en pareil cas, les humectans sont les seuls remèdes qui puissent réussir.

Mais enfin, insistera-t-il à nous dire qu'il y a des vapeurs par relâchement, puisque les guérisons opérées dans ces sortes de cas par les toniques nous l'assurent! (4). Cette assertion, pour être vraie, exige tout au moins des

(1) Traité de l'Epilepsie, *page 267*.

(2) *A la page 317, tome III*, on lit, l'*induration du fluide nerveux*, et l'on demande ce que cela signifie.

(3) Objection ci-devant réfutée dans mon Recueil de pièces, publiée en 1771.

(4) Il est bon d'observer que c'est à ce prétendu relâchement que M. Tissot oppose les toniques; mais il en craint si fort les effets, qu'il recommande très-

exemples

exemples qui la réalisent. Où sont donc ces guérisons si vantées ! Telle a été ma demande, et telle elle sera encore aujourd'hui : car dans celles que M. Tissot me présente, je ne trouve pas le relâchement, tant s'en faut, mais le contraire : dans les unes, c'est la roideur la plus décidée ou la nudité de la fibre nerveuse qui la joue souvent ; dans les autres, c'est un déplacement de spasme par l'effet enchanteur d'un anti-spasmodique, et jamais la cessation ; dans les autres, enfin, j'y vois la raréfaction interne des liqueurs et de l'air en contraste avec la roideur de la fibre, et dans aucune des trois, je ne vois pas le relâchement dont il s'agit ; et s'il faut en citer des exemples, en voici quelques-uns pris au hazard dans le *Traité des nerfs*.

« J'ai conduit, pendant quelques années, » nous dit M. Tissot, une femme extrême-

expressément de n'employer que les plus doux ; prétendant que ceux qui auraient trop d'activité nuiraient au malade, au lieu de lui être utiles ; quel aveu ! (Voyez tome II, page 234). Voilà donc son prétendu relâchement qu'il admet en concurrence avec la tension, sans équilibre avec elle, pour ne rien dire de plus..... et ailleurs, page 306, il nous dit : « qu'il faut être très-attentif à n'ordonner les toniques que lorsqu'ils sont évidemment indiqués ». Encore un pas, mon ami Tissot, et vous voilà arrivé au désaveu.

„ ment vaporeuse, qui dans un air pesant et
„ humide ne pouvait pas faire cent pas sans
„ avoir un accès hystérique, mais qui dans
„ un air vif et sec, faisait aisément une lieue
„ sans être incommodée; quand le vent du
„ nord soufflait, elle s'arrêtait pour le respirer
„ mieux : elle sentait qu'il lui donnait de la
„ force, du bien-être et de la gaieté.... Si l'on
„ compare cet état avec celui d'une autre
„ femme dont j'ai parlé ailleurs, qui éprouvait
„ les mêmes maux, et qui ne respirait à son
„ son aise que dans une vapeur émolliente;
„ il me semble que ces seuls faits suffisent
„ pour démontrer que les mêmes symptômes
„ nerveux peuvent dépendre de deux causes
„ diamétralement opposées (1) „. Telle est la conclusion de notre auteur; et cette conclusion, selon moi, est aussi fausse que toute sa théorie. En effet, je vois en même-temps que, par l'impression d'un air humide et relâchant, cette raréfaction dominoit alors sur la tension de la fibre, puisque celle-ci avait perdu une partie de son ressort; et de-là des gonflemens internes, des distensions douloureuses, qui gênaient la circulation des esprits animaux, et conséquemment les vapeurs. Il falloit donc à cette femme un air vif et sec,

(1) Traité des nerfs, *tome II, page 278.*

qui, en condensant cette raréfaction interne, vint donner plus d'aisance à la circulation des esprits animaux, et en rétablit le cours. Par les raisons contraires, la roideur dominait chez la seconde femme; les vapeurs émollientes et tous les relâchans, devaient par conséquent la soulager.

Si M. Tissot avait connu ces deux effets opposés, tous deux *enfans* d'une même cause, il n'aurait pas traité infructueusement ces deux femmes vaporeuses pendant deux années entières; mais il les aurait guéries, l'une avec le bain froid, et l'autre avec le bain tiède. S'il connaissait tous les effets de la tension de la fibre, comme il connaît ceux du relâchement, il ne m'aurait pas reproché d'avoir confondu, dans la classe des maladies hystériques et hypocondriaques (1), un flux hémorrhoïdal supprimé et une jaunisse hypocondriaque, parce qu'il aurait reconnu, dans ces maladies, la complication d'une matière étrangère avec la roideur de la fibre; et il aurait vu qu'en remédiant avec efficacité à cette roideur, j'avais remédié en même-temps au vice d'épaississement que j'avais à combattre. S'il connaissait aussi les effets du racornissement, il n'aurait pas non plus trouvé de l'engorgement dans

(1) *Tome II, page 261.*

une hémiplégie spasmodique que j'ai citée (1), puisque la seule contraction du membre paralysé, et l'entière oblitération des tuyaux nerveux qu'elle entraîne nécessairement s'y opposent, et que d'ailleurs, cette paralysie n'aurait pas été guérie par les bains tièdes. S'il connoissait enfin les effets de la raréfaction de l'air intérieur, ainsi que ceux de l'eau froide appliquée à cette raréfaction, il aurait reconnu la femme citée par Hippocrate pour une vraie hystérique (2); et il saurait que, si elle n'eût pas été telle, les purgatifs qu'elle prit pour se faire avorter n'auraient jamais procuré chez elle ni convulsion, ni syncope, mais seulement des irritations dans les entrailles, lesquelles auraient été suivies de grandes évacuations; et alors il ne m'aurait pas reproché de m'y être trompé moi-même. Mais tous ces apperçus contrariaient sa façon de penser; et ce n'est point par les yeux d'autrui que M. Tissot voit les objets, mais bien par les préjugés de son esprit.

Poursuivons notre analyse et voyons s'il sera plus concluant. « L'homme le plus ro-
» buste, le plus sec, le plus brûlé par les tra-
« vaux et par les liqueurs, (nous dit encore

(1) *Tome II, page 261.*
(2) *Ibidem.*

„ M. Tissot, tome 4, page 278), ne connaît
„ pas les maux de nerfs; aucune cause mo-
„ rale ou physique ne pourra lui occasionner
„ les symptômes qui les caractérisent : mais
„ cet homme prend une fièvre inflammatoire ;
„ on le saigne, *on le baigne*, on le fait vivre
„ de lait d'amande, de décoction d'orge,
„ d'eau de poulet, de farineux légers, *on lui*
„ *donne des bains*, (répétition affectée), des
„ lavemens, on lui fait des fomentations
„ aqueuses ; au bout de quelques semaines,
„ son corps est devenu *mou* (1) ; son sang est
„ aqueux, ses nerfs de parchemin sec sont
„ devenus parchemin mouillé : et alors cet
„ homme fort, robuste, *ferme*, cet homme
„ que rien n'aurait ému, devient une femme
„ hystérique ; les odeurs, les surprises, les

(1) Cette assertion va trouver son antidote dans les paroles suivantes du même auteur (insérées à la *page 371 du tome IV*) : « Si une personne est tombée, dit-il, dans l'atonie, par une suite de quelqu'indisposition, dont les bains tièdes peuvent dissiper la cause (*atonie et bains tièdes* ; quelle contradiction !) non-seulement le malade recouvrera plus de force, parce que les fonctions se feront mieux, mais ses fibres auront plus de densité ; et il n'y a pas un médecin qui n'ait pu voir, dans plusieurs circonstances, les chairs reprendre de la fermeté au bout d'un certain nombre de bains tièdes ».

„ nouvelles intéressantes ou fâcheuses, les „ alimens un peu trop âcres ou en trop grande „ quantité, lui donneront des symptômes de „ l'hystérie, tremblement, palpitation, crainte, „ angoise, gonflement, urines aqueuses, éva- „ nouissemens vaporeux, sursauts, etc. Vous „ n'avez fait que relâcher, et vous l'avez rendu „ vaporeux „, conclut encore notre auteur. Mais, toute hyperbolique que soit cette narration, l'on répondra que, si jamais il existe un homme de cette trempe, qui ait subi cette même altération dans ses organes, après une fièvre inflammatoire, et après s'être brûlé avec des liqueurs, cet homme, dis-je, ne deviendra vaporeux que par la perte totale de l'enveloppe muqueuse qui garantissait ses nerfs de pareilles impressions; et cette perte lui arrivera, 1°. par l'effet de la fièvre inflammatoire et par celui des liqueurs avec lesquelles il s'étoit ci-devant brûlé, c'est-à-dire, par le dessèchement; 2°. par l'effet du régime aqueux qui en facilitera la chûte et le dépouillement; et dans cet état, les fibres de cet homme étant toute nues, à l'instar de celles d'un enfant, deviendront susceptibles d'irritation et de convulsion, par les mêmes raisons que j'ai données à M. Tissot dans mon recueil de pièces qu'il n'a pas entendues, ou qu'il n'a pas voulu

entendre, de sorte que cet homme guérira dans la suite quand, par l'effet d'un bon régime, il aura repris ses premières forces, qu'il aura réparé les pertes de son sang et celles de ses esprits, qu'il aura ainsi régénéré l'enveloppe muqueuse de ses nerfs. Tel est l'homme de M. Tissot, et tel sera le mien, et ces deux hommes n'en font cependant qu'un seul.

Passerai-je à un autre tableau sorti des mains de notre artiste ! « Une personne très-bien » portante, très-saine, très-robuste est tout- » à-coup affectée par une violente passion qui » lui fait éprouver des convulsions générales, » et elle en reste pour sa vie sujette à la plus » grande mobilité. Il n'y a ici ni *roideur*, ni » *desséchement*, ni *tension* permanente, (dit- » il encore, tome 4, page 279) mais le *sensorium* » a porté les esprits animaux avec plus d'impé- » tuosité dans tous les nerfs qui ont été trop » dilatés (1), et comme ils sont denués de » cette élasticité qui réparerait cet effet, » ils restent trop faibles, et le mouvement » des esprits animaux trop facile et irrégu-

(1) Nouvelle assertion démentie par notre auteur lui-même, à la *page 277*, *tome IV*, où il nous dit que l'effet des passions est de tendre les nerfs, et que c'est par cette raison qu'il faut en pareil cas éviter les remèdes violens.

„ lier, état que l'on a nommé avec raison *force*
„ *hystérique*, puisque c'est lui qui, dans le
„ plus grand nombre de cas paraît faire la
„ basse de cette maladie „.

Une assertion aussi extraordinaire, puisqu'elle est contredite par celui qui l'a proférée, met le sceau à la confusion de ses idées; car personne, avant lui, n'avait osé prononcer qne les violentes passions amenassent après elle la trop grande dilatation des tuyaux nerveux, mais au contraire la vraie contraction ou constriction; à moins qu'à l'exemple de M. Tissot, nous ne fassions encore de ces deux mots *dilatation* et *constriction*, un synonyme.

Nous l'avons vu ailleurs adopter le mou et le ferme, substituer l'atonie au spasme; la foiblesse à la force, la dilatation des tuyaux nerveux à la constriction de ces mêmes tuyaux; le défaut d'élasticité à la plus grande irritabilité, remplacer enfin le musc et le *castoreum* par le lait et les bains tièdes; et c'est avec de telles armes qu'il attaque mon système; qu'il affecte de citer, par dérision, le *parchemin sec* et le *parchemin mouillé*, dont j'ai formé moi-même la comparaison la plus palpable; qu'il m'accuse faussement d'avoir avancé que les nerfs étaient des cordes vibrantes, et

non des tuyaux dans lesquels circule le fluide animal ; qu'il se glorifie de se compter au nombre de mes antagonistes, après avoir publié dans ses ouvrages que j'étais son ami ; après avoir souffert qu'en cette qualité je le choisisse pour Mécène, dans la publication de mon recueil de pièces déjà cité ; après avoir, enfin, préconisé ma méthode. Je perds donc un ami dans la personne de M. Tissot ; mais j'en trouve un qui me dédommage de cette perte ; cet ami, c'est la vérité dont je plaide la cause en faveur des humains. *Amicus plato, sed magis amica veritas.*

Si je parcours toutes les observations dont M. Tissot a composé son roman, je les trouve toutes calquées sur le même modèle ; de sorte que, malgré sa vaste érudition, il ne nous apprend rien de plus que ce qui avait été dit avant lui ; il entretient, par conséquent, l'erreur des médecins, bien loin de la détruire, d'où je conclus pour la seconde fois que mon ami Tissot dormait et qu'il rêvait quand il a imaginé une théorie aussi fausse que ridicule : *Quandoque dormitat Homerus.*

Au reste M. Tissot nous dit dans sa préface qu'il n'a écrit que pour les médecins ; voilà pourquoi sans doute, il a fait parade d'une profonde érudition ; c'est-à-dire, qu'à l'exem-

ple de l'abbé Trublet, il a compilé pendant vingt-ans, et puis compilé tout ce qui est tombé sous sa main, pour en fabriquer ensuite son traité des maux de nerfs, Ouvrage informe, décousu et plein de contradictions, que l'on peut comparer à un ouvrage de marqueterie.

Pour moi, qui n'ai écrit que pour les malades, et déjà convaincu que tout ce qui avoit été publié avant moi, ne m'avait rien appris de satisfaisant pour leur guérison, je me suis contenté d'observer constamment à côté de leur lit les effets des remèdes contraires, et en tirant ensuite mes indications, *à juvantibus et lædentibus*, comme a fait Hippocrate, ce chef des dogmatiques; j'ai trouvé le fil du dédale, dans lequel cette foule d'auteurs qui se sont copiés, nous avoit égarés. Une fois arrivé à cet heureux terme, j'ai créé une théorie que je crois saine, et une pratique d'autant plus sûre qu'une longue expérience en fait l'appui.

LETTRE aux auteurs du journal Encyclopédique (15 *mai* 1781), *au sujet de celle que M. Pommeleur a écrite sur l'ouvrage de M. Tissot, intitulé* : Traité des nerfs et de leurs maladies.

MESSIEURS,

« JE profiterai toujours avec empressement

„ de toutes les critiques utiles, sans répondre
„ à aucune ; mais dans celle que M. Pomme
„ a faite de mon Traité des maux de nerfs,
„ il se plaint de mes procédés (1), et ceux de
„ vos lecteurs qui ne verront jamais mon
„ ouvrage, pourraient croire qu'en effet je
„ lui ai manqué : ainsi je vous demande
„ la grâce de vouloir bien mettre sous leurs
„ yeux les principaux endroits dans lesquels
„ je parle de ce célèbre médecin, et qu'il n'a
„ point cités. Je ne suis pas de son avis en
„ tout, je l'ai déjà dit ailleurs ; je le lui ai
„ écrit ; et le plan que je m'étois proposé,
„ m'appellant à examiner son système, j'ai
„ dû indiquer ce que je ne croyais pas exact.
„ Mais en discutant l'opinion d'un auteur que
„ je considère infiniment, que j'aime et qui
„ a rendu des services essentiels à la méde-
„ cine, je me suis toujours fait un plaisir de
„ manifester ces sentimens. Les articles que
„ je joins ici, et ceux qui se trouveront dans
„ les volumes suivans, en font foi : je desire
„ que le public les connaisse.

(1) Je ne me suis jamais plains des procédés de M. Tissot, mais s'il a eu le droit d'attaquer mon système, j'ai eu celui de réfuter le sien, dans la vue de propager ma doctrine, que je crois plus salutaire que la sienne.

» *Tome I, partie* 11, *page* 259 : M. Pomme » trouvant bien peu de choses véritablement » satisfaisantes sur les maux de nerfs, voyant » que l'incertitude sur leur caractère et leur » cause, rendait l'effet des traitemens très- » incertain, ayant trouvé des malades chez » lesquels l'indication des remèdes relâchans » et adoucissans était très-marquée, et ayant » fait, à l'aide de cette méthode, les cures les » plus belles, il conclut avec raison que là » où les relâchans réussissaient, il n'y avait » pas relâchement, mais un vice tout opposé. » Tout est exact jusque-là ; mais rappelant » un très-ancien système, qui lui paraissait » justifié par ce qu'il voyait, il crut qu'il n'y » avait de maux de nerfs que ceux qui étaient » produits par la sécheresse, la roideur, la » tension, le racornissement : c'est nier une » chose, parce qu'on ne l'a pas vue, et cette » conclusion est vicieuse en ce qu'elle exclut » tout un genre de causes des maux de nerfs, » et nie les observations les mieux attestées » des maladies de nerfs traitées par de très- » grands médecins, et guéries par des mé- » thodes entièrement opposées à la sienne(1).

(1) Cela est faux, parce que ces prétendus maux de nerfs étaient toute autre maladie qu'il a plu à M. Tissot d'appeler maladie de nerfs.

» Il résulte nécessairement de-là qu'en suivant
» son système, on classerait dans les maladies
» hystériques, des maladies qui en sont to-
» talement indépendantes. Ce n'était point
» un inconvénient pour l'auteur qui a trop
» de génie et de lumières, et qui est trop ob-
» servateur pour n'avoir pas su se conduire
» en pratique indépendamment de tout sys-
» tême ; mais ce serait un inconvénient pour
» d'autres, et il est très-important d'appré-
» cier exactement chaque cause, et de n'en
» exclure aucune.

» *Même tome, même partie, page* 286. D'ail-
» leurs, le recueil des belles observations de
» M. Pomme, la multitude de celles que peu-
» vent faire tous les autres médecins, le
» grand nombre de maladies de nerfs, dans
» lesquelles j'emploie tous les jours les bains,
» les aqueux, tous les relâchans ne permettent
» pas de douter qu'il n'y ait un grand nombre
» de maladies de nerfs dans lesquelles la mé-
» thode de M. Pomme est la seule bonne.
» Cependant doit-on croire que cette cause
» soit extrémement fréquente. (1) J'avoue
» que plusieurs raisons m'empêchent de le
» penser.

(1) Oui sans doute elle est très-fréquente, et beaucoup trop pour le malheur du genre humain : elle est

„ *Même tome, même partie, page* 293, *la* „ *note.* L'ouvrage de M. Pomme n'a occa- „ sionné des disputes, que parce qu'il a pris „ un titre trop général en traitant une ma- „ tière particulière (1). S'il eût spécifié dans „ son titre, comme il l'a fait dans quelques „ endroits de son ouvrage, l'espèce de maux „ de nerfs dont il traitait, il n'aurait pas „ trouvé un seul contradicteur.

Tome II, partie 11, *page* 237. C'est dans „ ces cas où la méthode de M. Pomme a „ opéré de si belles cures. Il l'a trop bien „ développée et trop perfectionnée pour „ qu'on ne lui donne pas son nom; c'est „ une faible marque de la reconnaissance „ des malades et du public, qui lui est „ bien dûe.

„ *Même tome, même partie, page* 369. Per-

si fréquente, que ma vieille pratique, aussi étendue que celle de M. Tissot, tant en France que chez l'étranger, m'a appris que les maladies nerveuses formaient entr'elles les deux tiers des maladies chroniques, et ce calcul n'est pas exagéré

(1) Nouvelle assertion démentie par le fait, que le titre seul de mon ouvrage manifeste, puisque l'ayant intitulé *Traité des affections vaporeuses des deux sexes;* je n'ai pas compris dans cette classe toutes les maladies de nerfs, mais seulement celles que nous appelons vapeurs.

„ sonne n'en a porté l'usage (des bains) aussi „ loin que M. Pomme, qui s'est frayé, dans „ leur emploi, une route qu'aucun de ses „ devanciers ne lui avoit apprise.

„ *Page* 376. Il en a fait prendre, pendant „ long-temps, de six, de huit, de dix, de „ douze, de dix-huit, et même de vingt-„ quatre heures „ (1).

J'ai l'honneur d'être, etc.

Signé TISSOT, docteur en médecine.

A Lausanne, le 9 *avril* 1781.

Si M. Tissot prétend que je me suis plaint de ses procédés, c'est sans doute pour avoir

(1) Fabri de Hilden, (*in epistola ad croquerum, pag.* 669) nous dit et nous assure avoir vu des gens qui restaient si long-temps dans le bain, qu'ils finissaient leur cure sans en sortir; ce qui nous apprend que ces sortes de malades étaient de l'espèce des miens; c'est-à-dire des racornis. L'ironie de M. Tissot ne nous donne donc rien de neuf : mais comme il s'agit ici de s'instruire, nous dirons qu'il n'est pas difficile de concevoir qu'un bain de quatre heures ne fasse un effet bien différent de celui d'un bain ordinaire, en ce qu'il ramollit la peau, en ouvre les tuyaux; la rend perméable, et propre à laisser introduire librement les particules d'eau qui doivent opérer l'effet ci-dessus mentionné; tandis qu'un bain d'une heure ne sert tout au plus qu'à laver la peau; il n'attaque que l'épiderme,

l'occasion de me faire des complimens et des excuses. Quant à la réfutation que j'ai faite de son ouvrage, il n'a rien eu à répliquer, et ce silence suffit pour me donner gain de cause.

Néanmoins, s'il insiste à penser qu'il y a des maux de nerfs, proprement dits (ou vapeurs) par relâchement, qu'il se hâte de le prouver par des faits plus vraisemblables et plus concluans que ceux que je viens de réfuter.

RÉPONSE au citoyen BOUFFAY, médecin à Argentan.

Je réponds à une critique toute récente, insérées dans un ouvrage intitulé : *Essai sur les fièvres intermittentes*; chez Didot le jeune, an 6, où se trouve la note suivante, page 182.

« Ce tableau des altérations que cause l'abus des bains tièdes, est confirmé par mille exemples. Le soulagement que procure d'abord ce remède dans les affections nerveuses, avait servi de base à une méthode que l'on a

qui, desséché et racorni en pareille cas, ne se laisse pas pénétrer aisément; d'où il résulte que cent bains d'une heure ne valent pas vingt-cinq bains de quatre heures, toutes les fois qu'il faut ramollir un cuir desséché avec son épiderme; et voilà pourquoi on se baigne si souvent sans fruit.

» Ce

voulu généraliser, et qui avait été accueillie par les gens du monde avec cet empressement que fait naître l'amour de la nouveauté, et le plaisir de partager un système; mais l'observation-pratique en a fait voir les dangers ,, : *(Où sont-ils donc ces dangers? Les voici sur la parole de ce critique austère).*

,, J'ai connu, nous dit-il, plusieurs personnes qui, pour combattre des prétendus maux de nerfs, s'étaient tellement affaibli l'estomac par les bains, que le plus petit écart dans le régime ajoutait à une langueur universelle qui ne faisait qu'augmenter chaque jour, et qui n'a cédé qu'aux cordiaux et aux toniques, administrés avec circonspection, etc. *Et plus bas il ajoute :* Il n'est pas surprenant que les nerfs se tendent; mais il ne suffit pas de les relâcher, il faut encore substituer la force musculaire à cette sensibilité nerveuse; et ce n'est pas à force de bains que l'on atteindra ce but ,,.

Voici donc un nouvel aggresseur qui vient, quoiqu'un peu tard, figurer avec le secrétaire de l'académie de Dijon (c'est Maret), déjà cité, qui, en m'attaquant sur l'usage du bain froid, a prétendu, comme M. Bouffay, que j'en avais trop généralisé l'emploi; quoique ces deux remèdes (le bain tiède et le bain

froid), aient une action tout-à-fait opposée; sans s'apercevoir que c'est sur lui-même que tombe ce reproche, puisqu'il en a fait excès en traitant, nous dit-il, des prétendus maux de nerfs, c'est-à-dire, toute autre maladie que des vrais maux de nerfs; et c'est à la faveur de cette singulière méprise, que ce nouveau critique voudrait me rendre responsable de sa faute, pour avoir le plaisir de dire ensuite que ma méthode n'est pas sans danger.

Si ce n'est pas ici une critique en règle de ma théorie et de ma pratique, puisqu'il ne s'agit que d'une simple note, dans laquelle on n'a pas même osé me nommer; c'est tout au moins une méchanceté qui décèle une rancune pharmaceutique; et ce qui réalise ce soupçon, c'est un éloge pompeux et déplacé (page 194) que le citoyen Bouffay a fait dans son livre, des apoticaires de la ville où il pratique. *Quelle bassesse!* Quant à son système sur la cause prochaine de la fièvre intermittente, je n'aurai garde de le critiquer, puisqu'il sympathise avec le mien, sur le modèle duquel il a fabriqué son opinion; aussi, pour ne pas se trouver en contradiction ouverte avec moi sur cet article, nous donne-t-il les bains tiedes qu'il emploie dans cette espèce

de fièvre avec prédilection, pour un anti-spasmodique, qu'il appelle *non tonique* (page 304), qu'il appelle ailleurs *affaiblissant* (page 277); de sorte qu'à l'exemple de Tissot, qui a su employer ce faux-fuyant, il voudrait que l'on confondît le tonique avec le relâchant, et celui-ci avec le tonique, en les qualifiant l'un et l'autre de rémede anti-spasmodique, ce qui lui a paru moins humiliant que de se ranger franchement sous mes loix.

Dans un autre endroit, il parle le même langage que Thémison. Mon Mécène, en adoptant comme moi le *strictum* et le *laxum* de ce chef des méthodistes; mais s'appercevant bientôt qu'il pourrait être compté au nombre de ses sectateurs et des miens, il se rétracte promptement (page 111), parce que, selon lui, Thémison rejetait absolument toute cause humérale, ce qui n'est pas exact, tant s'en faut; d'où je conclus que le citoyen Bouffay décèle ici, comme tant d'autres, sa mauvaise foi, ainsi que dans tout le cours de son ouvrage, puisqu'on le voit (à la page 122) adopter la constriction spasmodique des entrailles, et la reconnaître pour cause prochaine de la fièvre intermittente: à la page 278, il préconise le traitement aqueux: à la page 243, il emploie les boissons délayantes, les

lavemens émolliants, les bains tièdes, sans jamais s'aviser de parler de l'eau de poulet ou de veau, qu'il emploie très-souvent, sans doute, avec fruit, attendu qu'il démasquerait trop son plagiat aux yeux des clairvoyans, s'il se prononçait trop ouvertement en faveur d'un remède que je préconise tant, et qui produit de si grands effets, quand il est appliqué à propos. On le voit enfin, à la page 284, employer le mot tecnique, *racornissement*, et nous dire, avec cette naïveté d'un plagiaire qui s'oublie, que le trajet alimentaire est *racorni*.

Mais que signifient ces dénominations nouvellement imaginées d'anti-spasmodiques non toniques, et d'anti-spasmodiques affaiblissants? Qu'annoncent-elles? sinon la confusion la plus complette dans la théorie et dans la pratique du citoyen Bouffay; car, personne avant lui ne s'était avisé de prononcer ce blasphême pharmaceutique; et c'est à la faveur de ce subterfuge que l'on voudrait en imposer aux plus crédules; non, non, citoyen Bouffay, vous n'y réussirez pas. La médecine hyppocratique, que nous devons respecter vous et moi, a placé depuis long-temps les anti-spasmodiques dans la classe des toniques et des cordiaux, en les jugeant d'après leurs

effets, et nous les employerons toujours comme tels ; et quand pour favoriser une théorie hypothétique, vous placerez au même rang les délayans, les bains tièdes et le lait, en copiant Tissot dans ses erreurs, on rira de votre prétention, et vous serez hué avec votre système. Ainsi, citoyen Bouffay, reconnaissez votre erreur, corrigez votre pratique, qui est *réellement dangereuse*, quand elle publie le double emploi de vos anti-spasmodiques affaiblissans avec les épipastiques, dans le cas où le quinquina a produit des nouvelles irritations, (page 277), et vous rentrerez alors en grace avec le public que vous avez scandalisé par une critique aussi déplacée que mal-adroite, et ce dédit vous fera beaucoup d'honneur.

Je reviens sur mes observations ; et pour terminer le chapitre destiné à l'affection hystérique, je vais finir par l'histoire d'une hystéricité d'une nature différente de celles que j'ai ci-dessus rapportées.

MEMOIRE à consulter sur une affection hystérique invétérée et irritée par les toniques et les stimulans.

« Je gémis depuis que j'ai lu votre traité des affections vaporeuses ; un de vos malades, Monsieur, qui me l'a procuré, gémit avec moi ;

nous nous trouvons, l'un et l'autre, fort à plaindre de n'avoir pas eu le bonheur de vous connaître avant que nos maux fussent parvenus à leur comble. M. M*** m'assure que je trouverai du soulagement à vous écrire; je le crois; mais, depuis un an que je le desire; je n'ai pu en venir à bout. J'ai trop de choses à vous dire; et ma tête est si épuisée par les souffrances, et plus encore par les remèdes, que je ne sais si je pourrai jamais achever le récit d'une maladie à laquelle je suis en proie depuis vingt ans, et qui est aujourd'hui à son dernier période. Livrée depuis aux caprices de l'art, et aux miens propres, à des manies et aux désordres d'une imagination qui a perdu tout frein, pourrai-je jamais vous peindre ma situation actuelle, et vous faire connaître les gradations par lesquelles j'y suis parvenue! Mon ignorance sur mes maux est des plus grandes. Leurs causes me sont tout aussi inconnues, et les expressions propres à les définir ne me sont pas familières. Mon récit sera donc informe; vous me le pardonnerez; je l'attends de vos bontés et de cette indulgence qui émane d'un cœur généreux et compatissant.

Je suis âgée de trente-cinq ans; ma santé fut assez bonne jusqu'à l'âge de treize, auquel

temps je devins mélancolique, et tout-à-fait hypocondriaque. J'ai caché mes maux pendant long-tems, soit par l'effet d'une timidité excessive, soit que les idées bizarres et singulières, qui me passaient dans l'esprit, ne me paraissaient pas de nature à être confiées. Je me cachais pour pleurer; je me livrais aux chagrins les plus amers; j'étais tourmentée par les craintes les plus funestes; je me voyais le seul être existant susceptible de tant de malheurs. Je passais des nuits affreuses par les songes les plus effroyables, dont l'impression me restait tout le jour: je ne soupçonnais pas encore que tout cela fut une maladie; ce qui donnait lieu chez moi aux idées les plus cruelles sur les châtimens de dieu. Si j'avais confié mes peines, on m'aurait soulagée; mais j'en avais trop de honte, et je ne pensais pas alors que les maux de l'esprit fussent des maux curables par les remèdes physiques. Je faisais peu d'attention aux maladies de mon corps. J'ignorais que l'embarras de ma tête, l'engourdissement, l'apathie, l'assoupissement, fussent des infirmités. Les inquiétudes de mon ame ne me permettaient pas même de réfléchir sur les maux qui n'étaient rien vis-à-vis ceux de mon esprit.

J'avais de bons intervalles et j'oubliais tout;

et si je me rappellais mes tourmens, ce n'était que pour m'étonner d'avoir pu me laisser aller à des craintes si frivoles. Je reprenais enfin courage, ne craignant plus le retour du mal, remerciant dieu, et faisant tous mes efforts pour me corriger de tous les défauts qui avaient pu irriter la divinité contre moi : jamais je n'ai fait d'aussi ferventes prières; j'ai toujours travaillé avec le zèle le plus ardent à perfectionner mon ame. J'aimais aussi la lecture des bons livres; j'aurais eu la passion des sciences, mais j'étais toute arrêtée par la passion même qui me jettait toujours dans l'épuisement, lequel était suivi de maux de cœur, de diarrhées très-fortes et des plus noires vapeurs.

» Je fus réglée à quatorze ans après avoir été agitée les deux années précédentes. Ce premier temps de ma maladie a été assez cruel. J'étais d'une faiblesse extrême; j'avais des tournemens de tête continuels, des maux de cœur et une tristesse insurmontable : on me fit prendre, selon l'usage, la limaille de fer avec du vin et de la rhubarbe; on m'ordonna de faire de l'exercice, ce qui était pour moi le plus cruel des supplices; cependant, comme j'étais souple et docile, et que je desirais ardemment de guérir, j'exécutais de point en point l'ordon-

nance des médecins. Je poussais l'exactitude si loin, que je crois avoir augmenté mes maux en épuisant mes forces. Les règles parurent au bout de deux ans de ce régime, et l'on me crut guérie; mais les vapeurs redoublèrent si fort, qu'il ne fut pas possible de les cacher. On m'aprit alors que mon mal était une maladie réelle et susceptible de guérison; on me fit voir des gens à vapeurs pour me le confirmer: mais je fus très-long-temps à me le persuader, croyant toujours que les maux des autres n'étaient pas comme les miens. Le médecin que l'on me fit consulter pour-lors, me parut connaître si bien mon mal et ceux dont mon ame était affectée, que j'y donnai ma confiance. Je sus alors que ma maladie s'appellait *maux de nerfs*; on ne m'en dit pas davantage; je sus encore que les remèdes internes qui me furent prescrits, étaient de la classe de ceux qui fortifient les nerfs, On me fit faire en même-temps des frictions sur tout le corps; on me mit des emplâtres sur l'estomac, et on me prescrivit un régime sec et fortifiant, que je suivis avec beaucoup d'exactitude dans l'espérance du succès que l'on me promettait. La vue du médecin me rendait toujours cette confiance que la durée de mes maux et leur augmentation m'ôtaient souvent. J'espérais

dans ce temps avec la facilité que donne la crédulité, l'ignorance et l'inexpérience, et on me persuadait aisément tout ce que je desirais.

La constance de mes maux me fit enfin désespérer ; mes parens se lassèrent à leur tour. On m'interdisit tout remède ; on chercha à me dissiper ; on me fit monter à cheval : mais les peurs continuelles auxquelles j'étais sujette, détruisaient tout le bon effet de cet exercice. Ma timidité et ma poltronerie étaient au plus haut point ; elles amenaient des diarrhées violentes qui augmentaient mes vapeurs ; et me procuraient de nouveaux symptômes ; c'étaient des tremblemens convulsifs dans tout le corps, des craquemens de dents et un état d'horreur et de peur, tel que celui d'un criminel que l'on conduit au supplice. Mon sommeil était de même et le réveil encore plus terrible ; il me semblait par fois qu'une flamme subtile me pénétrait le cerveau, et m'y laissait l'impression la plus vive ; ma faiblesse était si grande que je me croyais au dernier moment. J'ai vécu de cette manière jusqu'à l'âge de vingt-deux ans, me laissant toujours bercer par des espérances de guérison ; car dès que le mal était passé, j'avais un penchant inoui à me flatter, et quelquefois des accès de gaieté,

de joie et de bien-être qui annonçaient toujours la rechute.

„ Ce fut dans ce tems qu'un médecin célèbre (Tronchin), parut dans ce pays (1); je me hâtai d'aller le consulter. Si j'eusse laissé passer la foule, et que j'eusse attendu quelques années plus tard, peut-être que la connaissance de notre climat et de nos tempéramens l'aurait mis plus à portée de juger quels étaient les remèdes qui me convenaient; il m'en aurait épargné d'autres que je soupçonne avoir laissé sur mes nerfs une empreinte ineffaçable. Il s'attacha à ma maladie : il eut de très-grandes conversations avec moi, où il fut cependant beaucoup plus question de mon ame que de mon corps : il me donna des conseils moraux, dont je lui aurai toute ma vie la plus grande obligation. Je joignis à ma confiance des sentimens de vénération et de respect; personne n'aura jamais autant d'empire sur une ame; il dirigeait jusqu'à mes pensées. Je prenais des pillules par son ordre; jamais je ne me suis informée de ce qui entrait dans leur composition : ma foi était telle, que je me serais reprochée le moindre doute, quoique mes maux augmentassent considérablement.

(1) A Genève.

Il m'ordonna de me lever de grand matin, de faire toutes sortes d'exercices; il me prescrivait un régime sec et fortifiant; peu de boisson, plus de vin que d'eau, point de soupe, peu de légumes, beaucoup de viande, et sur-tout du bœuf; lequel régime augmenta mes peurs et mes angoises; mais un seul mot de sa part calmait tout. Il se moquait de moi, il m'assurait que tout finirait, que j'approchais de ma guérison, et j'en étais convaincue. Cependant, au bout de quelques mois, mes angoises redoublèrent; je ressentis des ébranlemens de nerfs beaucoup plus forts, et des émotions excitées par le moindre bruit, qui me mettaient au désespoir. Je passai l'été dans des transes continuelles, par la peur du tonnere que je n'avais jamais eue auparavant. Il est impossible de se faire une idée de mes frayeurs; j'en avais de toute espèce qui ne me laissaient pas un instant de calme, et mon imagination me présentait toujours les plus affreux supplices. Dans cette situation, je recourais à mon médecin, qui me rassurait toujours, en me disant que plus mon état était violent, plus j'étais près de la guérison. J'avais néanmoins des doutes; mais l'ascendant qu'il avoit sur moi en triomphait. Mes parens moins prévenus gémissaient de ma

constance à persévérer dans l'usage des remèdes qui produisaient chez moi des effets aussi terribles. Je n'écoutais que mon oracle, et pour n'être pas importunée, je cachais de mes maux tout ce que je pouvais. Enfin, mes accès devinrent plus fréquens; les palpitations, la suffocation accompagnée de crampes, comblèrent si fort la mesure, que je ne pus m'empêcher de me plaindre de lui à lui-même : il me soutint toujours que cela n'était rien; il s'attacha à rassurer ma famille alarmée; et pour y réussir, il leur disait que j'avais l'imagination si vive, que j'exagérais infiniment mes maux, et me promit encore une cure prompte et l'oubli de toutes mes souffrances (1).

Pour ranimer ma confiance, il venait tous les jours chez moi me faire prendre ses remèdes, pour ne pas dire ses poisons, et j'obéissais parce qu'il m'était impossible d'y résister. Mes attaques augmentèrent à tel point, que, lorsqu'on me laissait seule, le désespoir s'emparait de mon ame, tout ce qu'on peut imaginer de plus noir passait dans mon esprit; je poussai les écarts de mon imagination jusqu'à me persuader qu'il me tourmentait à des-

(1) Quelle charlatanerie ! Et combien de fois ne l'ai-je pas rencontrée sur mes pas !

sein, et qu'il voulait me punir de mes doutes par le supplice le plus affreux : et, dans d'autres momens, les remords s'emparaient de moi, et lui avouais mon crime. Mes parens étaient aussi désespérés que moi de ma situation ; mais on leur assurait avec tant de force ma guérison, qu'ils n'osaient penser le contraire : jamais rien ne m'a donné de si grandes idées de la puissance de Dieu, que les tourmens de mon corps et de mon ame ; il semblait que celle-ci se divisait, se multipliait. La rapidité de mes angoises, leur multitude seraient inexprimables : toutes les parties de mon corps étaient dans un dégré de souffrance dont mon ame ne perdait rien : elle était partout en même-temps. et jamais je n'ai rien sû exprimer de cet état, quoique j'en eusse intérieurement l'idée la plus nette ; mais on ne me permettait pas d'en parler, et l'horreur que m'en donnait le souvenir, était si grande, que je n'aurais pas voulu la peindre. Voilà comme j ai passé mon temps, jusqu'à celui où mon médecin quitta cette ville.

La nouvelle de ce départ fut pour moi un coup de foudre ; mon attachement pour lui n'ayant pas même diminué : quoique mes espérances fussent évanouies : je me crus perdue et abandonnée du ciel ; aussi fallut-il qu'on

m'assurât que ce voyage serait court ; on le fixa même à la quinzaine. Son absence me fit faire de sérieuses réflexions sur mon état, que sa présence avait jusques-là suspendues. je crus voir que mon mal provenait en partie des remèdes que j'avais fais jusque-là, et cette persuasion m'ôta toute confiance aux secours humains. J'accusais la médecine, je la crus la plus pernicieuse de toutes les sciences et la plus fausse. Mon esprit se livrait à toutes sortes d'écarts sur la condition humaine ; je murmurais nuit et jour sur mon sort, et je m'abandonnais à toutes les idées du plus violent désespoir. Mon humeur et mon caractère changèrent à cette époque. Mes inquiétudes rendirent mon commerce insuportable ; on me plaignait trop pour me le faire sentir ; mais la compassion s'épuise, et j'avais trop de pénétration pour ne pas découvrir ce mystère : toujours occupée de mes tourmens, j'en faisais la peinture la plus hideuse, et j'étais incapable de m'occuper d'autre chose.

Mon médecin revint au bout de six mois ; mon attachement pour lui, que rien n'avait pu diminuer, me porta à le rechercher de nouveau, espérant que, s'il changeait de méthode, il pourrait me soulager ; mais son entêtement fut toujours indomptable, ou dé-

sespérait-il peut-être plus que moi ; car il ne me donna que des conseils pour supporter mes maux avec patience : je le conjurai encore de me guérir, comme si cela eut dépendu de lui. Par condescendence il m'ordonnait de nouvelles potions qui, m'irritant sans doute toujours davantage, me forçaient plus d'une fois à les rejetter. Enfin une maladie de mon père qui fut mortelle, et que le même médecin dirigeait avec un de ses confrères, acheva de mettre le comble à mes maux ; je le perdis après deux années de souffrances cruelles qui augmentèrent toujours par gradation. Je perdis alors tout espoir dans la médecine et dans le médecin, et je m'abandonnai moi-même, résolue de mourir sans secours.

Le second médecin qui avait vu mon père me prit en pitié : soit raison, soit style de la profession, il me dit qu'il ne comprenait pas comment j'avais pu résister à tant d'épreuves. Il m'aprit en même temps que tous les remèdes que j'avais pris étaient des plus chauds et des plus irritans, qu'il en avait vu le relevé chez mon apothicaire, et qu'il croyait que, sur cent personnes, les deux tiers en seraient mortes. Il ajouta que, puisque j'avais eu la force d'y résister, il avait encore l'espérance quedes remèdes tempérans, joints à la cessation de

de leurs contraires, pourraient amener le calme, et enfin la guérison tôt ou tard. J'oubliais que, quelques mois auparavant, et dans le temps où je persécutais mon premier médecin de me traiter par des remèdes adoucissans dont je connaissais le besoin, il me fit essayer la diète blanche, contre laquelle j'étais déjà prévenue, m'ayant toujours été contraire. Il insista néanmoins, et me la fit continuer pendant trois mois, malgré mes représentations; ce qui ajouta à mes maux une tristesse profonde et la cessation des règles; d'où s'ensuivirent les plus grands désordres.

„ C'est dans ce temps que le médecin dont il s'agit eut pitié de moi; il m'ordonna des calmans qui me soulageaient dans mes attaques; il m'envoya aux bains de Valais, voyage qu'il ne faisait faire qu'à ceux sur qui les remèdes de la pharmacie ne pouvaient plus rien. J'acceptai la proposition du voyage, persuadée qu'il serait pour moi une distraction; mais j'étais destinée à être malheureuse dans toutes mes entreprises: cette route d'ailleurs est très-désagréable; le séjour en est affreux; on y est privé de la plupart des choses nécesaires au besoin de la vie; et j'eus le malheur, par-dessus tant d'inconvéniens, de

rencontrer une année très-pluvieuse. Je ne me rappelle pas d'avoir souffert, à beaucoup près, dans l'hiver le plus terrible, autant de froid, sans avoir les moyens d'y remédier. Je fus forcée de garder le lit; j'eus toujours les jambes froides comme du marbre, et toute ma personne, à ce que l'on m'a dit, avait l'air stupéfiée. A force de sentir, je ne sentais plus rien; je ne voyais ni n'entendais : je prenais les eaux dans cette situation, et c'était pour faire quelque chose; car l'ennui y aurait gagné le plus gai. Les nouvelles étaient par surcroît très-fâcheuses, et ce triste été se faisait sentir par-tout. On me menaçait de ne pouvoir plus revenir à Genève, parce que les pluies avaient gâté les chemins; j'étais encore sensible à cette crainte; ce pays me faisait horreur, j'en revins du moins avec plaisir, mais ma santé n'y gagna rien. Je repris mes manies, je devins insupportable; mon médecin désespéra de moi, et ne chercha plus qu'à m'occuper et me distraire.

„ Le baume de vie du citoyen Lelièvre parut alors; il me conseilla d'en faire usage, dans l'idée qu'il pourrait me rappeler les règles : mais comme il fut obligé de faire un voyage, il ne me donna pas sur ce remède les instructions nécessaires, et il ne put aussi

juger de ses effets. Je le pris pour faire quelque chose et sans crainte, parce que j'étais parvenue au point où je ne craignais plus rien. Je m'aperçus bientôt que les agitations devinrent plus violentes, je perdis totalement le sommeil, je n'allais plus à la selle, je maigrissais à vu d'œil; j'étais si fort hors de moi, que je ne pouvais plus juger de mon état. En vain aurait-on voulu me calmer. Je n'écoutais personne. Les douleurs que je souffrais dans les entrailles, me persuadèrent alors qu'il fallait jeûner. Je n'avais pas de guide; la seule personne par laquelle je me serais laissé conduire, était absente. Je suivis cette idée; plus je jeûnais, plus je souffrais, et plus je me persuadais qu'il fallait diminuer ma nourriture : j'étais dévorée par la faim autant que par les douleurs, et la vue des alimens faisait sur moi une telle impression, qu'elle me donnait des mouvemens convulsifs par le combat que je me livrais pour ne pas y succomber; j'étais si convaincue que j'augmenterais mes tourmens en mangeant, que j'avais la force de résister à la faim. J'évitais à cet égard toutes sortes de tentations, je ne me mettais point à table, et je courais tout le jour, parce que l'agitation où j'étais ne me permettait pas du repos, et qu'il me semblait que le grand air

diminuait mes angoisses; aussi faisais-je des courses prodigieuses, et je marchais si vîte, que des gens qui ne me connaissaient pas, m'ont souvent arrêtée dans les rues pour me calmer. La maigreur faisait de grands progrès; mes agitations augmentaient toujours plus, je ne pouvais dormir, et malgré tout cela, je continuais mon baume et mon jeûne.

„ Enfin mes maux redoublèrent si fort, que je desirai non-seulement de mourir, mais je crus qu'il m'eût été permis d'en hâter le moment. Je n'avais pris de nourriture pendant l'espace de six semaines, que ce qui aurait à peine suffi à un moineau. Je fus trois jours ensuite à ne boire que de l'eau, étant toujours sur pied et hors de la maison; mais mes courses n'étaient plus si rapides, et les jambes commencèrent à me refuser le service. La vue des objets propres à me satisfaire, que l'on mettait continuellement sous mes yeux, m'obligea enfin de céder. Je dévorai tout ce qui me fut présenté, et il ne fut plus en mon pouvoir de modérer mon appétit; je ne mangeais que par convulsion; les alimens séjournaient à peine dans ma bouche: j'engloutissais, et de même que j'avais caché le dessein de jeûner et de mourir de faim, je cachais aussi mes excès; je me livrais à cette

espèce de rage avec une voracité que l'on ne peut concevoir : les douleurs qui accompagnaient mes digestions ne m'arrêtaient pas, et j'espérais toujours que les alimens me suffoqueraient ; il est bien inconcevable que cela ne soit pas arrivé.

„ Le médecin absent revint, et fut fort effrayé du changement qui s'était fait chez moi ; j'étais un véritable squelette. Mes parens lui apprirent ce qu'ils croyaient y avoir donné lieu, et, après avoir fait ma confession, il fut décidé que c'était le jeûne qui m'avait réduite dans cet état. Il m'ordonna de manger, me permit de me livrer à ma faim, et de manger tout ce qui me ferait plaisir. En vain je voulus l'assurer que plus je mangeais, plus ma faim augmentait, et que les souffrances de la digestion étaient infinies, il ne me crut pas. Mes parens et mes amis se joignirent à lui, de sorte que je fus séduite de tous les côtés. Mon Dieu, quel état ! Je ne puis y penser sans frémir d'horreur : j'étais de niveau avec les animaux les plus voraces ; on me promettait toujours que ma faim s'appaiserait ; j'ai lutté pourtant plusieurs années contre elle infructueusement : j'y succombais toujours : je me cachais soigneusement, parce que j'en avais honte, avouant et niant mes excès sui-

vant les circonstances, me plaignant au ciel et aux hommes, prenant les plus fortes résolutions de m'en corriger sans pouvoir en venir à bout. Je conjurais ceux qui m'entouraient et qui s'intéressaient vivement à mes souffrances, de me refuser la nourriture; mais, quand les accès de rage (je ne puis les appeler autrement) me prenaient, j'oubliais tout et je recommençais mes subtilités : je m'accommodais de tout ce que je pouvais trouver sous ma main. J'ai poussai cet excès jusqu'à avaler des ordures et bien des choses qui ne se mangent point, tout ce qui n'aurait pas pu servir enfin dans un temps de famine. La quantité d'alimens que je prenais dans un instant était incroyable, parce que je n'avais point de témoins, et que l'on n'a jamais voulu croire les aveux que j'ai faits mille fois sur cet article.

,, Les médecins avaient tellement persuadé à mes parens que la maladie me grossissait les objets, qu'on n'a jamais ajouté foi à ce que je disais; depuis que j'ai plus de retenue et de calme dans mes esprits, je n'ai pourtant pas changé d'idées : c'est ce qui m'avait convaincue que j'étais immortelle. Cette folle imagination ne me quittait plus, et de tous les écarts dans lesquels j'ai donné, celui-ci ma rendu plus malheureuse. L'immortalité

dans l'état affreux où j'étais, et l'éternité des supplices étaient pour moi la même chose ; à cette forte et cruelle persuasion, se joignirent des guignons contre tout, qui me firent enfin changer d'objet. Ce fut d'aller dans une petite ville de Suisse me mettre en pension, croyant de pouvoir laisser chez moi mes manies et mes maux : mais ils me poursuivirent, et je revins chez moi bien vîte.

„ Ce fut alors que je fis connaissance avec le seul médecin dont les conseils m'aient eté utiles ; mais malheureusement pour moi je le connus trop tard. J'avais entièrement perdu cette docilité et cette confiance qui seules peuvent donner de l'efficace aux remèdes, et ma répugnance était si forte que je suivis très-mal ses ordonnances, qui furent des *bains*, *du petit-lait et des bouillons d'herbes*, *des lavemens et beaucoup de délayans*. Dans certains momens j'avais assez de foi à ses ordonnances ; dans d'autres, je les rejetais toutes. Il commença par me faire saigner, ce qui me dégagea la tête et m'appaisa la faim ; je ne pris pas les bains comme il aurait voulu ; j'avais une répugnance invincible pour tout assujettissement : cependant le peu que je pris par ses conseils, remit quelque paix dans mon ame et du soulagement dans mes maux ; mais mes

manies me firent bientôt desirer le changement. Je souhaitais alors avec ardeur d'aller respirer l'air des montagnes ; j'y fus, et j'y retrouvai le même médecin auquel je m'étais attachée. Il avait une si vive compassion de mon état, que, malgré ses grandes occupations, il me donna tous ses soins : mais mes obstinations mettaient toujours des obstacles au succès des remèdes, et le retour de mes maux me désespérait. J'avais cependant conservé assez de raison pour m'apercevoir de mes folies, mais celles-ci surmontaient le plus souvent ma raison. Je faisais alors mes remèdes avec excès, ce qui leur ôtait également l'efficace. Les saignées, auxquelles je revenais souvent, détruisaient le peu de bien que les humectans me procuraient ; je sentais cependant que j'aurais vaincu mes fantaisies, et que je me serais enfin réduite sous les loix de ce médecin, lorsque la providence me l'enleva dans un temps où il me paraissait si nécessaire. Il mourut, ce qui fut un nouveau coup de foudre pour moi, que j'essuyai avec ma résignation ordinaire. Je l'ai regretté vivement, et je le regretterai toute ma vie ; j'ai tâché de suivre ses conseils jusqu'à présent, mais j'ai outré la mesure. Je me suis fait saigner presque tous les mois, quoiqu'il m'eût

prescrit de ne le faire qu'avec retenue; je me suis habitué aux lavemens, ce qui, depuis quatre ans, ne me permet plus d'aller à la garde-robe naturellement; ils m'ont entièrement dérangé les digestions, affaibli le ton de mes boyaux : cependant la nature a fait en moi un prodige qui ne m'a pas peu surprise, c'est d'avoir rappelé mes règles après neuf ans et demi d'intervalle. Tout le monde m'assurait qu'elles amèneraient la guérison; mais je n'ai point trouvé d'amendement à mes maux : j'ai été, tout au contraire, plus susceptible d'émotion, d'ébranlement et de faiblesse; mes jambes ne m'ont pu servir : il m'est survenu, au bout de huit mois, des coliques violentes, accompagnées d'angoisses; j'ai regretté enfin le temps où je n'étais pas réglée.

» Une des choses qui précédemment avait le plus adouci mes maux, c'était la liberté; je me la suis procurée en vivant en mon particulier avec une demoiselle que mes maux m'ont attachée, et qui a des soins et une complaisance qui, sans trop coûter à sa sensibilité, soulagent beaucoup la mienne La vue des peines que mon état causait à deux sœurs avec qui j'avais toujours vécu, était pour moi un surcroît de douleurs; la gêne et la crainte

que cela m'imposait, m'irritait considérablement. La réflexion m'a appris que les plaintes continuelles épuisent la compassion ; que dans les maux la patience est, elle seule, un adoucissement; qu'il falloit se retirer de la société quand on n'avait qu'un visage triste à montrer, des réflexions amères, et que le poison que cela jette dans les compagnies, retombait cruellement sur celle qui en était la source. Je ne me suis donc plus montrée que quand j'ai eu la force de surmonter mes maux, de ne plus paraître occupée de moi-même, d'avoir une contenance tranquille, décente et convenable ; aussi ai-je persuadé que je me portais mieux ; l'embonpoint qui était revenu à peu-près au même dégré où il était avant les remèdes chauds, le teint assez naturel, toutes ces circonstances, persuadèrent au public que j'étais infiniment mieux, et j'ai gagné à cette persuasion. Mon abord ne fait plus une impression fâcheuse sur les physionomies ; l'intérêt a semblé s'augmenter ou se réveiller : enfin la certitude de n'être plus à charge, m'a fait supporter mon état plus patiemment ; mais avant d'en venir-là, je pourrais faire l'histoire de mes erreurs, de mes caprices, de mon acharnement à me faire tout le mal possible, et le récit en serait infini : les impressions qui

m'en restent, sont encore affreuses, et c'est cet état, monsieur, que je voudrais vous faire connaître parfaitement.

„ Le mieux que j'ai éprouvé pendant deux ou trois ans, et que je dois à ce médecin que j'ai perdu, ne s'est pas soutenu; beaucoup de symptômes effacés ou adoucis reprirent de nouvelles forces à l'époque des règles, ce qui me détermina à recourir de nouveau au médecin, malgré le peu de confiance que j'avais à tout remède. Celui-ci m'ordonna encore des pillules dans l'intention de fortifier mon estomac et de remédier ainsi à ma constipation: ces remèdes m'échauffèrent encore davantage, augmentèrent les vents dont je suis toujours tourmentée, et qui sont la source de mes plus pénibles angoisses, et me constipèrent encore davantage. On y substitua ensuite le tartre soluble, qui me purgea à toute outrance, et mes nerfs en souffrirent beaucoup; on termina le tout par des eaux minérales qu'il fallut aller chercher au loin dans une ville de Savoie qu'on nomme *Evian* ou *Amphion*. Je les commençai à Genève; elles me fatiguèrent pendant quinze jours: cependant elles me rendirent un peu la liberté du ventre, ce qui m'engagea d'aller sur les lieux pour les prendre à leur source, espérant qu'elles opéreraient

mieux ; car étant transportées à Genêve, elles n'avoient qu'une faible vertu, n'ayant absolument ni odeur ni goût.

,, Ce voyage détruisit le bien qu'elles m'avaient procuré, et me donna de nouveaux maux ; la faim canine reparut avec plus de force ; je fus plus échauffée et plus constipée ; j'en revins avec des maux de dents affreux et la suppression de mes règles. On m'appliqua cruellement des vésicatoires derrière les oreilles et aux épaules, on m'arracha plusieurs dents sans être soulagée ; mes douleurs augmentérent à tel point, que je crus devenir folle. Le seul adoucissant qui me réussissait dans ces crises, était de l'eau tiède ou presque froide que je tenais dans la bouche, et le frottement de mes doigts sur mes gencives, ce que j'ai fait sans relâche pendant quinze jours. Je n'avais de l'interruption qu'à huit heures du soir ; alors je soupais et ne les ressentais plus de toute la nuit; elles revenaient ensuite à six heures du matin. On me fit prendre du quinquina, vu le périodique de mes attaques ; mon estomac ne put jamais le supporter, il en fut extrêmement fatigué, quoiqu'il m'appaisât les douleurs, Il fallut abandonner ce remède, puisqu'il me procurait des coliques affreuses accompagnées d'oppressions et de crampes

par tout le corps, ce qui abattait mon ame, me plongeait dans une tristesse mortelle, me laissait des ébranlemens dans le cerveau et des douleurs dans les yeux.

„ Voilà, monsieur, une bien légère esquisse de ma situation dans une lettre bien longue que vous n'aurez pas la patience de lire; il y a près de deux mois que je l'ai commencée, étant pleinement convaincue que je n'en viendrais pas à bout. Je n'ai jamais écrit sans en être malade; l'idée seule d'écrire me fatigue: jugez de-là ce qu'il m'en a coûté pour vous faire ce récit. Je sais bien que ma maladie est fort mal détaillée, que les choses essentielles n'y sont point, et que les inutiles y abondent; mais j'espère que, dans la réponse que je vous prie de me faire, vous aurez la bonté de me faire des questions; je crains fort qu'elle ne soit: *je vous plains, mademoiselle, et je n'ai que des vœux à offrir au ciel pour votre soulagement.* Je m'y attends, et c'est ce qui m'a fait hésiter à vous écrire.

„ S'il était possible que vous eussiez quelques espérances sur mon compte, l'éloignement sera toujours un grand obstacle à ma guérison, et à des maux comme les miens, la présence du médecin devient nécessaire pour ne pas dire indispensable. Il faudrait d'ailleurs

une exactitude et une docilité analogues au besoin que j'ai de vos conseils ; mais je n'en suis plus la maîtresse. Avant d'être parvenue où je suis, la foi me faisait faire les choses les plus pénibles : aujourd'hui je l'ai perdue, je suis devenue machine ; je n'agis plus que par instinct. Tel est mon triste état, auquel je pourrais ajouter bien d'autres choses qui hâteraient ma condamnation. Je ne veux pas épuiser davantage votre patience, sans savoir si elle sera assez grande pour les supporter.

„ Dans l'intervalle de temps que j'ai commencé ce détail, une de mes sœurs, madame de*** a eu l'honneur de vous consulter ; elle se dispose à suivre vos conseils, de la bonté desquels elle est parfaitement convaincue : j'ai cru pouvoir aussi, sans rien risquer, essayer avec elle l'eau de poulet, et je suis chargée de vous demander comment il faut la faire, et dans le cas où la saison ne permettra plus d'avoir de jeunes poulets, comment y suppléer ? Je crois devoir vous dire encore que les sucs d'herbe, le petit-lait que j'avais si bien soutenus pendant un temps, ne passent plus à présent, augmentent les aigreurs, me donnent des feux dans les entrailles qui se portent de-là dans les parties supérieures, et sur-tout au cou et à la mâchoire, me donnent des maux

affreux, dont je connais tous les dégrés, ainsi que tout ce que vous appelez dans votre ouvrage, *spasme*, *contraction*, *rigidité*, etc. Le cliquetis des nerfs est presque continuel chez moi, et se fait sentir dans tous mes membres, ce qui me prouve que je n'ai plus depuis longtemps cette humeur douce dont vous parlez, qui arrose les nerfs et entretient leur souplesse : je me compare enfin à un bloc de fer. Pardon, monsieur, mille fois pardon, d'une lettre aussi longue et aussi mal écrite ; mais je ne suis pas en état de faire mieux. Je n'ose plus ajouter que les sentimens de la parfaite considération avec lesquels je suis etc. ,,

Réponse.

,, *Je vous plains en effet, mademoiselle, et quoique je fasse réellement des vœux pour votre soulagement*, je ne viens pas moins vous offrir les moyens de vous le procurer. Je n'entrerai point pour le présent dans les détails que vous pourriez exiger de moi, parce que je n'en ai pas le loisir; mais en me bornant à vous dire que vous êtes dans le cas de recourir promptement à l'eau de poulet et aux bains tièdes, à l'exemple de madame votre sœur, je vous apprendrai la manipulation de cette tisanne.

„ Prenez un jeune poulet de la grosseur d'une caille, que l'on aura écorché, ou, à son défaut, ce sera un morceau de veau de quatre onces, que vous ferez bouillir dans quatre pintes d'eau pendant uu seul quart-d'heure, et rien de plus. Si j'exige une si courte ébullition, c'est pour n'extraire de ces viandes que la partie mucilagineuse dont j'ai besoin. Vous pouvez hardiment vous livrer à cette boisson. Vous m'instruirez ensuite des effets qu'elle aura produits, et je me charge bien volontiers de diriger le traitement jusqu'au bout „.

La demoiselle M.*** fut obéissante et soumise ; elle a suivi le traitement pendant des années entières, et elle en a retiré le fruit, puisqu'on la voit aujourd'hui à Genêve jouir d'une nouvelle santé. Ce récit nous apprend que le premier médecin à qui la malade s'adressa, attribua au relâchement des solides ou des nerfs, tons les symptômes de sa maladie ; et ce fut d'après cette fausse indication, qu'il employa les toniques et les fortifians, assortis d'un régime sec dans lequel entroient le vin, les liqueurs, les élixirs, ce qui aggrava le mal, le décomposa, pour ainsi dire, dans la suite, et jetta cette pauvre victime dans ce dédale de maux qu'elle a su nous raconter

raconter avec esprit : l'incrédule le plus achevé sera forcé de convenir que cette méprise a été funeste à la malade, mais pour ne pas s'avouer vaincu, il se repliera sur une nouvelle erreur, en nous disant que le relâchement des nerfs a produit plus d'une fois les mêmes symptômes, et que c'est en pareil cas, que les fortifians ont réussi. Ce qui ne peut se justifier que par des observations favorables, et à *ce système* je les attends.

COLIQUE HYSTÉRIQUE.

RIEN de plus commun dans ce climat que cette espèce de colique que l'on nomme *hystrique*, à laquelle les femmes vaporeuses sont sujettes. Parmi ces caractères distinctifs, la présence du flux menstruel est celui qui la caractérise plus particulièrement. C'est toujours du dérangement de ce flux que dépendent tous les symptômes ci-après détaillés de cette maladie, à laquelle un savant observateur (1) a donné le nom de *colique sanguine*, puisqu'elle cesse ordinairement en rappellant cette évacuation menstruelle chez les femmes, tout de même qu'on la guérit chez les hommes en rappelant le flux hémorroïdal supprimé.

Les observations que j'ai faites sur ce symptôme hystérique, serviront à éclaircir les idées que je propose pour sa curation, et les remèdes efficaces que j'emploie journellement en pareil cas, assureront toujours plus la réalité de la cause que j'assigne. L'application d'un linge trempé dans l'eau froide, sur le ventre, et renouvelée aussi souvent qu'il le

(1) Carolus Piso, *Tract. de morb. a colluvie serosâ ortis*, sect. IV, cap. II.

faut pour le maintenir dans une certaine froidure, une copieuse boisson d'eau à la glace, des lavemens froids très-fréquens, sont les seuls spécifiques que je connoisse pour appaiser ces douleurs et pour provoquer en même-temps le flux menstruel, d'où dépend toute la cure; c'est-à-dire, qu'en condensant par le froid, la raréfaction interne du sang et des autres humeurs, j'en diminue le volume, ainsi que celui de l'air raréfié qui, en distendant les vaisseaux, provoque la contraction des nerfs, et ferme ainsi le passage au flux menstruel, d'où proviennent sans contredit les douleurs que ressentent les femmes hystériques dans tout l'hypogastre, ainsi que les autres symptômes de l'hystéricité, qui succèdent presque toujours à celui-ci, auquel on remédiera toujours avec efficacité quand on en connaîtra le principe et la source.

Plusieurs auteurs célèbres l'ont connue avant moi, cette cause, puisqu'ils y ont apporté le même remède. *Amatus* et *Zacutus Lusitanus* nous en offrent des exemples. Le premier publie la vertu de l'eau de neige dans cette espèce de colique, et l'autre celle du bain froid dans la paralysie qui survient. *Sephalius* (1) préconise l'efficacité de ce remède quand les dou-

(1) Lud. Sephalius, *Animad. lib. V, p.* 248.

leurs ont été irritées par les remèdes chauds, ce qui arrive toujours. Frédéric Hoffman (1) est de ce nombre, puisqu'il nous dit : *Neque in colicâ flatulentâ a causâ calidâ, frigida exteriùs applicata penitus improbanda veniunt. Quâ in re autoritate eximiorum medicorum, Cratoni, item Valexi de Tarentâ niti licet, qui lintea aquâ frigida madefacta et ventri imposita in colicis doloribus sedandis magni faciunt.* Un autre auteur non moins célèbre par sa pratique que ceux que je viens de citer, adopte ici les mêmes vues curatives; je ne puis me dispenser de les publier. *Quando nimia fibrarum crispatura et irritatio adest cum magno impetu spirituum, secretiones humorum in partibus minuntur vel abolentur; tunc datis remediis crispaturam laxantibus, secretiones restituuntur : ob nimiam enim irritationem ac stimulum, fibra quasi intenditur, induratur, ac veluti immobilis evadit; unde impeditæ fluidorum secretiones.*

Et plus bas, il ajoute : *Tota igitur curatio diligenda est ac impendenda in tollendâ morbosâ irritatione et crispaturâ, per balnea, per oleosa, anodina et laxantia remedia, nam ea sublata impeditæ tolluntur liquidorum secretiones.* Il finit en disant : *et, si contrario modo procedatur, plu-*

(1) Fred. Hoffman, *tome V, sect. 11, cap. 7, de intestin. doloribus, pag.* 294.

rium auctor erit medicus difficilium læthaliumque concretionum liquidorum in parte affecta. (1)

Les observations de ces auteurs sont trop conformes à ma façon de penser sur cette maladie, pour ne pas me déterminer à les suivre en tout point. La chaleur des entrailles qu'ils reconnaissent ici pour cause immédiate, n'est rien moins qu'idéale, puisque l'effet des remèdes en démontre la réalité sans pouvoir la contester; ce sera donc du frottement des parties intégrantes du sang et de l'action réciproque des solides sur les fluides, que proviendront cette chaleur extrême et cette raréfaction aérienne qui s'opposent toujours au passage du flux menstruel; et ce sera en condensant l'air qui est contenu dans les vaisseaux hypogastriques, que l'on remédiera à ce symptôme : en voici des exemples. La demoiselle Vacher, âgée de vingt-deux ans, fit une chûte des plus dangereuses dans le temps critique de ses règles; elle s'effraya beaucoup, et la suppression en fut la suite : la fièvre survint; elle fut accompagnée de coliques violentes et autres symptômes de l'affection hystérique la plus caractérisée. On saigna au bras et au pied infructueusement; on donna des lavemens tièdes, adoucissans; on recourut aux narco-

(1) Baglivi, *de fibrâ motrice*, *pag.* 367.

tiques, et tout fut employé sans succès. La malade souffrit constamment pendant tout l'intervalle du période; mais à son retour, les douleurs augmentèrent considérablement: les fomentations froides furent alors employées, et ce ne fut pas sans succès. Les règles parurent et on discontinua; le retour des douleurs obligea de revenir à la fomentation froide qui opéra le même effet: on continua pour-lors sans aucune interruption, et l'on vit avec surprise que l'écoulement menstruel ne cessa jamais sous la fomentation froide, ce qui termina la maladie.

Une fille du peuple nommée *Seignoret*, souffrait depuis long-temps des coliques de cette espèce, pour lesquelles elle ne faisait aucun remède, parce qu'elle n'était pas en état d'appeler des secours; le mal empira; il devint enfin si considérable, que je fus mandé auprès de cette pauvre fille pour la secourir. On avait saigné deux fois, on n'avait pas épargné les potions anti-hystériques: on avait enfin épuisé les ressources de l'art, lorsque la fomentation froide que je fis appliquer d'abord à mon arrivée, opéra miraculeusement; les coliques s'appaisèrent peu-à-peu; elles disparurent le lendemain, et l'évacuation menstruelle fut si abondante, qu'elle emporta le paroxisme.

Certains excès d'un travail trop pénible pour elle et trop assidu, donnent souvent lieu à des rechûtes; mais cette pauvre fille qui est obligée de gagner sa vie aux dépens de sa santé, a-t-elle du moins la satisfaction d'y remédier par le secours des fomentations d'eau froide, de sorte qu'elle a recours à ce remède toutes les fois qu'elle éprouve du dérangement dans ses évacuations périodiques, ce qui ne manque jamais de produire les mêmes effets.

Madame la C... Amélie de Boufflers était sujette aux mêmes infirmités depuis son mariage, pour lesquelles elle prit des remèdes tous plus contraires par l'avis de différens médecins, ce qui fit dégénérer le mal en colique habituelle, et en imposa jusqu'à faire soupçonner le ver solitaire. Plusieurs médecins de la capitale furent consultés à ce sujet; on écrivit même à l'étranger : j'eus l'honneur d'être compté parmi le nombre, et, quoique cette opinion fut rejetée de plusieurs, on ne se décida pas moins en sa faveur. Madame la C... de*** prit donc le spécifique connu; ce purgatif ne fit pas beaucoup de mal la première fois; mais ses effets furent si terribles à la seconde, que l'inflammation en fut la suite. Ce fut à cette époque, en 1775 que je fus appelé à Paris pour cette jeune dame; l'état in-

flammatoire des entrailles ne me permit pas de recourir à la fomentation d'eau froide ; mais les cataplasmes émolliens, les bains tièdes, l'eau de poulet, les potions huileuses et mucilagineuses, éloignèrent d'abord le danger. La continuité de ces mêmes remèdes, jointe au règime le plus adoucissant, achevèrent le rétablissement. Si madame la C... de Boufflers a essuyé depuis plusieurs rechûtes qu'elle s'est procurées, elle a eu du moins la consolation d'y remédier par le même traitement. J'ajoute qu'il n'est plus question de colique aujourd'hui, et qu'elle se porte bien.

Je me borne à ces observations, parce que je les crois suffisantes pour assurer l'efficacité des remèdes que j'emploie contre la cause que j'indique. Le racornissement des fibres qui composent le tissu des vaisseaux de la matrice, et l'extrême raréfaction des liqueurs qui circulent dans ce viscère, paraissent évidemment procurer ce symptôme hystérique, auquel on oppose très-souvent des remèdes chauds, tandis que l'on trouve un véritable spécifique dans la simple boisson d'eau froide, quand il est inférieur à ceux que je viens de rapporter.

J'ajouterai ici, en forme de corollaire, que c'est à Paris, au centre de la médecine-

pratique, que l'on prononça si inconsidérément sur la présence du ver solitaire, sans que ce ver se fût jamais montré au dehors, et que l'on prononça encore en faveur d'un purgatif, le plus violent que la médecine connaisse : que c'est à Paris que plusieurs médecins assemblés méconnurent les effets convulsifs du mouvement péristaltique des intestins; lequel remontant du *rectum* jusqu'à l'œsophage, procure cette espèce d'étranglement à la gorge (*globus hystericus*), qui caractérise si bien l'affection vaporeuse; symptôme que la malade éprouvait dans les redoublemens de ses douleurs; ce qui me force à dire que ce ne fut pas un seul cheval qui broncha dans cette circonstance, mais toute l'écurie (*réponse du duc d'Ayen*); et ce qu'il y a de plus étrange encore, c'est que, pour réparer cette bévue, il fallut recourir aux faibles lumières d'un médecin de *province*, qui avait quitté, depuis trois ans, et la cour qui l'ennuyait, et Paris qui l'obsédait; l'arracher de sa retraite chérie, le montrer de nouveau au grand jour, l'exposer aux traits malins de l'envie, et aux sarcasmes des méchans, s'il avait échoué.

SUFFOCATION HYSTÉRIQUE.

LES obstacles que le sang menstruel trouve dans son passage, à travers les tuyaux excrétoires de la matrice, devenant toujours plus invincible, il faudra, de toute nécessité, que ce fluide reflue sur les autres parties du corps, après avoir agacé les nerfs de la matrice, et y avoir procuré ainsi des spasmes plus ou moins considérables, suivant le dégré de la cause qui agit. La poitrine sera affectée la première; elle supportera d'autant plus les premiers efforts du sang menstruel supprimé, que ses vaisseaux et ses nerfs sympatisent davantage avec ceux de la matrice par l'anastomose, qui les unit : ce sera par cette voie que les poumons seront bientôt surchargés par la pléthore, et ne pouvant alors se dilater aisément pour recevoir la quantité d'air nécessaire à la respiration, ils seront agités par ces secousses précipitées qui forment elles-mêmes cette espèce de suffocation que nous nommons *hystérique*, pour la distinguer de toute autre où le vice de la matrice n'a aucune part.

La théorie de ce symptôme nous annonce déjà la qualité du remède que l'on doit employer, je veux dire, tous ceux qui pourront relâcher promptement le spasme de la matrice, et condenser en même-temps la raréfaction des liqueurs, laquelle raréfaction forme elle seule la pléthore. L'observation pratique éclaircira ce fait.

Madame M*** religieuse ursuline, âgée de vingt-deux ans, était sujette à des attaques de suffocation hystérique qui revenaient à chaque période de ses règles. Les saignées furent si prodiguées, qu'il serait difficile de pouvoir s'en rappeler le nombre. Les potions anti-hystériques, les pillules purgatives, apéritives et emménagogues, ne furent pas plus ménagées, ce qui porta le mal à son plus haut dégré; l'eau de poulet et les lavemens d'eau froide furent les premiers remèdes que je mis en usage, et ce ne fut pas sans succès. Au retour du paroxisme, j'essayai le pédiluve chaud qui réussit de même; les règles auparavant supprimées, coulèrent le lendemain, et le paroxisme cessa. La malade fut livrée ensuite aux bains domestiques tièdes pendant un mois; elle passa de-là à la diète blanche, ce qui réussit parfaitement: la continuité des mêmes remèdes amena enfin le relâchement;

les règles coulèrent alors sans obstacle, et la malade fut entièrement rétablie.

Mademoiselle M***, sœur cadette de cette religieuse, d'un tempérament sanguin et mélancolique, fut saisie, quelque temps après, d'une fièvre continue et inflammatoire. Les fatigues qu'elle avait essuyées auprès de sa sœur, les effrois et les alarmes que lui avaient causés les retours imprévus de cette suffocation, avaient donné lieu à sa maladie; elle fut saignée plusieurs fois; on donna des lavemens, des émulsions et beaucoup de boissons aqueuses; on fit des fomentations: tous ces remèdes enfin éteignirent l'incendie, la fièvre cessa, et la malade fut purgée très-légèrement. Mais ce minoratif irrita les entrailles, le ventre fut tendu et douloureux, et à l'arrivée des règles, il parut des coliques violentes avec une suffocation égale à celle de madame sa sœur. Le pédiluve chaud n'opéra rien; il fallut recourir au bain domestique tiède, dans lequel la malade resta douze heures de suite pour la première fois, ce qui calma cet orage. Elle continua ensuite l'usage de ce remède pendant tout l'intervalle du période, en restant constamment dans le bain six heures par jour; le second période ne fut pas si orageux à beaucoup près, et le troisième termina la cure.

On rencontre tous les jours des femmes vaporeuses, sujettes à cette sorte de suffocation, qui ne connaissent que la saignée pour tout remède (1), et qni en comptent le nombre d'après celui des attaques de suffocations qu'elles ont quelquefois tous les jours. En diminuant ainsi le volume du sang, on remédie, il est vrai, à la pléthore et au danger dont il semble qu'elles sont menacées; mais remédie-t-on au vice des solides? Le volume des humeurs ainsi diminué, le calibre des vaisseaux se rétrécit, leurs oscillations n'en deviennent que plus fortes et plus frequentes; la chaleur, la séchéresse et le racornissement des fibres en sont la suite inévitable : aussi voyons-nous ces pauvres victimes traîner une vie languissante jusqu'au trépas.

(1) Quoique le nombre de saignées que supporta cette religieuse soit des plus considérables, il n'approche pourtant pas de celui que M. Brillovet, chirurgien à Chantilly, fit à une fille tourmentée des vapeurs hystériques, puisque l'on compte mille et vingt saignées. (*Voyez* le Journal de Médecine du mois de mai, année 1757, page 292). On a vu, à Arles, une vieille vaporeuse sujette à cette espèce de suffocation (la demoiselle Galuis), qui a été saignée pendant vingt ans et plus, trois ou quatre fois par mois, par l'organe et les conseiis d'un médecin qui n'en avait que le nom.

HÉMOPTYSIE HYSTÉRIQUE.

LA même cause qui agit dans la suffocation, procurera aussi l'hémoptysie, si les vaisseaux sanguins du poumon, trop faibles pour résister à l'impétuosité du sang menstruel qui reflue sur eux, cèdent à ses efforts, ce qui formera des ouvertures et des crevasses plus ou moins grandes, par lesquelles le sang s'échappera avec d'autant plus d'abondance, qu'il y sera poussé avec plus ou moins de vigueur par la contraction des vaisseaux et des nerfs de la matrice; et cette hémoptysie sera d'autant plus difficile à guérir, qu'elle sera périodique. En voici des exemples.

Mademoiselle Mauche, âgée de vingt-six ans, d'un tempérament sanguin et fort mélancolique, souffrait depuis long-temps des coliques intestinales que l'on attribuait aux hémorroïdes; le mal augmenta par dégrés, et la suppression des règles en fut la suite. A cette époque, il survint une hémoptysie des plus considérables, avec vomissement et des mouvemens convulsifs qui réveillèrent enfin l'indolence des parens de cette demoiselle. Je fus appelé pour y remédier; la cause de la

maladie étant d'autant plus profonde qu'elle était invétérée, il fallut recourir aux plus puissans secours. La saignée au pied fut le premier que je mis en usage ; la malade la supporta sans murmurer, mais naturellement indocile, elle rejeta tout autre remède : le retour périodique des règles arriva, l'hémoptysie reparut à son tour et avec plus de force ; les convulsions, les évanouissemens, la syncope se joignirent à celle-ci, et la malade perdit tout sentiment. La roideur de la mâchoire s'opposant alors au passage de tout liquide, il ne fut plus possible de prendre aucun aliment ; le sang s'aluma toujours plus, les nerfs se roidirent davantage, et la cause du mal fut bientôt portée à son dernier dégré. Une pareille situation me rendit maître de cette malade indocile (1) ; mais le mal était plus difficile à vaincre qu'il ne l'eût été dans le commencement : la malade fut ainsi plongée dans un bain tiède, dans lequel elle resta huit heures, ce qui calma le paroxisme. Plus docile pour lors, elle consentit à rester pen-

(1) La désobéissance, l'opiniâtreté, l'entêtement, et quelquefois encore le dérangement de l'esprit, peuvent être comptés au nombre des symptômes de l'affection hystérique, puisque la roideur générale des nerfs suppose celles des fibres du cerveau.

dant six heures chaque jour dans la baignoire; le troisième période fut encore très-dérangé; les règles coulèrent très-peu; mais le quatrième et le cinquième emportèrent la maladie.

Une jeune religieuse hospitalière fut attaquée de la même hémoptysie; le ventre était tendu et douloureux, les règles ne couloient que très-peu, ce qui caractérisait l'affection hystérique : on saigna au pied, on donna des lavemens d'eau froide, de l'eau de poulet pour boisson; on employa tout-à-la-fois les bains domestiques tièdes : on détruisit, ainsi, en peu de temps un vice naissant qui n'aurait pas manqué de germer et de croître.

Si la cause qui produit le reflux des règles a toujours fait l'embarras des médecins, la manière de les rappeler dans leur voie ordinaire ne fait pas moins aujourd'hui leur peine et leur étude; toujours occupés du dérangement qu'elles procurent, et des routes étrangères qu'elles ont coutume de se frayer, il semble qu'on se soit fait une loi de les suivre dans leurs écarts, et de les attaquer là où la nature les as déterminées. C'est ainsi que l'on attribue journellement une hémoptysie au vice local des poumons, une opthalmie à l'inflammation locale des membranes de l'œil ou à

l'effet de quelque humeur étrangère qui aura déposé sur cet organe sa salure et son acrimonie, un vomissement de sang au relâchement des veines de l'estomac, ou à l'ouverture naturelle de quelque vaisseau sanguin de ce viscère, et ainsi des autres parties du corps par où elles se sont montrées plus d'une fois (1). Ces bizarres effets en imposent si souvent aux médecins par les maladies particulières dont ils prennent la forme et les symptômes, qu'il es tbien difficile de ne pas s'y méprendre, si on n'est pas au préalable assuré du tempérament des malades, et des signes qui ont précédé la maladie que l'on traite. Que de fautes! que d'écarts dans la pratique! Qui de nous n'en fut jamais coupable! On sera donc sur ses gardes à l'avenir, et on évitera sans peine les piéges que nous tend continuellement la nature toujours bizarre dans ses égaremens, si, dans la perquisition des signes qui caractérisent les maladies des femmes, on ne rejette pas avec tant de mépris la cause hystérique.

(1) Dans le *Journal de Médecine du mois de janvier 1769*, on trouve une observation au sujet d'une évacuation périodique des règles qui se faisait par les mamelles et le visage. On a vu chez la demoiselle Authemant, citée ci-dessus, les règles se dévoyer et passer à travers les tégumens du crâne; par le nombril, le jarret et le pied, etc., du côté paralysé.

Qu'on rassemble scrupuleusement toutes les maladies auxquelles le sexe est exposé, et l'on verra que celle-ci est devenue aujourd'hui bien commune. Un praticien précoce, que Rome a vu en même-temps naître et mourir à la fleur de son âge, nous enseigne et nous prévient que dans les maladies des enfans, il faut toujours soupçonner les vers, *pueris suspicandum de vermibus*. Il veut aussi que, dans celles des adultes, nous ne perdions jamais de vue le virus vérolique; *generaliter in virorum pertinacibus morbis de lue venerea*: nous sommes en droit de dire ici après lui que, chez les femmes, il faut toujours soupçonner la cause hystérique, *fœminis vero de affectione histerica* (1). Quel avantage pour la médecine et plus encore pour les malades! Un pareil soupçon en sauvera plus d'une du trépas; et telle qui aurait été déclarée étique, apoplectique; épileptique ou paralytique, ne se trouvera peut-être qu'hystérique: les remèdes humectans qui réussissent si bien dans celle-ci, ne pourront pas être nuisibles aux autres, dans le cas qu'elles fussent réellement caractérisées ou compliquées, tandis que les remèdes contraires deviendront ici nuisibles et

(1) Baglivi, *Prem. Med. lib. I, cap. XIX.*

mortels. Je ne doute nullement que beaucoup de médecins ne les sache distinguer mieux que moi ; ce n'est donc pas à eux que je m'adresse, mais à tous ceux qui sont à même de profiter de ce conseil.

ÉPILEPSIE HYSTÉRIQUE.

PUISQUE le reflux des règles peut produire des engorgemens dans les parties supérieures au bassin, le cerveau sera par conséquent exposé à son tour à en être plus ou moins surchargé suivant le dégré de compression qui se forme pour-lors dans les vaisseaux hypogastriqnes, parmi lesquels nous comprenons ceux de la matrice et du vagin.

La cause de cette compression sera la même que celle qui procure les autres symptômes de l'affection hystérique; je veux dire, la tension spasmodique des nerfs, leur sensibilité outrée et leur racornissement quand ils présentent des obstacles au passage du flux menstruel, ce qui en procure le reflux sur les différentes parties du corps, et dans ce cas, l'épilepsie deviendra périodique. En effet, toutes les fois que le flux menstruel se présentera à l'ouverture des vaisseaux utérins, qu'il ne pourra pénétrer à cause du rétrécissement de leurs parois, il sera forcé de rétrograder; ce qui aura lieu d'autant plus facilement, que ces mêmes vaisseaux irrités et doués d'une plus grande élasticité, se con-

tracteront avec plus de vigueur, agiront sur le sang menstruel, et le forceront ainsi à refluer ailleurs. Une fois déposé dans le cerveau et dans les différens sinus de ce viscère, il y formera des compressions plus ou moins fortes et plus ou moins irrégulières, qui agiront sur la circulation des esprits animaux, procureront des mouvemens convulsifs, des convulsions générales ou particulières, l'épilepsie enfin, la catalepsie, et toutes les autres maladies qui dépendent des différens engorgemens du cerveau,

Le paroxisme épileptique n'aura donc lieu que dans le temps périodique des règles, et c'est ce qui le distinguera toujours de l'épilepsie réelle. Aussi le voit-on se présenter communément dans le temps de l'écoulement menstruel, arriver au moment qu'il vient de se suspendre, et cesser au moment qu'il reparaît. Sur ce principe que l'expérience établit et rend incontestable, toutes les femmes ou filles épileptiques seront-elles incurables? Le remède, au contraire, n'est-il pas trouvé aujourd'hui? puisqu'en appaisant le spasme des entrailles, celui de tous les vaisseaux hypogastriques, nous sommes assurés d'y rétablir la libre circulation des liqueurs, et de provoquer ainsi l'évacuation menstruelle.

Ce ne fut jamais un paradoxe, puisque cette vérité fut toujours établie sur l'expérience qu'en ont faite tant de personnes malheureuses et délaissées par les médecins, entr'autres, la demoiselle qui a fait le sujet de ma première observation, ainsi que la demoiselle Majot, et Louise Bourbonne que je citerai ci-après, etc.; lesquelles avaient été déclarées épileptiques, et qui le seraient enfin devenues, si méconnaissant toujours plus la cause du mal, on l'eût constamment combattue avec des remèdes contraires, ou bien les eût-on abandonnées à leur malheureux sort; et alors l'épilepsie, que j'appelle ici *symptomatique* ou *secondaire*, serait-elle devenue dans la suite essentielle ou primitive, c'est-à-dire, incurable, par la raison que le cerveau si souvent surchargé, aurait souffert de plus grandes compressions, lesquelles auraient infailliblement produit, à la longue, certains engorgemens et des dilatations forcées dans les tuniques des vaisseaux artériels et veineux de ce viscère, d'où dépend la vraie épilepsie.

La demoiselle M*** est dans ce malheureux cas; la preuve en est sensible, puisque les attaques épileptiques auxquelles elle est sujette depuis longues années, ne paraissaient

jadis qu'au temps prescrit, et accompagnaient toujours l'écoulement menstruel, ce qui caractérise parfaitement le spasme des vaisseaux de la matrice, et ensemble la sécheresse et le rétrécissement de ses couloirs, sécheresse d'autant plus grande, qu'elle est invétérée et toujours irritée par la quantité de remèdes dont cette demoiselle a fait usage par les conseils d'un oncle, habile pharmacien, mais non pas médecin, pour juger de la valeur des remèdes qu'il ordonne. Combien pourrais-je citer d'exemples de cette espèce d'incurabilité? Chaque ville en est malheureusement trop pourvue; mais encore voyons-nous d'un œil indifférent l'empyrique s'approprier le droit de travailler sur une maladie que nous n'appelons incurable, que parce qu'elle nous paraît trop rebelle. Si les difficultés eussent étonné nos premiers maîtres, où en serait aujourd'hui l'art, et quelles seraient ses conjectures et ses incertitudes? De cet essaim de difficultés qui se présentent dans la cure de plusieurs maladies, il faut en conclure qu'un homme destiné à cette importante fonction, doit mesurer son application sur les obstacles qu'il rencontre. Ils sont grands, ces obstacles, j'en conviens; mais aussi combien de médecins ont joui et jouissent encore tous les jours de

l'honneur de la difficulté vaincue ! Cette difficulté consiste à développer la cause cachée de la maladie que l'on traite. Dans celle dont il est ici question, la matrice la fournit, et le vice du genre nerveux la procure. Celle-là nous paraît évidemment tendue, crispée et souvent racornie; il faut donc la relâcher par les secours convenables. L'autre est obstrué par le rétrécissement du calibre de ses vaisseaux; il faut, par conséquent, ne s'occuper qu'à l'assouplir et à délayer les liqueurs auxquelles il doit fournir le passage, et de cette manière on évitera le reflux. Une cure de ce genre et des plus extraordinaires que j'ai faite à Paris, va confirmer mon opinion.

Madame Provot, place Royale, âgée de soixante ans, était sujette, depuis vingt ans, à des attaques épileptiques qui se montraient pendant la nuit, et revenaient plusieurs fois dans le mois. Les mouvemens convulsifs se portaient par préférence à la tête; la malade mordait ses draps, ses mains et sa langue, ce qui lui apprenait à son réveil qu'elle avait eu son accident. Elle avait vu tous les empyriques dont cette grande ville abonde, lorsqu'enfin elle vint me consulter. D'après son récit, je reconnus d'abord l'épilepsie hystérique dégé-

nérée; je doutai, en conséquence, de réussir: mais je ne prononçai pas moins que la chose était encore possible. Pour cet effet, et pour ne pas affecter trop de prétention à une guérison sur laquelle je ne comptais pas beaucoup, je me contentai de prescrire un régime rafraichissant et une bouteille de petit-lait à la glace que la malade prendrait tous les matins à son lever, ce qui fut exécuté; et, au bout de deux ans de ce régime, la malade s'est trouvée guérie. Madame Provot a continué, depuis, l'usage de son petit-lait par pure reconnaissance, et ce n'est pas sans surprise qu'on la voit aujourd'hui jouir de la plus brillante santé à l'âge de quatre-vingts ans.

Je terminerai ce chapitre par un exemple tout récent, qui ne plaide pas davantage en faveur des anti-spasmodiques, c'est celui d'une épilepsie idiopatique, devenue incurable par l'effet de ces remèdes; le voici. La fille du citoyen Alison, apoticaire à Nîmes, âgée de six ans, devient épileptique. Son père lui donne tous les anti-spasmodiques qu'il avait sous sa main, par le conseil de tous les médecins de Nîmes, et la malade guérit. Quel triomphe! Mais un an après, cette fille retombe dans son premier état. On revient aux mêmes remèdes; on en double la dose; mais

ceux-ci, bien loin d'opérer, comme la première fois, aiguillonnent le mal, et la malade perd ses deux jambes. Cette fille, âgée aujourd'hui de onze ans, est donc épileptique et paralytique. Comment s'y prendre pour la guérir? C'est la question que son malheureux père est venu me faire à Arles, après m'avoir exposé le triste état de son enfant, avec tout ce qui l'a précédé : mais le mal est incurable (à moins que la nature, à l'âge de puberté, ne fasse des efforts jusqu'ici inconnus), puisque les anti-spasmodiques qui avaient procuré une guérison apparente, en déplaçant le spasme du cerveau au préjudice des extrémités, ont agacé et irrité le genre nerveux, dans un âge où l'enveloppe muqueuse n'était pas encore bien formée. Les tuyaux nerveux se sont donc desséchés et oblitérés, de manière que le fluide animal ne peut plus y pénétrer, ce qui a produit la paralysie des deux jambes, et par surcroît l'atrophie. Tels sont les effets enchanteurs des anti-spasmodiques, sur lesquels j'ai tant insisté pour les décrier et pour les proscrire, toutes les fois que l'on voudra les employer comme tels. Il est à souhaiter que ce triste exemple fasse assez d'impression sur les esprits prévenus en leur faveur, pour arracher d'eux l'aveu de

leur erreur. Cette guérison apparente a fait pendant une année entière, d'après le fidèle récit du citoyen Alison, un trophée de gloire pour les partisans de ces sortes de remèdes. Si Tissot avait eu cette observation dans son répertoire, il n'aurait pas manqué de me la présenter en opposition de ma doctrine; mais je connais, depuis long-temps, cette fausse monnaie, et je ne la prendrai jamais pour argent comptant.

DÉLIRE MANIAQUE-HYSTÉRIQUE.

CE ne sera point à l'inflammation du cerveau et de ses membranes que nous attribuerons la cause de ce délire. La fièvre qui est inséparable de tout stase inflammatoire, ne paraît jamais ici, ce qui fait le caractère essentiel du délire maniaque et hypocondriaque; mais l'engorgement des vaisseaux sanguins, produit par la tension spasmodique des nerfs, ainsi qu'il a été déjà exposé dans les articles précédens, procurera ce désordre.

Une fois convaincu de cette vérité, on concevra sans peine que des fibres trop tendues seront plus susceptibles d'ébranlement que celles qui jouissent d'une souplesse naturelle qui leur permet d'obéir aux différens efforts de la circulation, et que le moindre engorgement d'un sang épais et acrimonieux, fera sur ces fibres de rudes efforts capables, non-seulement de déranger les fonctions du cerveau, mais encore celles de toutes les parties qui en dépendent. Quelle confusion dans la machine! Les solides seront bientôt le jouet des liqueurs; celles-ci agitées par des secousses plus fortes, s'embrâseront par leur frot-

tement, et consumeront ainsi la machine, après l'avoir invitée à concourir elle-même à sa destruction. Tel a été l'état de la demoiselle qui va faire le sujet de l'observation suivante.

Mademoiselle M*** âgée de dix-huit ans, tombe tout-à-coup dans le temps de ses règles dans un assoupissement léthargique; elle est saignée en conséquence, et ce symptôme s'évanouit. Au période suivant, l'assoupissement léthargique reparaît avec beaucoup plus de force; on saigne pour la seconde fois : on y revient encore au retour du troisième période des règles, et on livre ensuite la maladie aux efforts de la nature pendant plusieurs mois consécutifs. Le mal augmente par dégrés, et à cet assoupissement succède le délire *cum furore et audacia*. La malade refuse pour lors toute boisson et tout aliment : elle est déclarée incurable.

On attendait depuis dix-sept jours que la mort terminât une vie si misérable; mais la constance du mal annonçait sa durée; ce qui me fit appeler par le mèdecin qui conduisait lui-même cette malade. Une pareille situation exigeait sans contredit des remèdes prompts et efficaces; le bain tiède était le seul indiqué : la malade y fut plongée et attachée en ma pré-

sence. On arrosa sa tête avec de l'eau froide, son indocilité exigea de grands efforts : mais bientôt on la vit se soumettre par l'action du reméde ; sa voix enrouée par les cris s'éclaircit peu-à-peu : dans l'espace de deux heures qu'elle resta dans le bain, elle devint enfin naturelle ; on lui présenta pour lors à boire et à manger, ce qu'elle ne refusa que par coutume : on la pressa ; elle obéit. Des progrès aussi satisfaisans ranimèrent l'espoir d'une famille désolée, et le mien. Je condamnai la malade à huit heures de bain par jour ; l'application constante d'un linge trempé dans l'eau froide sur la tête, et renouvelé souvent, emportèrent le délire et tous les autres symptômes hystériques dans l'espace de deux mois. Je ne cacherai point la rechûte sans pouvoir divulguer ce qui y donna lieu ; mais aussi aurai-je la satisfaction de publier son entier rétablissement.

N'est--il pas démontré que, si cette demoiselle avait été secourue par les mêmes remèdes au commencement de sa maladie, on en eût prévenu les tristes effets ! Le premier engorgement qui fut produit par le premier reflux des règles, aurait d'abord cédé à une saignée et aux remèdes humectans. Son sang, appaisé par ces secours et moins raréfié, aurait

moins agacé les fibres de la matrice, et le reflux sur celles du cerveau n'aurait jamais procuré tant de ravages. Le période suivant aurait infailliblement emporté la cause du mal, et en aurait étouffé d'abord la prémière étincelle qui produisit dans la suite l'embrâsement du cerveau. C'est pourquoi il fallut recourir aux plus puissans remèdes, et pour peu que l'on eût hésité davantage, la malade aurait succombé.

On lit dans le journal encyclopédique du mois de Janvier 1762, page 77, l'histoire d'une fille, citée par M. Planque dans sa Bibliothèque de médecine, qui fait le pendant de celle-ci. Cette fille, au rapport de ce médecin, étant devenue folle etsourde, s'échappa dans un bois où elle resta cinq jours toute nue et sans aucune nourriture; elle y essuya pendant deux jours consécutifs une pluie continuelle qui la guérit.

J'ai par-devers moi nombre d'observations de cette espèce que je suis obligé de tenir secrettes, par la crainte de déplaire à ceux où à celles qui en font le sujet; mais du moins me sera-t-il permis de rapporter celles qui m'ont été adressées à titre de reconnoissance par M. de Baux, médecin à Marseille.

« Zélé partisan de votre système, mon cher

collègue, je viens d'en faire une épreuve des plus satisfaisantes pour vous et pour moi. Le 18 novembre 1760, je fus demandé par le capitaine d'un vaisseau hollandais. Il était âgé de quarante-cinq ans, d'une taille au-dessus de la moyenne, fort, vigoureux et musculeux. Il était venu par terre de Hollande pour prendre le commandement d'un vaisseau qu'on chargeait à Marseille. En traversant les provinces de France, dès qu'il eut touché celles qui produisent de l'excellent vin, il s'en gorgea tous les jours jusqu'à l'ivresse pendant tout le reste de sa route; il but avec aussi peu de ménagement des liqueurs fortes et spiritueuses : il se procura enfin la maladie que je vais décrire.

» Ce fut le 14 novembre qu'il fut attaqué d'une fièvre des plus violentes au rapport du chirurgien qui avait été appellé le même jour, accompagné d'une grande douleur à la tête, d'une chaleur brûlante et d'une soif inextinguible. Les pulsations artérielles étaient très-fortes, sur-tout aux artères temporales; le pouls était dur et tendu comme une corde : on sentait de fréquens soubresauts aux tendons qui se changèrent bientôt en spasme et en convulsion. Il survint un hoquet qui fatigua le malade pendant plusieurs jours. Il avait

avait aussi de fréquentes nausées et un vomissement bilieux ; le ventre était extrêmement serré : le malade rendait fréquemment de l'urine, mais en petite quantité ; elle était sans couleur, sans odeur et sans sédiment. Cet état dura quatre jours, pendant lesquels le chirurgien saigna le malade deux fois au bras et une fois au pied, lui donna plusieurs lavemens, l'abreuva d'une tisane rafraîchissante, et le purgea ensuite avec une médecine ordinaire, aiguisée de quelques grains de tartre-stibié.

Le 13 ayant été appelé, je trouvai le malade sans fièvre ; mais travaillé par des convulsions violentes, avec un délire si frénétique, qu'à peine quatre matelots pouvaient le contenir dans son lit. Il parlait d'un ton haut, et poussait par fois des cris qui ressemblaient à des hurlemens, son pouls était fort dur et fort tendu ; sa peau brûlante, sèche et comme écailleuse : les convulsions venaient d'une heure à l'autre ; elles étaient si fortes, qu'une force humaine n'aurait jamais pu fléchir un de ses membres. Il refusait toute sorte de nourriture, mais il se livrait facilement à la boisson ; cependant malgré son délire, il répondait toujours à la plupart des questions que je lui faisais sur

son mal, et se plaignait constamment d'une douleur aigue au milieu de la tête.

„ J'ordonnai qu'on lui fit une quatrième saignée à la jugulaire; je lui fis prendre pendant quatre jours huit lavemens d'eau froide, et dans les intervalles, je lui faisais appliquer sur la tête une vessie remplie d'eau froide, qu'on renouveloit tous les quart-d'heure, parce qu'elle s'échauffait bientôt. Je le fis gorger d'eau de poulet acidulée avec du nitre, et de douze en douze heures, on lui donnait une émulsion nitrée et anodine. L'application de la vessie sur la tête calma la douleur, et les lavemens froids relâchèrent un peu le ventre; ces deux remèdes avaient par conséquent produit un petit bien, ce qui me détermina à recourir au bain froid, sans égard pour la saison; et malgré la résistance du malade, il entra dans le bain le 22 à 6 heures du soir, Il y fut retenu de force pendant une heure, ayant toujours sa tête coëffée avec la vessie remplie d'eau froide : à sept heures il sortit du bain dont il avait dégourdi l'eau par la seule chaleur de son corps; on le sécha avec des linges froids, et on le remit dans son lit sans le faire chauffer auparavant; il y grelotta pendant une heure; après laquelle il s'endormit, ce qui ne lui était pas arrivé depuis

huit jours; son sommeil fut doux et tranquille, sa durée fut de treize heures, pendant lesquelles il sua copieusement. D'abord, à son réveil, je lui fis prendre un bouillon à la viande, sur lequel il s'endormit de nouveau pendant dix heures; il sua plus copieusement encore que la première fois, s'éveilla et se trouva libre de sa douleur à la tête, délivré de ses convulsions, sans délire, et fut en état de s'embarquer deux jours après pour prendre le commandement de son vaisseau (1). Dans le mois de décembre de la même année, je fus appelé pour une dame qui souffrait également depuis plusieurs jours du clou hystérique; je la guéris comme par enchantement, par la seule application de la vessie remplie d'eau froide et par quelques lavemens froids. Voilà, mon cher collègue, des expériences de votre goût; je vous ferai part toujours avec un nouveau plaisir de celles que ma pratique me fournira en ce genre (2) ».

Que ne puis-je céder au zèle brûlant qui me dévore, et publier ici plusieurs guérisons

(1) On trouve dans les Mémoires de l'Académie des Sciences de l'année 1713, l'exemple d'une pareille cure, opérée par le bain froid.

(2) *Voyez* le Journal de Médecine du mois de juin 1761, *page* 604.

de cette espèce, que j'ai opérées à Arles et ailleurs, et les authentiquer de manière qu'on ne pût pas les révoquer en doute ; mais la prudence exige de moi que je les passe sous silence : je me contenterai donc d'avertir les administrateurs des hospices d'humanité, que dans le nombre des malheureuses victimes que certains hôpitaux de la république recèlent, il y en a plusieurs qui sont encore curables, si l'on veut bien les traiter d'après mes documens ; ce qui s'entend des bains tièdes et froids de dix à douze heures par jour, avec la douche d'eau froide sur la tête.

ODONTALGIE HYSTÉRIQUE.

SI tous les nerfs en général souffrent dans ces maladies un certain dégré de racornissement, pourquoi la cinquième paire qui se distribue sur les mâchoires, ne serait-elle pas susceptible de ce même vice ? Les dents seront d'autant plus exposées à l'effet de cette cause, qu'elles sont toutes pourvues d'un filet nerveux, qui, une fois pincé et tiraillé, produira des spasmes qui se communiqueront bientôt aux deux mâchoires, et occasionneront les plus vives douleurs. De plus; la circulation étant pour lors interceptée dans cette partie, attendu la contraction des nerfs et celle des vaisseaux, les humeurs y croupiront, et acquérant ainsi un plus grand dégré d'acrimonie, elles formeront de nouvelles irritations, non-seulement sur tous les nerfs des deux mâchoires, mais encore sur les vaisseaux sanguins et lymphatiques qui en tapissent le tissu, d'où il s'ensuivra la carie des dents, quelquefois même celle des alvéoles, le plus souvent encore la chûte des gencives, leur noirceur, les escarres scorbutiques et l'entière corruption de la bouche.

Pour remédier à de pareils ravages, on tente toujours inutilement d'attaquer les parties affectées. La chirurgie, toute puissante qu'elle est dans ses opérations, ne saurait remédier au vice caché qui procure le mal; la texture du sang, celle des humeurs et l'état des solides furent toujours inaccessibles aux efforts de la main; il faut attaquer l'un et l'autre par des remèdes qui puissent en changer le caractère en corrigeant leurs vices. Dans le cas dont il s'agit ici, l'acrimonie des humeurs et la sécheresse des solides doivent remplir toutes nos vues; mais le dérangement que ces deux causes procurent dans la circulation, doit seul occuper le médecin à la vue de ce symptôme.

Et en effet, ce sera toujours de la compression irrégulière qui se forme dans les viscères du bas-ventre, attendu la diminution du calibre de leurs tuyaux, et des fréquentes irritations que les différens sucs qui s'y séparent, y produisent, que dépendront les spasmes qui attaquent la tête. Le sang comprimé et gêné dans la circulation, refluera pour lors sur les parties supérieures; celles-ci peu flexibles, comme les autres parties du corps, en seront aisément surchargées; d'où s'ensuivront les stases sanguins et lympha-

tiques dans les vaisseaux intérieurs et extérieurs du cerveau, ce qui procurera des douleurs fixes et vagues sur toutes les parties membraneuses qui tapissent le crâne intérieurement et extérieurement; c'est-à-dire, que si l'engorgement se fait sur la cinquième paire des nerfs et sur les parties où ses ramifications aboutissent, on souffrira des douleurs aux dents, qui seront plus ou moins fortes, suivant le dégré de la cause qui agit, lesquelles douleurs en imposeront au chirurgien le plus expérimenté qui ignorera parfaitement le vice que j'assigne. Si, au contraire, les membranes du cerveau se trouvent affectées, le clou hystérique se montrera avec autant de fureur; les nerfs optiques engorgés et agacés produiront la perte de la vue et des douleurs des plus aigues dans l'orbite; ils produiront en même-temps des opthalmies des plus rebelles, à proportion du dégré d'irritation et d'engorgement qu'elles auront reçu des parties éloignées : mais ce qui étonnera davantage le médecin, ce sera sans doute la métastase de ces humeurs, qui, agissant sur des vaisseaux tendus et doués d'une élasticité singulière, seront fouettées et expulsées au gré de ces mêmes vaisseaux, et changeront ainsi de lieu sans jamais changer de caractère, ce qui pro-

duira le plus souvent des ravages affreux. Aussi voyons-nous les pauvres victimes de ce mal continuellement tyrannisées par ces vicissitudes, et les médecins étonnés à la vue de tant de symptômes amovibles, tantôt paraissant être le produit d'une même cause, et tantôt si opposés en apparence, qu'ils forment entre eux l'assemblage le plus bizarre par la difformité de leurs traits. Pour mieux caractériser le portrait que j'en fais, ajoutons aux désordres capricieux sous lesquels ils ont coutume de paraître, ceux que tant de remèdes opposés ne cessent de produire. Quel dérangement n'éprouvera pas pour lors la machine?

Des nerfs irrités et agacés par les pointes piquantes de différens remèdes aussi actifs que caustiques; des esprits effarouchés par tant de parties volatiles, qui, pressées de toutes parts et forcées, pour ainsi dire, de se mêler avec eux, produiront les ravages les plus affreux dans la circulation du sang et des esprits. Les fonctions du cerveau, celles du cœur et du poumon, et ensemble celles de tous les viscères du bas-ventre, suivront donc de près le premier dérangement; et pour peu que l'on néglige d'y apporter des secours, on verra crouler l'édifice sous les

coups redoublés de ceux même que l'on choisit pour en être le soutien.

D'après cet exposé, l'odontalgie hystérique méritera notre attention, puisque nous ne pouvons plus méconnaître la cause qui la procure; elle exigera aussi d'être distinguée de toute autre, puisque par la méprise on commet tous les jours des fautes cruelles et toujours irréparables (1). On va en juger par le récit suivant.

La femme d'un savetier, vaporeuse à l'excès, fut saisie, à la fin d'une grossesse, d'une douleur aux dents des plus cruelles; elle fut saignée et resaignée : elle eut recours aux narcotiques et aux topiques les plus puissants que chacun s'empressait de lui procurer, et tout fut sans succès. Les douleurs devinrent si vives, qu'elles l'auraient déterminée à se faire arracher toutes les dents, si les approches de son accouchement n'eussent suspendu ce ridicule projet. Elle attendit patiemment l'heureux moment de sa couche; ce temps arriva enfin, et les vidanges étant une fois rétablies, on se flatta que le mal aux dents disparaîtrait

(1) Les chirurgiens-dentistes de Paris la connaissent aujourd'hui parfaitement cette espèce d'odontalgie; c'est une justice que je suis obligé de leur rendre, et je le fais avec plaisir.

pour toujours. On exigea même qu'elle ne se plaignît plus du tout, parce que les lochies coulaient en abondance, de sorte qu'il ne fut plus permis à cette pauvre femme de se plaindre, puisqu'il avait été prononcé que le temps était arrivé où elle devait être délivrée de ses maux : les douleurs persistèrent néanmoins jusqu'à la fin de la couche. La malade se voyant alors débarrassée de son fardeau, et ne craignant plus les suites d'une opération qui lui paraissait si nécessaire, exigea de son chirurgien qu'il lui arrachât trois dents molaires de la mâchoire inférieure. Cette opération faite, les douleurs reparurent, et l'on ne connut pas d'autre spécifique qu'une seconde opération par laquelle on en arracha deux autres ; les douleurs continuèrent toujours avec la même force, et ayant perdu pour lors tout espoir de guérison par le secours de l'instrument, on eut recours au médecin.

Je connaissais déjà cette femme pour une vaporeuse invétérée, ce qui me donna lieu de caractériser d'abord sa maladie. J'ordonnai le bain tiède, dans lequel elle resta plusieurs heures ; on lui donna ensuite des lavemens d'eau froide, on substitua à tous les élixirs dont elle se lavait la bouche, le simple collyre

fait avec quelques gouttes de vinaigre dans un verre d'eau ; l'intervalle des lavemens et du bain fut rempli par des fomentations émollientes sur le ventre, et les douleurs disparurent en peu de jours.

Quelque temps après, une voisine de cette savetière, femme d'un apothicaire de cette ville, se trouva dans le même cas. L'exemple était frappant, il n'y avait qu'à le suivre ; mais une perte de sang qu'elle avait à cette époque, empêchait, disait-on, de recourir au même remède. Je fus mandé, et je prononçai pour le bain ; le mari hésita plusieurs jours avant de se soumettre à mon avis : il usa de préférence de toutes les drogues qu'il avait sous sa main ; mais inutilement voulut-il résister ; il fallut obéir et recourir au bain tiède, dans lequel la malade trouva le vrai soulagement à ses douleurs, et le remède assuré pour la perte de sang (1).

Madame Rey Forestà, de Marseille, a été dans le même cas que notre savetière. Tourmentée depuis long-temps par les mêmes douleurs, elle fut à Paris, en 1764, dans l'espoir d'y trouver des secours. Un chirurgien

(1) On rencontre souvent des douleurs d'oreille, produites par cette même cause ; on doit les attaquer avec le même remède.

célèbre (Moran) et trois médecins de nom, ne connaissant pas plus les uns que les autres les effets du spasme, livrèrent cette malade à l'instrument; madame Rey perdit onze dents à Paris, sans y perdre ses douleurs : revenue dans sa province, elles les a noyées, par mes conseils, dans le bain tiède.

VOMISSEMENT HYSTÉRIQUE.

Le spasme de l'estomac, et particulièrement celui des houppes nerveuses qui forment la première des membranes de ce viscère que nous appelous *veloutée*, produira ici le vomissement, et ce sera en attaquant cette cause que nous détruirons ce symptôme. La sensibilité des nerfs ne provient, selon les physiologistes, que de leur tension plus ou moins grande, laquelle forme les différens dégrés de leur élasticité. Or, dans le cas présent, cette sensibilité paraît extrêmement augmentée, puisque la membrane veloutée se révolte au moindre choc que fait sur elle l'aliment le plus doux, ainsi que la boisson, d'où nécessairement il faut conclure que l'érétisme des nerfs procure cet effet. Quant aux causes conjointes qui agissent de concert pour procurer le vomissement, nous reconnaissons, outre celles qui agissent sur les parties éloignées de ce viscère, l'âcreté des sucs stomachiques et digestifs qui, en agaçant l'estomac, l'invitent aux mouvemens convulsifs. On trouvera ces indications remplies dans les observations suivantes.

Dans le mois de février 1756, Susanne Gouiret, âgée de trente-cinq ans, qui dès l'âge de puberté n'avait jamais été bien réglée, fut attaquée de vapeurs hystériques; le symptôme le plus considérable qui se présenta d'abord fut le vomissement : il était si violent, que la malade rejettait tout liquide avec des efforts qui amenaient très-souvent le sang avec eux. Le premier remède auquel on eut recours, fut, selon la coutume ordinaire, une potion anti-hystérique, composée avec les eaux de mélisse et d'armoise, la teinture de castor et le *laudanum* liquide de Sydenham. Cette boisson détestable fut la seule, il est vrai, dont l'estomac ne se révolta pas; on en réitéra par conséquent la dose, mais inutilement. Le spasme de l'estomac augmenta; il s'empara de l'œsophage, et il ne fut plus possible à la malade d'avaler, ni même de présenter une seule goutte d'eau sans la livrer à de pareils efforts. L'érétisme de l'estomac, celui de tout le canal intestinal paraissant évidemment la cause du mal, et ne pouvant l'attaquer par des remèdes internes, je recourus au bain tiède, le reconnaissant en pareil cas comme le seul spécifique; je voulus même exiger que la malade restât dans l'eau jusqu'à parfaite guérison; mais comme le préjugé

était alors plus difficile à détruire, je ne pus obtenir que dix heures de bain par jour. La malade surnagea dans le bain ; les particules d'eau qui pénétrerent par les pores cutanés, servirent à entretenir le sang dans sa fluidité naturelle, puisque les urines coulèrent ; ce fut au septième jour que le relâchement succéda au spasme : la malade s'enfonça dans l'eau du bain, et elle s'évanouit. Dans cet instant, elle avala pour la première fois ; sa boisson fut de l'eau de riz au défaut de celle de poulet, dont on l'abreuva dans la vue de détremper les sucs stomachiques, et d'en corriger l'acrimonie, et par ce double secours la malade guérit parfaitement.

Que l'on compare ici l'effet du bain avec celui des remèdes anti-hystériques, on verra clairement la vérité de ma thèse. Si on demande après cela pourquoi la malade rejetait toutes sortes de boisson, à l'exception de la potion anti-hystérique ? il sera fort aisé de comprendre que le *laudanum* produisait cet effet ; mais on conviendra que la vertu de ce puissant narcotique n'empêcha pas que les parties volatiles du castor et celles des autres cordiaux qui entrent dans la composition du *laudanum* liquide de Sydenham, ne laissassent des empreintes cruelles sur les fibres

de l'estomac, puisque le spasme des fibres de tout le canal intestinal en fut la suite.

Les anti-hystériques seuls, indépendamment du narcotique, auraient sans doute produit les mêmes effets, et c'eût été encore au préjudice de la fibre, c'est-à-dire, qu'en agaçant davantage les houppes nerveuses de l'estomac, ils en auraient augmenté la tension; et celle-ci présentant alors un plus grand obstacle à la circulation des esprits animaux, en aurait interrompu le cours pour les porter ailleurs; c'est ce que j'appelle *déplacement du spasme.* Telle est la manière d'agir de ces prétendus spécifiques; telles sont les prétendues guérisons qu'ils opèrent; ce sont celles que l'on publie journellement en faveur de ces remèdes; telle est enfin la source de l'incurabilité.

Une demoiselle de cette ville, d'Arles, âgée de 25 ans, étant sujette aux mêmes vomissemens que Suzanne dont je viens de parler, par une désobéissance invincible à se soumettre au même traitement, et sur-tout aux bains tièdes; je lui pronostiquai plusieurs fois sa destruction prochaine. Rien ne put la convertir; elle prit des remèdes contraires; elle en mourut.

On a vu chez la première malade citée, que la potion anti-hystérique dans laquelle entrait

entrait le laudanum liquide de Sydenham, avait suspendu le vomissement le plus opiniâtre : tel est le prestige enchanteur de ce puissant narcotique que l'on emploie le plus souvent pour amuser le malade et pour le tromper ; la vertu du narcotique est de suspendre le cours des esprits animaux, de le détourner ailleurs, et de calmer les douleurs quelles qu'elles soient, ainsi que les spasmes nerveux. C'est ici le piége le plus dangereux qu'il faut éviter, dans l'affection nerveuse, si on ne veut pas devenir homicide par complaisance ; car suspendre le cours des esprits, par l'effet de ce remède, c'est suspendre en même-temps toutes les fonctions du cerveau, mettre obstacle à toutes les secretions, c'est livrer la malade, sans qu'elle s'en doute, à une mort lente, mais assurée : mort funeste pour celle qui croit à l'immortalité de son ame, à qui l'on ôte les moyens de réfléchir sur l'avenir qui l'attend. Si quelqu'un pouvait douter de cette vérité, je le renverrais à la belle dissertation d'Hoffman, dont le titre seul fait toute l'apologie : *de atheo convincendo, ex artificissimæ coussiona machinæ structura* : tome 4 page 225.

CARDIALGIE HYSTERIQUE.

DES douleurs dans l'estomac, qui s'étendent sur toute la région épipastrique, et qui cessent souvent par l'effet du plus petit remède, pour reparaître ensuite avec plus de vigueur, forment le caractère de la cardialgie hystérique; ces douleurs annoncent la tension spasmodique de ce viscère; d'où s'ensuivent des gonflemens et des dilatations dans ses couloirs, comme dans ceux du *duodenum* qui, en distendant les filets nerveux de toutes ces parties, procurent des douleurs plus ou moins fortes, suivant le dégré de tension et de sensibilité des parties affectées. Pour y remédier avec sûreté, nous n'envisagerons que la cause primitive qui procure ce symptôme, je veux dire le spasme et l'érétisme des nerfs épigastriques; et ce sera en procurant le relâchement des membranes affectées par les remèdes propres, que nous détruirons ce symptôme sans en craindre le retour.

Une religieuse, jeune et robuste, qui se livrait avec passion à l'usage du café et du thé, fut attaquée subitement, après les chaleurs excessives de l'été, d'une cardialgie des

plus cruelles, qui fut suivie de mouvemens convulsifs, et qui alarma d'autant plus ses amies, que cette religieuse en était attaquée pour la première fois. On courut aux cordiaux et à tous les remèdes connus; les symptômes redoublèrent en conséquence, et se terminèrent enfin par un évanouissement et par la syncope la plus complette; des lavemens d'eau froide que je fis donner d'abord en arrivant, rappelèrent la malade à la vie, mais la cardialgie reparut alors avec une nouvelle force: les coliques intestinales, les borborigmes, le vomissement et le hoquet, se mirent de la partie; tout, en un mot, acheva de caractériser l'affection hystérique. La malade fut livrée à l'eau de poulet pour tout remède; elle en but abondamment, et, le sixième jour, il parut une diarrhée bilieuse qui amena le calme.

La crise qui termina la cure de cette religieuse, annonce clairement la détente des membranes de l'estomac par l'effet du relâchant qu'on lui opposa, et les symptômes annonçaient à leur tour que la tension était la seule cause à combattre. Dans cet état, l'écoulement des sucs gastriques était totalement suspendu; les glandes en étaient par conséquent surchargées, ce qui procurait des ti-

raillement dans les filets nerveux, et les douleurs qui caractérisaient la cardialgie par leur siége et leur nature. Le voisinage du cœur donna lieu aux évanouissemens par l'ébranlement de la huitième paire des nerfs qui, se communiquant au cerveau, porta le trouble dans la circulation des esprits. Le hoquet, le vomissement, les coliques et les vents qui tourmentaient en même-temps la malade, désignaient encore la même cause, c'est-à-dire, que le diaphragme fut entraîné à son tour par les mêmes secousses. Toutes ces parties furent par conséquent soumises sympathiquement aux mouvemens irréguliers de leurs nerfs; il fallait donc les attaquer avec un seul remède.

Les causes éloignées qui avaient donné lieu à celle-ci, étaient toutes assez puissantes pour avoir fomenté de plus loin cette sécheresse des nerfs si essentielle à la maladie. L'usage immodéré du café et du thé était seul capable d'opérer cet effet en agissant continuellement sur les membranes de l'estomac, comme sur la partie séreuse du sang. Celui-ci devenu plus épais et plus sec ne put fournir que des sucs digestifs de sa qualité; les digestions en furent dérangées, le chyle devint grossier: la bile plus épaisse et moins coulante forma bientôt des embarras; devenue ensuite plus âcre

par son séjour, elle irrita les vaisseaux, et procura elle seule tant de ravages. Si l'on eût ajouté aux cordiaux dont on se servit au commencement du mal, des remèdes analogues à leur action, il n'est pas douteux que cette première attaque aurait été suivie de bien d'autres, et les suites auraient été funestes. Le genre nerveux, agacé de nouveau par les parties âcres et volatiles de tous ces remèdes, aurait souffert de prodigieuses secousses; celles-ci enfin auraient décomposé le mal, ainsi qu'il arrive toujours en pareil cas.

Il en eût été de même, si, après la guérison, la malade n'eût pas renoncé au thé; c'est-à-dire, qu'elle se serait procuré des rechûtes et de nouveaux maux. L'analyse chimique nous apprend que les feuilles du thé, que l'on recueille à la Chine et au Japon, lorsqu'elles n'ont pas encore subi par le feu un certain dégré d'altération et d'exsication, contiennent un sel essentiel âcre, et une huile exaltée qui a quelque chose de narcotique, qui attaque les nerfs, et leur cause un tremblement convulsif; aussi voit-on en Angleterre la plus grande partie des femmes du premier rang, qui se livrent au thé par ton et par mode, sujettes à ce tremblement avant l'âge de quarante ans; et pourquoi? C'est que ce n'est

plus une simple infusion de thé que l'on prend comme autrefois ; mais bien une quintescence de thé, par la quantité de feuilles que l'on met en infusion, pour ne pas dire en décoction ; ce qui restitue au thé sa première force et sa première âcreté. La malade ci-dessus citée s'était livrée, depuis quelques années, à cette boisson ainsi préparée avec une sorte de fureur, et sa cardialgie en avait été le fruit. On ne peut donc trop s'élever contre un abus aussi dangereux ; c'est aux dames françaises à profiter de cet avis.

Reprenons et disons que madame de Lubomirska, princesse de Pologne, était sujette depuis long-temps à cette espèce de cardialgie, par l'effet d'une même passion pour le café et pour le thé, lorsqu'elle arriva de Varsovie à Paris, pour me confier sa santé. Dans le nombre des femmes qu'elle avait à son service, était une jeune fille âgée de 20 ans, grande et bien faite, très-jolie, pour ne pas dire belle, qui était sujette, ainsi que sa maîtresse, aux mêmes infirmités, ce qui n'exigea de ma part qu'un même avis. Mais la jeune demoiselle ne voulut pas de mes conseils ; elle s'adressa clandestinement à un médecin de Paris, frère de celui du roi de Pologne, pour lequel elle avait apporté des lettres de

recommandation. Celui-ci ne manqua pas d'improuver tout ce que j'avais prescrit à la princesse, et même l'eau de poulet, qui eût été très-nuisible, selon lui, à ce jeune estomac; il ordonna, en conséquence, à cette fille un régime tout contraire; ce furent des pillules purgatives et emménagogues, dans la vue d'attaquer des obstructions qu'il supposait être la cause du mal, et de rétablir par-là le couloir utérin : fallait-il bien qu'une de ces deux malades périt par l'effet de deux traitemens aussi contradictoires; c'est ce qui arriva trois mois après à la jeune demoiselle, et la princesse de Lubomirska retourna en Pologne l'année suivante, en bonne santé, mais avec une femme-de-chambre de moins.

Faudra-t-il multiplier les exemples? En voici un qui est en ce moment sous mes yeux. Une demoiselle d'Arles, âgée de trente-huit ans, (Mlle. de Chiavary) était sujette depuis sa tendre jeunesse à cette espèce de cardialgie, par l'effet d'une passion effrénée pour le café. Le mal augmenta par dégré, les règles se dérangèrent, elles se supprimèrent enfin, sans que la malade voulût s'en plaindre, dans la crainte que l'on exigeât d'elle de quitter le café : mais dans peu la matrice s'obstrua; elle se gonfla, elle se durcit : on soupçonna alors

un skirre ; il survint des enflures amphizematiques qui occupèrent la cuisse et la jambe du côté droit, avec des douleurs assez vives, pour faire craindre l'ulcère de la matrice. On eut recours alors à l'*opium* ; la malade s'y livra avec passion, sans jamais se désister du café qu'elle a pris jusqu'à son dernier soupir. Elle vient de mourir enfin, racornie, et toute ratatinée, (*retorrida)* ce qui présentait un vrai martyre. Je pourrais citer d'autres exemples de cette espèce, devenus trop communs, si je ne craignais le reproche d'une prolexité toujours fastidieuse pour celui qui s'obstine à ne vouloir pas changer de pratique, et qui a déjà prononcé dans son cœur..... *Pereat mundus*.

FRISSON HYSTÉRIQUE.

PARMI les différens symptômes des affections vaporeuses, on compte la sensation du froid et du chaud qu'éprouvent successivement toutes les parties du corps. On voit, en effet, assez communément des femmes qui en sont continuellement tourmentées, malgré toutes les précautions qu'elles prennent pour se garantir des injures de l'air, et d'autres qui ne le ressentent que dans une seule partie du corps. L'explication de ce symptôme, déjà soumise aux loix de ma théorie, va l'être encore à celles de ma pratique, par l'exposé de l'observation suivante.

La demoiselle Dubrau, âgée de quarante ans, souffrait depuis plusieurs années toutes les rigueurs de ce symptôme, qu'elle ne connaissait pas pour un symptôme de vapeurs. Ce froid était si considérable, qu'elle était obligée de se couvrir dans les plus grandes chaleurs de l'été, comme en hiver. La chaleur excessive d'un poële, celle d'un lit bassiné, ne changeaient rien à son état, ce qui l'obligea à demander conseil. Le premier médecin à qui elle s'adressa, prononça que c'était là

l'effet d'une transpiration supprimée, et proposa des remèdes propres à ses vues. Les saignées, les purgatifs et les sudorifiques furent employés en conséquence tour à tour, mais inutilement. L'insuffisance de ces remèdes ne changea pas les idées curatives de ce médecin, puisqu'il proposa le bain de sable; on attendait le temps favorable pour son exécution, lorsque je fus appelé pour donner mon avis. L'inutilité des remèdes que l'on venait d'employer, et quelques symptômes vaporeux que je découvris dans le récit de la malade, me firent d'abord juger que la tension spasmodique des nerfs qui aboutissent à la peau, ceux qui forment eux-mêmes le réseau réticulaire, était la véritable cause à combattre. Je proposai en conséquence le bain tiède, dans la vue de relâcher le tissu de la peau, en ouvrir les pores, et rétablir par ce moyen la circulation des liqueurs dans cet organe. La malade le préféra au bain de sable, et, dans l'espace de deux mois, elle quitta ses couvertures, et guérit parfaitement.

Les physiologistes nous apprennent que la peau est remplie d'un nombre de vaisseaux sanguins, nerveux et lymphatiques, qui composent ensemble le réseau réticulaire, d'où partent les houppes nerveuses sur lesquelles

se font les sensations du tact, du froid et du chaud. Ce sera donc du vice de ce réseau que provient ce symptôme. Si la contraction des nerfs qui composent ce réseau, est trop forte, la circulation du sang sera alors gênée et même interceptée ; les molécules de ce fluide heurtant continuellement à l'ouverture de ses tuyaux, y causeront un ébranlement qui se prolongera sur tout le corps, en total ou en partie, suivant le dégré de cette contraction ; et alors ce sentiment de froid se fera sentir avec plus ou moins de vigueur. Sur ce principe, on remédiera à ce symptôme en relâchant le tissu de la peau, et en facilitant ainsi la circulation dans cet organe, on y rétablira les secrétions naturelles, déjà trop essentielles pour ne pas s'empresser à les rétablir toutes les fois qu'elles paraissent dérangées. L'effet du bain tiède étaie ce raisonnement théorique, et celui des tisanes sudorifiques, dont la malade avait usé si infructueusement, contribue, par contradiction, à l'éclairer. Le bain de sable que l'on avait prescrit à la malade, aurait agi de même ; il aurait augmenté la sécheresse des nerfs réticulaires, ainsi que la contraction de la peau ; et, bien loin de rétablir la transpiration, il l'aurait supprimée entièrement. Les idées curatives que je pro-

pose ici d'après l'expérience, apprendront à celles qui éprouvent les effets de cette tension des nerfs réticulaires ; à ne point recourir aux échauffans pour rétablir la chaleur dans les parties où elle leur paraît éteinte. On en voit qui éprouvent ce froid à la tête, se couvrir si prodigieusement, qu'elles éteignent, pour ainsi dire, la circulation dans les tégumens du crâne ; d'autres éprouvant le même sentiment de froid à la région de l'estomac, surchargent cette partie de couvertures, et, non contentes de ce secours, parce qu'il ne leur réussit pas, elles recourent aux boissons chaudes et spiritueuses, dans la vue de réchauffer ce viscère qui leur paraît, disent-elles, ne pouvoir faire ses fonctions..... Mais, pour ce qui regarde le froid des pieds et des mains, habituel à beaucoup d'autres, nous adoptons volontiers les moyens que chacun se procure pour y remédier, pourvu toutefois qu'ils soient d'une nature à ne point dessécher davantage les extrémités du corps. Le pédiluve chaud doit être le préféré, puisqu'il est seul capable d'assouplir les vaisseaux, et de rétablir la chaleur naturelle dans les parties qui sont si éloignées du centre.

Un auteur moderne (M. Reveillon), qui prétend que les maladies nerveuses provien-

nent du dérangement de la transpiration insensible, en s'appuyant sur les belles expériences de *Sanctorius*, et qui les traite en conséquence avec les sudorifiques, ne trouvera pas cette observation de son goût, encore moins celle qui la suit dans le chapitre suivant, puisqu'elles contrarient l'une et l'autre ses idées physiologiques et thérapeutiques tout à la fois : mais s'il est de bonne foi, comme je ne puis en douter, il conviendra bientôt qu'il était dans l'erreur, s'il ne l'a pas déjà fait.

SUPPRESSION TOTALE DES URINES ET DES SELLES

Dans une fille attaquée de vapeurs hystériques.

PERSONNE n'ignore que les évacuations naturelles sont susceptibles de beaucoup de dérangement; aussi les voit-on devenir très-souvent la cause de plusieurs maladies et l'effet de bien d'autres que la pratique nous fournit. On n'ignore pas non plus que ces évacuations sont si analogues entr'elles, qu'elles se prêtent mutuellement la main au gré de la nature, toujours industrieuse pour l'entretien de notre individu. C'est ainsi que l'on a vu, et plus d'une fois, les urines se supprimer et passer par la voie des sueurs; celles-ci, à leur tour, ont passé par celles des urines, et ainsi des autres (1). Mais avait-on jamais observé que ces évacuations se supprimassent toutes à la

(1) M. Gignoux, Médecin à Valence dans l'Agénois, raconte qu'une femme resta sept années de suite sans aller à la selle, ni uriner; mais les sueurs suppléaient tellement à ces deux évacuations, qu'elles revenaient au gré de la nature, et portaient avec elles l'odeur des excrémens. Elle guérit contre toute attente et sans remède; les couloirs des urines et des selles s'ouvrirent

fois sans entraîner avec elles la destruction de la machine? Un effet aussi extraordinaire ne pouvait être réservé qu'à l'hystéricité. La nature s'est montrée tant de fois avec ses irrégularités dans cette maladie, que nous ne devons jamais être surpris de tout ce qu'elle pourrait offrir encore de plus bizarres et de plus merveilleux. Quel que soit cependant son caprice, dans le cas que je vais rapporter, il sera toujours vrai de dire que la sécheresse du sang et de toutes les humeurs l'a enfanté; sécheresse toujours inséparable de cette maladie qui entraîne avec elle le racornissement des solides, source féconde de tant de maux.

Louise Bourbone, âgée de dix-huit ans, fut attaquée dans le mois d'août, d'une colique hystérique et convulsive, à l'arrivée de ses règles. Le sang menstruel, qui ne put pénétrer pour la première fois à travers les vaisseaux excrétoires de la matrice, y forma des engorgemens, produisit des irritations, et procura une tension douloureuse au ventre, la suffocation et tous les symptômes de la passion hystérique. Elle fut saignée plusieurs fois, tant du bras que du pied, sans aucun

d'eux-mêmes, et les sueurs cessèrent totalement..... *Voyez* le Journal de Médecine, *année 1769, mois de Juin, page 510.*

soulagement. L'insomnie survint ; la malade perdit l'appétit; elle resta fort long-temps sans prendre le moindre aliment ; elle maigrit et donna lieu de craindre pour sa vie. Au retour périodique de ses mois, il survint un crachement de sang des plus considérables, un vomissement continuel et des attaques convulsives, que l'on prenait pour des vapeurs épileptiques. Elle resta long-temps dans cet état, soit que l'on crût que son mal fût incurable, soit qu'elle éloignât elle-même tout secours par son opiniâtreté à ne vouloir prendre aucune nourriture.

Huit mois s'écoulèrent ainsi dans une alternative de chûtes et de rechûtes ; son ventre fut toujours tendu et douloureux ; la suffocation devint habituelle. A tous ces différens symptômes, il s'en joignit un autre plus extraordinaire, qui réveilla enfin l'indolence des personnes aux soins desquelles cette pauvre fille avait été confiée : ce fut une suppression totale des urines et des selles. je fus alors appelé pour y remédier. J'examinai la chose avec toute la vigilance qu'exigeait la singularité de ce phénomène. On sonda la malade plusieurs fois en ma présence, sans que l'on trouvât jamais d'urine dans la vessie, et ce ne fut qu'après des épreuves réitérées

et

et faites sous mes yeux que je reconnus la vérité. Ce symptôme, unique dans son espèce, me parut provenir de la sécheresse du sang, duquel il ne se séparait pas d'urine, faute de matière pour la fournir. La suppression des selles ne m'arrêta pas dans mes idées, puisqu'on a vu des personnes qui avaient été très-long-temps constipées (1). Les veilles et le défaut de nourriture avaient beaucoup contribué à cette sécheresse; tout m'annonça la nécessité de recourir aux bains tièdes, et ce fut avec confiance que je prononçai en faveur de ce remède. La malade y fut plongée le même jour; elle surnagea dans la baignoire pendant un mois, au bout duquel elle s'enfonça et elle évacua. On eut, par cette première crise, des excrémens très-fétides, des vers et des grumeaux de sang, mais point d'urine; elle continua les bains pendant deux mois encore sans autre effet; et pendant tout ce temps, elle prit journellement des lavemens d'eau froide,

(1) Dans le Journal de Médecine, du mois d'août 1754, il est fait mention d'un homme qui a été deux ans sans aller à la selle. Je connais un vaporeux invétéré qui ne va à la garde-robe que de trois en trois mois. La cause de cette indisposition doit être attribuée à la sécheresse extrême des entrailles, et à cette chaleur brûlante qui en est la suite, laquelle consume la plus grande partie des excrémens.

sans en rendre aucun. Elle fit usage de plusieurs remèdes laxatifs et rafraîchissans, de potions huileuses, et elle fut nourrie avec des alimens trés-doux. Comme nous étions alors en été, je m'imaginai que la transpiration insensible mettait obstacle à l'écoulement des urines, en enlevant le peu d'humide que je faisais pénétrer chaque jour dans le sang par les pores cutanés. Combattu dans mes idées sur l'explication d'un phénomène si extraordinaire, je demandai l'avis de mes confrères, qui doutèrent d'abord de la vérité du fait, parce qu'ils ne le comprenaient pas. J'eus beau le certifier, d'après toutes les épreuves auxquelles j'avais soumis cette pauvre fille, toutes mes représentations furent rejetées, il fallut en faire des nouvelles encore. Pour cet effet, la fille fut gardée à vue; elle fut enfermée ensuite dans une chambre qui n'avait point d'issue; on lui donna à boire et à manger pendant huit jours, en présence de témoins non suspects; au bout desquels il fallut avouer qu'elle n'avait fait aucune fonction. La réalité du fait ne pouvant plus être contestée, on fut d'avis de revenir aux bains.

Mais comme les chaleurs de l'été devenaient tous les jours plus fortes, la transpiration et la sueur me parurent contrarier les effets

de ce remède. J'y suppléai par le bain froid pour augmenter la résistance du côté de la peau, et obliger ainsi le sang à se décharger sur les reins. Celui-ci opéra pour lors ; la malade évacua, et elle urina avec douleur ; elle continua ce remède pendant deux mois encore ; elle resta dans l'eau dix heures par jour ; on y ajouta souvent de la glace pour la rendre plus froide, ce qui augmentait alors l'évacuation de l'urine, et en diminuait l'ardeur ; et par ce seul secours, j'eus la satisfaction de rétablir les fonctions de cette fille. Sa guérison graduée et les circonstances qui l'ont accompagnée confirmèrent la vérité du fait à ceux qui avaient voulu le révoquer en doute.

Pour expliquer l'action du bain dans les cas ci-dessus rapportés, nous rappellerons ses effets, qui sont de détendre, d'assouplir, d'humecter les solides desséchés et racornis ; de condenser les liqueurs raréfiées, d'en dissoudre les sels, d'en corriger l'acrimonie, en leur restituant le véhicule dont elles sont dépourvues. C'est de cette manière qu'il opère et qu'il guérit les maladies auxquelles il est approprié, dès qu'il est diamétralement opposé aux différentes causes qui les produisent. Ce remède, employé de cette manière, c'est-à-dire, tiède ou agréablement frais, sera, sans

contredit, le plus grand humectant connu; non-seulement pour le relâchement qu'il procure à la peau, mais encore par la quantité de véhicules aqueux qu'il fournit par cette voie à la masse du sang.

La force avec laquelle l'eau s'insinue dans les pores est immense : les physiciens n'en connaissent pas encore les limites. Les particules de ce fluide pénètrent dans les pores des tégumens, dans leur tissu le plus serré, jusque dans les glandes : elles en écartent les fibres, les séparent les unes des autres avec la même force qu'elles fendent les rochers : le tissu des parties abreuvées cédant en tout sens, se ramollit au lieu de se tendre : l'eau pénètre ainsi dans les vaisseaux et les membranes, passe à travers tous les obstacles; elle attaque par cette voie le vice des solides et des fluides, jusques dans les derniers recoins, où elle ne pourrait aborder par la voie de la circulation, lorsqu'il y a des obstructions. C'est ainsi que la sécheresse extrême des membranes et des nerfs cédera à l'action de ce puissant spécifique. Les vaisseaux capillaires, dont le calibre est tellement rétréci, que la circulation y est interceptée, devenus souples, céderont aisément à l'impulsion des fluides qui y abordent. Les secrétions, au-

paravant supprimées par l'obstruction, ou, pour mieux dire, par l'oblitération de ses canaux, se rétabliront en même-temps, et et les fluides, que la densité, l'épaisissement, la sécheresse et l'acrimonie rendent impropres à circuler, reprenant leur véhicule, contribueront, à leur tour, au rétablissement général de la machine.

Tant de merveilleux effets seront dûs à l'action puissante du bain tiède, et quelquefois encore à celle du bain froid, et ce sera par le dégré de chaleur, et celui de la raréfaction interne, que nous mesurerons le dégré de tiédeur ou de froidure de l'eau que nous y opposons. On conçoit aisément que, dans le cas où la raréfaction des liqueurs est extrême, et que le racornissement des nerfs est porté à son plus haut dégré, on ne pourra parvenir à la détente des solides, sans qu'au préalable la raréfaction ne soit appaisée, ce que l'on ne pourra jamais obtenir que par le bain froid. Aussi verrons-nous en pareil cas tiédir l'eau du bain par le seul effet de cette chaleur interne qui se communiquera à l'eau par le seul contact immédiat de l'eau sur l'habitude du corps, et nous serons forcés alors de renouveler cette froidure de l'eau, pour absorber ces excès de chaleur, et pour nous procurer

l'efficacité que nous cherchons dans la température du sang et des autres humeurs. On voit, par les raisons contraires, combien serait ici nuisible le bain chaud, puisque, par son action, le sang se raréfie, la transpiration augmente, la graisse se liquéfie et transpire par la peau, dont les pores sont alors très-dilatés. Le sang devient toujours plus alkalescent, et son tissu se désunit; aussi le reconnaissons-nous, en pareil cas, comme très-nuisible, et entièrement opposé à nos vues.

Ce que le bain tiède entier et le bain froid opèrent par rapport à tout le corps, le bain particulier l'opérera dans les parties baignées; c'est-à-dire, que si la raréfaction du sang est plus grande dans une des parties du corps, on l'attaquera toujours efficacement avec le même remède, et on calmera ainsi les symptômes qui en dépendent : la fomentation froide, appliquée sur le ventre, éteindra les ardeurs brûlantes des entrailles, en appaisant la raréfaction du sang pressé dans ces parties et gêné dans sa circulation; si, au contraire, le cerveau souffre par cette même cause, l'eau froide, appliquée sur la tête, en étouffera les premières étincelles, et remédiera elle seule aux plus affreux ravages d'un incendie général. Si, enfin, la vîtesse et la fougue du

sang attaquent la poitrine, et qu'il faille promptement en détourner le cours, le pédiluve chaud nous procurera, dans cette circonstance une révulsion prompte et salutaire, qui, en détournant le coup, éloignera le danger. Ce seront toujours là les armes avec lesquelles nous dompterons ce monstre protéiforme, sous la figure duquel on a voulu dépeindre cette espèce de maladie, que nous connaissons sous le nom de *vapeurs*. La variété de ses couleurs, comparée par Sydenham à celles du caméléon, trouvera son antidote dans l'uniformité et la simplicité du remède que je lui oppose; et, quoiqu'il paraisse très-souvent invincible, la constance du médecin n'en triomphera pas moins tôt ou tard, et sa défaite sera d'autant plus glorieuse, qu'elle fut toujours l'écueil des premiers maîtres de l'art.

FIÈVRE SPASMODIQUE.

LA fièvre, à laquelle les femmes vaporeuses sont quelquefois sujettes, sera du même caractère que celle que les médecins appellent *non humorale*; c'est-à-dire, celle qui n'est point produite par la présence d'une matière fébrile, mais par le seul vice des nerfs, lequel consiste dans un ébranlement général des fibres nerveuses, d'où s'ensuit une augmentation considérable de force dans le cœur, les artères et les veines. Pour concevoir comment ce seul vice peut produire la fièvre, nous dirons, que lorsque le genre nerveux souffrira de violentes secousses, tout le système des nerfs sera ébranlé; le fluide nerveux sera déterminé par ces secousses violentes et inaccoutumées à se porter plus abondamment vers les parties auxquelles ces nerfs aboutissent. Toutes les fibres seront donc alors plus distendues qu'à l'ordinaire, sur-tout celles qui sont dans un mouvement continuel, puisque le fluide nerveux trouvera des routes plus frayées de ce côté-là. Ainsi les solides, sur-tout le cœur et les artères, dont les battemens ne discontinuent point, agiront avec

plus de force ; le sang en sera agité avec plus de violence, et par-là il éprouvera une raréfaction qui distendra tous les organes et augmentera leur ressort. Cette force ira toujours en croissant par l'action réciproque des solides sur les fluides, et des fluides sur les solides. Le sang sera donc poussé avec plus de vîtesse par le cœur dans les vaisseaux, et par les parois de ces vaisseaux dans le cœur. Delà la fréquence des contractions du cœur et conséquemment celle du pouls.

De plus le sang raréfié par cette grande agitation ne coulera qu'avec peine dans les vaisseaux capillaires ; plusieurs même de ces vaisseaux, trop ressérés par les contractions spasmodiques qui leur sont habituelles, ne transmettront que fort peu ou point de sang, tandis que les autres lui laisseront un passage libre ; et ce sera encore là une autre cause de la fréquence du pouls et des contractions violentes du cœur, ce qui constituera les deux conditions requises pour la fièvre, qui sont, une augmentation de vîtesse dans le pouls, avec une lésion des fonctions constante et notable.

Suivant cette théorie, déjà adoptée dans les écoles de Montpellier, le tempérament vaporeux est sans contredit le plus propre à nous

montrer cette espèce de fièvre, puisque la tension spasmodique des nerfs et la raréfaction des liquides sont propres à cette constitution.

La cure de cette fièvre différera donc de l'humorale. Ce ne sera point par les purgatifs et autres remèdes altérans que nous en attaquerons la cause, puisqu'elle ne réside ailleurs que dans le vice des humeurs; ce sera au contraire sur le genre nerveux, tiraillé, irrité et violemment ébranlé que nous porterons nos vues et nos remédes; et en appaisant de la même manière la raréfaction des liquides, nous ralentirons le mouvement de la circulation, et conséquemment la vîtesse du pouls. Les observations-pratiques que je pourrais rapporter, prouvent évidemment l'existence de la cause que j'assigne; je me contenterai d'en citer un exemple.

La citoyenne Saint-Jurs, âgée de dix-huit ans, fut attaquée d'une fièvre des plus aiguës, avec toux, oppression et un léger crachement de sang; elle fut saignée deux fois en conséquence; on prescrivit les tisanes les plus raffraîchissantes, les émulsions, et plusieurs lavemens, et ces symptômes s'évanouirent. La fièvre subsistait néanmoins depuis trois semaines, lorsque je fus consulté; la peau était aride et écailleuse, la langue

sèche, l'insomnie était habituelle, ce qui dénotait une effervescence considérable. A ces symptômes se joignirent ensuite des évanouissemens vaporeux, des coliques, des borborigmes, le spasme de la vessie et des reins, les urines claires, limpides, et le dérangement des règles; ce qui déclara parfaitement l'affection hystérique.

Je substituai d'abord au premier traitement l'eau de poulet, des émulsions avec les sémences froides et le syrop de nymphia, et les fomentations émollientes, dont la malade reçut quelque soulagement; mais l'érétisme des nerfs et la raréfaction des liqueurs étaient portés à un si haut dégré qu'il fallut recourir aux plus puissans remèdes. Le bain tiède était indiqué: la malade le demandait avec instance; elle ressentait intérieurement, disait-elle, les ardeurs d'une chaleur brûlante, qui invitait la nature à demander elle-même ce secours: elle y entra donc avec plaisir; elle resta dans le bain six heures chaque jour pendant deux mois entiers: l'insomnie cessa pour lors; le pouls, dont les pulsations étaient au nombre de cent trente-deux dans l'espace d'une minute, revint ensuite par dégrés à celui de quatre-vingt-dix; la peau devint souple et humide; les règles se rétablirent en même-temps

que les urines ; celles-ci entraînèrent avec elles une quantité prodigieuse de sables et de graviers, dont les reins avaient été surchargés par le rétrécissement des tuyaux urinaires, ce qui ne se fit pas sans de grandes douleurs, et la malade reprit sa première santé.

On trouve ici l'explication de la fréquence du pouls vaporeux, et on comprend aussi pourquoi il se concentre si souvent pour se développer ensuite alternativement dans les paroxismes hystériques. Les oscillations irrégulières des artères et du cœur, produites par les mouvemens spasmodiques des nerfs et par l'irrégularité du cours des esprits animaux en sont la cause évidente.

L'efficacité du bain tiède dans cette espèce de fièvre est connue, je pense, de tous les médecins ; et s'ils ne le mettent pas plus souvent en usage, c'est sans doute par les difficultés qu'ils rencontrent dans son administration : car ignoreraient-ils qu'Hippocrate lui-même employait ce remède dans la fièvre qui ne provenait, dit-il, ni de la bile ni du flegme, mais de quelqu'autre cause (1). Celse propose le bain tiède dans la fièvre éphémère, même dans le déclin des autres, lorsqu'elles recon-

(1) Hippocrate, *epidem. lib. II.* Et encore *de morbis, lib. II, de dietâ, lib. II.*

naissent des causes chaudes, et que les malades sont d'un tempérament chaud et sec (1). Alexandre de Tralles avait tellement accrédité ce remède dans la cure de ces sortes de fièvres, que les malades y allaient d'eux-mêmes de son temps; *qui ob lassitudinem febricitarunt, plerumque medicos non expectant, sed etiam ubi febrim declinasse censuerint, ad balneum proficiscuntur, tanquam a natura quadam edocti optimum, præcipuumque remedium esse defatigatis lavacrum. Si namque corpus recrementis vacuum, neque plethoricum, aut vitiis obnoxium succis inventum fuerit maximè juvantur* (2). Gallien ne connaissait pas d'autre spécifique dans la fièvre hectique (qui est la même que celle dont il est ici question) que le bain tiède qu'il terminait souvent par le bain froid : *in hecticis vero frebibus id quod remedium offert, calidæ solum non est, sed frigidæ* (3). L'antiquité connaissait donc les avantages de cette pratique; qu'on lise tous les anciens médecins, on la verra généralement adoptée, puisqu'ils en étendaient l'usage sur toutes les fièvres dans leur déclin. Le même oracle, déjà cité, qui exerçait sa profession dans un cli-

(1) Celse, *Method. med. lib. VIII, cap. II*; et *lib. X, cap. X.*

(2) Alexander, *lib. II, cap. I.*

(3) Galenus, *Method. med. lib. I, cap. X.*

mat chaud et sec, et par conséquent égal au nôtre, ne dédaignait pas de s'en servir dans la cure des fièvres tierces, puisqu'il nous dit: *Et si tibi coctionis signa ostendantur, tunc etiam si sæpius laveris deliqueris* (1). Alexandre s'exprime encore avec plus d'énergie, puisqu'il ajoute : *Balneum ut maxime præsidium ipsis præbendum, maxime calido, siccoque temperamento præditis, et qui crebris uti lavacris consueverunt: nec non coctio omnino expectanda est, sed ubi siccitas urget, etiam ante concoctionem lavare convenit. Quid enim corpus bile exardescens humectare aut refrigerare præterquam aqua potest* (2).

Peut-on trouver plus de conformité entre la pratique de ces grands hommes et celle dont je publie aujourd'hui les succès? Tant d'autorités, toutes aussi anciennes que respectables, feront, sans doute, évanouir le titre odieux de *novateur* que me donnent ceux qui le sont eux-mêmes; car, bien loin de vouloir m'ériger en maître de l'art, je fais gloire au contraire de me montrer, avec reconnaissance, le disciple de ces hommes illustres qui ont ouvert, les premiers, les routes pénibles dans lesquelles nous marchons, et dont nous nous trou-

(1) Galenus, *de arte curandâ ad Glaucon. lib. I, cap. IX.*

(2) Alexander, *lib. XII, cap. IV.*

vons aujourd'hui fort égarés, parce qu'on a voulu en créer de nouvelles. Ce n'est point un paradoxe que j'avance, mais une vérité appuyée par des faits qui ont été recueillis par l'auteur le plus érudit de ce siècle (1), d'après lesquels il est prouvé jusqu'à l'évidence, que toutes les découvertes des modernes appartiennent aux anciens ; et si on exige de moi que je remonte jusqu'à la source de cette inovation, aussi funeste aux humains que le fut la découverte dn nouveau monde, je dirai, que ce fut au commencement du douzième siècle, que la traduction des livres arabes, favorisée par Frédéric II, fit connaître la chimie en Europe. Deux moines illustres par leur savoir en furent les premiers sectateurs ; c'est Albert le grand et Roger Bacon, qui eurent pour successeurs, les Arnaud de Villeneuve, les Basile Valentin, les Paracelse et les Vanhelmont. Glaubert, Sthaal, Boherrhave et Frédéric Hoffmann, parurent ensuite, et ceux-ci ont laissé après eux les Lemeri, les Rouelle, les Maquer, Machi, Geoffroi, Darcet, Beaumé, Cadet, Lesage, Fourcroi, Chaptel, Morveau, Lavoisier, Bertholet, et tous les chimistes d'aujourd'hui. Telle est le généalogie de ces hommes pleins

(1) *Voyez* Dutens. Recherches sur l'origine des découvertes attribuées aux modernes.

de génie et de feu, que je ne censure pas, mais que j'admire, qui, s'étant livrés avec enthousiasme à une science aussi profonde qu'elle est étendue, reprochèrent bientôt à la médecine antique sa belle simplicité, et voulant l'enrichir de toutes les découvertes que le fourneau leur avait fournies, imaginèrent des theories nouvelles qui ont enfanté les erreurs que je combats, et tous les maux qui en résultent.

ÉLECTRICITÉ MÉDICALE.

Je reviens sur l'électricité, et après l'avoir reconnue pour un remède anti-spasmodique externe, je prononce définitivement aujourd'hui, d'après de nouvelles expériences, qu'elle peut être employée comme palliatif, dans certaines circonstances et dans des cas graves, tels que ceux où elle vient de réussir à Paris sous mes yeux.

Le premier de ces exemples regarde une fille de dix-huit ans, qui était en proie depuis trois ans aux mouvemens convulsifs avec perte de connaissance, et qui avait déjà éprouvé les tristes effets des remèdes évacuans. La suppression des règles avait été le premier symptôme de la maladie; envain avait-on voulu les rappeller, elles se dévoyèrent, elles passèrent par la poitrine. Dans cet état cette fille fut électrisée, et à la première tentative, faite dans un de ses accès, elle se réveilla, l'attaque convulsive cessa, et ce fut en se plaignant qu'elle avait reçu un grand coup sur le front. On réitéra le même remède dans toutes les attaques convulsives, et au bout de quatre mois, les convulsions disparurent, les règles

se rétablirent, ainsi que l'appétit et le sommeil; de sorte que l'on pourrait dire que cette fille est guérie, si on en jugeait par la disparution des grandes attaques convulsives ; mais on saura qu'elle est encore susceptible aux impressions trop vives des objets extérieurs : une peur, une surprise, une affection morale plus ou moins forte, réveillèrent les accidens. Cette fille est donc encore hystérique ou nerveuse ; elle sera telle tant qu'on n'emploiera pas d'autres secours, ce qui est démontré par mes principes établis ci-dessus, principes incontestables, que rien n'a pu détruire encore, pas même l'observation suivante.

Une fille, âgée de 22 ans, fut attaquée à l'âge de dix ans, de mouvemens convulsifs de la première force, et fut traitée avec méthode; c'est-à-dire, avec tous les remèdes pharmaceutiques, malheureusement adoptés par tous les médecins, sans en excepter aucun : à l'âge de douze ans les règles parurent; elles ne coulèrent qu'imparfaitement; on saigna et ressaigna sans fruit : mais au contraire les règles se dévoyèrent, elles passèrent par la poitrine, les oreilles et le visage. La malade fut condamnée à périr sous la lancette ; elle devint paralytique de tout le côté

droit ; elle fut martyrisée en conséquence avec les remèdes les plus actifs, mais infructueusement. Huit années entières s'écoulèrent de cette manière, au bout desquelles elle fut électrisée par l'abbé Sans ; cet artiste célèbre par ses succès chez les paralytiques, employa auprès de cette malade, l'électricité médicale sous deux manières différentes. La première, que nous appelons *positive*, fut employée pour la paralysie ; elle réussit. La seconde, que nous appelons *négative*, fut employée pour les convulsions ; elle les détruisit, de sorte que ces deux opérations eurent le succès le plus desiré ; mais depuis quatre ans on a été forcé de les mettre journellement en usage, tant pour prévenir le retour des mouvemens convulsifs, que dans l'espérance de rétablir plus parfaitement les membres paralytiques. On saura, en outre, que la maladie en question s'étant manifestée chez cette fille à l'âge de dix ans, et dans le temps de l'accroissement du corps, les sucs nourriciers ne purent pas pénétrer à cause du dessèchement des tuyaux lympatiques et nerveux, et les membres paralytiques restèrent dans leur premier état, de sorte qu'ils soit atrophiés, et beaucoup plus courts que ceux du côté opposé. On saura enfin que cette fille est encore exposée à de petites re-

chûtes par l'effet des sensations extérieures, et par les affections de l'ame, comme la première fille citée ci-dessus.

Quoi qu'il en soit, il n'en est pas moins vrai que l'électricité a réussi dans ces deux cas, en détruisant une partie de la cause des convulsions, c'est l'irrégularité du corps des esprits animaux ou fluide nerveux, si ce n'est pas le fluide électrique lui-même; et pour ne pas confondre les deux expériences de l'abbé Sans, nous dirons que par l'électricité *positive* il a déplacé le spasme des membranes du cerveau, ainsi que l'engorgement de ce viscère; et que par la *négative* il a remédié à cette même pléthore, en attirant au-dehors une partie de ce fluide électrique inné qui engorgeoit le cerveau, ce qui a produit un même effet. Or, est-il que dans le choix des deux moyens on doit préférer le dernier dans le cas des convulsions, puisqu'il opère en raison de l'indication curative, et qu'il n'entraîne après lui aucun des inconvéniens que l'électricité positive, sur-tout celle par commotion, a produit plus d'une fois, soit en agaçant trop fortement les fibres, soit en excitant une plus grande chaleur, en augmentant ainsi la tension spasmodique des nerfs et leur dessèchement, comme il est aisé de le prouver par

les faits contraires : et je répète d'après cela, qu'il faut classer cette espèce d'électricité avec les remèdes anti-spasmodiques externes, mais la reconnaître en même-temps propre à produire des effets salutaires dans les cas graves, dans ceux où il faut remédier aux effets de la cause primitive, avant d'attaquer cette cause; dans ceux enfin où les vrais spécifiques (les humectans) trouvent des obstacles dans leur emploi ; et c'est précisémsnt le cas de madame de * * * : des léthargies profondes, prolongées jusqu'à vingt-deux heures, accompagnées de mouvemens convulsifs, dont le retour est marqué en tierce, annoncent un engorgement décidé et un stase de fluide nerveux que rien n'a pu détruire depuis un an, à raison des contrariétés indomptables qu'a essuyées le traitement aqueux; et ce symptôme est précisément celui qui plaide en faveur de l'électricité négative, c'est-à-dire, que c'est une attraction ou soustraction du fluide nerveux qu'il faut se procurer pour tarir cette source de pléthore; et l'on doit s'attendre à en retirer le fruit, sauf de recourir à l'électricité positive simple, ou en bain, c'est-à-dire, sans étincelles ni commotions, si la première ne réussissait pas complettement à détruire l'engorgement dont il s'agit.

Quand une fois les accidens périodiques auront cédé à cette manœuvre, les bains et les autres humectans acheveront la cure, puisqu'il est prouvé et démontré par les faits ci-dessus cités, en contraste avec ceux que j'ai opéré moi-même tant de fois, que sans les remèdes aqueux, on n'arrivera jamais à la cure radicale ; d'où je conclus que, pour agir avec connaissance de cause, il conviendrait de les employer tous les deux à la fois : la malade pourrait donc se baigner dans l'intervalle de ses accès, supposé qu'elle devînt plus docile ; elle serait électrisée ensuite dans le paroxisme. Une seconde malade de l'espèce de celle-ci, madame de **, chez laquelle on trouve à-peu-près les mêmes obstacles dans l'emploi du bain, ne doit pas hésiter de recourir au même remède. Mais il sera toujours vrai que la cure de ces deux malades pourrait se faire sans recourir à l'électricité, puisqu'on connaît de pareilles guérisons opérées par les seuls humectans. A quoi je répondrai que si l'on emploie deux moyens, tous les deux propres à produire un même effet, il est évident que l'on arrivera plutôt au terme de la cure..... On voit, par ce récit, que l'électricité médicale, assortie des expériences faites jusqu'ici par les médecins, ne contrarie point

mon système ; mais, au contraire, qu'elle en fait l'appui, puisqu'elle plaide en faveur de la pléthore, ou surabondance du fluide nerveux dans le cerveau, établie par ma théorie : que celle-ci plaide en faveur de la tension spasmodique des nerfs, laquelle entraîne avec elle la diminution du calibre des vaisseaux : elle fait plus encore quand elle se montre insuffisante, puisqu'elle prouve par-là que ne pouvant pas produire par elle-même le relâchement, qui seul amène la vraie guérison, elle ne peut pas être curative, mais seulement palliative, en tant qu'elle remédie aux effets et non à la cause. Cette même électricité (la négative) se trouve donc ici assortie avec le bain froid, les boissons aqueuses, rafraîchissantes, et les applications de glace sur les parties où la raréfaction de l'air intérieur se montre plus particulièrement, tels que ceux que j'ai indiqués ailleurs ; et si c'est en condensant cet air trop raréfié que ces remèdes agissent, comme nous ne pouvons pas en douter, ce sera au préjudice de ce fluide électrique inné qui forme lui-même, par sa surabondance, la vraie pléthore, d'où s'ensuit l'engorgement du cerveau.

En deux mots : Eteindre par les remèdes rafraîchissans, la raréfaction de l'air intérieur,

ou le feu électrique inné qui péche ici par trop d'abondance ou trop de raréfaction..... D'un autre côté, le soustraire, en diminuer la quantité en l'attirant au-dehors par le moyen de l'électricité négative, c'est opérer un même effet, puisque c'est attaquer la pléthore de deux manières et la vaincre.

L'apologiste le plus moderne de l'électricité médicale (l'abbé Bertholon) a très-bien senti cette vérité, puisqu'il lui rend hommage; écoutons-le. « Ajoutons à toutes ces preuves, nous dit ce *Savant distingué dans la république des Lettres*, *page* 232 (1), que l'électricité négative diminue nécessairement la grande quantité du fluide nerveux qui occasionne cette terrible maladie (les convulsions); cette dernière raison, celles que j'ai rapportées au commencement de cet article, nous prouvent que dans toutes les maladies de vapeurs, produites par une abondante affluence du fluide électrique, ou fluide nerveux, l'électricité négative est un remède très-salutaire. J'ai fait autrefois sur les nerfs d'une femme vaporeuse,

(1) De l'électricité du corps humain dans l'état de santé et de maladie, par M. l'abbé Bertholon, des académies de Montpellier, etc. Ouvrage couronné par l'académie de Lyon en 1780. *A Paris, chez Didot le jeune, libraire, quai des Augustins.*

la même expérience que celle qui a été faite sur les nerfs d'un épileptique (1), et le résultat a été le même; c'est-à-dire, que les nerfs d'une femme, sujette aux vapeurs, étaient plus électriques, et donnaient dans l'obscurité plus de lumière électrique, que d'autres nerfs d'une femme qui n'avait jamais éprouvé cette maladie. Il y a quelques années que je conseillai à une personne, qui était sujette aux vapeurs, de se faire électriser négativement; elle le fit pendant quelques jours, et elle s'en trouva bien; depuis cette époque, je n'ai pas appris qu'elle eût eu de nouveaux accès de spasme. Il serait à souhaiter que les observations de cette espèce fussent plus répétées. Ce qui confirme encore notre doctrine, *dit-il ensuite*, c'est la nature des remèdes qui ont été employés par les meilleurs praticiens, et qui ont eu le plus de succès; ils appartiennent tous à la méthode rafraîchissante : les principaux sont le petit-lait pris intérieurement, et les bains froids à l'extérieur. (*Voyez* le Traité des Vapeurs par M. Pomme, ouvrage où sont consignées des guérisons presque miraculeuses.) La bonté de cette méthode vient de ce qu'elle ne prescrit que des substances conductrices à l'intérieur et à l'extérieur; les

(1) *Loco citato*, pag. 225 et 233.

boissons aqueuses et rafraîchissantes, passant dans le corps de l'animal, partagent la quantité de fluide électrique qui règne dans l'intérieur; et après ce partage, la quantité de matière électrique doit être nécessairement moindre; aussi se sent-on soulagé dans le même instant. Les bains, par la même raison, produisent des grands effets, et d'autant plus grands, que ce sont des conducteurs appliqués sur tous les points de la surface du corps pendant plusieurs heures. Ce contact de la substance de l'eau sur la superficie du corps, est d'autant plus grand, que l'eau est plus froide, parce que l'eau étant plus condensée, touche en plus de points; et si la densité de l'eau est plus grande d'un huitième, *verbi gratiâ*, dans une température donnée, que dans une autre température, le contact sera plus grand d'un huitième, et la perte que fera le corps de son excès d'électricité, sera d'un huitième plus grande; ainsi l'efficacité des bains froids est en raison de leur froideur (1).

,, Pour rendre plus grande l'efficacité des bains froids, il faut les prendre dans une

(1) On observera ici que je n'emploie le bain froid que dans le cas où la raréfaction de l'air domine sur la tension de la fibre nerveuse, ce qui achève le parallèle.

baignoire de métal, ou tout au moins doublée de métal, plutôt que dans un vaisseau de faïance, parce qne la première substance est conductrice, et que la seconde ne l'est pas; si on était obligé de se servir de celle-ci, il faudrait employer une chaîne de fer, dont une extrémité plongerait dans l'eau, et l'autre traînerait sur le plancher. M. Barrère, ancien médecin de Cayenne, dit, dans son *Histoire de la France équinoxiale*, *page* 71, qu'il a guéri le *tetanos*, avec des douches d'eau froide, et l'on sait que le *tetanos* est la plus terrible des maladies spasmodiques. La plupart des maux de tête, *continue-t-il*, sont des tensions de nerfs ou des espèces de vapeurs; je puis assurer que jai presque toujours réussi à les dissiper en électrisant négativement la tête, et sur-tout les artères temporales, et en y faisant des applications de lingues mouillés avec de l'eau froide qu'on renouvelait très-souvent..... Si je ne me trompe, *ajoute-t-il en finissant*, cette application des principes de l'électricité est entièrement neuve ».

Elle est si neuve, cette application des principes de l'électricité, qu'elle a été puisée dans ma théorie et dans mes expériences sur les bains froids; et cette franchise, compagne inséparable des vrais talens, fait encore bien

de l'honneur à l'abbé Bertholon. Cet habile physicien a trouvé dans mon recueil d'observations, des phénomènes analogues à ses idées ; il a vu que plusieurs de mes malades avaient réellement fourni des symptômes bien favorables à son opinion ; et, en effet, si les yeux de celle-ci étaient continuellement en feu, si tous les objets qui se peignaient sur sa rétine, étaient représentés enflammés ou de couleur rouge dans toutes ses nuances ; si la lumière du jour représentait à celle-là, l'éclat de plusieurs bougies allumées dans un appartement, n'étaient-ce pas là des effets naturels de l'électricité animale trop exaltée ? Et si l'application de l'eau froide et de la glace sur la tête, a détruit constamment tous ces symptômes, n'est-ce pas en opérant négativement que cette glace et cette eau froide ont agi? Ces éclats, que j'ai observés tant de fois dans le bain froid, qui se faisaient sentir sur tous les points de la superficie du corps, n'étaient-ils pas encore des phénomènes électriques, et de vraies étincelles qui, sortant par les pores cutanés, se répandaient dans l'eau ? Cette chaleur ardente de tout le corps qui, se communiquait à l'eau du bain, et qui l'échauffait à tel point, que l'on était obligé de la renouveler souvent, ne réalisait-elle

pas aussi cette même électricité interne trop exaltée? Et l'effet curatif du bain froid, comme celui des boissons, rafraîchissantes en pareil cas, ne confirment-ils pas l'une et l'autre électricité?

J'ai vu enfin chez une de mes malades citées (madame de Cligny), se former des taches soufrées sur le col de sa chemise, telles qu'on les ferait avec du soufre allumé que l'on éteindrait sur un linge, dans le temps qu'elle était dans le bain froid, et qu'elle nous donnait de ces petits éclats. N'était-ce pas là de vrais soufres exaltés, dont la transpiration de cette malade racornie était saturée; et quelle preuve plus complette de l'analogie qu'il y a entre l'électricité animale et celle de l'atmosphère?

Si l'abbé Bertholon avait pu me suivre dans mes expériences pratiques, il en aurait déduit sans doute des conséquences encore plus avantageuses pour son système et pour le mien; et moi, à mon tour, j'aurais marché avec plus de fermeté si j'avais été soutenu par les lumières de cet habile physicien. Mais enfin le temps est arrivé où la vérité a percé le nuage; le médecin-praticien était seul capable de la rencontrer sur ses pas, cette vérité: il était réservé ensuite au physicien consommé de nous la montrer dans toute sa splendeur et

dans toute son évidence, *veritatem dies aperit*.

D'après ceci, je conclus que l'électricité médicale manquait à mon système curatif, et que cette nouvelle découverte le porte aujourd'hui à sa perfection. Mais je suis en droit de conclure encore que cette même électricité ne pourra jamais rien sans mon système, puisque sans lui on ne retirera d'elle qu'un remède palliatif, employé toutefois par une main sage; car, de toute autre manière, il pourrait être dangereux et suspect.

RACORNISSEMENT DES PARTIES EXTERNES.

TOUTES les fois qu'il y aura roideur dans les solides, le cours des liqueurs sera gêné plus ou moins dans les circonvolutions des vaisseaux, suivant le dégré de rétrécissement de leur calibre, ce qui procurera de nouvelles irritations; toutes les parties nerveuses du corps seront donc exposées aux spasmes, et ceux-ci feront naître divers accidents, suivant les différentes fonctions qui en seront dérangées; tant que le spasme sera léger, il sera amovible, c'est-à-dire, qu'il se transportera facilement d'une partie sur une autre; c'est ce que les médecins ont appelé jusqu'ici *métastase des vapeurs;* parce qu'ils attribuaient ce déplacement au seul mouvement des liqueurs, tandis que ce symptôme est primitivement l'effet de la tension de la fibre nerveuse, et que son déplacement est l'effet d'une plus grande irritation sur une partie éloignée; c'est de cette manière que ces remèdes enchanteurs, que l'on emploie, produisent des effets satisfaisans en apparence, en guérissant

le spasme d'une partie pour en produire un autre. Telle est la source de l'erreur des médecins ; telle est encore celle des malades, qui courant au soulagement momentané que ces remèdes procurent (1), augmentent ainsi leur maux, et finissent par se donner la mort. Il arrive aussi de cette erreur, que voulant déplacer un spasme, soit par des topiques violents, soit par des remèdes internes de la même force, on augmente si fort le dégré d'irritation sur les solides, que l'on provoque le racornissement de la partie affectée ; et alors, plus de remèdes de cette espèce capables de le déplacer ; et cette tension augmentant toujours plus à mesure que l'on s'efforce de la détruire par des toniques et par des

(1) Ces remèdes si vantés sont connus sous la fausse dénomination de remèdes anti-spasmodiques ; et sans en faire ici une nouvelle énumération, nous sommes forcés d'avouer qu'il est bien difficile de se refuser au soulagement momentané qu'ils procurent toujours. Comment en effet faire entendre à une vaporeuse que ce soulagement n'est produit qu'aux dépens de sa santé ? Cela est difficile, et le plus souvent impossible. Mais est-ce là une raison pour se taire ? Non sans doute. Que les médecins cessent donc d'employer ces agréables poisons en pareil cas, la vérité triomphera, et l'humanité leur sera redevable de ce nouveau bienfait.

irritans,

irritans, devient-elle la source de mille maux, et de plus grandes fautes encore, que l'on commet journellement dans la pratique; les observations que je fournirai ci-après nous fournissent la preuve de toutes ces vérités.

Le citoyen Roux, commis principal de la marine, à Marseille, âgé de quarante ans, est attaqué d'une roideur dans les jambes, avec des douleurs qui jouaient le rhumatisme; on le traite en conséquence, et bientôt les jambes lui refusent le service; une d'elle se racourcit, le citoyen Roux est estropié; il ne marche qu'avec le secours d'une béquille, et toujours avec douleur. Je suis consulté, en passant par Marseille, je reconnais l'erreur. Le citoyen Roux quitte son régime, et les remèdes sudorifiques qu'il avait employés jusques-là au détriment de ses jambes et de sa santé; il s'humecte par des boissons rafraîchissantes; il se baigne, et guérit promptement.

Un religieux bénédictin, âgé de 23 ans, souffrait depuis deux ans des douleurs très-aigues aux jambes et aux cuisses, avec une roideur qui l'empêchait de marcher. Une trop grande application à ses études avait été la cause de cette incommodité. La dissipation considérable des esprits avait insensiblement

appauvri la masse des liquides, les nerfs avaient été dépourvus de l'humide nécessaire à leur souplesse ; ils s'étaient enfin racornis. Les bains agirent d'abord avec tant d'efficacité, que, dans l'espace d'un mois, les douleurs disparurent, et le malade marcha comme s'il n'avait jamais eu d'incommodité. Il reprit ses exercices et retomba ; il eut recours de nouveau au même remède, qui opéra encore avec le même succès. Je l'obligeai pour lors à quitter ses études, et la musique à laquelle il s'était livré avec fureur depuis sa plus tendre jeunesse. Ce ne fut pas sans peine que l'on obtint de lui une privation si coûteuse à tout musicien passionné ; mais aussi jouit-il d'une meilleure santé jusqu'aux chaleurs de la canicule, lesquelles, plus excessives qu'elles n'avaient jamais été, le firent retomber de nouveau. Il revint aux bains domestiques tièdes pour la troisième fois ; il en diminua la chaleur par dégré, jusqu'à la température de la saison, et il guérit ainsi parfaitement.

M. Bouchau, conseiller au siège en la sénéchaussée d'Arles, âgé de soixante ans, fut attaqué, dans les plus grandes chaleurs de l'été, d'un vrai *cholera morbus*. Le vomissement, la diarrhée, les crampes et les défaillances caractérisaient cette maladie à ne pou-

voir la méconnaître ; la limonade en arrêta les progrès. La fièvre qui succéda, la sécheresse de la langue, les urines rouges et ardentes, et le délire, dénotaient une effervescence extraordinaire dans les humeurs. Les saignées répétées, les émulsions, les lavemens rafraîchissans, les fomentations et l'eau de poulet s'opposèrent au ravage d'une inflammation dont le malade était menacé, et terminèrent ainsi une maladie qui eût été très-sérieuse, pour ne pas dire mortelle, si on l'eût méconnue. La fièvre céda enfin, et tous les autres symptômes s'évanouirent ; mais le racornissement des extrémités du corps en fut la suite. L'alkalescence des humeurs était si grande, que les humectans que l'on avait si prudemment employés, ne purent pas la dompter ; les bras, les jambes, les doigts des mains et des pieds furent roides et immobiles ; l'épiderme s'en détacha, et la peau se dessécha totalement. Ce fut par le secours des bains domestiques, et autres remèdes humectans, employés sans relâche pendant une année entière, que ce malade vint à bout de rétablir ses membres et sa santé.

Les effets de ce racornissement nous fournissent tous les jours des nouvelles preuves de cette sécheresse des solides, que nous

reconnaissons pour cause immédiate des affections vaporeuses. Je connais un nombre de personnes attaquées des vapeurs, chez lesquelles cette sécheresse est si manifeste, que dans différens endroits de leur corps, l'épiderme se détache, les ongles, les cheveux et les poils tombent; chez d'autres, les fibres musculaires se séparent et forment des crevasses aux doigts des mains et des pieds. Que répondront ici nos adversaires à la vue de ces symptômes? Est-ce là l'effet de l'irrégularité du cours des esprits animaux, d'après l'opinion de Sydenham; et n'est-ce pas plutôt celui des solides viciés? Le simple dérangement des fonctions de l'*uterus* et les obstructions de chaque viscère du bas-ventre, en général ou en particulier, produisent-elles des symptômes de cette espèce, et ne sommes-nous pas forcés d'avouer qu'elles sont elles-mêmes le fruit du vice des solides que nous indiquons? Que l'on ne nous objecte point que l'on voit tous les jours des personnes qui jouissent en apparence de l'embonpoint le plus envié, chez lesquelles les solides ne paraissent pas plus viciés que les liquides, qui cependant sont sujettes aux vapeurs. Nous répondrons que la tension spasmodique des nerfs, leur sécheresse et leur roideur se ca-

chent dans ce tempérament, sous une enflure aérienne, produite par l'extrême raréfaction des liqueurs, laquelle raréfaction en impose ainsi à ceux qui ne la connaissent pas. Qu'on use chez elles d'un remède irritant, et l'on verra bientôt réveiller la tension naturelle de leurs fibres; elles seront par conséquent asservies aux mêmes vicissitudes, et soumises au même traitement, mais avec ce désavantage, qu'elles n'oseront pas se plaindre. Cet embonpoint prétendu leur sera d'autant plus à charge, qu'il leur sera reproché par le médecin ignorant dont elles imploreront les secours.

Je ne me bornerai pas là en faveur de nos incrédules; je leur citerai des faits, toujours plus concluans : écoutons-les. Dès mon arrivée à Paris, en 1766, madame la M*** de Bezons me fit l'honneur de me consulter sur son état. Cette dame, âgée de trente-un ans, était sujette, depuis bien des années, à des attaques hystériques, qui paraissaient irrégulièrement sous les symptômes les plus communs de cette maladie; c'étaient des convulsions plus ou moins fortes, avec étranglement à la gorge, le hoquet, la toux convulsive, assoupissement, perte de connaissance, insensibilité totale; en un mot, cet état d'hys-

tericité qui se termine toujours par une abondance d'urines claires et limpides, sur lequel on ne peut pas se tromper. Le temps périodique des règles rappelait ces accidens ; mais les affections morales les rendaient si fréquens, que la vie de madame de Bezons n'était autre chose qu'une existence douloureuse, sans beaucoup d'intervalles. J'appris en même-temps que, dans les dernières attaques que la malade venait d'essuyer depuis peu, les extremités inférieures avaient été paralysées pour quelques jours. Par de plus grandes informations, j'eus lieu de soupçonner des embarras considérables dans les viscères. En les examinant de plus près, je trouvai les entrailles sèches et applaties, le côté droit durci, tendu et douloureux ; le petit lobe du foie me parut squirreux ; et, dans le mésentère, on y sentait des noyaux d'une consistance pierreuse. Les ovaires et la matrice étaient aussi affectés : l'evacuation de l'urine ne se faisait pas sans douleur ; le sommeil naturel était absolument interdit. Tel était l'état de madame la M ... de Bezons lorsque j'eus l'honneur de la voir à Paris pour la première fois ; ce qui m'instruisait assez pour porter mon jugement, si je n'avais voulu attendre le retour du premier paroxisme.

Ce fut trois jours après que je fus appelé chez elle pour être le témoin des symptômes ci-dessus mentionnés, auxquels je remédiai avec des lavemens d'eau froide. La nuit qui succéda à cette première époque, fut paisible: mais le réveil nous présenta de nouveaux maux : ce furent des douleurs assez vives dans la région du rein droit, qui s'étendirent ensuite tout le long de l'uretère jusque dans la vessie; elles imitaient assez la néphrétique, lorsque le vomissement vint la caractériser. Ce symptôme était nouveau pour la malade, ainsi que les remèdes qu'il fallut y apporter; les saignées, les narcotiques et les bains tièdes furent employés tour-à-tour : ils favorisèrent la sortie de plusieurs graviers, et terminèrent ce paroxisme. Mais après quelques heures de repos, la néphrétique reparut avec des mouvemens convulsifs, ce qui obligea de revenir à la saignée et aux bains domestiques; et malgré tous ces secours, les douleurs continuèrent jusqu'à la sortie d'une plus grande quantité de sables grossiers et des graviers. Les irritations furent si fortes, dans tout le trajet de l'uretère, et dans toutes les parties qui correspondent avec elles, que la cuisse et la jambe se repliaient en arrière avec douleur, toutes les fois qu'il fallait que la malade urinât,

ce qui dura vingt-un jours de suite sans le moindre intervalle. La malade fut réduite dans un état si pitoyable, que je désespérai de sa vie; la fièvre parut alors : l'écoulement des urines s'intercepta, le ventre se tendit; il était si douloureux, qu'on ne pouvait pas le toucher, ce qui exigea de nouvelles saignées. On appliqua ensuite des fomentations émollientes ainsi que des embrocations huileuses; on calma enfin ces accidens : les urines reprirent leurs cours, la fièvre cessa, et la malade fut rappelée à la vie une seconde fois; le canal de l'urètre, qui avait été excorié par le passage des graviers, suppura dans certains points; on y remédia par des injections détersives et autres remèdes appropriés : ce malheureux corps résista enfin aux cruelles épreuves d'un martyre dont on n'a pas encore vu d'exemple; la jambe droite fut paralysée et racourcie de trois pouces, et la malade perdit la vue entièrement. Tel fut l'état de madame la M..... de Bezons; telle fut ma première entreprise dès mon arrivée à Paris.

Quelles indications pouvait-on tirer de ce récit? Quel pronostic et quels remèdes? Disons mieux, quelle était la cause de tant de maux? En remontant jusqu'à leur origine, on trouvait une disposition nerveuse et convul-

sive, dont la date était fixée à l'âge de quatorze ans; cette disposition nerveuse caractérisait alors cet état de rigidité et de contraction, que nous avons reconnu pour cause première; les obstructions du ventre, en général, me parurent soumises à cette cause; ce fut sur elle que j'établis mon indication: c'était donc la sécheresse de la fibre que j'avais à combattre, la roideur, le spasme et l'érétisme que j'avais à dompter; le calibre rétréci des vaisseaux à vaincre; le parchemin racorni à humecter pour restituer la souplesse à toutes les fibres; et alors la paralysie de de la jambe, celle des nerfs optiques devaient céder ainsi que l'obstruction des viscères.

Pour étayer mes idées curatives, je rappelai les causes éloignées qui avaient donné lieu à cette disposition spasmodique des nerfs, et qui l'avaient nourrie ensuite et augmentée par dégrés, jusqu'à celui où elle se montrait à mes yeux. J'en découvris un très-grand nombre. 1°. Un vice spasmodique héréditaire; la mère de madame la M..... de Bezons (madame de Briqueville) était en ce moment paralytique, à la suite d'une attaque d'apoplexie spasmodique, méconnue par son médecin, dont elle fut la victime. 2°. Du côté paternel, c'était un vice goutteux qui décélait parfaitement

l'hérédité calculeuse. 3°. Les causes morales étaient portées au plus haut dégré. 4°. J'ajouterai les tristes effets d'un traitement inconsidéré, auquel cette pauvre martyre avait été livrée depuis la première époque de ses attaques jusqu'à moi ; saignées sans nombre, vomitifs, purgatifs, opiats stomachiques, l'*æther*, l'eau des Carmes, celle de Cologne, celle de fleurs-d'orange, la liqueur anodine minérale, dont elle avait fait ses remèdes favoris ; tous les apéritifs ou désobstructifs connus, avec lesquels on voulait absolument emporter les obstructions du ventre, que l'on regardait toujours comme la cause du mal, quoiqu'on les vît croître par l'effet de ces remèdes, bien loin de diminuer ; vésicatoires réitérés, après eux le cautère ; et enfin les eaux minérales de Plombières. A cette marche, je reconnus la routine journalière, celle de mes antagonistes ; c'est celle qui a fait jusqu'ici le martyre de toutes les vaporeuses invétérées dont la république est encore empestée. Telle est la doctrine de nos auteurs modernes, même les plus célèbres ; c'est celle de Robert Whitt, de Raulin, de Lorry, de Tissot, de Barthès, désignée par celui-ci sous le nom de *Méthode perturbatrice*, et de tous ceux qui ont écrit après lui, mais qui,

forcés aujourd'hui par les malades eux-mêmes à retrancher la plus grande partie de leurs drogues, se rapprochent tacitement de moi. Tel fut le tableau que me présenta cette maladie dans cette première époque ; ce fut sur lui que j'établis mon indication, d'après laquelle je prescrivis le traitement : celui-ci consista en bains continuels, en boissons aqueuses et en un régime des plus fades et des plus doux. La malade se soumit à tout ce que je voulus exiger d'elle, avec cette résignation que la confiance inspire ; mes prédictions ne l'effrayèrent point, tant s'en faut, la perte de sa vue et celle de sa jambe ne l'alarmèrent pas davantage, puisque je lui en assurais le retour ; son intrépidité était sans doute le fruit des rudes épreuves de son martyre : elle se reposa sur mes promesses, et se livra entièrement à mes soins.

Deux mois s'écoulèrent sous ce régime sans avoir gagné le plus petit avantage ; huit heures de bains par jour, cinq ou six pintes d'eau de poulet ou de veau, et plusieurs lavemens d'eau froide, n'avaient pas pu jusque-là pénétrer bien avant, tant la roideur et le racornissement des fibres étaient extrêmes. Le premier succès ne se manifesta qu'au troisième mois, et ce fut sur la paralysie des nerfs

optiques; la détente arriva; la malade recouvra la vue par des éclats douloureux qui se firent entendre, et qu'elle sentit dans le fond des orbites, en nous les désignant comme celui que fait le déchirement d'une toile assez fine. Quel triomphe! Ce premier pas nous ouvrit la carrière de nos conquêtes; dès cet instant nous portâmes tous nos regards sur la paralysie de la jambe : son insensibilité totale et son raccourcissement annonçaient un état de crispation peu commun, puisqu'ils supposaient l'entière oblitération des tuyaux nerveux. J'examinai de plus près cette jambe; je la vis atrophiée de même que la cuisse, et en cherchant la cause de son raccourcissement, je la trouvai dans la contraction des muscles des lombes et dans celle des muscles quarrés, grand oblique, petit oblique et transverse, qui, par les efforts du racornissement le plus complet, avaient élevé les os des isles jusqu'à la hauteur des fausses-côtes, de même que ferait le cuir desséché d'une vieille voiture, qui, en se racornissant peu-à-peu, obligerait le fer à céder à ses efforts, ce qui est très-connu. Il fallut donc travailler au ramollissement de ces muscles, et leur détente devait nous rendre toute la longueur du membre paralysé; cette détente arriva en effet après

cinq mois de traitement, et ce fut par un éclat très-douloureux qui se fit encore entendre à merveille, et qui fut l'effet de l'ouverture des vaisseaux, par la force impulsive du sang et des esprits. Cette opération fut si douloureuse, qu'elle rappela les mouvemens convulsifs en même-temps que les règles, qui, depuis la première crise, n'avaient plus reparu, et la jambe fut rendue à sa première longueur.

La paralysie subsistait encore à cette époque; l'insensibilité paraissait même plus profonde, puisque la piqûre d'une épingle ne la réveillait pas. Que faire en pareil cas? Si ce n'est de continuer à ramollir pour relâcher un membre relâché en apparence, dont cependant la tension et le racornissement nous étaient démontrés, et sur lesquels il ne pouvait pas nous rester aucun doute. C'est ici où il fallut ranimer la confiance, opposer une constance inébranlable aux attaques du préjugé; mais ma malade, déjà instruite par elle-même et par ses premiers succès, résista aux efforts de l'importunité et de l'erreur; elle continua ses bains et sa boisson; elle y ajouta même un bain local de plus, d'eau de cire, sous la forme d'un *pédiluve tiède*, dans lequel sa jambe trempait, pour remplir les intervalles

du grand bain. Ce fut de cette manière qu'elle répondait à la critique, lorsqu'enfin la sensibilité reparut au bout d'un an, et ce fut avec douleur : cette jambe, prétendue relâchée, reprit alors ses mouvemens par dégrés, de sorte qu'au quinzième mois de boisson et de bain, il ne fut plus question de paralysie, pas même de faiblesse ; la cuisse et la jambe reprirent leur force et leur volume : madame de Bezons quitta les béquilles ; elle marcha, courut à pied et à cheval, et sa guérison fut radicale, puisqu'on la vit cette même année au camp de Verberie, à cheval, à la suite du roi.

Mais que devinrent les obstructions ? et n'étaient-elles pas assez considérables pour exiger des remèdes à elles propres ? A quoi je répondrai que, toutes considérables qu'elles étaient, elles avaient été enfantées par l'épaississement général des humeurs et par le rétrécissement du calibre des vaisseaux. Le sang dépouillé de son véhicule par l'effet de tant de remèdes évacuans, avait perdu toute sa fluidité ; ses molécules, devenue très-grossières, n'avaient pu pénétrer à travers ces mêmes vaisseaux : elles s'y étaient arrêtées, et avaient formé ainsi des embarras et de véritables obstructions ; la bile elle-même,

douée d'un caractère d'épaississement à elle propre, avait fourni la matière de ces obstructions. Fallait-il autre chose pour les vaincre, que de restituer le véhicule aux humeurs, relâcher les tuyaux, rouvrir ainsi leur calibre, et entraîner les obstructions par le torrent d'une circulation plus fluide et plus coulante? Ce furent tous les apéritifs que je mis en usage, après m'être assuré que tout autre eût été dangereux, et par ces seuls secours le ventre s'ouvrit, les déjections fournirent une grande quantité de petites pierres biliaires qui s'enflammaient au feu. La malade en rendait journellement dans sa baignoire, et cette heureuse évacuation continua jusqu'à parfaite guérison. Tous les viscères du bas-ventre, sans en excepter la matrice, reprirent alors leurs fonctions; les règles coulèrent; les orages qui les accompagnaient toujours, disparurent entièrement : le parchemin fut ramolli dans tous ses coins, plis et replis, et cette seconde existence fut une seconde vie.

Je m'arrête ici pour observer que la paralysie de Madame de Bezons forme le caractère particulier de la paralysie spasmodique sans qu'on puisse le contester; elle réalise elle seule le racornissement des nerfs à ne pouvoir le méconnaître. En effet, la perte du sentiment

et du mouvement ne pouvait provenir que de l'interceptation du cours du fluide nerveux ; et comment cette circulation aurait-elle repris son cours par des remèdes relâchans, si la tension et le racornissement des nerfs n'en eussent pas été la véritable cause ? Nous observerons encore que le premier sentiment qui reparut dans le membre paralysé, fut celui de la douleur, ce qui nous démontre que le retour de la fibre du dernier dégré du racornissement (qui est celui qui intercepte entièrement le cours du fluide nerveux) au premier qui la lui rend, doit être marqué par la sensibilité la plus outrée, ainsi qu'il a été exposé par ma théorie, ce qui serait tout-à-fait contradictoire avec la paralysie qui provient d'une cause opposée (c'est-à-dire, du relâchement), et dans laquelle on ne voit jamais de pareils effets.

Poursuivons, et disons que Mme. de Bezons jouit, pendant trois ans, d'une santé stable et solide, dont sa famille et ses amis partageaient avec moi les douceurs, lorsqu'une légère attaque de goutte vint la déranger. Jusque-là le mal n'était pas d'une nature à craindre pour les suites ; il était même d'un caractère à nous rassurer, puisqu'en séparant de la masse du sang un vice héréditaire, il

devenait

devenait plus salutaire que préjudiciable. Mais une seconde attaque, qui fut beaucoup plus vive, et qui parut dans des circonstances morales et fâcheuses, auxquelles il eût été bien difficile de ne pas se livrer, nous menaça du plus grand danger, puisqu'il se fit un reflux de la goutte sur la poitrine. On y remédia promptement par la saignée et par l'application de la moutarde sur l'endroit affecté, ce qui détourna le coup en rappelant cette humeur égarée. Une troisième attaque parut enfin dans un temps encore plus critique et toujours plus fâcheux; ce fut celui des règles: ce double contraste procura de nouveau le reflux de la goutte sur la poitrine; le coup fut porté si avant dans le poumon, que six saignées, l'application des sang-sues, et tous les remèdes d'usage ne firent rien du tout: le poumon suppura, et dès ce moment, la perte de la malade fut assurée. La fièvre lente qui s'établit alors avec des crachats purulens, la jeta, dans l'espace de huit mois, dans le marasme et l'entière consomption. Madame de Bezons mourut enfin; la société perdit une femme qui lui était chère par ses talens et ses vertus, et moi, un trophée de gloire, et une amie tendre et respectable, dont je pleurerai la perte jusqu'au dernier de mes jours. J'offre

à mes adversaires l'ouverture de son corps ; ils y liront les vérités que je leur ai annoncées tant de fois : c'est le plus beau présent que je puisse leur faire.

OUVERTURE du corps de feue madame de Bezons.

« Nous soussignés, Toussaint Guindant, médecin des facultés de Paris et de Montpellier, et nous, Jean-Baptiste Champion, maître en chirurgie, ayant été commis pour procéder à l'ouverture du corps de feue mad. de Bezons, certifions avoir observé ce qui suit :

» 1°. Le poumon droit était adhérent à la plèvre ; la partie supérieure rongée par un ulcère et presque entièrement détruite ; la partie inférieure gangrénée, et ses vaisseaux nus et à découvert.

» 2°. La partie supérieure du poumon gauche était calleuse et abcédée dans son milieu.

» 3°. Le médiastin, le péricarde et le cœur étaient sains.

» 4°. Le diaphragme avait plusieurs adhérences, et n'a offert d'ailleurs rien de remarquable.

„ 5°. L'estomac, l'épiploon étaient fort sains.

„ 6°. Le foie était volumineux. Le grand lobe avait perdu sa couleur naturelle; il était noir, et sa membrane extérieure, ainsi que la capsule de Glisson, se déchiraient au plus léger toucher.

„ 7°. La vésicule du fiel, le canal cholidoque étaient dilatés, et l'intérieur de leurs tuniques était rempli de concrétions bilieuses qui avaient acquis la consistance du gravier.

„ 8°. De tous les intestins, il n'y avait que le *duodenum* qui présentait quelque chose de particulier; il était teint d'une couleur verdâtre, et parsemé des mêmes concrétions bilieuses.

„ 9°. La rate était petite, mais saine.

„ 10°. Les reins, la vessie, le mésentère et la matrice étaient également sains „.

FAIT à Paris, le 5 septembre 1770. *Signé* GUINDANT, médecin; CHAMPION, chirurgien.

L'ouverture de ce corps nous apprend que la suppuration du poumon a été la cause de la maladie et de la mort. Les concrétions bilieuses qu'on a trouvées dans la vésicule du fiel et dans le *duodenum*, caractérisent l'espèce de celles que la malade avait rendues dans sa première maladie; la dilatation du canal cho-

lidoque, celle de la vésicule, et l'augmentation du volume du foie, ne nous apprennent rien de plus, sinon que la grande quantité de pierres biliaires que toutes ces parties contenaient ci-devant, avait produit cette dilatation : mais l'état sain de l'estomac, de la rate, de la vessie, du mésentère, des ovaires et de la matrice, nous enseigne que les seules boissons aqueuses et tous les humectans, dont la malade avait fait usage, avait rétabli ces viscères dans leur premier état : d'où l'on peut conclure que toutes ces obstructions étaient secondaires, c'est-à-dire, qu'elles avaient été produites primitivement par la diminution du calibre des vaisseaux, comme elles ont été ensuite enlevées par la restitution de ce même calibre, puisqu'on n'a employé que les seuls relâchans pour opérer ces effets, ce qui laisse subsister mon argument dans sa force, et le laisse sans réplique.

Mais n'y aurait-il pas encore des objections à faire en faveur de cette matière goutteuse; et pourquoi ne la regarderait-on pas comme la cause première des accidens hystériques? En ce cas, le racornissement des nerfs n'en serait que l'effet, ce qui détruirait l'hypothèse. A quoi je répondrai que la goutte, comme toute autre humeur étrangère, ne pourront

jamais produire ces accidens, qu'autant que la fibre sur laquelle elles agiront, répondra à leur action; et ce ne sera que dans le cas de cette disposition spasmodique innée : mais une nouvelle cure de l'espèce de celle-ci va détruire cette objection; c'est celle de madame Pécauld, citée par elle-même dans le Journal de Médecine et ailleurs.

Dans le mois de novembre 1768, je reçus d'Arbois en Franche-Comté, un mémoire à consulter sur l'état et la maladie de madame Pécauld. Cette dame, âgée de quarante-deux ans, était paralytique de la jambe droite, et sujette à des attaqnes convulsives dont je ne connais pas d'exemple; ces attaques étaient périodiques; elles reparaissaient très-régulièment tous les lundis à six heures du soir; elles duraient toute la nuit et tout le lendemain, et laissaient la malade dans un état de stupeur qui ne lui permettait pas de prononcer un seul mot, encore moins de prendre des alimens, si ce n'est quelques gouttes d'eau, sans éprouver les efforts d'un vomissement qui rappelait les mouvemens convulsifs. Madame Pécauld ajoutait elle-même à son récit, que si le conseil auquel elle s'adressait ne jugeait pas son mal incurable, elle partirait sur-le-champ pour Paris, prévoyant

que le traitement de sa maladie serait pénible, d'après les informations qu'elle avait prises ailleurs, et qu'elle avait besoin de l'appui du médecin pour en soutenir les épreuves. Je donnai le choix, par ma réponse, à madame Pécauld de rester à Arbois ou de venir à Paris; mais elle se décida sur-le-champ pour le voyage. Elle arriva en effet les premiers jours de décembre, et ayant calculé les jours nécessaires pour sa route, elle arriva le lundi pour me rendre le témoin de la violence de ses attaques; de sorte qu'après l'avoir vue dans ce cruel état, je fus obligé de renvoyer le détail des instructions à un autre jour.

Cet orage passé, j'appris par la malade elle-même, que ces attaques étaient anciennes, mais qu'elles n'étaient parvenues à ce dégré que depuis quatre ans, et à la suite d'une couche. Un prétendu lait répandu (source commune de tant d'erreurs dans la pratique) y avait donné lieu; et ce fut en conséquence que l'on purgea la malade outre-mesure, sans égard à son tempérament, ce qui agaça prodigieusement les entrailles qui, dès-lors, devinrent si sensibles et si irritables, qu'on ne pouvait les palper sans exciter la douleur: les alimens les plus doux les fatiguaient; ceux qui avaient tant soit peu d'action provoquaient

le vomissement et le hoquet, et réveillaient tous les autres symptômes hystériques : on continua néanmoins les toniques et les évacuans, et alors la jambe droite (1) se racourcit peu-à-peu ; elle fut paralytique sans perdre le sentiment : on se désista à cette époque ; mais les mouvemens convulsifs reparaissant toujours au période réglés, il ne fut pas possible de laisser la malade sans remèdes ; ce période plaidait trop bien en faveur du quinquina, pour ne pas l'employer ici avec confiance. Madame Pécauld fut donc livrée au quinquina et aux différentes préparations de ce spécifique précieux : elle en prit enfin jusqu'à ce que son estomac s'y refusât entièrement. Que faire en pareille circonstance ? La pharmacie n'est point au dépourvu ; et quel est le médecin qui ne se flatte de trouver chez elle des ressources ? Se reposer en pareil cas, et devenir le simple spectateur de la nature, c'est déshonorer l'art, pour ne pas dire l'artiste : il fallut donc se retourner d'un autre côté ; et en partant du faux principe que cette

(1) Il n'est pas inutile d'observer que toutes les paralysies de cette espèce attaquent de préférence le côté droit ; et si j'en cherche la raison, je la trouve dans la prépondérance du foie et dans les irritations locales qu'une bile, toujours âcre, produit sur les nerfs.

maladie de nerfs provenait d'une humeur étrangère qui les agaçait, on en tira l'indication suivante ; ce fut en faveur de l'évacuation de cette humeur par les voies extérieures, puisque les autres s'y refusaient absolument : les vésicatoires remplirent d'abord ces vues curatives ; on en plaça plusieurs ; on agaça par conséquent davantage ; le mal augmenta, et il ne resta plus d'espoir que dans les antispasmodiques ; on en donna, pour ne pas dire qu'on les réitéra ; car dans les premières attaques, on ne les avait pas épargnés ; mais ces remèdes ne réussirent pas mieux : le mal continua, il fallut recourir à d'autres secours ; ce furent les eaux minérales, dernière ressource pour les paralysies de toute espèce ; mais si elle est par fois infructueuse, sert-elle du moins de dissipation aux malades, et très-souvent de trève aux attaques meurtrières du guérisseur.

Madame Pécauld fut transportée enfin aux eaux de Luxeuil : elle ne voyagea jamais les lundis ni les mardis ; ces malheureux jours furent destinés à son martyre : elle revint à Arbois avec ses maux, désolée de ne point mourir, lorsqu'une main secourable, que la providence lui envoya, vint ranimer ses espérances en lui citant la guérison de madame

de Bezons, celle de madame de Cligny et autres de cette espèce. Notre malade écouta cet oracle sans trop de confiance ; mais après avoir pris des informations sur les faits cités et attestés, elle conçut des espérances de guérison : elle m'écrivit en conséquence, et elle partit pour Paris, résolue de ne plus retourner à Arbois qu'elle ne fût guérie, Cette démarche m'assura d'abord la confiance de cette respectable dame ; je lui donnai donc mes soins avec autant de générosité que d'empressement (1) ; je lui vouai en même-temps l'attachement le plus sincère, je la consolai dans ses souffrances par la douce espérance que je ne cessais de lui donner de les voir finir dans peu. Quant au traitement que j'avais à lui prescrire, il lui était déjà connu par les informations qu'elle avait prises, et par mon

(1) Madame Pécauld était la mère de huit enfans ; elle était femme d'un ancien militaire qui vivait des bienfaits du roi ; elle n'avait, par conséquent, pas de fortune. En voilà plus qu'il n'en faut pour exciter le zèle du médecin qui connaît les obligations de son état, et qui aime à les remplir.

L'aspect des misères humaines
Est plus touchant qu'il n'est affreux ;
Craint-on de voir les malheureux
Quand on peut soulager leurs peines ?

L'abbé de Bernis.

Traité des Vapeurs qu'elle avait lu et relu plusieurs fois ; il ne fut plus question que d'opérer.

Après m'être bien assuré de l'état des viscères du bas-ventre, et n'y ayant rien trouvé que la sécheresse la plus marquée, je prononçai en faveur du bain tiède. Madame Pécauld resta dans l'eau dix heures par jour, elle y surnagea ; sa boisson fut de l'eau de veau, elle fut très-abondante : ses alimens se réduisirent à des soupes de riz, à l'eau ou au lait ; l'agacement des houppes nerveuses de son estomac ne lui permit jamais d'essayer une autre nourriture ; un régime aussi sévère devait être suivi d'un prompt succès : néanmoins nous ne le vîmes opérer qu'au sixième mois que les attaques convulsives disparurent. C'en fut assez pour la malade ; car jusque-là elle aurait consenti à perdre sa jambe au profit des convulsions ; mais en continuant nous parvînmes à la détente du membre paralysé : cette détente se fit avec le même bruit et dans le même endroit que chez madame de Bezons, puisque le bassin était remonté de même jusqu'à la hauteur des fausses-côtes par la contraction des muscles. Nous étions alors au dixième mois du traitement ; le quinzième, madame Pécauld marcha et fut guérie : elle

retourna à Arbois, où on la voit, non sans admiration, jouir d'une santé parfaite (1).

On observera que dans cette cure il n'a paru aucune évacuation, si ce n'est de quelques pellicules membraneuses dont la matrice, la vessie et les intestins se sont dépouillés, ce qui éloigne tout soupçon d'une humeur étrangère. La constipation a toujours été chez madame Pécauld le premier symptôme de sa maladie, et j'apprends qu'elle subsiste encore quoiqu'elle se porte bien.

(1) Ces accès convulsifs périodiques sont peu connus des médecins ; ceux de Paris avouent qu'ils n'en avaient jamais entendu parler avant moi. Je citerai néanmoins après celle-ci, la dame Amalric, épouse d'un négociant de la ville de Nîmes en Languedoc, qui pendant trois ans consécutifs en a éprouvé trois par jour, aux mêmes heures, et qui après avoir été traitée infructueusement avec tous les anti-spasmodiques connus, l'opium et le quinquina, en a été enfin délivrée par les mêmes remèdes que madame Pécauld. Je citerai encore la demoiselle Aumon, de Strasbourg, qui a passé par les mêmes épreuves, et qui a été guérie par le même traitement ; et enfin une jeune princesse, qui, depuis dix-huit mois, essuie patiemment trois de ces accès périodiques par semaine, dont la durée de chacun est de vingt-deux heures, et madame de V*** qui en a deux par jour. On trouvera à la fin du second volume le détail de ces deux guérisons.

Poursuivons en ajoutant au récit des deux cures que je viens de citer, celui d'une troisième et d'une quatrième du même genre, faites à Paris, sous les yeux de mes antagonistes; et si je me borne là, c'est par la crainte de blesser trop profondément l'amour-propre de ceux qui m'en ont procuré tant d'autres en se conduisant en aveugles, et sur les faux principes de relâchement auxquels ils sont toujours plus asservis. La première regarde une demoiselle de quatorze ans, pensionnaire dans le couvent des dames religieuses de Sainte-Avoie. Cette demoiselle souffrait depuis long-temps des douleurs aux cuisses et aux jambes qui augmentaient pendant la nuit, et pour lesquelles on avait appliqué quelques remèdes externes, mais sans fruit. Un médecin de réputation, toujours prévenu contre l'affection scorbutique, accusa le scorbut, et prescrivit les anti-scorbutiques qui ne réussirent pas mieux; le mal augmenta, et les jambes se contractèrent, ce qui, bien loin d'ouvrir les yeux de ce médecin, le confirma davantage dans son opinion, attendu l'affinité de cette contraction des nerfs avec celle qu'éprouvent les vrais scorbutiques; il insista donc sur un certain spécifique de ce mal : ce fut le vin de Demouret, et on le prodigua; la

contraction des jambes devint alors si forte, que la paralysie fut complette : la malade perdit les jambes, et fut déclarée incurable : à cet état, il survint de nouveaux maux ; la poitrine et les entrailles, irritées par ces remèdes incendiaires, s'échauffèrent considérablement, et firent craindre pour la vie de cette demoiselle. La tête ne fut pas à l'abri de cette irritation ; le sommeil disparut, l'esprit s'égara par intervalles ; la malade avait par fois de petites vivacités qui annonçaient le trouble du cerveau : tout était enfin dans le plus grand désordre.

Deux personnes de considération, alarmées de l'état de cette demoiselle, me firent l'honneur de me consulter ; elles me menèrent dans son couvent ; j'examinai la paralysie ; j'entendis le récit de ce qui avait précédé, et je conclus que le premier symptôme du mal provenait des efforts impuissans que la nature avait faits dans la première éruption des règles : que la matrice peu flexible s'y était refusée ; le sang se portant avec plus de force dans ce viscère, avait produit des irritations, suscité des spasmes dans les attaches et les cordons de la matrice, et avait procuré ainsi les premières douleurs : que celles des jambes avaient été les suites des premières, et que la méprise

du médecin, dans ce premier début, était la cause de tous les accidens, de sorte que l'affection scorbutique prétendue était le fruit de la première faute, et qu'enfin le total inculpait les médecins; car il y en avait eu plusieurs de consultés.

Tel fut le tableau que me présenta cette maladie. Mon pronostic fut des plus avantageux, après que j'eus reconnu pour cause le racornissement des nerfs. Dès ce moment, on changea de régime, on supprima tout remède, on donna de l'eau de veau, on baigna la malade : on la guérit ainsi dans quelques mois de sa paralysie : elle surnagea dans le bain; elle s'y enfonça : on lui mouilla la tête avec de l'eau froide, et le rétablissement du cerveau suivit de près celui de tout le corps. On peut conclure de cet exemple, et d'un millier d'autres de cette espèce, qu'un médecin qui verrait le scorbut par-tout, serait bien plus dangereux que celui qui ne verrait que le racornissement; celui-là tue ses malades à coup sûr, tandis que l'autre, en se trompant, ne peut jamais devenir meurtrier.

En voici un autre qui, méconnaissant encore le racornissement, attribue ses effets à ceux du rhumatisme, et se conduit en conséquence. M. Perrot de Saint-Ange, avocat

général en la cour des aides à Paris, âgé de trente-cinq ans, d'un tempérament fort et robuste, devint paralytique de ses mains et de ses pieds, après l'usage de beaucoup de remèdes sudorifiques, dont on l'avait abreuvé dans la vue de le guérir d'un prétendu rhumatisme; le mal augmenta par l'effet de ces remèdes, et alors la méprise fut reconnue: M. Perrot quitta son régime échauffant pour recourir aux bains domestiques, il guérit parfaitement.

M. Peyras, conseiller à la cour des comptes à Aix, âgé de trente ans, fut attaqué, en 1788, de cette même paralysie, par l'effet de certains excès qui portèrent directement sur le genre nerveux. Il eut recours à moi avec d'autant de confiance, que j'étais l'ami de sa famille. Il commençait déjà à ressentir les bons effets du régime que je lui avais prescrit, lorsque je fus obligé de le quitter pour aller de nouveau à Paris, où j'étais appelé. M. Peyras se livra à d'autres conseils, il oublia les miens, il fut enfin à Montpellier, où il fut traité avec cette énergie qui fut toujours la rivale de mes préceptes; les nervins, les fortifians et les toniques les plus prononcés ne furent pas épargnés; on eut recours ensuite aux emplâtres vésicatoires; on en plaça plusieurs sur

chaque jambe paralysée et sur l'épine du dos; on eut grand soin d'entretenir l'écoulement des plaies avec la poudre des cantharides, aussi long-temps que le sang pu fournir de sérosités; le jeune homme fut réduit, en moins d'un an, dans un état désespéré. Les médecins de cette ville célèbre, qui n'aiment pas voir mourir les malades chez eux; pour ne pas se discréditer, l'envoyèrent alors aux eaux de Balaruc. Le malade y fut transporté sur un brancard, et c'est dans cette chaudière bouillante qu'il rendit le dernier soupir. Médecins de Montpellier, voilà un léger échantillon de vos œuvres; et toi, ignorance profonde, ne cesseras-tu jamais d'exercer tes fureurs ?

Je passe à des nouveaux effets du racornissement, que j'offre à nos incrédules, comme une nouvelle preuve du desir que j'ai de les instruire, sans autre prétention. M. de Broglie, évêque de Noyon, âgé de trente-cinq ans, fut attaqué, en 1768, d'une douleur sourde à la région des reins, qui imitait assez la lombagie : cette douleur se soutint au même dégré pendant quelque temps, et jusque-là M. de Noyon ne fit pas beaucoup de remèdes; mais étant devenue plus forte, il fallut recourir au médecin : celui-ci accusa d'abord le rhumatisme,

tisme, et proposa en conséquence des sudorifiques : le mal augmenta par l'effet de ces remèdes, et on changea le traitement ; ce furent des purgatifs que l'on mit en usage, et certains topiques vantés qui ne réussirent pas mieux; ce qui fit prononcer ce médecin pour les eaux minérales d'Aix-la-Chapelle. M. de Noyon fut transporté à Aix ; il y but, on le baigna, on le doucha à différentes reprises, on excita les sueurs, on dessécha par conséquent davantage : on irrita de nouveau, et le mal augmenta : on appliqua néanmoins des ventouses scarifiées; on finit enfin par les vésicatoires que l'on plaça cruellement sur les reins, sans envisager que les cantharides ont une action déterminée sur les voies de l'urine, et que ces parties sont précisément celles qu'il faudrait garantir, s'il était possible, de l'effet de ce remède, toutes les fois qu'il faut y avoir recours (1).

Après tant d'épreuves inutiles, faites à Aix,

(1) Cette manie de placer aujourd'hui des vésicatoires par-tout le corps, a déjà fait des martyrs : de tous les auteurs qui ont prôné les effets de ce remède, après Oribase, médecin arabe, qui en est l'inventeur, Baglivi est celui que l'on doit consulter. Qu'on lise donc attentivement sa dissertation, *de usu et abusu vesicantium*, page 580, et l'on verra que jamais ce

sous les yeux du médecin des eaux, et par l'avis du premier qui en avait conseillé l'usage, M. de Noyon revint à Paris : un nouveau médecin, à qui il s'adressa, ne prononça pas d'abord sur la cause du mal, et après de mûres réflexions, il se décida en faveur du rhumatisme : il ordonna la diète blanche, mais le lait donna la constipation, il augmenta les douleurs ; le ventre se gonfla considérablement, et le mal fit alors des progrès si rapides, que le malade perdit le sommeil entièrement : il ne put plus se coucher, ce qui dura huit mois : mais ce qui alarma davantage, ce fut l'incurvation de l'épine du dos qui déconcerta le médecin, jusqu'à lui arracher l'aveu de ne rien entendre à cette maladie ; et cet aveu, selon moi, lui fait beaucoup d'honneur. Cette tournure de l'épine formait une bosse sur un côté de la poitrine et un enfoncement du côté opposé ; elle se prolongeait ensuite tout le long des vertèbres en formant un zigzag ; ce phénomène anatomique devint alors un sujet de méditation pour plusieurs médecins et

praticien précoce, ne s'est avisé d'appliquer des cantharides sur les reins ; ce local mérite toujours d'être excepté, ainsi que le ventre et les mamelles, et néanmoins j'ai vu toutes ces parties exposées à l'action de ce tonique, et j'en ai vu aussi les plus tristes effets.

chirurgiens, tous plus célèbres, dont cette capitale abonde, et chacun prononça d'après ses idées. Peu content de tous ces différens avis, on écrivit à l'étranger : M. de Vans-Vieten donna le sien ; parmi le nombre, il y en eut un qui entraîna les suffrages, ce fut celui qui prononçait en faveur du *rachitisme* : la courbure de l'épine autorisait cette opinion, et il fut décidé définitivement que M. de Noyon était rachitique (par privilége sans doute, car nos écoliers savent que le rachitisme est une maladie de l'enfance qui suit les différens dégrés de l'accroissement du corps, et non celle d'un adulte) ; mais n'importe, un médecin de nom avait décidé la question ; il avait entraîné le plus grand nombre des suffrages, il n'y avait plus rien à répliquer, et le remède était trouvé, c'était le sirop de Belet, spécifique nouveau que l'on voulait accréditer en le donnant pour infaillible (on saura tout en passant, que ce sirop n'est autre chose qu'une dissolution de mercure par l'acide nitreux, et qu'il est corrosif, ainsi que je le prouverai ailleurs par ses effets). Cette proposition ne fut pas du goût de tout le monde ; le malade lui-même s'y refusa, et je fus appelé. J'aurais été peut-être alarmé, comme tant d'autres, à l'aspect de ce corps,

si je n'eusse été auparavant instruit de ce qui se passait chez le malade. Son état était connu de tous les médecins, par le bruit que faisait la diversité d'opinions : chaque avis avait trouvé des partisans; et c'était à Paris, comme dans la province, la nouvelle du jour. Il y a plus, il fallait bien se garder d'épouser trop vivement la querelle, on aurait pu trouver sur ses pas des cerveaux beaucoup trop échauffés dans les partisans du sirop de Belet, dont on voulait assurer le débit. Je vérifiai néanmoins le local affecté; je m'instruisis plus particulièrement de tout ce qui avait précédé, et j'appris que M. de Noyon avait toujours rendu, depuis l'enfance, des urines troubles et bourbeuses, et qu'après des travaux pénibles et des contentions d'esprit beaucoup trop fortes pour lui, ces urines étaient devenues claires et limpides, et que c'était à cette époque que les premières douleurs avaient paru : cette découverte me montra d'abord la route de ce dédale; elle me conduisit jusqu'aux remèdes employés mal-à-propos, et enfin jusqu'au sirop de Belet, auquel le malade allait être livré pour la dernière fois; car on verra, par la suite de cette histoire, que ce prélat respectable, si chéri de tous ceux qui avaient le bonheur de le connaître, allait être la victime

de ce remède et de son apologiste. Je présumai pour lors que les reins étaient embourbés par le sédiment en question, et que la cause première de cet embourbement était le spasme de ces parties et des environs. La limpidité des urines n'en était-elle pas le symptôme pathognomonique ? M. de Noyon me parut donc dans le cas du racornissement, lui en total, et plus particulièrement son épine du dos : cet arrêt fut prononcé en présence de beaucoup de personnes prévenues contre mon opinion, dont l'une, déjà imbue des idées rachitiques, ne craignit pas de me répondre : *Que ma médecine était donc une selle à tous chevaux* (1). A quoi je répliquai avec toute la décence que m'inspirait le respect, légitimement dû à celui qui me tint ce langage : *Que c'était le même cheval que l'on me présentait presque toujours, et que, par cette raison, j'étais forcé d'offrir la même selle.* Qu'il en coûte pour établir la vérité ! et quand on a le courage de s'en déclarer l'apôtre, ne doit-on pas s'attendre à en être le martyr (2).

(1) Cette singulière apostrophe me fut faite par le C.... de Broglie, frère de M. de Noyon, l'homme le plus aigre et le plus caustique de son temps.

(2) Le détail des persécutions que j'ai essuyées dans le temps que j'exerçais ma profession à Paris, sous

Je ne m'en tins pas là, j'entrai dans les détails les plus minutieux : je fis plus, j'exposai mon avis publiquement en le donnant par écrit, et je me retirai. Cet avis fut présenté à tous les consultans ; il fut approuvé de plusieurs, ce qui détermina M. de N*** à me donner sa confiance. Les cris des apologistes du sirop redoublèrent alors ; ils étalaient les merveilles qu'avait déjà opérées ce remède ; ils citaient des exemples bons à vérifier ; mais on se transporta sur les lieux cités ; et on n'y trouva rien. Cette manœuvre, peu digne d'un médecin célèbre, indigna le malade, et je devins alors le maître de son sort.

M. de Noyon fut livré à l'eau de poulet et

l'égide de deux titres honorables dont on m'avait décoré, pour me soustraire à une aggrégation trop humiliante pour moi, serait ici superflu. Je me borne donc à publier que la prudence exigea de moi que je me retirasse dans ma patrie en 1772. J'avais déjà éprouvé les mêmes rigueurs à Lyon en 1763, après la guérison très-extraordinaire de madame de Cligny, puisque mes jours y furent menacés ; et qu'à la tête de mes plus cruels ennemis, je comptais un certain personnage de la famille de cette dame, avec lequel j'étais obligé de vivre, qui faisait journellement tous ses efforts pour croiser mes opérations et pour me perdre.

aux bains tièdes ; sa boisson fut des plus abondantes ; son bain fut presque continuel : car souffrant continuellement sur son fauteuil, et ne trouvant aucun repos depuis 6 mois dans aucune position, autant valait-il souffrir dans sa baignoire : il y passa donc des journées entières, et très-souvent des nuits en souffrant, en criant, et l'on peut dire sans hyperbole, que sa situation était celle d'un criminel sur la roue ; nous passâmes ainsi trois semaines sans progrès et sans amendement. Comment gagner à ce prix la confiance ? Les douleurs redoublèrent enfin, et la néphrétique ne fut plus douteuse ; on saigna, on resaigna ; et après cette seconde saignée, les urines se chargèrent d'un sédiment, que l'on savait être la cause du mal. La fièvre parut pour lors, mais le sédiment des urines se soutint toujours avec la même abondance ; on reprit les bains : enhardi par ce succès, on fut autorisé à se croire dans la bonne route ; on souffrit alors sans murmurer, je pourrais dire, avec plaisir, et on eut bientôt la récompense qui était due à des travaux aussi pénibles : le sédiment devint plus tartreux ; des glaires et des flocons l'accompagnèrent, les douleurs diminuèrent, le malade put enfin se coucher ; en continuant ce régime, il put

marcher; il dormit de même, et par une constance inébranlable à s'humecter, le ventre s'ouvrit : les évacuations furent d'une nature satisfaisante; la bile, l'atre-bile coulèrent abondamment, et dès ce moment l'épine du dos eut gagné une moitié de son extension. Ce premier relâchement m'annonça qu'il était temps d'évacuer et d'entraîner les embarras qui s'étaient formés dans les entrailles; le petit lait remplit mes vues à cet égard, et ce remède opéra avec succès : les progrès devinrent chaque jour plus considérables. M. de N*** sortit; il monta en voiture, et l'épine du dos se redressa tout-à-fait par dégrés; il ne resta à M. de N*** qu'un léger ressentiment de douleur dans les reins toutes les fois qu'il fallait éternuer, et non autrement, ce qui annonçait un reste de roideur, et peut-être une adhérence qui ne permettait pas encore aux muscles de se contracter librement. On soupçonnait un noyau calculeux dans le rein droit; mais la théorie des embarras spasmodiques ne me permit pas de supposer des obstructions plus fortes que le calibre des vaisseaux ne pouvait le permettre, et ce calcul n'eût jamais pu se former à travers un spasme aussi considérable. M. de N*** ne reprit pas moins sa première santé; il mon-

tait à cheval, il vaquait à toutes les fonctions de son ministère, sans en excepter les plus pénibles, puisqu'on le vit à cette époque officier à Reims auprès de la personne du roi le jour de son sacre.

Je demande à présent si le syrop de Belet aurait produit les mêmes effets que l'eau de veau et le bain chez ce rachitique prétendu; la réponse est trop affirmative pour prendre la peine d'en appeler aux effets de ce remède. Il est donc évident que M. de N*** en serait mort; il est tout aussi évident que les nouvelles irritations que ce remède aurait procurées, auraient produit l'inflammation, et celle-ci la suppuration; et alors l'ouverture du corps aurait prouvé aux médecins que la maladie était incurable, parce qu'ils ne se seraient jamais douté que l'inflammation et la suppuration fussent l'effet d'un traitement aussi meurtrier. C'est de cette manière que meurent la plupart des racornis méconnus, et c'est ainsi que l'ignorance s'enveloppe de son manteau; d'où nait cette extrême difficulté de parvenir au vrai.

Quelle était donc cette fatalité qui a voulu que M. de N*** vint nous fournir la preuve de cette assertion, puisque ce malheureux pronostic ne se vérifia que trop sur lui-même

en 1776. Ayant succombé moi-même sous le poids de mes fatigues, je me vis forcé de partir brusquement de Paris en 1772 pour venir dans ma patrie y chercher du repos et la santé. M. de N*** me perdit donc de vue. Devenu libre dans ses actions comme dans son régime, il oublia mes conseils ; il chercha tous les moyens de se débarasser de son petit *bobo* (c'est ainsi qu'il appellait cette espèce de douleur qu'il ressentait dans les reins toutes les fois qu'il éternuait et jamais autrement) (1) infidèle enfin pour la première fois, il s'adressa à un autre médecin qui prononça en faveur d'une cause humorale, c'est-a-dire, contre mon avis et contre le traitement qui avait si bien réussi ; et cette cause, selon lui était logée dans les muscles des lombes : il proposa ensuite, pour la détruire, le sublimé corrosif. M. de N*** fut effrayé de ce conseil ; il opposa même une forte résistance avant de se soumettre à l'action de ce

(1) Un homme du commun aurait gardé son petit bobo sans murmurer, en se rappelant l'état affreux par lequel il avait passé ; il aurait constamment travaillé à le détruire, en observant exactement le régime que je lui avais prescrit. Mais les grands calculent différemment, toute résistance les irrite, tout doit plier devant eux, jusqu'à un petit bobo.

terrible remède, parce qu'il en connaissait la valeur depuis l'époque du syrop de Belet, mais il ne succomba pas moins, et cette première épreuve le punit sévèrement de sa foiblesse. Un second médecin qui succéda à celui-ci, accusa la même cause, et proposa des pillules fondantes et purgatives qui ne réussirent pas mieux. Ces deux essais dégoûtèrent pour le moment M. de N***, et réveillèrent sa confiance en son libérateur : il m'écrivit en conséquence ; il me parut si contrit, en me promettant de ne plus retomber à l'avenir, qu'il me persuada ; mais il n'attendit pas ma réponse, il partit pour Lausanne, (d'après les sollicitations d'un zélé partisan de Tissot, qui n'était pas le mien, le B*** de Bon), entièrement résolu d'essayer d'autres remèdes pour éviter les longueurs du régime auquel je l'avais livré. Que fera en pareille circonstance le médecin de Lausanne ! il blâmera sans doute l'emploi du sublimé corrosif et celui des pillules fondantes, puisque l'un et l'autre de ces remèdes avaient si mal réussi, il proposera au malade de revenir à son premier traitement. Et en effet, M. de N*** fut livré de nouveau à l'eau de poulet et aux bains tièdes, et avec ces seuls secours, on remédia aux nouvelles irritations qu'il ve-

nait d'essuyer. Il revint à Paris avec un arrangement projetté pour l'année suivante, par lequel il était convenu de porter les derniers coups sur cette prétendue cause locale avec des remèdes plus décisifs : ces remédes furent une tisane sudorifique, des pillules purgatives, des bouillons de vipère et les eaux d'Aix-la-Chapelle. Une saison ne suffisant pas, on y revint une seconde, et dans celle-ci on ajouta tout ce que la pharmacie la plus active pouvait fournir : le mal augmenta considérablement, et le malade quitta Lausanne pour la dernière fois

Revenu à Noyon, il se livra aux fonctions de son ministère avec une ardeur qui seule dénotait l'effervescence de son sang et celle de ses esprits, il voulut monter en chaire, et dans l'action de cet exercice évangélique, il vomit le sang à pleine bouche. L'hémoptysie succéda ensuite à ce vomissement, et cette catastrophe dévoila l'imprudence ; on remédia à ce désordre par des saignées répétées, après lesquelles on transporta le malade à Paris : le médecin, auquel il fut confié, reconnut d'abord cet état inflammatoire; il prescrivit de nouvelles saignées qui calmèrent l'hémoptisie. J'arrivai à Paris à cette époque (c'est celle où j'y fus appelé par madame la C. de Boufflers);

quelle fût la surprise de M. de Noyon ! quelle fût sa joie ! en embrassant son libérateur : est-ce bien vous mon ami ? dieu, sans doute, vous a appelé ici pour être le témoin de mon repentir. Je suis un infidèle, je l'avoue dans toute l'amertume de mon cœur; mais ne m'abandonnez pas, je vous en conjure; car je suis perdu, ainsi que vous me l'avez prédit. Je me joignis donc à M. Delamotte son médecin ordinaire, et nous nous assurâmes, que jusques-là, la suppuration du poulmon n'avait pas encore fait des grands progrès, puisque la toux avait entièrement cessé : nous ne nous occupâmes donc, le médecin ordinaire et moi, qu'à appaiser toujours plus cet état inflammatoire, et nos opinions ne se croisèrent jamais à cet égard. Notre malade ne vécut pour lors que de concombre, de laitue, etc. il buvait de l'eau de veau avec un nouveau goût, lorsqu'après un mois de ce régime, l'hémoptisie reparut; le mois suivant, il en parut une troisième; trois semaines après, une quatrième, dont je fus déconcerté : il fallut revenir à la saignée à toutes ces époques; mais dans celle-ci l'ouverture de la veine m'ayant fourni un sang coëneux au plus haut dégré, je soupçonnai des démarches cachées : j'en murmurai secrètement, lorsqu'enfin je

déclarai publiquement que toutes ces récidives ne me paraissaient pas naturelles, encore moins la qualité du sang que je voyais sous un régime aussi extraordinaire, et je me retirai après avoir publié hautement mes soupçons. Le P*** Louis de Rohan, cardinal et évêque de Strasbourg, était présent; il m'entendit, et jugeant par mes expressions que j'étais décidé à faire cette découverte, il voulut bien prendre la peine de la faire lui-même; pour cet effet, il reste auprès de son ami et vérifie le fait : l'heure de la purée de concombre arrive ; il l'a goûte à l'écart; celle de la boisson arrive à son tour, il veut la goûter encore, et par ce double essai, il découvre le mystère. Cet ami généreux de M. de Noyon, sort tout étonné, arrive chez madame de Boufflers où je logeais, et ne m'y trouvant pas, il dépose sa confidence à cette respectable dame. Je fus instruit à onze heures du soir que la purée de concombre et l'eau de veau étaient sophistiquées avec de l'eau de Rabel; l'odeur de cette préparation chimique dominait tellement, qu'on ne pouvait pas s'y méprendre. Qu'entends-je ! Les réflexions de la nuit mirent le comble à ma douleur. Le jour parut ; je courus chez mon malade, qui étonné de me voir de si grand matin, m'en

demanda la raison. « *Ha, monseigneur! que* » *n'ai-je pas à vous dire, quand je découvre que* » *vous faites des remèdes cachés en ma présence?* Moi, mon ami! serais-je coupable envers vous une seconde fois, et le serais-je envers moi par un tel procédé? » A ces mots, tout son monde est appelé, et à la première question, un valet de chambre se prosterne à mes pieds et avoue sa faute; mais il déclare en même-temps son innocence, puisqu'il a obéi, nous dit-il, au médecin de la maison. Qu'entends-je encore? Quelle sera donc la fin de cette tragique scène! On court chez l'apothicaire, on lui demande son registre; celui-ci arrive, et nous fait le même aveu, en ajoutant qu'il avait fait ses représentations à cet égard, relativement à la quantité qu'il avait déjà livrée d'eau de Rabel, mais que s'il n'avait pas obéi au médecin (Delamotte), il exposait sa réputation et sa fortune. Toute la famille de M. de N*** se rassembla à mes cris, ses amis, son clergé, ses voisins, et l'on conçoit aisément quel fut le dénouement de cette tragique aventure; la vérification du registre de l'apothicaire nous apprit que depuis la première époque du crachement de sang, le malade avait été livré à son insu et au mien, à l'eau de Rabel; nous apprîmes aussi que le valet-

de-chambre avait eu ordre d'en verser plusieurs gouttes dans chaque verre de sa boisson et dans la purée de concombre. Le remède découvert, on jugea ses effets; cet astringent vitriolique, devenu corrosif en agissant sur des fibres crispées, produisit l'inflammation et l'ulcère. La phtisie pulmonaire fut alors confirmée; les crachats devinrent purulens; la fièvre lente s'établit, et le mal fut sans remède (1). Ma présence fut alors plus qu'inutile. Je revins à Arles; le malade voulut absolument venir m'y joindre, lorsque son compagnon de voyage, M. le B... de Bon, celui qui l'avait conduit à Lausanne, le décida en route de se replier sur Montpellier, dans l'espérance que les médecins célèbres, dont cette ville abonde, trouveraient encore des ressources pour le soustraire au funeste coup dont il était menacé. M. Barthès en fut chargé, et si ce savant professeur ne répondit pas aux espérances que l'on avait conçues de ses talens, ce ne fut pas sa faute. Le mal empira toujours plus; notre malade se voyant perdu, voulut encore me voir pour se consoler avec moi: il m'appela à Montpellier, ce

(1) La démarche inconsidérée de ce médecin, Lamotte, était-elle l'effet de son ignorance, ou celui de sa perversité? Je ne déciderai pas cette question.

ne

ne fut pas sans peine que je me rendis à son invitation, et le résultat de mes conférences avec M. Barthès, fut de l'engager à partir pour Noyon où il mourut quelques mois après.

Je ne me permets aucune réflexion sur ce genre de mort ; je me contente seulement de révéler ici que ce n'est pas le seul malade de cette espèce que l'on a arraché de mes mains après la guérison, et je me tais. L'ouverture de son corps montra tous les viscères sains, à l'exception du poumon qui avait suppuré; les reins et la vessie étaient par conséquent hors de soupçon de tout vice local, ce qui nous prouve que toutes ces parties avaient été ci-devant débarassées des matières étrangères qui s'y étaient arrêtées par l'effet du rétrécissement de leurs tuyaux : cela nous prouve encore que M. de Noyon aurait guéri radicalement tôt ou tard, s'il avait voulu se gêner plus long-tems dans son régime, et se soumettre aux mêmes remèdes jusqu'au terme du parfait relâchement auquel temps le petit bobo aurait disparu tout-à-fait.

Je reviens à mon sujet pour apprendre à la chirurgie, que le spasme vaporeux exige d'elle des égards et la connaissance parfaite de ses effets, si elle ne veut pas être comptée au nombre de nos complices. Pour cet effet,

je citerai une dame qui, tourmentée du clou hystérique depuis long-tems, fut soupçonnée par un chirurgien de nom, à Genêve, d'avoir un épanchement de matière entre le crâne et la dure-mère ; et d'après cette idée, cette malade fut condamnée à l'opération du trépan. On a vu à Paris un certain Prémontré, attaqué d'un spasme douloureux sur la lèvre supérieure et sur la joue, subir par l'ordonnance d'un médecin fameux, trois incisions transversales à pure perte ; l'exemple de celui-ci en séduisit un second à Dijon : j'en ai découvert depuis un troisième à Lyon, et nombre d'autres qui ont subi des opérations semblables en différentes parties de leur corps ; tous ces malades portent aujourd'hui des marques ineffaçables de leur crédulité, et d'une confiance donnée au hasard ou au bruit d'une réputation du moment. J'ai déjà cité plus d'une fois une dame qui non contente de s'être fait arracher onze dents, subit par surcroît une opération encore plus cruelle sur la mâchoire supérieure, où les chirurgiens de Paris avaient supposé une carie ; ce dernier exemple est trop commun pour venir à d'autres citations : mais en voici un que l'on peut regarder comme neuf, et qui mérite d'être exposé avec détail.

Etant à Lyon en 1763 pour madame de Cligny, déjà citée plusieurs fois, je fus prié de me rendre chez mademoiselle Roux, fille cadette d'un négociant de cette ville, chez laquelle je trouvai deux médecins assemblés, (Pestalochy et Rame), et un chirurgien d'une réputation bien méritée (M. Pouteau); ces trois consultans étaient à délibérer sur l'opération de la nephrotomie, et mademoiselle Roux était le sujet sur lequel on allait opérer. Cette demoiselle âgée de dix-huit ans, était hystérique, sans qu'aucun de ces trois messieurs s'en fût jamais douté. Parmi le nombre des symptômes de sa maladie, un seul les avait déconcertés : c'était une douleur fixe et continuelle dans le rein droit, pour laquelle on employa d'abord plusieurs topiques adoucissans qui n'eurent aucun succès : on saigna ensuite et on resaigna jusqu'à ce que l'on eût amené les mouvemens convulsifs, la douleur se soutint néanmoins avec la même force; on soupçonna pour lors un embarras dans le rein, et on se décida en faveur du vésicatoire; le mal augmenta considérablement après cette application; on en fit une seconde : celle-ci n'ayant rien opéré, on fit faire un seton sur l'endroit douloureux; et dès ce moment la jeune demoiselle fut livrée aux con-

vulsions les plus terribles, on suspendit alors toute autre tentative chirurgicale, pour se livrer aux anti-spasmodiques; la dose de ceux-ci ne fut pas ménagée, mais les convulsions redoublèrent, et le danger commençait à devenir très-pressant. Que faire en pareil cas? Les médecins furent embarrassés, mais la chirurgie plus fertile en ressources par le secours de l'instrument, offre toujours des expédiens au chirurgien qui croit tout savoir et qui ne doute de rien; celui-ci, enflé de son savoir aurait rougi de son insuffisance; et profitant du silence des deux médecins ses adjoints, il prononça pour l'opération de la nephrotomie (1), après avoir décidé qu'il y avait une pierre dans le rein: il plaida si bien sa cause, qu'il persuada la famille et même les assistans, et alors il n'y eut plus qu'un avis en faveur de cette cruelle opération. Le rendez-vous fut pris au lendemain à dix heures du matin; mais la nuit, dit-on, porte conseil: un parent de cette demoiselle, allarmé de son état, et plus encore des projets ultérieurs du chirurgien, vint troubler la sécurité de la famille; l'heure donnée arrive, on s'assemble, on prépare

(1) Cette opération n'a été faite encore que sur le cadavre; elle n'est par conséquent connue que de nom.

l'appareil, et l'on va porter l'instrument dans le rein de cette jeune fille, lorsque le parent en question demande du délai, et m'appelle au conseil.

J'arrive sans trop savoir ce que l'on exigeait de moi, mais à la vue de l'appareil, je fus instruit de ce dont il était question. Quelle fut ma surprise! On me fait le récit de la maladie; j'en découvre la cause, et je me vois forcé de prononcer contre les trois avis : je donnai donc le mien, mais ce fut avec toute la modestie qu'exigeait une pareille commission ; néanmoins je fus hué ; disons mieux (dans une consultation aussi tranchante on peut trancher le mot), je fus insulté par M. Rame. Je connaissais jusque-là toutes les rigueurs des contradictions médicinales, sans en connaître les dangers; mais mon ame n'en devint que plus sensible : je m'attachai donc à consoler cette pauvre souffrante, je me déclarai en ce moment son défenseur et son soutien, et ce fut de cette manière que je répondis aux injures. Je repris le détail de ses maux, je prouvai clairement que la douleur primitive était simplement l'effet d'un spasme nerveux, que de très-petits secours auraient détruit dans son principe, si on avait su les employer : que cette douleur avait augmenté ensuite par

l'effet des emplâtres vésicatoires et du seton ; que les anti-spasmodiques et les saignées avaient procuré elles seules les convulsions ; que l'augmentation de tous les simptômes avait été le fruit du traitement ; que le cruel avis qui avait prononcé pour l'opération de la néphrotomie, était une suite de la première erreur, et qu'il ne s'agissait enfin que de revenir sur ses pas pour trouver le fil du labyrinthe dans lequel on s'était égaré.

Je fis observer encore que cette douleur avait été précédée par les symptômes de l'hystéricité la plus marquée ; la diminution des règles, les coliques qui les accompagnaient toujours, les vents, la tension du ventre et l'abondance d'une urine claire et limpide, me le certifiaient : je persuadai enfin, et je me chargeai tout seul de cette guérison.

Mademoiselle Roux fut plongée le même jour dans un bain froid malgré les convulsions (nous étions au mois d'août) ; elle y fut attachée, l'eau du bain s'échauffa en peu de temps : il fallut la renouveler plusieurs fois dans l'espace de douze heures qu'elle resta dans sa baignoire, ce qui m'assura que la raréfaction dominait chez elle sur la tension de la fibre. Cette première épreuve ne fut pas sans succès ; les douleurs diminuèrent et les

convulsions cessèrent : on y revint le lendemain ; l'eau de bain s'échauffa encore par la seule chaleur du corps : les douleurs furent moins vives que la veille, et la malade dormit ; le troisième jour, même remède et même succès ; au huitième enfin, les douleurs disparurent entièrement, et la guérison fut assurée. La boisson fut abondante, les lavemens d'eau froide ne furent pas épargnés, et au bout de trois semaines, mademoiselle Roux fut si radicalement guérie, qu'elle fit avec moi le voyage de Lyon en Languedoc, où elle fut trouver sa famille. Mon récit est effrayant ; il paraîtra peut-être exagéré : en ce cas, la famille de mademoiselle Roux offre à mes incrédules de leur en fournir les preuves, j'offre à mon tour le certificat des trois médecins consultans, car je n'imagine pas que si je le leur demandais, ils eussent le courage de nier le fait et tout le contenu de cette histoire. Il en serait de même d'une autre cure de cette espèce que voici.

Une fille du peuple, demeurant à Lyon rue Mercière, chez un tireur-d'or, fut attaquée dans le même-tems d'un spasme douloureux qui s'était emparé des nerfs optiques, pour lequel on employa d'abord toutes sortes de remèdes connus. Cette douleur augmen-

tant, on appela le chirurgien, et celui-ci s'empressa d'abord d'appliquer une emplâtre vésicatoire derrière les oreilles ; on irrita par conséquent les douleurs, la vue s'obscurcit ; à ces remèdes, on substitua le cautére ; on revint une seconde fois aux emplâtres vésicatoires : on appliqua des sangsues, et après toutes ces épreuves, la malade perdit la vue entièrement. Les nerfs optiques étaient si contractés, que le globe de l'œil était renversé en arrière et en dedans de l'orbite; la prunelle était cachée sous la paupière supérieure, ce qui en me montrant le racornissement de toutes ces parties, me fit espérer de guérir promptement la malade. J'employai sur-le-champ la douche d'eau froide sur la tête et le bain tiède ; ces deux remèdes réussirent si bien, qu'en peu de jours les douleurs disparurent, et la vue fut rendue à cette aveugle. Je termine ces détails par quelques réflexions sur le bain froid, et je dis que si j'ai employé dans celle-ci le bain tiède, c'est à raison du spasme qui occupant la partie supérieure du corps, aurait été contrarié par le bain froid et par le reflux du sang sur la partie affectée ; c'est par les raisons contraires que la douche d'eau froide a si bien réussi. Je répéterai encore qu'il ne faut recourir au bain froid que

dans le cas où la raréfaction des liqueurs sera démontrée, et qu'elle sera bien au-dessus de la tension de la fibre, ce qui n'est pas le plus commun ; et dans tous les autres cas il faut employer le bain tiède, celui qui est marqué au vingt-sixième dégré du thermomètre de M. de Reaumur

Tous ces faits cités ci-dessus, et plusieurs autres que je supprime, par discrétion, étaient connus à Lyon de tout le corps pharmaceutique. M. Pressavin, membre du collège de chirurgie de cette même ville, ne pouvait pas les ignorer, quand il a composé son livre intulé : *Nouvean Traité des Vapeurs*, ou *Traité des maladies des nerfs, dans lequel on développe les vrais principes des Vapeurs ;* et cependant ce même chirurgien se récrie sur ma pratique, qu'il a l'audace d'appeler dangereuse et funeste. Une entreprise aussi hardie dévoile parfaitement les motifs de cet auteur ; mais l'analyse que je ferai ci-après de son ouvrage, en servant à développer toujours plus ma théorie, apprendra, en même-temps à ce chirurgien à respecter davantage celui qu'il s'avise de censurer avec mépris. Je ne rougirai donc pas de repousser ainsi l'attaque de cet athelète imprudent.

ANALYSE de l'ouvrage de M. Pressavin

Les écrits les plus médiocres portent communément des titres fastueux ; et le public est souvent la dupe de ces titres. C'est un magnifique portique qui conduit à des appartemens si mesquins et si misérables, qu'on est tout-à-fait étonné du contraste. L'ouvrage, dont il s'agit ici, réalise cette comparaison ; et pour ne pas le déprécier avant de le faire connaître, je citerai d'abord en preuve le contraste frappant que M. Pressavin établit entre la cause prochaine de la maladie, et le traitement qu'il nous propose pour la détruire.

L'altération des forces centrales, désignée par la foiblesse des forces épigastriques (on entend par-là le diaphragme et tout le canal intestinal), est, selon notre auteur, la cause prochaine des vapeurs hypocondriaques ; d'où il conclut en faveur des toniques et de tout ce qui est propre à relever le ton de ses organes ; et les remèdes qu'il propose ensuite pour remplir cette première indication, sont pris dans la classe des contraires : ce sont les délayans, les aqueux, les humectans, les rafraîchissans, et les adoucissans, tels que les bains, l'eau de veau, de poulet, de riz, d'orge, de mauve, etc. Ecoutons-le.

« L'expérience qui nous a montré l'avantage des bains dans l'affection hypocondriaque, semble indiquer les bons effets qu'on doit attendre de l'usage abondant des boissons délayantes et adoucissantes ; elles servent de bain intérieur, et produisent sur les premières voies à peu-près les mêmes effets que les bains sur la surface du corps : elles ont, de plus, l'avantage d'attaquer la cause des vapeurs plus immédiatement ». *(Voyez* le nouveau Traité des Vapeurs par M. Pressavin, *page* 29*)*. Et cette cause, je le répète ici avec lui, est désignée par la foiblesse des forces centrales, ce qui ne peut signifier autre chose que le relâchement. Notre auteur ne veut pas même que l'on s'y trompe ; car il nous dit expressément : « Que les anciens avaient si bien reconnu cette foiblesse organique pour cause des vapeurs, qu'ils employaient les stimulans pour la détruire. » (*Ibidem*, *page* 242*)*.

Mais les vapeurs hystériques, selon lui, reconnaissent une cause bien différente, et diamétralement opposée à la foiblesse des forces centrales ; c'est le spasme de la matrice, et l'irritation de cet organe par les difficultés qu'éprouve le sang menstruel dans son passage à travers ses vaisseaux par le spasme (*ibidem pag* 249) ; d'où il conclut contradictoire-

ment encore en faveur des anti-spasmodiques ou des irritans (*page* 96 *et* 253), à la tête desquels il place l'huile d'olive, qu'il nous donne pour un anti-spasmodique nouveau et le plus sûr.

On rencontre par-tout, lui dira-t-on, des femmes hystériques qui n'ont jamais éprouvé de dérangement dans l'évacuation menstruelle; on en rencontre d'autres qui éprouvent au contraire ce flux immodéré; et dans ces deux cas, que deviendra votre hypothèse? C'est ici où l'auteur se voit embarassé, à moins qu'il ne substitue promptement le relâchement à la tension, et la tension au relâchement; c'est ce qu'il a fait, à l'exemple de tant d'autres qui l'ont précédé dans cette erreur; et dont il a suivi entièrement le plan : car il n'a pas manqué d'associer les toniques aux relâchans dans le cas de l'affection hypocondriaque, et les relâchans aux toniques, dans celui de l'hystéricité; méthode surannée et meurtrière, qui étant contradictoire en elle-même, n'a pour appui que des théories fausses et ridicules, reconnues insuffisantes par ceux même qui l'emploient, avec laquelle on soulage quelquefois le malade, que l'on est sûr de retrouver le lendemain, pour le conduire ainsi lentement au trépas.

On trouve dans le *Traité de l'homme physique et moral*, toute la théorie de M. Pressavin, sous la brillante hypothèse des forces centrales, hypothèse que j'adopte dans le sens de son auteur; mais ici ce sera dans le sens contraire, ce qui sera prouvé par les symptômes les plus caractéristiques de la maladie, tels que la toux convulsive, le hoquet, le vomissement, les borborigmes, la constipation, le spasme des entrailles, et cet étranglement de tout le canal intestinal qui se prolonge jusqu'à la gorge, et qui gêne souvent la déglutition, symptômes inséparables de tout état vaporeux, quelles que soient les causes qui l'aient produit, lesquels symptômes ne dénotent rien moins que la faiblesse des forces épigastriques.

L'étiologie de la maladie a été prise chez M. de Sauvages, que notre chirurgien a copié jusqu'au chapitre de la contraction des nerfs, duquel il a su retrancher l'article suivant. *Hemiphlegia spasmodica Domini Pomme an contractura.* (*Voyez* de Sauvages, *Nosol. Method. tom. III*, *pag.* 364). Sa pratique est précisément celle qu'il censure avec tant d'aigreur dans sa préface; c'est la mienne à quelque chose près: elle se réduit aux boissons abondantes, aux bains tièdes, aux lavemens d'eau

froide, et aux eaux minérales ferrugineuses, et à l'exercice; proscrivant en outre les purgatifs qu'il regarde comme des poisons; et s'il l'a défigurée en y ajoutant des toniques, c'est sans doute en faveur des contradictions qu'il a établies dans l'exposé de la cause.

Jusque-là M. Pressavin ne mérite pas d'être compté au nombre de mes antagonistes décidés; mais pour ne pas se voir exclu d'une secte qu'il honore, il a fait insérer depuis, dans le *Journal de Médecine du mois de septembre* 1790, une pièce intéressante qu'il m'a adressée sous le titre de *Réponse*, quoique je n'eusse pas alors l'honneur de le connaître ni son livre; et dans cette réponse prétendue il a ramassé toutes les forces centrales de l'auteur du Traité de l'Homme physique et moral, pour m'attaquer et pour me vaincre. Le lecteur jugera si cette pièce, à laquelle je le renvoie, fait plus d'honneur à M. Pressavin, que l'invention de son système.

REPONSE aux objections de M. Pressavin.

POUR répondre cathégoriquement aux objections de M. Pressavin, j'établirai la proposition qui leur a donné lieu en la dépouillant de tout ce qui lui est étranger : la voici. *Cette maladie*, (l'affection hystérique) *ne se*

trouve pas, ai-je dit, *chez l'enfant de neuf ans, ni chez celui de neuf mois; la fibre à cet âge n'a point encore contracté le vice en question: on ne la trouve que chez les adultes; les mouvemens convulsifs de ceux-ci appartiennent réellement au vice de la fibre, tandis que ceux des autres trouvent souvent leur cause dans le cerveau.* (Voyez *le journal encyclopédique du mois de mai* 1770, *page* 126), et non celui de juin, que M. Pressavin a cité mal-à-propos, ne fût-ce que pour ajouter une petite altération à une plus considérable, qui est le mot *toujours*, qu'il a substitué au mot *souvent*, pour rendre la proposition plus favorable à sa critique).

Je la reprends, et je dis que l'affection hystérique ne se trouve point chez l'enfant de 9 ans, ni chez celui de neuf mois, parce que réellement à cet âge le corps n'a pas subi d'altérations assez fortes pour enfanter la cause vaporeuse; mais au contraire on la trouve, ai-je dit, chez les adultes, parce que dans ceux-ci plusieurs causes éloignées concourent à enfanter cette maladie. J'ai ajouté ensuite que je n'avais pas fait cette distinction pour M. Tissot (j'aurais cru l'offenser), mais bien pour ceux qui osent entrer en lice avec de telles armes; et qui sont ces adversaires redoutables! ce sont M. Duffau et M. Roux.

(*Voyez* le journal de médecine, *tome* XXX, *page* 273, et le second cahier du supplément, *page* 113). Mais M. Pressavin veut absolument que ce soit lui, ce qui l'autorise à rompre le silence, quoiqu'il eût promis secrètement, nous dit-il, *d'en garder un très-profond.*

Quoi qu'il en soit, me voici vis-à-vis M. Pressavin, chirurgien gradué en l'université de Paris, membre du collége royal de chirurgie, et démonstrateur en matière *médico chirurgicale* à Lyon; ces titres peuvent bien être imposans, j'en conviens, mais cependant ils ne le sont pas assez pour me taire. J'entrerai donc en matière, et je tâcherai de prouver que la comparaison que mon adversaire fait de l'état des nerfs des enfans avec celui des adultes vaporeux, ne contrarie point ma théorie, mais qu'elle en fait au contraire l'appui; d'où s'ensuit l'inconséquence de son raisonnement, et plus encore de *ses forces centrales.*

« Les enfans, les personnes du sexe, et les hommes d'un tempérament délicat, avance notre adversaire, ont naturellement le genre nerveux plus mobile et plus sensible; ils sont en conséquence plus sujets aux maladies nerveuses, que les adultes et les hommes d'une constitution plus robuste ».

La proposition est vraie, quant aux maladies nerveuses,

nerveuses, mais non, quant aux maladies vaporeuses, ce qui n'infirme pas la validité de l'objection : il s'agit seulement de donner le pourquoi ; je crois l'avoir trouvé dans la solution de la question suivante.

Pourquoi les enfans ont les nerfs si sensibles? un mot, le rapport de ces deux vérités ; telle est l'objection que l'on me fait. J'aurai recours aux principes de l'animalité, établis par M. Pressavin dans son livre, *page* 28 ; pour la résoudre, écoutons-le :

« Dirigeons nos démarches vers le premier mobile de la machine qui est le point fondamental de toute l'économie animale. Il faut pour cela observer l'animal dans deux états ; en commençant par son origine, si nous considérons les premiers linéamens, nous les trouverons sous la forme d'un liquide de nature mucilagineuse : la substance qui doit composer la partie solide de son corps, est en dissolution dans le fluide qui doit remplir les vaisseaux, comme des cristaux salins le sont dans un dissolvant ; la chaleur lui donne peu-à-peu une forme concrète. Dans cet état, elle renferme sous le plus petit volume possible, les premiers linéamans de tous les organes de l'animal, qui sont parfaitement homogènes ; quant à la nature de la fibre qui

les compose, ils ne diffèrent que par l'arrangement de cette même fibre qui les rend susceptibles, chacun, d'une action particulière, et leur donne une aptitude plus ou moins grande aux mouvemens, selon l'usage que la nature leur a destiné. Dans cet état, ils jouissent au plus haut degré de la propriété élastique (*Il pouvait ajouter au plus haut degré de la sensibilité*) que nous avons remarquee dans la fibre animale, parce que cette fibre qui est alors *de la plus grande nudité, n'est associée à aucune substance qui puisse en diminuer l'effet; elle est purement nerveuse : Malphigi nous l'annonce, l'observation le confirme.* ,,

Nous voilà donc à considérer la fibre animale dans son principe; *elle est toute nue, sans alliage d'aucune autre substance*, et par cette raison, *elle est fort élastique et fort sensible.* L'enfant qui vient au monde est donc en ce moment plus sensible (comme il l'est en effet), que lorsqu'il a atteint l'âge mûr, puisqu'alors il a perdu une partie de cette sensibilité et de cette élasticité vivante de M. Pressavin; et quelle est cette substance qui vient se joindre dans la suite à cette fibre? C'est le *mucus*, le *gluten*, le suc nerveux, que les phisiologistes ont dit être l'enveloppe des nerfs et leur propre aliment, de sorte que plus la fibre avance

en âge, plus elle sera enveloppée du *mucus* en question, plus celle-ci aura de consistance, et plus la fibre perdra de sa sensibilité (1), ce qui la conduira jusqu'au terme de son parfait accroissement, qui est celui qui constitue la fibre forte. Les observations des physiciens nous apprennent en effet, que dans les animaux les plus robustes, ce corps muqueux sst très-considérable, et dans quelques-uns il se durcit. M. Daubenton l'a trouvé tel dans le lion.

Il suit de-là que la nudité de la fibre, chez les enfans, produit l'extrême sensibilité, et celle-ci est la cause des mouvemens convulsifs auxquels ils sont sujets. En effet, la dentition laborieuse agissant sur des fibres ainsi constituées, produira des ébranlemens considérables, et ces ébranlemens répétés produiront la tension, le spasme et les convulsions. Des vers qui picoteront la tunique nerveuse des intestins, peu fournie de cette enveloppe muqueuse, exciteront les mêmes spasmes. Le même dérangement qui se fera dans le cerveau, soit idiopatiquement, soit

(1) C'est précisément parce qu'ils avaient moins de sucs moëlleux, nerveux, qu'ils ont été plus sensibles. (*Voyez* M. Lecat, *de l'existence du fluide nerveux, page* 264).

sympatiquement, excitera aussi les mêmes commotions, non par rapport à la délicatesse de ses fibres, mais par rapport à la secrétion des esprits animaux, laquelle étant dérangée par ces ébranlemens répétés, produira les mêmes effets. Cet enfant sera donc exposé à tous ces différens spasmes, sans que l'on puisse accuser le racornissement de ses nerfs, mais bien leur nudité et leur trop grande sensibilité. (1)

Le vaporeux adulte éprouvera les mêmes

(1) Ma surprise est extrême, quand je vois le grand Boerrhave, attribuer la cause des mouvemens convulsifs auxquels sont sujets les enfans, au plus grand volume de leur tête, que celle des adultes, ce qui suppose, selon lui, le système des nerfs plus étendu; et par une conséquence erronée plus susceptible d'irritation, Rousseau le cite à ce sujet dans son Emile, tome 1er., page 90; et quand Boerrhave lui-même, cet hypocrate moderne, s'égare jusqu'à ce point sur la cause des maladies convulsives, il n'est pas surprenant qu'il se soit égaré dans les indications qu'il a suivies pour arriver à leur traitement; d'où il faut nécessairement conclure que cette partie de la médecine-pratique était encore de son temps, dans la très-grande obscurité; c'est pourquoi nous avons vu tant de méthodes se succéder les unes après les autres, et abandonnées ensuite par leurs auteurs, et par ceux qui sont venus après, dont voici la généalogie, en commençant par Boerrhave, qui traitait les maladies nerveuses par les fondans et par les savoneux, sans

accidens par la même cause ; et comment? La fibre, dira-t-on, est arrivée au terme de sa force ; elle a été nourrie dès son enfance, et le *mucus* qui l'enveloppe, devrait le garantir des mêmes impressions que celles de l'en-

en guérir aucune. Sydenham les traitait avec les nartiaux, et ne les guérissait pas non plus. Hoffman, avec les nervins ou les anti-spasmodiques ; ce qui donna naissance à l'éther et à sa liqueur anodine minérale. Sthaal, avec les astringens et les aloétiques, dans la vue de provoquer le flux hémorroïdal, qu'il regardait pour cause, tandis qu'il n'en est que l'effet. Robert Whitt, avec les stomachiques, le quinquina et les amers, sous l'hypothèse de la faiblesse des forces centrales. Raulin et Tissot, avec leur méthode mixte, qui suppose la tension et le relâchement tout-à-la-fois ; Barthes, enfin, avec sa méthode perturbatrice, qui ne suppose rien, si ce n'est un nouvel écart de son génie abstrait ; et si tous ces auteurs ont cité des faits en faveur de leur opinion, à l'exception de Barthes, qui ne cite jamais rien en faveur des siennes ; ce sont des cures incomplettes, ou palliatives, qui enfantent de nouveaux maux ; ce sont des guérisons d'un jour, qui s'éclipsent le lendemain ; ce sont enfin des spasmes domptés, si l'on veut, mais seulement déplacés, pour reparaître ailleurs avec plus de force.

Il a fallu donc, à travers cette obscurité, se frayer une nouvelle route, créer une théorie nouvelle, et une pratique qui en est la conséquence. Par cette théorie, on reconnaît pour cause des maladies nerveuses, la tension des nerfs, et non le relâchement et encore moins l'un et l'autre de ces deux vices en-

fant cité. L'objection serait en forme, s'il s'agissait ici de la fibre saine, mais cette fibre est malade, elle a perdu son enveloppe : et ce tissu muqueux qui lui a été enlevé, a réduit cette fibre dans son premier état; c'est pourquoi l'on verra ce vaporeux adulte sujet aux infirmités de l'enfance.

Si l'on demande ensuite comment cette fibre a pu rétrograder à son premier dégré, on n'a qu'à considérer l'action physique des causes

semble ; opinion surannée qui ne présente qu'une absurdité révoltante ; on reconnaît ensuite les bains tièdes, les bains froids, et tous les humectans pour les seuls remèdes favorables, à qui il est permis aujourd'hui de donner le nom de spécifiques ; c'est ce que prouvent évidemment des guérisons si multipliées, qu'on ne peut plus les contester.

Cependant un médecin très-estimable (le docteur Cabanis) ne me paraît pas convaincu, puisqu'il regarde toutes les méthodes ci-dessus citées, comme toutes bonnes à employer dans l'occasion (*), ce qui serait une erreur peu favorable à ses recherches sur la certitude de la médecine ; laquelle erreur deviendrait dangereuse dans la bouche d'un professeur distingué, s'il voulait la propager parmi ses élèves ; ce que je ne crois pas.

(*) Du dégré de certitude de la médecine, par P. J. G. Cabanis, membre de l'institut national, etc., et professeur de l'école de médecine de Paris ; chez Firmin Didot, an 6, 1798 (v. st.).

éloignées qui enfantent la cause vaporeuse. Faudra-t-il les citer ? Excès en tout genre, passions, plaisirs, chagrins, contentions d'esprit, grandes évacuations, maladies aigues, et par surcroît l'action des remèdes pharmaceutiques toujours prodigués, etc. voilà ce qui dépouille cette fibre, et ceci me rappelle la comparaison que j'ai donnée du parchemin sec et racorni : je la rapporterai de nouveau pour l'instruction de notre chirurgien. Qu'on imagine un parchemin trempé, mou et flexible (tels doivent être les nerfs dans leur état naturel). Les physiologistes savent que les tuyaux des glandes dispersées çà et là, séparent du sang le suc qui arrose le tissu des nerfs, pour entretenir leur souplesse et cette flexibilité qui les rend propres à exécuter librement leurs fonctions. Par un défaut de ce suc, le parchemin se roidit, et par une sécheresse totale, il se racornit. Tel est l'état des nerfs dans le cas dont il s'agit : vouloir les rétablir dans leur première situation, c'est leur rendre l'humide dont ils sont dépourvus.

Suivant cette comparaison, qu'aucun de mes antagonistes n'a osé rejeter, il est prouvé que les nerfs sont plus ou moins tendus, suivant qu'ils sont plus ou moins arrosés et humectés; et quelle est cette humeur qui les

arrose, les humecte et entretient leur souplesse? C'est, sans contredit, celle qui fournit le *mucus* en question. Quelle est enfin cette humeur qui leur est enlevée par l'effet des causes éloignées? C'est encore le *mucus* en question. Dans cet état, la fibre se desséche; elle se tend, et son dessèchement la rend égale à la fibre de l'enfant, en la rappelant à sa nudité et à son extrême sensibilité; aussi devient-elle alors susceptible de spasme et de convulsion, tandis que celle de l'enfant n'en devient susceptible que par sa seule nudité. Cette fibre, enfin, continuellement agacée, et à laquelle on a enlevé peu-à-peu tout le *mucus* qui l'enveloppe et la nourrit, se desséchant toujours plus, se racornit, et fournit ainsi le dernier dégré de la cause vaporeuse.

C'est ici où finit le terme de la sensibilité de la fibre nerveuse, parce que la tenant en partie de l'influence des esprits animaux, et cette influence dépendant de la liberté des tuyaux qui la transmettent à la fibre nerveuse, il faudrait supposer que ces conduits restassent ouverts, ce qui n'est pas possible, puisque le racornissement bouche entièrement les vaisseaux quand il est porté à son dernier dégré; et alors la partie musculeuse perd sa sensibilité par dégrés, après avoir perdu le

mouvement, et c'est ce qui constitue la paralysie spasmodique.

Pour étayer toujours plus ces idées physiques, je viens au traitement de la fibre dépouillée de ses enveloppes, que j'appellerai *glutineuses*, et les salutaires effets des remèdes propres à lui restituer le *gluten* en question, réaliseront ma théorie, ma comparaison et tout l'ensemble de mon systême. Ces remèdes sont les adoucissans, les aqueux, les mucilagineux, les délayans, les humectans, et tout ce qui ajoute au sang, aux liqueurs et aux fibres des parties analogues au *mucus* dont il s'agit; l'eau de veau, l'eau de poulet ne porteraient-elles pas ce *mucus* animal, ce mucilage fin que nous cherchons? En effet, la manipulation de ce remède nous enseigne que par une courte ébullition, l'eau extrait de ces jeunes substances animales la partie mucilagineuse qu'elles contiennent; elle s'en charge, et nous donne par-là un remède si parfaitement indiqué pour la cause du mal, qu'il n'a jamais manqué de le détruire: des bouillons d'agneau, de veau, de poulet, de grenouille, et ceux de tortue fourniront aussi les mêmes substances; et si dans ces derniers il s'y mêle quelque peu de volatil, ce seront des parties fines et propres à régénérer la

source épuisée des esprits par la grande évaporation qui s'en est faite. Le bain tiède fournira cet humide nécessaire pour ramollir le parchemin desséché, pour le rendre souple et perméable ou pénétrable; c'est lui qui restituera au sang son véhicule aqueux, qui dissoudra les sels dont il se trouve alors surchargé : c'est enfin par ces remèdes que la fibre reviendra dans cet état de force et de plénitude qui lui fait perdre cette grande mobilité, que celui-ci appelle *faiblesse* ou *vibratilité*, et cette sensibilité outrée que celui-là appelera, si bon lui semble, *irritabilité*, *etc.* expressions que je n'emploie qu'après les autres, sans prétendre donner lieu à des disputes de mots qui n'ont servi jusqu'ici qu'à obscurcir la question au préjudice du fond.

La théorie du bain froid s'adaptera de même à la méthode relâchante, malgré la contradiction qu'elle présente à nos yeux, ce qui achevera de résoudre le problême. Le froid, en effet, n'a point d'action analogue aux indications établies, et son effet est réellement contraire à la fibre vaporeuse ; mais cette fibre est-elle seule à considérer dans notre traitement? N'a-t-elle pas pour compagne de ses vices, ceux du sang et des autres liqueurs avec lesquelles elle est si intimement liée,

qu'elle partage en santé comme en maladie, leur action, leur réaction, disons mieux, tous leurs maux ? (Les solidistes ne l'entendent pas autrement, ainsi que Thémison lui-même et tous ses sectateurs ; n'en déplaise au citoyen Bouffay, dont il a été fait mention ci-dessus). Ces liqueurs ainsi viciées par l'effet des mêmes causes physiques et morales, entrent donc ici pour cause ; et dans la masse générale, il y a encore un fluide à distinguer, c est l'air ; et celui-ci ne demandera-t-il pas des remèdes à lui propres ? C'est dans ce cas que nous placerons le bain froid, dût-on l'employer au préjudice de la fibre ; et s'il faut établir pour cela une nouvelle indication, nous la déduirons de la raréfaction de cet air contenu dans les liqueurs, laquelle raréfaction en augmente prodigieusement le volume, et en distendant ainsi les parois des vaisseaux, y produit une nouvelle tension que l'on pourrait appeler *aérienne* ou par *raréfaction*. Comment donc remédier à cette nouvelle cause, si ce n'est pas le froid, et en condensant cet air trop raréfié ?

Si nous écoutons l'effet de ce remède, nous nous rendrons sans peine à cette vérité ; car nous verrons que ce bain froid, ce lavement d'eau froide ou cette fomentation tiédissent

en peu de temps, par le seul contact immédiat de la chaleur du corps; et alors ce tonique ne deviendra-t-il pas, dans la suite, relâchant, tandis qu'il aura absorbé une partie de cette chaleur interne au préjudice, sans doute, de la cause, et au profit du traitement? Ce tonique est donc nécessaire ici, pour ne pas dire indispensable; mais il le sera bien davantage dans ces attaques hystériques où le cours des esprits, intercepté par le spasme, produira des symptômes si effrayans, qu'il exigera des remèdes actifs pour les faire cesser: et pourquoi ne pas s'apercevoir que ce remède est très-capable de remplacer ces anti-spasmodiques si vantés, et en même-temps si funestes?

Je n'aurais pas rempli ma tâche, si je ne répondais à la dernière objection que l'on m'a faite contre le racornissement, en me présentant en contradiction celui des vieillards. Pour cet effet, je répéterai que ce racornissement, qui est naturel aux vieillards, diffère du nôtre en tant qu'il est le produit de la dissipation journalière, mais égale et uniforme des sucs nourriciers, et que par cette raison, il n'attaque pas plus les nerfs que toutes les autres parties du corps, tant solides que fluides: je dis plus, il ne se fait

point aux dépens des esprits animaux, et n'enlève par conséquent pas le *mucus* ou l'enveloppe des nerfs; et la preuve que j'en donne, c'est qu'il ne fut jamais le produit des causes éloignées, qui, seules, procurent l'extrême dissipation des esprits animaux, dissipation nécessaire pour le racornissement nerveux; d'où je conclus qu'il ne doit pas être appelé *racornissement* dans le sens que nous l'entendons, mais bien *desséchement;* et par toutes ces raisons, il ne peut entrer en parallèle avec le nôtre.

Si M. Pressavin était médecin, il aurait pu concevoir toutes ces idées physiques et pratiques. Il se serait épargné la peine de composer son livre; il n'aurait pas mérité, enfin, cette réfutation, à laquelle j'ajouterai encore quelque chose sous la forme du *post-scriptum* ci-après.

POST-SCRIPTUM.

S'il fallait analyser l'ouvrage de M. Pressavin plus scrupuleusement, je prendrais la liberté de lui dire que son chapitre de l'apoplexie est aussi inutile que défectueux; car on ne s'avise pas de traiter de cette maladie dans un ouvrage destiné aux maladies des nerfs, sans faire mention de l'apoplexie nerveuse ou spas-

modique, et de la paralysie qui la suit, laquelle forme aujourd'hui une troisième espèce d'apoplexie, déjà reconnue par Frédéric Hoffman, et décrite par moi, ainsi que le traitement particulier qu'elle exige. C'est par discrétion que je ne lui parle pas de son observation au sujet de la demoiselle hystérique et hypocondriaque tout-à-la-fois (*page* 264); je me contente de la lui présenter en opposition de sa doctrine : mais je m'arrêterai sur une observation du même genre (*page* 45). C'est celle d'un enfant de deux ans, attaqué d'un spasme général, que M. Pressavin arracha, dit-il, des bras de la mort, en le plongeant courageusement dans un bain tiède, au grand étonnement de trois médecins qui, imbus des principes de notre auteur, ne concevaient pas que la tension de la fibre pût avoir lieu dans un âge si tendre; mais ce qui les surprit bien davantage, ce fut la rechûte, et la même guérison par l'effet du bain froid, au préjudice des forces centrales qui se trouvèrent ainsi contrariées par deux effets opposés.

Je finirai par relever le fait de pratique le plus intéressant, et par-là même le plus révoltant; c'est l'usage des purgatifs dont M. Pressavin fait double emploi dans le cas de la dentition, nous enseignant qu'il faut alors

purger l'enfant et la mère, sans égard à la tension du ventre, ni aux mouvemens convulsifs (*page* 90). Quelle pratique! et que l'humanité est à plaindre quand elle est exposée à un traitement aussi hasardé! ce qui est journalier, puisque l'on voit avec indifférence cette chirurgie médicale, si multipliée de nos jours, adopter exclusivement cette funeste pratique; aussi meurt-il plus d'enfans par les suites d'une dentition mal soignée que par la petite vérole. Elle fait plus encore, en franchissant ainsi les limites qu'on lui avait tracées, elle moissonne continuellement sur le terrain d'autrui; et quand elle ne peut faire mieux, elle glane; et quoi? des humains, et toujours des humains. Tel est le brigandage qu'elle exerce sous nos yeux, au détriment de l'espèce humaine. Mais continuera-t-elle long-temps encore à exercer ses fureurs? Non : puisqu'on s'occupe d'une nouvelle organisation de la médecine dans toutes ses parties; et en faisant de bons médecins, on fera, peut-être, de bons chirurgiens. C'est avec satisfaction que je vois naître des projets bien concertés qui raniment mon espoir. Je vois à la tête de cette nouvelle école des hommes très-estimables, des savans en tout genre, qui

aiment leur état, et qui l'honorent par leur science autant que par leur vertu; que faut-il davantage? du temps, du calme, et rien de plus.

RACORNISSEMENT

RACORNISSEMENT DES PARTIES INTERNES.

Après avoir montré les effets du racornissement dans les parties éloignées du centre, il ne me reste plus qu'à le découvrir dans celles qui en sont les plus rapprochées ; ce seront les viscères, et par préférence, ceux qui, plus exposés à l'action trop vive des humeurs les plus acrimonieuses, et à celle des remèdes actifs, souffriront de plus grandes irritations, se crisperont et se racorniront ; c'est-à-dire, que les contractions réitérées des vaisseaux, en exprimeront peu-à-peu tout l'humide, en détacheront les tuniques internes et les obligeront à se séparer du vivant. Ainsi les membranes de chaque viscère seront donc exposées aux effets de ce racornissement? Les anatomistes nous en fournissent les preuves : qu'on lise leur ouvrage, on y verra que l'ouverture du crâne de plusieurs maniaques a montré plus d'une fois des adhérences invincibles des méninges avec le cerveau : celui du maniaque de Montpellier, cité par le pré-

mier de mes antagonistes (1), a montré *des solides desséchés, un sang visqueux, un cerveau ferme et compact.* La poitrine, affectée du même vice, a montré encore, et plus d'une fois, des adhérences des poumons avec la plèvre, et de celle-ci avec les muscles intercostaux : elle a montré aussi des poumons flétris, desséchés et racornis. Combien de fois la rate, le pancréas, le foie, le mésentère, l'estomac et les entrailles ont-elles été trouvées dans ce même état, les ovaires et la matrice aussi ? Les lithotomistes enfin, nous disent que la vessie des calculeux leur offre tous les jours des effets de ce racornissement ; j'ajouterai que cette expression leur est devenue si familière, que personne ne s'avise aujourd'hui de la contester. Ces observations anatomiques, sont assurément très-suffisantes pour réaliser ma comparaison ; mais elles gagneront davantage, si je leur associe celles que le corps vivant m'a fournies.

Madame Delacoré, intendante de Besançon, vint à Paris en 1766, pour me confier sa

(1) *Réflexions sur les affections vaporeuses* ou *Examen du Traité des vapeurs*, par un anonyme, aussi bête que mal-adroit.

Un écrit clandestin n'est pas d'un honnête homme,
Quand j'attaque quelqu'un, je le dois et me nomme.

GRESSET, *comédie, le Méchant.*

santé qui était alors bien délabrée (1); l'ensemble de tous ses maux se réduisait aux symptômes de l'affection nerveuse la plus invétérée, à laquelle se joignirent d'abord des obstructions au foie. Le clou hystérique était celui qui la fatiguait le plus ; cette douleur était quelquefois si violente, qu'elle attirait les mouvemens convulsifs, et ceux-ci étaient d'autant plus forts, que la malade était douée du tempérament le plus robuste. A ce symptôme, s'en joignait un autre non moins terrible ; c'était une douleur fixe au pylore, avec un sentiment de chaleur âcre et brûlant, que la malade appelait le *fer chaud :* la faim canine accompagnait tous ces accidens, et les règles étaient dérangées. Tel était l'état de Mme. Delacoré, lorsqu'elle partit de Genève, où le fameux Tronchin l'avait laissée pour venir à Paris se mettre entre mes mains.

Par le récit de cette intéressante malade, j'appris qu'elle avait été attaquée de la jau-

(1) Mme. Delacoré est cette malade qu'on voulut trépaner à Genève, et elle l'eût été infailliblement, sans une de ses femmes-de-chambre qui s'y opposa fortement, et qui se permit, par attachement pour sa maîtresse, de congédier le chirurgien, en lui présentant elle-même un couteau pour l'éventrer, s'il s'obstinait à vouloir opérer sa maîtresse.

nisse dans sa plus tendre jeunesse, pour laquelle on avait employé infructueusement tous les remèdes connus ; lorsqu'enfin un empirique, nommé *Cigogne*, la guérit avec un certain élixir qu'il appelait *huile de Vénus*. Ce rétablissement la conduisit jusqu'à l'âge de puberté, et au temps du développement de la matrice ou celui de la première apparition des règles ; les symptômes de l'hystéricité parurent alors ; on les traita suivant l'usage, de sorte que les règles se dérangèrent entièrement. La santé de madame Delacoré ne fut plus alors qu'une convalescence continuelle qui était suivie et précédée de mille maux divers, ce qui l'obligeait à chercher continuellement des secours : elle fut à Genève, où elle resta dix-huit mois. Je ne détaillerai pas ici le nombre ni l'espèce de remèdes dont elle fit usage à Genève ; mais je dirai, sans hyperbole, que la liste qu'elle me présenta en arrivant, était si effrayante, que je ne la parcourus qu'à demi ; ce fut après avoir payé ce dernier tribut à la pharmacie, qu'elle eut recours à moi.

Sur ce récit, il ne me fut pas difficile de découvrir la cause cachée de la maladie ; il n'était que trop visible que l'empirique *Cigogne* lui avait donné naissance, et que le médecin

de Genève l'avait portée à son plus haut dégré : il était démontré aussi que le genre nerveux souffrait, mais les embarras du foie formaient une complication trop évidente pour n'en pas craindre les suites, ce qui m'empêcha de pronostiquer aussi favorablement que je l'aurais fait, si l'affection nerveuse eût été la seule maladie à combattre. Les indications ne furent pas moins les mêmes à remplir ; le parchemin paraissait ici trop sec et trop ridé pour ne pas s'occuper à l'humecter promptement, en jetant dans le sang tout l'humide qui lui avait été enlevé par l'effet de tant de remèdes pharmaceutiques. J'employai donc le bain tiède, les boissons aqueuses et tous les autres humectans connus ; le premier effet de ce remède fut d'emporter les convulsions, et de diminuer la violence de tous les symptômes hystériques. Enhardi par ce succès, on marcha avec plus de fermeté dans la nouvelle route ; on doubla la dose des humectans, tant en boissons qu'en bains : la malade se condamna elle-même à rester huit heures par jour dans l'eau ; et après plusieurs mois de traitement, le ventre s'ouvrit, les évacuations furent considérables et d'un caractère qui annonçait le dégorgement du foie et de la vésicule du fiel, puisqu'elles entraî-

nèrent des pierres biliaires et en grand nombre : une d'elles, d'une forme triangulaire, procura des symptômes très-effrayans ; ce fut une hémorragie qui mit la malade en danger. Je recourus aux astringens, mais les entrailles s'y refusèrent, ce qui me décida alors en faveur d'un remède tout opposé, qui, en ne contrariant point la grande sensibilité des fibres, me parut devoir opérer avec succès en consolidant les vaisseaux ouverts : ce fut la gomme arabique qui réussit parfaitement.

Nous revînmes alors aux bains et aux boissons aqueuses ; les évacuations reparurent, et avec elles un morceau de la membrane interne du *duodenum*, qui se déchira et sortit par les selles : celui-ci fut suivi d'un second, d'un troisième et de plusieurs autres, qui, en rappelant l'hémorragie, nous obligèrent de suspendre nos opérations, et de recourir de nouveau à la gomme arabique, qui réussit toujours avec un succès marqué. Nous prîmes donc du repos; après quoi nous revînmes aux bains et à la boisson, et les évacuations reparurent; ce ne fut plus alors des membranes ni du sang, mais des pierres de la nature du gravier; ce qui me présenta un nouveau phénomène dont il fallut chercher la cause. Pour me rendre raison de l'origine et de la nature

de ces pierres, j'imaginai qu'elles avaient été formées dans le *pancréas*, par le même mécanisme que les pierres biliaires avaient été formées dans le foie et dans la vésicule; l'analogie du suc pancréatique avec la salive autorisait d'autant plus ma façon de penser, que celle-ci fournit communément des pierres de cette espèce sous la langue et ailleurs; ce qui me servit à l'explication du phénomène. Les évacuations finirent enfin; le fer chaud disparut; il ne resta plus alors que quelques symptômes vaporeux, qui accompagnaient encore le temps critique des règles, et qui paraissaient visiblement nuire à leur cours; j'en cherchai long-temps la vraie cause, lorsqu'enfin je crus l'avoir trouvée dans l'extrême raréfaction des liqueurs qui circulaient dans la matrice; la sortie impétueuse des vents par cet organe me le prouva, et alors je ne connus que le demi-bain froid pour la détruire; j'engageai même la malade à ne pas respecter l'écoulement des règles; ce qu'elle fit avec un succès si éclatant, que cette évacuation fut rétablie à cette époque: la chaleur des entrailles, celle de la matrice étaient si grandes, que l'eau du demi-bain s'échauffait en peu de temps, jusqu'à élever le mercure dans le thermomètre au vingt-huitième dégré; ce qui

nous obligea de renouveler souvent la froidure de l'eau; et par cette dernière manœuvre, je vins à bout de détruire tous les symptômes.

Toutes les carnosités que la malade a rendues, sont conservées précieusement dans l'eau-de-vie; et on observe là le racornissement dans tous ses dégrés, puisqu'on les voit toutes rapetissées; mais, si on les retire de la liqueur, et qu'on les fasse macérer dans l'eau froide, on les voit en peu de temps reprendre leur première forme, leur volume et leur souplesse membraneuse. La même expérience a produit les mêmes effets sur celles que mademoiselle Authemant, citée plus haut, a rendues jadis par la vessie, sur celles que Mme. de Gléon, et que tant d'autres ont rendues par le vagin; ce qui fournit la démonstration la plus complette du racornissement en question : mais de quelle manière et par quels effets ces membranes se sont-elles détachées du vivant? C'est sur quoi je m'arrête; en disant que chez Mme. Delacoré, il y avait eu précédemment une crispation considérable dans le *duodenum*, par les vives irritations des remèdes brûlans dont elle avait fait usage dans le principe de sa maladie; ce qui avait froncé les fibres crispées : le canal *cholidoque* avait par conséquent souffert des

étranglemens plus ou moins forts, suivant le dégré du spasme; l'écoulement de la bile en avait été gêné et même intercepté : delà les engorgemens du foie et de la vésicule, et enfin, la congestion de la bile dans les environs du conduit et dans l'interstice des tuniques du *duodenum*, ou dans le tissu cellulaire; (car les anatomistes savent que l'insertion du canal *cholidoque* serpente à travers les membranes de cet intestin). La bile ainsi arrêtée s'y était épaissie ; elle avait formé des pierres : celles-ci avaient distendu les membranes, qui, toujours agacées par les mêmes remèdes, se racornirent, se séparèrent et fournirent ensuite le kiste qui servit d'enveloppe aux concrétions bilieuses. L'ensemble de cette collection avait donc fourni la tumeur, la douleur et le *fer chaud;* elle avait produit tous les désordres de la digestion.

Cette tumeur approchait déjà du squirre ; elle serait même devenue telle par le seul effet d'un plus grand desséchement des parties, si le véhicule aqueux et l'abondance des boissons ne l'eussent ramollie, ainsi que toutes les parties d'alentour : ce ramollissement leur avait restitué leur forme et leur souplesse, et les pierres biliaires qui étaient contenues, faisant continuellement effort pour briser leurs

entraves, soit par leur propre poids, soit par le torrent de la bile qui arrivait du foie, percèrent l'enveloppe; tel fut le mécanisme de cette évacuation salutaire qui sauva la vie à madame Delacoré : cette enveloppe, ainsi déchirée, a dû se séparer ensuite par l'effet des mêmes remèdes; elle a dû aussi entraîner tout ce qui était racorni de cette membrane interne du *duodenum* et celle des autres intestins ; car la quantité de ces membranes est trop grande pour ne pas supposer que chacun d'eux avait fourni sa portion. C'est ainsi qu'une pierre, formée à l'insertion de l'uretère dans les membranes de la vessie, avait procuré le même déchirement à la demoiselle Authemant, déjà citée, et que la membrane interne de la vessie, détachée ensuite par ce dépouillement, forma des champignons à l'extrémité de son col, à raison de l'obstacle que présenta d'abord le *sphincter :* à quelle cause attribuera-t-on de pareils effets, si ce n'est au racornissement des membranes ? Et comment faudra-il le démontrer (1) ?

Quant à la formation des calculs dans l'un

(1) Ce ne sont point les seuls exemples que j'aurais à citer en faveur de cette exfoliation. M. de Seyssel, habitant ses terres en Bugey, a rendu de même, par le seul effet du régime aqueux, toute la tunique interne

et l'autre cas, on la déduit des mêmes causes qui ont produit le racornissement ; ce sont toutes celles qui, en favorisant l'évaporation du fluide, ont laissé le sang à sec, et de cette évaporation s'ensuivent toujours des concrétions, des crystallisations, suivant la qualité des secrétions et des matières qu'elles produisent : le foie fournira par conséquent des pierres biliaires ; la vessie des calculs et des graviers ; le pancréas une concrétion saline et puisée dans la qualité de la secrétion, etc. Il résulte de cet ensemble que, toutes les fois que la tension de la fibre sera la cause première des maladies, les remèdes pharmaceutiques, que l'on employera pour lors, produiront eux seuls tous ces effets, et en imposeront ainsi à celui qui aura méconnu le mal dans son principe. Il résulte encore que le seul moyen d'y remédier, c'est de rendre d'abord à cette fibre tendue sa première souplesse, et d'attaquer ensuite ses effets ; c'est alors que l'on peut recourir aux remèdes

de ses boyaux, qu'il s'est empressé, après sa guérison, de m'apporter à Arles. J'ai actuellement auprès de moi, une dame de Paris, dont la matrice s'exfolie, et je reçois un mémoire à consulter de la part d'une autre malade, qui, étonnée ainsi que son médecin, de pareils effets, me demande raison de ce phénomène.

pharmaceutiques, pourvu toutefois que ce soit avec la plus grande modération ; car la fibre, ainsi relâchée, reprend bien vîte son ressort. D'après ces principes, j'employai quelques apéritifs à la fin du traitement de madame Delacoré, dans la vue d'attaquer les anciennes obstructions du foie que tous les médecins avaient regardées comme la cause première. Les sucs de chiendent, de chicorée, et de marrube blanc fournirent la matière d'un aposème apéritif que je rendis par fois tant soit peu purgatif par l'addition du sirop de chicorée composé. Ce remède réussit assez bien, ce qui m'enhardit à passer jusqu'aux eaux minérales froides. Telle a été ma conduite; tel en a été le fruit : c'est aux médecins non prévenus à en tirer les conséquences ; et pour leur en faciliter les moyens, je continuerai d'observer avec eux ; mais ce sera sur mes fautes et mes malheurs, à l'exemple de l'Hipocrate anglais ; exemple trop peu suivi, quoique bien éloquent dans la recherche du vrai.

De toutes les maladies nerveuses que j'ai traitées depuis cinquante ans que j'exerce ma profession, tant à Arles qu'à Paris, quelques-unes ont échappé à mes faibles lumières, soit par les complications qu'elles m'ont présen-

tées, soit par les entraves que j'ai rencontrées dans le traitement; et dans l'un et l'autre cas, les malades en ont été les victimes : celle que je citerai ici est de ce nombre. Mme. de Belzunce, d'un tempérament sec et fort sensible, se maria à l'âge de dix-huit ans, ayant joui jusque-là d'une santé fort délicate : à dix-neuf ans, elle accoucha laborieusement, et à cette époque, il parut des symptômes hystériques; les mouvemens convulsifs survinrent aux douleurs de l'enfantement, et firent tout craindre pour la vie de l'enfant, et plus encore pour celle de la mère. Depuis cette couche, Mme. de Belzunce conserva une extrême sensibilité dans le genre nerveux, de sorte que la moindre affection réveillait les spasmes : deux ans après, ses digestions se dérangèrent et la diarrhée survint. Le premier médecin à qui elle s'adressa, prononça d'abord en faveur de la faiblesse de l'estomac, et prescrivit des toniques qui augmentèrent la diarrhée : on en doubla la dose; on continua de même pendant deux ans, et ce fut avec du kermès, du quinquina, du mastic, du cachou et autres de cette espèce : ces remèdes procurèrent enfin une hémoptisie dans le temps de l'écoulement des règles, ce qui fit connaître l'erreur; et c'est alors que je fus appelé.

Au récit de ce qui avait précédé, je vis d'abord que l'hémoptisie était produite par le reflux du sang menstruel sur le poumon : la diarrhée me parut provenir de la même source ; et dans ces deux symptômes, je ne vis que l'effet des toniques, placés sous une fausse indication. On saigna la malade, et l'hémoptisie cessa ; mais la diarrhée continua toujours avec la même force : elle fut accompagnée de douleurs assez vives pour me faire soupçonner le racornissement des entrailles. Le ventre était tendu ; la région de la matrice était fort douloureuse, et par l'inspection du local, un chirurgien, aussi habile que modeste (M. Tenon), découvrit la dureté de son col ; ce qui, en confirmant mon opinion, m'indiqua les moyens que je devais mettre en usage : ces moyens furent ceux qui avaient réussi tant de fois en pareil cas. Mme. de Belzunce fut donc livrée à l'eau de veau et au bain tiède ; elle resta constamment pendant dix mois à ce régime, et la diarrhée cessa ; l'écoulement des règles se rétablit. Notre convalescente fut à la campagne ; elle se crut si bien guérie, qu'elle m'en fit des remercîmens par une lettre qu'elle eut la bonté de m'écrire, et je n'entendis plus parler d'elle de quelque temps : mais cette guérison n'était encore

qu'apparente ; il eût fallu y travailler à nouveaux frais : c'est ce qu'elle ne fit pas, tant s'en faut, et la rechûte suivit de près cette convalescence. La malade revint à Paris ; la diarrhée reparut avec la même force ; l'écoulement des règles se dérangea de nouveau, ce qui rappela les anciens orages. Cette rechûte ne me surprit pas tant que la famille, qui, par les insinuations d'un médecin de la cour, voulut l'attribuer au reflux d'une humeur dartreuse, et me proposa mille moyens d'y remédier. Je combattis cette opinion par le contraste de la méthode avec laquelle j'avais si bien réussi une première fois ; mais je ne pus jamais la détruire : il fallut plier aux circonstances, et malheureusement *aussi faible que coupable*, je parus y adhérer en consentant à l'ouverture d'un cautère, espérant que les mêmes remèdes triompheraient encore du cautère et du mal. On fit donc un cautère, et par une plus grande faute, on le plaça sur la jambe ; l'irritation se porta d'abord sur la matrice ; les douleurs d'entrailles devinrent ensuite plus vives ; les mouvemens convulsifs reparurent sur la jambe cautérisée ; je m'aperçus du mal que ce remède avait fait ; j'avouai publiquement ma faute, et je voulus la réparer ; mais toute représentation fut inu-

tile ; et me voyant trop faible pour résister à tous, je demandai conseil : j'aurais beaucoup mieux fait si je m'étais retiré.

Un médecin, homme habile, que j'estime et que j'honore, se joignit à moi ; il jugea sur le récit que cette rechûte provenait de cette humeur dartreuse ; il consentit à faire usage des mêmes remèdes, qu'il reconnut seuls capables de remédier à l'affection nerveuse ; mais il plaida en faveur du cautère : un troisième conseil, qui se joignit à nous pour réunir les opinions, fut aussi de cet avis, et le cautère subsista ; les irritations subsistèrent donc : le premier période des règles fut encore plus orageux, ce qui rappela l'hémorragie. Je revins une seconde fois à mes représentations sur ce cautère ; je persuadai enfin que l'irritation qu'il procurait, était la cause de ce désordre, et j'eus la satisfaction de le voir supprimer. Mais on forma bientôt de nouveaux soupçons sur cette humeur dartreuse, et e conseil prononça très-affirmativement qu'il fallait y suppléer par un nouvel égoût que l'on placerait ailleurs ; mes représentations eussent été très-inutiles, parce que l'on m'accusait secrétement d'avoir fermé jadis un écoulement que l'on avait pratiqué sur un des deux bras par le moyen du *garrou*, sans se rappeler

que

que le rétablissement de la malade avait suivi de près cette suppression. Je n'eus donc rien à opposer, et le garrou fut appliqué pour la seconde fois ; la fièvre parut alors ; le troisième période des règles fut supprimé tout-à-fait : le reflux du sang menstruel porta sur les entrailles, qui, irritées de nouveau, le furent bien davantage par quelques purgatifs que l'on plaça malgré moi, et par quelques antispasmodiques ; les évacuations furent alors plus abondantes ; elles entraînèrent une exfoliation de la tunique interne des intestins d'une aune de longueur, qui ressemblait assez par sa forme au vers solitaire, et qui dénotait parfaitement le racornissement en question ; les entrailles devinrent alors plus sensibles. La matrice irritée procura de nouveaux symptômes qui firent naître des nouvelles idées ; on accusa le foie ; un quatrième médecin fut de cet avis, et tous prononcèrent pour les eaux minérales : ce furent celles de Bagnières de Luçon, *parce qu'elles ont*, disaient-ils, *la vertu de provoquer les règles et de guérir les dartres*. Mais où étaient-elles ces règles, (j'entends cette pléthore menstruelle) à la suite de si grandes évacuations et dans l'état de dépérissement où était alors réduite cette malade ? Et quand même la pléthore sanguine

eût existé malgré cet appauvrissement, comment les règles auraient-elles pu pénétrer à travers la matrice déjà crispée, et peut-être racornie? La malade ne partit pas moins pour Bagnières; le voyage fut des plus pénibles : il fallut s'arrêter plusieurs fois dans la route; on arriva enfin, et on se livra avec la plus grande confiance aux eaux de cette piscine miraculeuse. Les premiers effets de ce remède ne furent pas avantageux; néanmoins on en continua l'usage jusqu'à ce que l'on se vît forcé de châtier la vivacité de son action par un mélange d'eau de poulet. On m'écrivit pour lors; j'opinai pour le retour, mais je fus seul de cet avis, et la malade périt à Bagnières. L'ouverture de son corps a déjà prononcé en faveur du racornissement méconnu; elle me laisse le regret de n'avoir pas soutenu mon opinion avec plus de constance, et je déclare que je me suis trouvé plus d'une fois à Paris dans cette extrémité, où les grands ne savent mourir qu'entre les mains de plusieurs médecins; c'est ce qui a donné lieu, sans doute, à cet axiome si souvent répété : *Turba medicorum occidit imperatorem.*

Ouverture du corps de feue Mme. de Belzunce.

« Nous soussignés, médecins, chirur-

giens, etc, ayant été requis de faire l'ouverture du corps de madame la comtesse de Belzunce, morte le 4 octobre à Bagnières, à la suite d'une fièvre lente, pour tâcher de découvrir la cause de cettte mort, nous avons procédé à l'examen de la poitrine, où nous avons trouvé : 1°. Une adhérence des deux lobes du poumon dans toute leur étendue avec la plèvre ; ce viscère était, en outre, rempli de tubercules qui suppuraient. 2°. Nous avons passé ensuite à l'examen du ventre et de tous les viscères y contenus ; nous avons trouvé le foie adhérent au péritoine et au diaphragme ; son volume plus gros que de coutume, et sa substance si molle, qu'on la déchirait au toucher : l'ordre des vaisseaux y était si confondu, que toute la substance de ce viscère paraissait être dans une macération putrescente. 3°. L'estomac, la rate et les reins étaient dans l'état naturel ; mais les intestins étaient enflammés : ils suppuraient dans plusieurs points ; les glandes du mésentère étaient squirreuses : l'épiploon était fondu. 4°. La matrice et les ovaires ont été trouvés *desséchés, racornis et décolorés*, FAIT à Bagnières de Luçon, ce 5 octobre 1770. *Signé* BARRIÉ, medecin ; GELÈS, chirurgien ».

D'après cette ouverture, j'observe, 1°. qu'elle

a été faite à deux cents lieues loin de moi, en présence d'un médecin que je n'ai pas l'honneur de connaître, et qui, ayant reconnu le racornissement de la matrice, n'a pas ménagé ses expressions dans l'exposé qu'il en a fait.

2°. J'observe encore que le poumon, le diaphragme et le foie étaient tous adhérens avec leurs enveloppes membraneuses; je veux dire la plèvre et le péritoine; ce qui forme une nouvelle preuve en faveur du racornissement.

3°. J'observe enfin que l'inflammation des entrailles, leur suppuration dans plusieurs points et celle du poumon, ont été le cause de la mort sans pouvoir le contester.

Il s'agit à présent de découvrir la cause de cette inflammation : les partisans de cette humeur dartreuse, ne manqueront pas de lui attribuer tout le mal; ils nous diront que cette humeur ayant été repoussée sur l'estomac comme sur les entrailles, en avait dépravé les sucs et procuré le dévoiement; ils ne manqueront pas non plus de nous dire qu'ayant été repoussée en partie sur les poumons, elle avait procuré l'inflammation et la suppuration de ce viscère. C'est sous ce point de vue que tous les médecins jugeront la question : ils m'objecteront même que madame

de Bezons, citée plus haut, a éprouvé le même sort par le reflux d'une humeur tout aussi acrimonieuse (la goutte) : mais pourquoi, répliquerai-je, la matrice a-t-elle été ici, trouvée, saine? C'est sur quoi je m'arrête, pour objecter à mon tour, que le racornissement de la matrice, ne peut pas être l'effet de la maladie de madame la C. de Belzunce, mais bien la cause réelle et primitive; puisque chez madame de Bezons, ce viscère jadis tout aussi affecté, à en juger par les symptômes hystériques qui avaient précédé, aurait du l'être de préférence par les effets de la maladie de poitrine; ce qui prouve clairement que la phtisie a été idiopathique ou essentielle chez Mme. de Bezons, et tout-à-fait indépendante de l'affection nerveuse dont elle avait été guérie; tandis que chez madame de Belzunce, elle a été symptômatique, ayant été produite par le vice de la matrice et par son racornissement.

En effet, les mouvemens convulsifs ont été les premiers symptômes du mal; la diarrhée les a suivis et ensuite l'émopthisie; et tous ces symptômes ont été précédés et suivis du dérangement des règles dans la première attaque de la maladie, comme dans la rechûte; d'où l'on peut conclure que le couloir utérin,

trop serré de sa nature, n'a pas permis au flux menstruel son libre cours; d'où s'en est suivi le reflux dans les parties supérieures : les entrailles ont été surchargées les premières; les sucs digestifs ont été viciés par cet alliage; et de-là les fausses digestions et la diarrhée. Les remèdes irritans que l'on a employés dans ce premier début, ont augmenté le dégré de la cause primitive : le sang menstruel a donc trouvé plus de résistance à ses efforts; la pléthore sanguine est devenue peu-à-peu fort considérable; le poumon en a été surchargé par la communication des veines hypogastriques avec les mammaires, et l'hémoptisie en a été l'effet.

On observera que tous ces symptômes avaient disparu une fois, par le relâchement que l'on avoit procuré dans tout le canal intestinal, par le moyen des boissons abondantes et par les bains tièdes; et que ces mêmes symptômes ont reparu quand on a cessé d'humecter, et quand on a irrité de nouveau; ce qui ne laisse plus de doute sur la cause réelle de la maladie; elle gît dans le racornissement de la matrice et dans celui des entrailles; l'ouverture du corps le présente à nos yeux.

Ce raisonnement sera bien plus convaincant, quand on saura que cette humeur dar-

treuse n'avait jamais existé chez Mme. la C... de Belzunce : on n'avait jamais vu chez elle une dartre ; à peine les glandes sébacées des oreilles avaient-elles fourni dans la jeunesse un petit suintement qui n'exigea jamais de remèdes : jamais sa peau ne fut altérée ; et quand on a voulu trouver chez elle ce vice dartreux, on s'est trompé volontairement ; car, par les informations que j'avais prises dans sa famille, le vice dartreux n'y fut jamais connu : en vain a-t-on voulu en accuser la mère. Toutes sortes d'accusations à cet égard ont été gratuites ; et il n'a pas moins fallu mourir en dartreuse et non en racornie : tel est le sort de plusieurs. Si l'ouverture des corps devient plus familière, le racornissement ne sera plus méconnu ; et ce sera à cette époque que la médecine aura fait de véritables progrès.

Je terminerai cet article par citer l'observation d'un médecin de Bretagne, insérée dans la gazette salutaire du 11 octobre 1770, par laquelle on découvre un nouvel effet du racornissement, d'après l'ouverture du corps du malheureux qui en fut la victime. « M. Villeaupuis-Frétaud, médecin à Savenay, raconte que M. Montfort, recteur de Savenay, d'un tempérament sec et fort mélancolique,

fut saisi tout-à-coup, dans le mois d'août 1769, d'un vomissement qui reparut ensuite tous les jours après les repas : le malade était dans ce temps-là tourmenté par des chagrins, et se livrait à des contentions d'esprit de toute espèce. Le premier médécin qu'il consulta lui conseilla des purgatifs ; le malade en prit sous différentes formes, ce qui aggrava les symptômes : des borborigmes se joignirent au vomissement ; des spasmes douloureux dans les entrailles ; des urines claires et abondantes, ce qui obligea le malade de recourir à d'autres remèdes, et de demander conseil à un autre médecin.

„ Celui-ci substitua aux purgatifs qui venoient de réussir si mal, l'émétique et l'hypécacuana : il y revint plusieurs fois ; il ajouta ensuite à ces remèdes, des pilules fondantes, stomachiques et apéritives, des lavemens purgatifs avec le séné ; il finit enfin par la thériaque, dans la vue sans doute de calmer les douleurs qu'il avait aigries lui-même par son traitement. La boisson ordinaire du malade fut toujours du vin pur, par l'ordonnance de tous les consultans qui, ne voyant que la foiblesse dans les *forces centrales*, comme M. Pressavin, rejetoient de leur régime tout humectant, sans en excepter l'eau : on continua

ainsi pendant cinq mois, au bout desquels il parut des mouvemens convulsifs qui effrayèrent la famille : le malade ressentit alors des douleurs cruelles dans les testicules, qui rentraient dans le ventre par des contractions vives ; et ces douleurs se terminaient par la syncope : le malade mourut enfin dans ces tourmens, étant réduit dans le marasme et dans la consomption.

„ L'ouverture de son corps montra un dessèchement général de tout le canal intestinal, et une diminutiou considérable de son calibre, ainsi que celui de l'estomac; la valvule du *cæcum* était si rétrécie qu'à peine elle permettait le passage à un tuyau de plume : tous les viscères étaient d'ailleurs en bon état ; les glandes mésentériques étaient cependant obstruées et durcies. M. Guérin, mon confrère et moi, ajoute M. Frétaud, fûmes appelés quelques jours avant la mort du malade ; nous vîmes avec regret, que les remèdes qui auraient pu le guérir ne pouvaient plus lui être utiles : nous le secourûmes pourtant avec beaucoup de petit lait ; le malade nous disait en éprouver un soulagement marqué, ce qui ne servit qu'à lui faire regretter davantage la vie qu'il perdait par l'impéritie de ceux à qui il avait malheureusement confié sa santé.

« Voilà, si je ne me trompe, *ajoute ce médecin*, une nouvelle preuve du racornissement des solides que M. Pomme admet pour le dernier dégré de la cause vaporeuse. Je l'offre aux antagonistes de cet auteur, et je souhaite que cet exemple fasse sur eux le même effet que sur moi ».

Le tableau que nous présente cette observation, est, en effet, si frappant pour nos antagonistes, que notre journaliste (M. Roux) à qui M. Frétaud l'avait adressé, en fut ému de colère; et c'est par cette raison qu'il ne voulut pas le publier dans ses feuilles; mais cela ne nous empêchera pas de conclure que la diminution du calibre des intestins était l'effet de la contraction des fibres, et par conséquent celui du racornissement; et que c'est aux remèdes irritans que l'on doit en attribuer tout l'effet. Boerhaave a déjà conclu de même en nous rapportant l'observation anatomique faite sur le cadavre d'un homme qui était dans le pernicieux usage de boire beaucoup d'eau-de-vie, et dont l'estomac ut trouvé racorni, au point qu'il n'était pas plus grand qu'une noix. Baglivi, disséquant à Rome le cadavre d'un homme fort et robuste, qui était mort d'une fièvre ardente, fut fort surpris de ne point trouver de graisse sous la

peau ; il n'y avait à sa place que des membranes et des pellicules entassées les unes sur les autres : les fibres des muscles étaient si dures, si desséchées, si racornies, qu'on ne pouvait pas les couper avec les meilleurs couteaux. L'autorité d'un médecin de la première antiquité, puisqu'il vivait quatre cens quarante-quatre ans avant Jesus-Christ, vient encore à l'appui de cette conclusion ; c'est celle d'Empedocle, disciple de Pythagore, qui a prétendu dans son *Système sur la génération*, que les ongles sont une expansion des nerfs *racornis* par l'air et par le toucher (1). Telles sont les preuves que j'avais à donner sur le racornissement, sans oser me promettre qu'il ne sera plus contesté.

(1) *Voyez* l'article *anatomie* dans le dictionnaire encyclopédique.

RARÉFACTION DE L'AIR INTÉRIEUR.

J'AI déjà fait mention de cette raréfaction aérienne, et j'ai avancé que l'enflure était le fruit de cette raréfaction. J'ajouterai que cet effet de l'air raréfié, outre-mesure, l'emporte en pareil cas sur la roideur des solides; et que ceux-ci ne pouvant alors résister aux efforts de cet air, ils se détendent sans jamais se relâcher, et laissent ainsi des intervalles entr'eux, par lesquels l'air s'échappe quelquefois dans le tissu cellulaire, se répand par tout le corps, et le parcourt à son gré. Mais il arrive souvent que les solides trop roides ou trop tendus résistent aux efforts de cette raréfaction, et alors les molécules du sang sont extrêmement pressées; le frottement augmente et la chaleur devient considérable: le sang, toujonrs plus pressé dans les capillaires, s'y engorge, et de-là s'ensuivent les douleurs et de nouvelles crispations. Le cerveau est surchargé, le cours des esprits animaux est géné, intercepté; le délire survient, le corps s'enflamme enfin et se consume. L'ardeur brû-

lante de la peau, et plus encore celle des parties internes, nous l'annoncent; l'incendie est général : l'inflammatiou aurait lieu sans doute, si les vaisseaux lympathiques, trop comprimés par la pléthore, pouvaient donner l'entrée aux globules rouges du sang. Tel est l'état où se trouve souvent réduit un vaporeux; celui qui a la fibre tendue, sèche et racornie, c'est toujours celui qui a été irrité par un régime échauffant et par des remèdes chauds.

Dans cet état, on court à la saignée, aux remèdes les plus rafraîchissans, à ceux qui peuvent condenser cette raréfaction aérienne, la limonade, les syrops de vinaigre, de groseille, de limon, l'esprit-de-vitriol, etc. remplissent d'abord nos vues, et avec ces seuls secours, on peut éteindre le feu, sans cependant se procurer le relâchement de la fibre : le bain froid produit aussi le même effet; il absorbe cet excès de chaleur : on ne peut pas en douter, puisque l'on voit tiédir l'eau du bain par le seul effet du contact immédiat de l'eau sur l'habitude du corps; telles sont les armes que j'oppose à ce symptôme : mais ces armes ne sont-elles pas contradictoires aux premières indications? L'eau froide n'est-elle pas tonique? comment donc concilier l'action

de ce remède avec le racornissement ? Telle est l'objection que l'on me fait journellement, à laquelle on ajoute le reproche d'avoir donné ce remède pour relâchant, ce qui présente une contradiction manifeste de mes principes, je dirai même une absurdité.

L'objection est en forme, mais le reproche est déplacé ; car j'ai dit, et j'ai répété dans toutes les éditions de cet ouvrage, que le bain froid était un tonique puissant, que je n'employais ici qu'en qualité de condensant au préjudice de la fibre : mais j'ai ajouté qu'après avoir agi momentanément comme tonique, il agissait bientôt comme relâchant ; puisque l'eau du bain, le lavement froid et la fomentation froide tiédissent bien vîte en pareil cas par la seule chaleur du corps immergé ; et pour fournir la preuve de cette assertion, je la répétérai telle qu'elle se trouve dans toutes les éditions précédentes du Traité des Vapeurs, et encore dans la réponse au premier anonyme et ailleurs ; ce qui n'empêchera pas sans doute que mes adversaires n'y reviennent ; car cette objection leur plaît infiniment (1).

(1) M. Maret, rédacteur de l'article *bains*, du Dictionnaire encyclopédique, a adopté cette même erreur dans l'édition la plus récente de cet ouvrage, faite à Genève en 1778. « On aura obligation, a-t-il

Pour expliquer l'action du bain dans les cas ci-dessus rapportés, ai-je dit, nous rappellerons ses effets, qui sont de détendre, d'assouplir, d'humecter des solides desséchés et racornis, de condenser les liqueurs trop raréfiées, d'en dissoudre les sels, d'en corriger l'acrimonie, en leur restituant le véhicule dont elles sont dépourvues : c'est ainsi qu'il opére, et qu'il guérit les maladies auxquelles il est approprié, dès qu'il est diamétralement opposé aux différentes causes qui les produisent. Ce remède employé de cette manière, c'est-à-dire, tiède ou agréablement frais, sera sans contredit le plus grand humectant connu,

dit, à M. Pomme, d'avoir familiarisé les Français avec les bains froids, employés depuis long-temps par les Russes et les Anglais avec beaucoup d'avantage; mais il serait dangereux de croire, avec cet auteur, que toutes les maladies spasmodiques exigent l'usage des bains froids » : Telle est l'erreur volontaire de M. Maret. Ce médecin, si distingué dans la république des lettres, le secrétaire d'une académie, l'auteur enfin d'un ouvrage sur les bains, corrigera, j'espère, cette faute à l'avenir. Que dis-je ? Les médecins ne se corrigent jamais : Hypocrate est le seul qui ait avoué ses fautes; aussi Maret est-il mort dans son péché; et son apostrophe sera éternellement consignée dans le dictionnaire encyclopédique, où elle figurera à côté de tant d'autres absurdités médicales que cet ouvrage contient.

non-seulsment pour le relâchement et pour le ramollissement de la peau qu'il procure, mais encore par la quantité de véhicule aqueux qu'il fournit à la masse du sang.

La force avec laquelle l'eau s'insinue dans le sang est immense; les physiciens n'en connaissent pas encore les limites. Les particules de ce fluide pénètrent dans les pores des tégumens, dans leur tissu le plus serré, jusque dans les glandes; elles écartent les fibres les unes des autres avec la même force qu'elles fendent les rochers: le tissu des parties abreuvées, cédant en tout sens, se ramollit au lieu de se fendre; l'eau pénètre ainsi dans les vaisseaux et les membranes, et passe à travers tous les obstacles: l'eau attaque par cette voie le vice des solides et des fluides jusque dans leurs derniers recoins, où elle ne pourrait aborder par la voie de la circulation lorsqu'il y a des obstructions.

C'est ainsi que la sécheresse des membranes et des nerfs cédera à l'action de ce puissant spécifique: les vaisseaux capillaires, dont le calibre est tellement rétréci, que la circulation y est souvent gênée et interceptée, devenus souples, cèderont aisément à l'impulsion des fluides qui y abordent. Les secrétions, auparavant supprimées par l'obstruction, et pour

mieux

mieux dire, par l'oblitération des canaux, se rétabliront en même-temps, et les fluides, que la densité, l'épaississement, la sécheresse et l'acrimonie rendent impropres à circuler, reprenant leur véhicule, contribueront à leur tour au rétablissement général de la machine.

Tant de merveilleux effets seront dûs à l'action puissante du bain tiède, et quelquefois encore à celle du bain froid, et ce sera par le dégré de tiédeur ou de froidure de l'eau que nous y opposons. On conçoit aisément que dans le cas où la raréfaction des liqueurs est extrême, et que le racornissement des nerfs est porté à son plus haut dégré, on ne pourra parvenir à la détente de la fibre, sans qu'au préalable la raréfaction des liqueurs ne soit tout-à-fait appaisée, ce que l'on ne pourra jamais obtenir que par le bain froid. Aussi verrons-nous en pareil cas tiédir l'eau du bain par son contact immédiat sur l'habitude du corps, et nous serons alors forcés de renouveller cette froidure de l'eau pour absorber cet excès de chaleur, et pour nous procurer l'efficacité que nous cherchons dans la température du sang et des autres humeurs. On voit par les raisons contraires, combien serait ici nuisible le bain chaud, puisque par

son action le sang se raréfie, la transpiration augmente, la graisse se liquéfie et transpire par la peau dont les pores sont alors très-dilatés; le sang devient toujours plus alkalescent, et son tissu se désunit; aussi le reconnaissons-nous comme très-nuisible, et opposé à nos vues. (*Voyez* les cinq éditions précédentes du *Traité des Vapeurs*).

Et ailleurs mon élève, M. Brun, ajoute dans sa réponse à un anonyme: « Suivons notre censeur; écoutons ses leçons de physique, dans lesquelles il nous apprend que le bain froid condense, et que le bain chaud raréfie. Lisons ensuite M. Pomme, et nous verrons qu'il nous a dit avant lui, que le bain froid condensait, et que le bain chaud raréfiait. Il nous enseigne en même-temps de n'employer le premier que dans le cas de l'extrême raréfaction des liqueurs, que l'on distinguera par la chaleur de l'eau après l'immersion du corps dans le bain froid, ce qui s'opérera sans doute par la communication de la chaleur interne du corps avec la froidure de l'eau extérieurement. Ce sera dans le cas d'une moindre raréfaction qu'il faudra employer le bain tiède, qu'il regarde comme le plus puissant remède pour relâcher les fibres et pour détremper la masse des liqueurs; ce que M.

Pomme nous prouve par les observations dont il a enrichi son ouvrage ».

J'ai encore ajouté dans ma réponse au journaliste de Trévoux, et dans l'explication physique de l'action du bain chez madame de Cligny, que si la froidure de l'eau a toujours été tempérée par la chaleur du corps, c'est à la température de l'eau qu'il faut attribuer l'effet dont il s'agit, parce que personne n'ignore que le bain froid tend les fibres, bien loin de les relâcher, et que par conséquent il deviendrait contraire s'il agissait en cette qualité.

Il est donc prouvé et démontré que j'ai donné le bain tiède, celui que tous les physiciens ont marqué au vingt-cinquième et au vingt-sixième dégré du thermomètre de M. de Reaumur (que j'appelle agréablement *frais*, parce que plusieurs malades dont la fibre sera plus ou moins tendue, sensible et irritable, le trouveront tel à ce dégré) pour le remède le plus approprié à la roideur que j'attaque, et pour le plus grand humectant connu. Il est prouvé aussi que j'ai donné le bain froid, celui qui est marqué au quinzième dégré de ce thermomètre, comme celui qui est au vingtième pour un tonique puissant qui contrarie la fibre tendue, mais qui en même-temps condense

puissamment les liqueurs raréfiées, et produit les effets énoncés.

Comment donc après cela oserait-on m'accuser d'avoir commis une pareille faute ? mes plus sévères antagonistes, ces adversaires de si mauvaise foi, tels que messieurs Roux, Lecamus, Rostain, Marteau et autres, ont tous insisté sur cet article avec un air de triomphe qui en a peut-être imposé aux esprits prévenus, jusqu'à M. Maret; ils ont voulu par-là intimider les ames faibles, et détourner ainsi le public de mes préceptes. *Prenez-garde, disaient-ils, on vous baignera dans l'eau froide et à la glace; on vous traitera comme l'on traite les fous :* et en réveillant ainsi la crainte et l'amour-propre, ils ont cru mettre une barrière invincible entre le bien que j'ai voulu faire, et le mal que j'avais à réparer. Mais le public a vu que l'imputation était dénuée de preuves; il a vu qu'on se baignait dans l'eau tiède, et que l'on guérissait : il a vu dans le même-temps un établissement de bains publics se former à Paris, à Bordeaux et à Lyon, sous les auspices de ma méthode ; tout l'a séduit ; les déclamations de mes antagonistes n'ont servi qu'à fortifier sa confiance, tel a été le fruit des imputations calomnieuses avec lesquelles on a voulu me déchirer ; la vérité a surmonté tous ces obs-

tacles : tout de même que ce fleuve impétueux auquel on oppose des résistances, elle a franchi les bords, et la terre en a été arrosée. Cette expression n'est point hyperbolique ; car je vois avec une satisfaction, qui me tient lieu de récompense, que l'espèce humaine dégénérée et entièrement consumée depuis la découverte du nouveau monde, se reproduit à la faveur du bain et de l'eau : je vois encore que la république, ci-devant empestée des découvertes que nos chimistes ont tant vantées, reprend aujourd'hui sa première vigueur ; la métamorphose est accomplie ; mes adversaires en rougissent. Pour moi qui ai toujours prévu que leurs clameurs me seraient plus utiles que préjudiciables, je les remercie bien sincèrement, puisqu'ils ont servi la cause publique à mon gré. Je ne craindrai donc pas d'étaler les merveilles du bain froid après avoir publié celles du bain tiède ; et quoique ces sortes de cas soient assez rares, je ne suis pas au dépourvu : mais je préfère en ce moment de publier ceux que les médecins ont bien voulu me fournir.

Lettre de M. Viger, médecin à Saintes.

« Je vous envoie, Monsieur, quelques observations ; elles sont le fruit de vos pré-

ceptes. Animé comme vous du desir de me rendre utile, je les avais adressées à notre journaliste, et j'attendais tous les jours de les voir publier, lorsque j'ai appris les motifs de leur suppression. Quoiqu'il en soit, mes observations vous appartiennent, et je crois devoir les publier; c'est pourquoi, en vous les adressant, je vous prie d'en faire usage, trop heureux si je mérite de figurer à la suite de vos prosélites. Je vous prierai encore de me donner quelques éclaircissemens sur un phénomène que j'expose dans une de mes observations; c'est l'action physique de l'eau froide sur le spasme : comment un tonique aussi puissant peut-il opérer un effet aussi prompt, et détruire la rigidité de la fibre? Cette cure est peut-être de toutes celles que j'ai opérées d'après vos documens, la preuve la plus convaincante de la beauté de vos découvertes; mais ce fait est un vrai mystère pour ma faible intelligence : daignez, je vous en conjure, m'éclairer sur ce point; je commence par elle.

„ Un curé de cette ville, âgé de trente-quatre ans, attaqué depuis cinq ans de vapeurs hypocondriaques, s'était adressé à tous les guérisseurs dont ce pays abonde, qui le déclarèrent pulmonique, scorbutique, ect. et le

traitèrent en conséquence ; c'est-à-dire, avec des stomachiques, des purgatifs, des bouillons anti-scorbutiques : il fut envoyé ensuite aux eaux de Cauterets pendant deux fois, d'où il revint paralytique de la jambe droite, laquelle se raccourcit considérablement : à cette méprise, on en ajouta une plus grande encore ; ce fut l'application de plusieurs topiques irritans, des fumigations et des bains aromatiques qui parurent d'abord le soulager, mais qui dans peu augmentèrent la paralysie : la fièvre survint après ce traitement, et je fus appelé. Par les instructions que l'on me donna sur l'état de ce malade, j'appris que son mal devait sa naissance à une trop grande application, à une étude forcée ; et d'après ce détail, j'entrevis la cause vaporeuse. Les symptômes étaient trop caractérisés d'ailleurs pour ne pas la reconnaître ; les digestions étaient lentes, laborieuses, accompagnées de vents : la maigreur était extrême, la respiration gênée, le sommeil profond et accablant, les douleurs vagues, une salivation abondante, les urines claires, et une impuissance réelle de s'appliquer à la lecture la moins fatiguante. La fièvre était erratique ; elle variait à tout propos ; tantôt elle prenait le type de la tierce, tantôt celui de la quarte et de la

quotidienne : elle commençait souvent par un accès qui durait six heures ; le lendemain cet accès se divisait en deux, c'est-à-dire, trois heures le matin et trois heures le soir ; celui-ci se réduisait le surlendemain à une heure et demie ; il se terminait par la durée de quelques minutes, recommençait ensuite par celle de six heures, et diminuait par gradation comme auparavant ; cette fièvre s'annonçait par des baillemens, des pandiculations, par une toux convulsive, par une douleur de tête assez vive, un mal-aise général, et par l'augmentation de la paralysie ; car dans ces momens la jambe était beaucoup plus faible et raccourcie. Tel était l'état de M. le curé de*** en janvier 1766.

„ Cette saison ne me permit pas de grandes tentatives ; c'est pourquoi je me contentai d'exhorter mon malade à laisser tout remède, et à se livrer entierement à l'eau pour boisson : je lui conseillai encore de prendre beaucoup de lavemens d'eau froide, et d'observer le régime le plus exact. Le malade vécut en effet fort régulièrement ; il se nourrit avec du poulet et du veau bouilli et rôti, et quelques fruits fondants : ce régime opéra si bien, qu'il emporta la fièvre ; la salivation cessa, et le malade fut en état d'attendre la saison fa-

vorable ; auquel temps il était décidé qu'il prendrait les bains froids. Un médecin de grande réputation, qui fut consulté dans cet intervalle, fut de cet avis ; mais le malade avait beaucoup de peine à s'y soumettre, lorsque le hazard vint le persuader en faveur de ce remède. Un jour qu'il était altéré par la fièvre, il sortit de son lit, et se traîna jusqu'auprès d'une table où il y avait un pot à l'eau rempli d'eau froide ; il le but tout entier, et tandis qu'il buvait, il sentit que son talon, que la raréfaction des muscles tenait élevé de plus de deux pouces, s'alongeait, et le malade l'appuya sur le parquet : il crut d'abord qu'il devait cet effet à la cessation de la fièvre; mais ayant voulu faire une seconde épreuve, il s'assura que c'était à l'eau froide qu'il en était redevable ; il répéta cette expérience plusieurs fois, et ce fut toujours avec le même succès : cet alongement durait quelques minutes ; après quoi la jambe revenait dans son premier état : une seule gorgée d'eau très-froide opérait le même effet. Il n'en arrivait pas de même s'il plongeait sa jambe dans l'eau tiède ; il y a plus, car il lui suffisait de tenir un doigt de la main dans l'eau froide, pour pouvoir marcher avec facilité, et aussi long-temps qu'il le voulait ; et s'il retirait son doigt de l'eau,

la jambe revenait dans son premier état au bout de quelques minutes.

» D'après toutes ces expériences, notre malade se rendit à mes avis, et se soumit aux bains froids : j'ajoutai à ce régime l'eau de poulet; j'exigeai de lui qu'il en bût sans retenue; ce qu'il fit avec une entière soumission. Il resta dans le bain pour la première fois un quart-d'heure, et peu-à-peu il parvint à rester une bonne heure : l'eau du bain s'échauffa toujours par la chaleur de son corps : le quarantième bain rendit à la jambe sa première longueur; les symptômes vaporeux diminuérent, la fièvre disparut, et l'existence du malade fut une nouvelle vie. Il les continua néanmoins jusqu'au nombre de cent, ayant toujours sur la tête un vessie remplie d'eau froide; et à la faveur de ce traitement répété pendant deux ans, le malade a été entièrement rétabli, puisqu'on le voit occupé aujourd'hui des fonctions de son ministère.

» La femme d'un meûnier, continue (M. Viger), âgée de vingt-quatre ans, enceinte de sept mois, fut attaquée tout-à-coup d'une violente cardialgie; son pouls était serré et convulsif, la respiration gênée, le ventre sec et tendu, le visage pâle, et une sueur froide qui se répandait par tout son corps. On saigna

d'entrée sans trop savoir pourquoi ; on donna des carminatifs sous différentes formes ; on en vint à la teinture de *castoreum*, aux gouttes anodines : on purgea ensuite, et bien loin de soulager la malade, on augmenta les douleurs ; la cardialgie devint si forte, qu'elle fit craindre pour la vie de cette femme : on continua en vain ce traitement, on désespéra d'elle, et plus encore de son enfant, car depuis le premier jour de l'attaque, il n'avait donné aucun signe de vie. Quel parti prendre dans cette extrémité ? On me demanda conseil, mais trop tard. Instruit de tout ce qui s'était passé avant mon arrivée, je reconnus d'abord la méprise. La tension douloureuse du ventre, celle de toute la région épigastrique, ne me laissa aucun doute sur l'irritation de ces parties et sur la raréfaction de l'air qui y était contenu ; il ne s'agissait plus que de trouver les moyens d'y remédier : ces moyens furent ceux que vous avez employés tant de fois, Monsieur, avec succès. Ce fut l'application sur le ventre d'une serviette trempée dans l'eau froide, avec laquelle je voulus condenser l'air intestinal, en même-temps que je voulus relever le ton des parties, qui ayant été bandées au-delà de leur ressort, étaient tombées dans une espèce d'atonie : le remède réussit

parfaitement ; on renouvela souvent cette application ainsi que sa froidure ; on soulagea la malade peu-à-peu, jusqu'à ce que l'on eût emporté les douleurs. La détente se fit pour-lors; des évacuations copieuses l'annoncèrent : la malade accoucha enfin d'un enfant mort, et sa couche fut heureuse ; on purgea au tems prescrit avec un doux minoratif : on y revint plus d'une fois sous les auspices de l'eau de poulet; les évacuations furent si salutaires, qu'elles amenèrent des vers, et la malade se rétablit parfaitement ».

Les autres observations contenues dans la lettre de M. Viger, regardent le bain tiède ; elles ne figureront par conséquent pas dans ce chapitre, mais ailleurs.

REPONSE.

IL est très-juste, Monsieur, que je me rende à vos desirs, en vous donnant l'explication que vous me demandez sur le phénomène que la guérison de votre curé vous présente. Pour cet effet, je répéterai ce que j'ai dit tant de fois dans toutes les éditions de cet ouvrage, et je dirai que la qualité tonique de l'eau froide exclut absolument ce remède de la classe des relâchans, et que par cette raison, il est employé ici comme un remède

contraire : mais j'ai ajouté que la tension spasmodique était souvent entretenue par l'extrême raréfaction de l'air contenu dans les liqueurs, et que, dans ce cas, on ne pouvait parvenir à la détente de la fibre, sans qu'au préalable on eut condensé cette raréfaction aérienne ; et c'est-là le seul cas où j'emploie le bain froid. J'ai ajouté encore, Monsieur, que ce remède agissait comme tonique ; mais en méditant son action, on voit que le bain froid se tiédit ordinairement par la chaleur du corps immergé, et c'est par cette raison que je fais souvent renouveller la froidure de l'eau, quand il s'agit de condenser davantage, tout comme je la laisse tiédir, quand je crois que cette condensation ne m'est plus nécessaire. D'après ces effets, je puis donc employer ce tonique au préjudice de la fibre, mais au profit de la raréfaction aérienne, et vous voyez par tout ce que je viens de vous dire ; que ce tonique n'est tel que par la volonté de celui qui l'emploie.

Vous pouvez conclure de-là, Monsieur, que votre curé était dans le cas de cette raréfaction aérienne sans que vous vous en soyez douté ; la tension de ses fibres était à ce dégré de crispation qui produisait le racornissement de la partie affectée, et ce dégré était entre-

tenu par celui de la raréfaction de l'air : l'eau froide que vous avez employée n'a pas manqué d'agir sur cet air, et de le condenser, ce qui a enlevé sur-le-champ à la fibre ce dernier dégré de tension qu'elle tenait de la raréfaction de cet air; et le contraire est arrivé quand vous avez cessé d'appliquer ce remède. Les physiciens vous diront, Monsieur, que la vîtesse avec laquelle l'air se condense par le froid est très-grande. Il paraît que vous en êtes convaincu, puisque c'est sans doute d'après ces idées physiques que vous avez employé l'eau froide chez la malade qui fait le sujet de votre seconde observation. Il ne s'agit donc plus que de savoir discerner les cas où cette raréfaction domine sur la tension de la fibre, et alors vous appliquerez l'eau froide sans contradiction. Les signes diagnostiques de cette raréfaction se tirent du tempérament, du régime, des remèdes et de l'intensité des symptômes spasmodiques. Avec les dispositions que vous montrez, Monsieur, vous serez bientôt en état de les connaître parfaitement et d'en instruire les autres.

J'ai l'honnenr d'être, etc.

M. Renard, médecin à la Fère, raconte dans le journal de médecine du mois d'octo-

bre 1769, page 355, « que la femme d'un avocat de cette ville, (Lebeuf,) allait périr en janvier 1768, par la vapeur du charbon qu'on avait allumé dans une alcove où elle s'était couchée et endormie depuis environ une heure, sans le secours de l'air froid et de la glace ; tout-à-coup le mari est éveillé par le bruit que fait un chat dans la même alcove, qu'on pouvait alors comparer à une machine pneumatique : il saute en bas du lit pour chasser cet animal importun, mais il le trouve étendu roide sur le carreau ; il le croit mort et le jette dans la rivière par une fenêtre du premier étage ; il vola ensuite au lit de sa chère épouse : quel triste spectacle ! il la trouve sans connaissance, tous les membres en convulsion, respirant à peine ; un moment plus tard elle était suffoquée : les sphincters s'étaient relâchés chez elle. L'inconsolable mari qui crut avoir perdu la moitié de lui-même, fait appeller ses voisins, ôte le foyer ardent, cause de tant de malheurs, et accourt lui-même chez moi. En chemin, il s'apperçoit qu'il est aussi malade ; il a des éblouissemens ; ses jambes chancellent... Que va-t-il devenir ? L'amour et le grand froid lui donnent du courage et des forces : il arrive, et je cours avec lui chez sa chère moitié ; la fenêtre était restée

ouverte depuis qu'on s'était débarassé du chat. Je fis ouvrir encore tous les rideaux de l'alcove et du lit, et je trouve la malade dans l'état décrit ci-dessus : elle faisait des efforts singuliers pour respirer ; la bouche était torse, sans parole, et les yeux qui étaient tellement ouverts ne fixoient rien ; ne voyoient rien ; en un mot, tous les organes des sens étaient sans sentiment et sans action ; j'attribuai tous ces accidens au défaut ou au peu d'élasticité de l'air extérieur, et à la trop grande raréfaction de l'air intérieur ou contenu ; comme je savais qu'il n'y a rien de plus propre pour condenser, pour diminuer le volume d'air raréfié, et rétablir en pareil cas l'équilibre entre les solides et les fluides, qu'un corps froid, je fisapporter de la glace ; j'en introduisis dans la bouche de la malade à plusieurs reprises : au troisième morceau elle ouvre les yeux, fixe les objets, et nous reconnaît tous. Son mari était absent, elle le demande, il arrive ; elle l'embrasse tendrement, et lui dit les choses les plus raisonnables pour le consoler. On lui applique un paquet de glace pulvérisée sur le front, elle paraît recouvrer toute sa présence d'esprit ; elle préside elle-même à sa toilette ; se fait changer de lit et s'endort : à son réveil, elle crut avoir fait un songe ; cependant

dant elle se plaint de maux de tête, de lassitude, de foiblesse et de douleur de reins : tout cela aurait pu inquiéter chez une autre malade ; mais madame Lebœuf était grosse de trois mois. Je lui conseillai un régime convenable, et quelques autres secours ; elle a fait une couche heureuse, les suites ne l'ont pas été de même ; mais elle se porte bien aujourd'hui (1).

„ Le chat qu'on avait jeté dans la rivière, fut reçu par la glace ; le choc fut rude, peut-être cela contribua-t-il autant que le grand air et l'impression de la glace à le rappeler à la vie ; quoi qu'il en soit, il revint à la maison quelques heures après, et si bien portant, qu'on avait peine à croire qu'il avait été malade ; tout cela prouve que le grand air, l'eau froide, la glace, etc. sont souvent indiqués et peuvent opérer des merveilles „.

Je n'ai rapporté ici l'observation de M. Re-

(1) Un habile chirurgien de Laon (M. Naches), qui nous a vu, M. Labrusse et moi, employer, en 1766, avec le plus grand succès, l'eau froide et la glace dans les attaques convulsives de madame Rillard (*Voyez* le Journal de Médecine, octobre 1767), a fait imprimer depuis dans le même Journal du mois de mai 1767, deux observations sur des accidens de même espèce, où il a employé, avec le même succès, l'eau à la glace en topique.

nard, que pour montrer les effets de la raréfaction de l'air intérieur, par quelle cause qu'elle soit produite, et pour prouver que l'eau froide et la glace réussissent dans tous les cas de cette raréfaction, je vais rapporter ceux où cette raréfaction agit de concert avec la roideur de la fibre : M. Dupont, médecin à Tartas, raconte dans le journal de médecine, du mois de février 1770, « que le cit. *Dupouy*, de la paroisse de Villeneuve, âgé de vingt-cinq ans, avait depuis son enfance la rate gonflée, dure, et dans certain temps son volume était deux ou trois fois plus considérable qu'il ne dût l'être naturellement. Vers la fin d'octobre dernier, son chirurgien lui fit prendre l'émétique en lavage, pour je ne sais qu'elle indisposition. Le 2 novembre, il prit à titre de précaution, une médecine qui le purgea à merveille : le malade se leva dans l'après-midi, et satisfait de son état, il se tint jusqu'au soir auprès du feu. Cet homme pendant la nuit perdit subitement la connoissance, le sentiment, la vue, et fut attaqué de convulsions si violentes, que cinq ou six personnes pouvaient à peine le contenir dans son lit. On appela M. Dupont pour secourir ce misérable ; rendu chez lui vers les neuf heures du matin, il fut témoin du plus triste

spectacle ; les agitations les plus fortes et les convulsions de toutes les parties du corps l'empêchèrent pendant quelque temps de prononcer sur le caractère de la maladie ; la respiration était forte, fréquente et embarassée ; le mouvement du cœur violent et sans ordre ; le visage rouge et enflammé ; les yeux étincelans, égarés, incertains : de cet état, il tomba dans un accès d'épilepsie qui dura quatre ou cinq minutes ; à peine l'attaque d'épilepsie eut-elle disparu, que les convulsions générales se reproduisirent ; elles durèrent trois quarts-d'heure, et furent suivies de nouveaux accès épileptiques : cette alternative eut lieu pendant vingt-quatre heures ; de sorte que le malade eut au moins quarante assauts d'épilepsie dans la journée ».

M. Dupont avoue qu'il fut aussi effrayé des cruels accidens dont il était le spectateur, qu'incertain sur le parti qu'il devait prendre pour les combatre ; rien ne s'offrait à ses recherches et à son esprit, pour fixer avec quelques fondement, la véritable cause de la maladie. Jamais Dupouy n'avait éprouvé de pareils accidens ; le purgatif pris la veille ne lui paraissait pas avoir pu produire un si grand désordre ; et le moyen de penser que la rate gonflée fut le principe d'une scène

aussi tragique! Au milieu de ces perplexités, il se détermina à faire ouvrir la saphène; ce remède n'opéra rien, on y revint une seconde fois; après cette seconde opération, les accidens subsistans toujours dans le même degré, il se détermina à faire appliquer sur la tête du malade, une serviette pliée en quatre doubles et trempée dans l'eau froide; ce topique fut renouvellé tous les quarts-d'heure; les convulsions diminuèrent et cessèrent enfin pendant la nuit.

« N'est-il pas évident, ajoute M. Dupont, que le succès de cette cure dépend de l'eau froide, et son heureuse application ne donnera-t-elle pas une nouvelle force au système de M. Pomme? Il fut, dit-il, déterminé à faire usage de ce secours par les brillans succès dans des cas à peu-près semblables, publiés dans les journaux de médecine et ailleurs.

M. Perreymond le fils, médecin à Barjemon en Provence, raconte encore, dans le même journal, que la demoiselle Tournel, âgée de vingt-neuf ans, d'un tempérament bilieux et naturellement porté à la colère, s'exposa témérairement au soleil; elle se plaignit quelques heures après d'un mal de tête assez vif, et d'une douleur circulaire autour du dia-

phragme, qui hâta son retour, et l'obligea de se coucher. Le lendemain 13 mars 1769, la fièvre se développa, la douleur de tête augmenta, et il parut une toux convulsive; le 14 et le 15, tous les symptômes s'aigrirent; la respiration devint laborieuse, la douleur augmenta, et le délire survint; on fit une saignée copieuse qui ne produisit aucun soulagement; le 16, la malade poussa des cris affreux : elle passa rapidement de la fureur au ris sardonique : la respiration était fréquente, ses yeux étincelaient, l'œil gauche était larmoyant, les mains tremblantes; on aurait dit qu'elle démêlait entre ses doigts des flocons de laine : enfin un babil effréné et sans ordre, portait, par reprises, l'horreur et l'effroi dans le cœur des assistans. Dans cet état, M. Perreymond ne connut que le bain froid; la malade y fut plongée; on lui donna de l'eau d'orge nitrée pour boisson : on continua ces remèdes le 17 et le 18, et tous les symptômes disparurent.

M. Raymond, médecin de Marseille, cite, dans sa savante dissertation sur le bain, l'observation suivante : « Une personne d'une bonne constitution, d'un tempérament ardent, et dans la fleur de son âge, est attaquée dans les chaleurs de l'été d'une fièvre ardente. La

chaleur fébrile est brûlante ; la surface du corps est aride ; le sang se desséche, se dissout, s'alkalise, les vaisseaux sont irrités et tendus ; les nerfs sont agacés ; le genre musculaire entre en convulsion ; le fébricitant, saisi d'un délire furieux, fait tous ses efforts pour sortir d'un lit où il brûle, trompe enfin la vigilance de ses gardes, s'enfuit de sa chaude prison, va se plonger dans l'eau froide, éteint ainsi l'ardeur fébrile, condense le sang trop raréfié, l'épaissit, et enveloppe par-là et émousse l'âcreté septique ; l'action des solides rentre dans ses justes bornes ; le mouvement du sang est ralenti ; le calme survient, et le malade sort de la rivière guéri, au grand étonnement du médecin qui avait prononcé la mort ; tant le sentiment, ajoute M. Raymond, est au-dessus de la science ».

Un jeune médecin d'Arles, fort studieux, méditatif et mélancolique, est attaqué d'une fièvre tierce, qui, traitée avec beacoup de quinquina, dégénère en fièvre quarte habituelle. Ce médecin, déjà connu, est appelé à Montauban, pour la fille d'un négociant (Lacoste) ; il passe à son retour par Balaruc. Il veut faire l'essai de ces eaux thermales et salines, dont il craint pour lui la trop grande activité. Il les coupe avec moitié d'eau com-

mune. Ce correctif ne suffit pas, il est bientôt puni de sa témérité; ses entrailles en sont irritées, le ventre se tend, les hémorroïdes paraissent avec douleur, elles ne fluent pas, et les urines ne coulent qu'avec peine : alarmé de sa situation, il revient au plus vîte à Arles ; il a recours à une tisane acidulée, aux lavemens émolliens et aux bains tièdes, et néanmoins le ventre reste tendu et élevé. S'apercevant alors que la raréfaction interne l'emportait de beaucoup sur la tension de la fibre, et que le péril était urgent, il demande de la glace, il veut en boire et en manger : deux médecins, ses tendres amis, s'y opposent formellement ; mais le malade sait tromper leur vigilance. Il mange secrétement, dans la nuit, deux livres de glace pilée, qu'il avale peu-à-peu ; le matin, à dix heures, il ressent des tranchées assez vives, avec des borborismes, qui lui annoncent la crise qu'il attend ; ce fut une diarrhée très-abondante d'une bile porracée qui survint, et il est soulagé. Il fait usage du même remède, toujours secrétement, pendant trois jours ; la diarrhée continue, le ventre se détend tout-à-fait, les urines coulent, la fièvre disparaît, le malade est guéri au grand étonnement de deux médecins, qui, pour ne pas déroger à leur principe, auraient tué leur

collègue en sûreté de conscience. Ce malade courageux, c'est moi ; les deux médecins étaient mon père et mon oncle.

J'ai vu à Arles un malade (M. Duroure) attaqué comme moi, et tout-à-coup des terribles effets, de cette raréfaction interne, périr par un traitement opposé. Son médecin employa les carminatifs sous différentes formes ; la tympanite se déclara, elle devint incurable, et le malade mourut après trois mois de souffrances inouies : il est à observer que ce médecin eut recours à la glace trois jours avant la mort de son patient.

Je sortirai un instant de mon plan pour ajouter aux observations des médecins encore vivans, celles des médecins qui nous ont précédés ; et je dirai que Villis a guéri une servante, qui, dans la fièvre, était tombée dans un délire furieux, en la faisant porter dans une rivière, où elle nagea d'elle-même l'espace d'un quart-d'heure, et d'où elle se retira saine et tranquille. Linnæus rapporte encore un exemple frappant des merveilles du bain froid : il dit, d'après un auteur, que la peste emporta tous les habitans d'un village du Nord, excepté deux personnes, un amant et sa maîtresse. L'amant ayant été saisi de cette cruelle maladie, sa maîtresse le lava

dans l'eau froide, et le guérit heureusement. Celui-ci rendit le même service à sa maîtresse par le même traitement. Il est hors de doute que ce ne fût une ardeur trop brûlante et une raréfaction extraordinaire qui obligea ces personnes à recourir à cet extrême remède; et on doit en conclure delà que le bain froid est un remède de tous les pays, quand on rencontre une pareille cause. On a opéré, en effet, les mêmes cures en Perse, en Angleterre et en France. Faudra-t-il s'appuyer sur l'autorité de notre premier maître? Je dirai qu'Hipocrate connaissait si bien les effet de ce tonique, et il était si convaincu de son efficacité, dans certains cas particuliers, qu'il n'a pas manqué de faire un aphorisme de ce genre de curation. *Une grande effusion d'eau froide*, dit-il, *sur les articles qui souffrent des douleurs avec enflures, mais sans ulcères, et sur les parties qui sont en convulsion, soulage, diminue le mal, et emporte même la douleur.* Aph. XXV, sect. v.

Cet oracle avait pourtant observé ailleurs que le froid est ennemi des nerfs (*Aph. XVIII, sect. v.*); et, s'il recommandait l'effusion d'eau froide sur le corps dans cette occasion, c'est qu'il savait très-bien qu'il avait la raréfaction à combattre. S'il décrit ailleurs les différentes

espèces d'affections hystériques, il recommande de laver le corps avec beaucoup d'eau chaude (*Libr. de Natur. Mulieb. et lib. II de morb. mul.*). Et il ajoute que, si le mal résiste, il faut laver beaucoup avec de l'eau froide. Mais le mal ne résistait à Hipocrate en pareil cas, que parce que l'eau tiède ne pouvait pas détruire la raréfaction aérienne; il fallait donc recourir à l'eau froide. Celse employait le même remède dans les mêmes maladies, et sur-tout dans l'épilepsie hystérique. Je citerais en vain toute l'antiquité, je ne ferais que répéter ceux qui m'ont précédé; je préfère de renvoyer le lecteur à la savante dissertation déjà citée de M. Raymond, médecin à Marseille, sur l'action du bain, et à celle de M. Maret, médecin à Dijon; celui-là même dont j'ai relevé l'apostrophe. Je me hâte de finir par l'observation de M. Planchon, médecin à Tournai, insérée dans le Journal de Médecine, *mois de février* 1769, *page* 127, dans laquelle je trouve tout ce qui est analogue à mon sujet.

« La fièvre, dont Boërhaave a scrupuleusement recueilli toutes les causes, et qu'il a précisément décrite dans ses aphorismes, est de toutes les maladies la plus commune (1).

(1) Boerhaave, *aph.* 448.

La syncope simple, dont les causes sont les mêmes que celles de l'éphémère, *causæ*, *signa*, *medela eadem*, dit ce renovateur de la médecine (1), attaque plus souvent, comme l'on sait, les personnes d'un bon tempérament (2), où l'abondance d'un bon sang est manifeste, sur-tout à cet âge où la nature a achevé son ouvrage, où les organes sont parvenus à leur dernier accroissement; alors la pléthore, mise en mouvement par des exercices violens, par des boissons spiritueuses, par des passions de l'ame, par la chaleur excessive du climat ou de l'atmosphère, qui raréfie la masse des humeurs, constitue cette espèce de fièvre, que la nature guérit souvent par une hémorragie critique le quatrième jour, ou par une sueur bienfaisante le septième, si on ne la trouble pas dans l'œuvre de la coction. Enfin la seule raréfaction du sang dans un sujet non pléthorique, en établissant ce qu'on appelle une *fausse pléthore*, produit quelquefois une synoque simple qui est accompagnée des mêmes symptômes, que ceux d'une surabondance décidée des liquides agités par la fièvre. Telle est l'observation que nous ont transmise nos ancêtres, et que nous

(2) Boerhaave, *aph.* 728.

(1) *Ibid. aph.* 729.

vérifions chaque jour; telle est le langage des médecins que la raison et l'expérience accompagnent.

„ Dans ces circonstances, toujours ministres de la nature, établis pour la guider pas à pas, et marcher sur ses traces, nous l'aidons dans ses mouvemens critiques, et nous n'employons que des moyens curatifs, que l'art nous assure être les seuls propres à rétablir le calme dans l'économie animale. Nous diminuons la plénitude par les saignées répétées (1) qui maîtrisent en quelque sorte la fougue de la circulation, et nous la tempérons par les rafraîchissans, les nitreux, les acescens, les acides même prudemment ménagés. Mais dans le cas d'une raréfaction du sang qui donne lieu à une fièvre extrêmement aigue, où l'on ne saigne que pour diminuer la fièvre, ou réprimer la fouge du sang, pourquoi ne met-on pas en usage les bains froids que l'auteur de l'abus de la saignée dit être autant négligés que l'usage de l'air frais (1).

„ On lit pourtant dans les livres de quelques bons observateurs, que ces bains ont guéri, comme par enchantement des fièvres

(1) *Maximè verò venae sectionibus et refrigerantibus aget.* Boërhaave, *aph.* 729.

(1) *Voyez* les abus de la saignée, *pag. 81, sect. 53.*

qui ne devoient leur cause qu'aux humeurs extrêmement raréfiées. M. Floyer, cité plusieurs fois par l'auteur des abus de la saignée (1), en rapporte des exemples frappans, par lesquels on voit que le seul instinct a poussé des malades en délire à se précipiter, l'un dans une fontaine, l'autre dans la Tamise, quelques-uns dans un abreuvoir, ou dans des réservoirs d'eau froide, où ils ont recouvert la raison et favorisé leur guérison. M. Pomme cite des exemples de cette espèce. Je vis moi-même en 1760, un cas qui a du rapport à ceux-ci.

„ Ce fut pendant l'été de cette année, qui nous fit sentir des chaleurs excessives, qu'étant appelé à Basecles, village à une lieue de Peruvels, par quelques malades, j'eus l'occasion de voir, chez un maître d'école, un jeune homme flamand. Il était âgé de dix-huit ans, vigoureux et sanguin. Il avait une fièvre synoque simple, qu'il s'était procurée en s'échauffant trop. Malgré quelques saignées du bras, des doux laxatifs, des lavemens, des boissons rafraîchissantes et nitreuses, il était tombé dans un délire furieux; la fièvre était violente; et, entre le sixième ou le septième jour, dans un moment où il n'était assujetti

(1) *Voyez* les abus de la saignée, *pag. 89, sect. 57.*

par personne, il se lève, prend un couteau, et poursuit son maître dans le jardin. Ce maître effrayé, craignant d'être égorgé par ce furieux, fuit, et le malade à sa suite. Cependant le maître rappelle sa raison; et s'étonnant lui-même de sa fuite, revient vivement sur ses pas, menace le furieux Flamand, qui devient tout-à-coup craintif et pusillanime, et prend la fuite à son tour. Il voit un puits, qui se trouvait dans le jardin; il le franchit et s'y précipite pour se mettre à l'abri des coups dont il est menacé. A peine y est-il tombé que le froid de l'eau, resserant par son contact toute l'habitude du corps, et réprimant les fluides trop raréfiés, le rappelle à lui-même. Il crie au secours; on le retire bientôt de ce bain froid, où il avait recouvré le bons sens. De-là, on le transporte dans son lit, où il sua copieusement. J'arrivai un quart-d'heure après; je le vis bien tranquille, et je reconnus une sueur vraiment salutaire, qui dura toute la nuit et termina la fièvre.

„ Il est vraisemblable, ajoute M. Planchon, que cette fièvre dépendait plus de la raréfaction du sang que d'une pléthore sanguine, puisque les saignées, qui suffisent toujours pour diminuer la plénitude, n'avaient point suffi; que l'immersion dans un puits a telle-

ment réprimé la fougue du sang raréfié, que la nature a pu alors, étant à l'aise, expulser l'humeur morbifique. Disons à cette occasion que le délire de ce malade le servit mieux que tous les moyens employés jusqu'ici. Disons que l'instinct, ou plutôt le hazard, le conduisit à ce remède, dont l'action propre et efficace est opposée à la cause évidente de la maladie. On sait en effet que toutes les fièvres qui dépendent de l'extrême raréfaction du sang, trouvent un vrai spécifique dans le bain d'eau froide qui opère promptement et sans ruiner les forces, puisqu'au contraire il ressère et fortifie les vaisseaux, en quelque sorte affoiblis et forcés au-delà de leur ton par la raréfaction des liqueurs : qu'il réprime efficacement et rétablit l'équilibre de la circulation, si on l'emploie dans des circonstances propres, et qu'il n'y ait aucun soupçon d'impureté dans les premières voies (1). Je dois avouer que, si cet évènement imprévu ne l'eût point poussé à se jeter dans un puits, je n'eusse pas hazardé de le plonger dans un bain froid ; l'heureuse issue démontre cependant qu'il était indiqué. Mais employer des moyens peu accrédités dans la pratique, des moyens sur-tout qui, aux yeux du vulgaire, paraissent plutôt devoir

(1) *Voyez* les abus de la saignée, *page 87*.

accélérer la perte du malade que son rétablissement, c'est soulever contre lui le public ignorant, toujours prêt à blâmer le médecin, (1) s'il arrive que, malgré l'indication justement remplie, le malade succombe à ses maux.

» Quelqu'assurance que le malade ait de la vraie raréfaction du sang et de l'air intérieur dans une fièvre aigue ou sans fièvre, il faut qu'il soit accrédité, qu'il soit au-dessus des vains propos et de la censure, pour faire ce qu'on appelle un *coup de maître* dans des circonstances, et qu'il pratique sans témérité, parce qu'il est persuadé que l'âge du malade, son tempérament, l'état de l'atmosphère, le climat, le genre d'exercice, etc. qui ont précédé cette fièvre, ont tellement dilaté les liqueurs animales, que sans l'action du bain froid, il est impossible de rendre à l'air intérieur moins d'élasticité, que le feu de la fièvre, allumée par ces causes, raréfie encore plus. Il faut aussi savoir saisir le moment propre, et distinguer si la véhémence de la fièvre doit son intensité à la seule raréfaction, comme

(1) Un médecin poltron n'est, selon moi, qu'un demi-médecin; je n'épargnerai pas davantage celui qui a dit : *Quandoque consulendum propriae suae famae.*

a fait autrefois M. Didier, professeur de l'Université de Montpellier (1), sans quoi le bain froid pourrait être aussi dangereux que le *Cydnus* faillit à l'être pour Alexandre-le-Grand.

» C'est donc un point essentiel dans la pratique, de savoir juger si dans ces fièvres aigues, presque ardentes, la raréfaction des humeurs tient la principale place : *judicium difficile*, *occasio preceps* ; deux avis qui sont presque inséparables, puisque si, par un défaut de connaissance, on néglige d'employer

(1) Un courier part de Lyon dans les grandes chaleurs, arrive à Montpellier sans s'arrêter, tombe de son cheval, évanoui ; on le croit mort : M. Didier le fait couvrir de glace, et le rappelle à la vie.

Un pauvre mandiant, (Lazare Vidal, du lieu de la Baume dans le Comtat) est trouvé mort sous un arbre, exposé au soleil dans les chaleurs de la canicule. Il est transporté à l'hôpital d'Arles, il est placé dans la bierre. On allait l'ensevelir, lorsque j'arrive à l'hôpital pour faire ma visite : je prends les informations nécessaires pour découvrir la cause de cette triste mort ; j'examine ce cadavre avec le chirurgien de la maison. Celui-ci trouve la machoire en convulsion, puisqu'elle était roide et immobile ; d'où je conclus que Lazare n'était pas mort, et que, semblable à celui de l'évangile, il pouvait ressusciter. Ce cadavre fut plongé dans un bain froid en ma présence, il revint à la vie.

ce moyen curatif, la maladie fait des progrès : à la raréfaction du sang succèdent des engorgemens inflammatoires et la gangrène. On ne doit donc pas tant craindre les bains d'eau froide dans ces sortes de fièvre, dès que l'on reconnaîtra que l'expansion seule des liquides et de l'air y donne lieu, de même que l'eau froide appliquée sur la tête, sur le front et sur le bas-ventre météorisé, d'après le conseil d'Hippocrate. *Cum ardor tenuerit linteafrigida, intenta qua præcipua parte ardente dixerit, admoveto.* Hipp. *de internis affectionibus*, cap. XIII ».

Doutera-t-on que, dans tous les cas ci-dessus rapportés en faveur du bain froid, il n'y eût roideur des solides en même-temps qu'il y avoit cette extrême raréfaction des liqueurs et de l'air.

Doutera-t-on qu'Hippocrate n'a prononcé que l'eau froide était contraire aux maux de nerfs, que parce qu'il regardait ce remède comme un puissant tonique ? Ce qui nous prouve encore qu'il reconnaissait la tension des solides pour cause, et non le relâchement.

Doutera-t-on que, lorsqu'il a été obligé d'employer le bain froid dans le traitement de quelques-unes de ces maladies, il n'a eu

d'autre objet que de condenser l'air intérieur, et qu'il avait pensé avant moi que cette raréfaction dominait réellement alors sur la tension de la fibre ?

Hyppocrate connaissait donc la pratique que je propose ? Les médecins de son temps n'en connaissaient pas d'autre ; ceux qui sont venus après, enivrés de leur science, abandonnèrent les préceptes du maître. Leurs erreurs ont germé, elles se sont perpétuées jusqu'à nous ; et je puis dire, sans hyperbole, que depuis deux mille ans, on n'a pas cessé de se tromper à pure perte. On n'a épuisé toutes les découvertes et toutes les rêveries scientifiques, que pour répéter ce qu'Hippocrate avait dit : on ne s'est égaré, si longtemps, que pour revenir sur la route que ce grand homme nous avait tracée. Il était urgent de mettre fin à nos égaremens, et de rendre à la médecine son premier lustre, en la rappelant à sa première simplicité.

Fin du premier volume.

TABLE

Des matières et des titres pour le premier volume.

Définition des affections vaporeuses, avec l'exposition de leurs symptômes, page 1.
Cause des affections vaporeuses, 7.
Cure des affections vaporeuses, 14.
Régime du tempérament vaporeux. 35.
Observations cliniques, 45.
Affection hystérique, accompagnée de symptômes extraordinaires et nouveaux, 47.
Histoire d'une maladie spasmodique, dans laquelle la fille, qui en a été la victime, a été saignée trois cents fois dans l'espace de deux ans, 61.
Réponse aux objections de l'auteur des mémoires de Trévoux, pour servir de preuve démonstrative du racornissement des solides, 82.
Effets de l'électricité sur la fibre nerveuse et ses suites, 90.
Effet du magnétisme animal et ses suites. Objection faite à Mesmer, à laquelle il n'a pu répondre, 91.
Cure extraordinaire de Mme. de Cligny; surnagement de cette malade dans le bain; la raison physique de ce surnagement, sa cause et ses effets, 98.
Réponse aux réflexions critiques de M. Tissot, au sujet du racornissement des solides, insérées dans son Traité des nerfs et de leurs maladies, 121.
Lettre de Voltaire à l'auteur, 122.
Demi-aveu de M. Tissot sur son erreur, 129.
Lettre de M. Tissot aux auteurs du journal Encyclopédique, au sujet de celle que l'auteur leur avait écrite sur l'ouvrage de M. Tissot, 138.

Réponse à la critique toute récente de M. Bouffay, médecin à Argentan, 144.
Mémoire à consulter sur une affection hystérique, invétérée et irritée par les toniques et les stimulans, 149.
Réponse audit mémoire, 175.
Colique hystérique, 178.
Suffocation hystérique, 186.
Hémoptisie hystérique, 190.
Epilepsie hystérique, 196.
Délire maniaque hystérique, 204.
Observation de M. Debaux, médecin à Marseille, sur la guérison d'un maniaque, d'après les principes de l'auteur, 207.
Odontalgie hystérique, 213.
Vomissement hystérique, 221.
Cardialgie hystérique, 226.
Frisson hystérique, 233.
Réfutation de l'opinion erronée de M. Reveillon, médecin, sur la cause et le traitement des maladies nerveuses. 236.
Suppression totale des urines et des selles dans une fille attaquée de vapeurs hystériques; action physique du bain froid et du bain tiède, 238.
Fièvre spasmodique ou nerveuse; époque funeste de l'introduction de la chimie en Europe, 248.
Electricité médicale; opinion de l'abbé Bertholon, conforme à celle de l'auteur, 257.
Racornissement des parties externes, 271.
Maladie extraordinaire de Mme. de Bezons, sa guérison, sa mort, ouverture de son corps, 277.
Maladie extraordinaire de Mme. Pecauld, et sa guérison, 293.
Paralysie spasmodique traitée à Montpellier, par les

remèdes les plus actifs, devenue funeste ; mort du malade aux eaux de Balaruc, 303.
Maladie extraordinaire de l'évêque de Noyon, sa guérison, sa rechûte et sa mort, par l'effet d'un traitement contraire ; supercherie à ce sujet ; intrigue criminelle du médecin Lamothe, et ses suites, 304.
Maladie extraordinaire de Mademoiselle Roux, sa guérison prompte et radicale, opérée à Lyon, en présence de deux médecins de nom, 323.
Analyse d'un livre intitulé : Nouveau Traité des vapeurs, *ou* Traité des maladies des nerfs, *dans lequel on développe les vrais principes des vapeurs par M. Pressavin, chirurgien à Lyon,* 334.
Raison physique qui explique la cause de la sensibilité, et de l'extrême mobilité des nerfs dans les adultes, comparée à celle des enfants, 338.
Pratique meurtrière de M. Pressavin, dans la dentition des enfants, 340.
Racornissement des parties internes, 353.
Maladie de Mme. Delacoré et sa guérison, 354.
Maladie de Mme. de Belsunce, sa guérison ; sa rechûte, sa mort, et l'ouverture de son corps, faite à Bagnière de Luçon, 365.
Observations de M. Villeaupuis, médecin, sur un effet extraordinaire du racornissement. 375.
Raréfaction de l'air intérieur et ses effets, 380.
Lettre de M. Vigier, médecin à Saintes, à ce sujet, 389.
Réponse, 396.
Observation de M. Regnard, Médecin à la Fere, 398.
Observation de M. Dupont, médecin à Tartas, 402.
Observation de M. Perreymond, médecin à Barjemon, 404

Obeervation de M. Raymond, médecin à Marseille, 405.
Maladie de l'auteur, effet cruel de la raréfaction de l'air intérieur, sa guérison par la glace pilée et avalée en substance, 406.
Observation de M. Planchon, médecin à Tournay, sur le même sujet ; l'heureux effet du bain froid, 410.

Fin de la table des titres et des matières.

E R R A T A.

Page 3, tourmentés, *lisez* tourmentées.
Page 14, rendre, *lisez* tendre.
Page 17, et à ce systême, *lisez* à ce systême.
Page 136, basse, *lisez* base.
Page 145, partager, *lisez* protéger.
Page 224, étant sujette, *lisez* était sujette.
Page 225, *artificissima*, lisez *artificiosissima*.
Page 250, ne réside, *lisez* réside.
Page 331, vaisseaux, *ajoutez* rétrécis.
Page 337, un mot, *lisez* en un mot.
Page 378, et, *lisez* fut.
Page 394, un vessie, *lisez* une vessie.

Sciences médicales.

Thérapeutique et Pathologie thérapeutique.
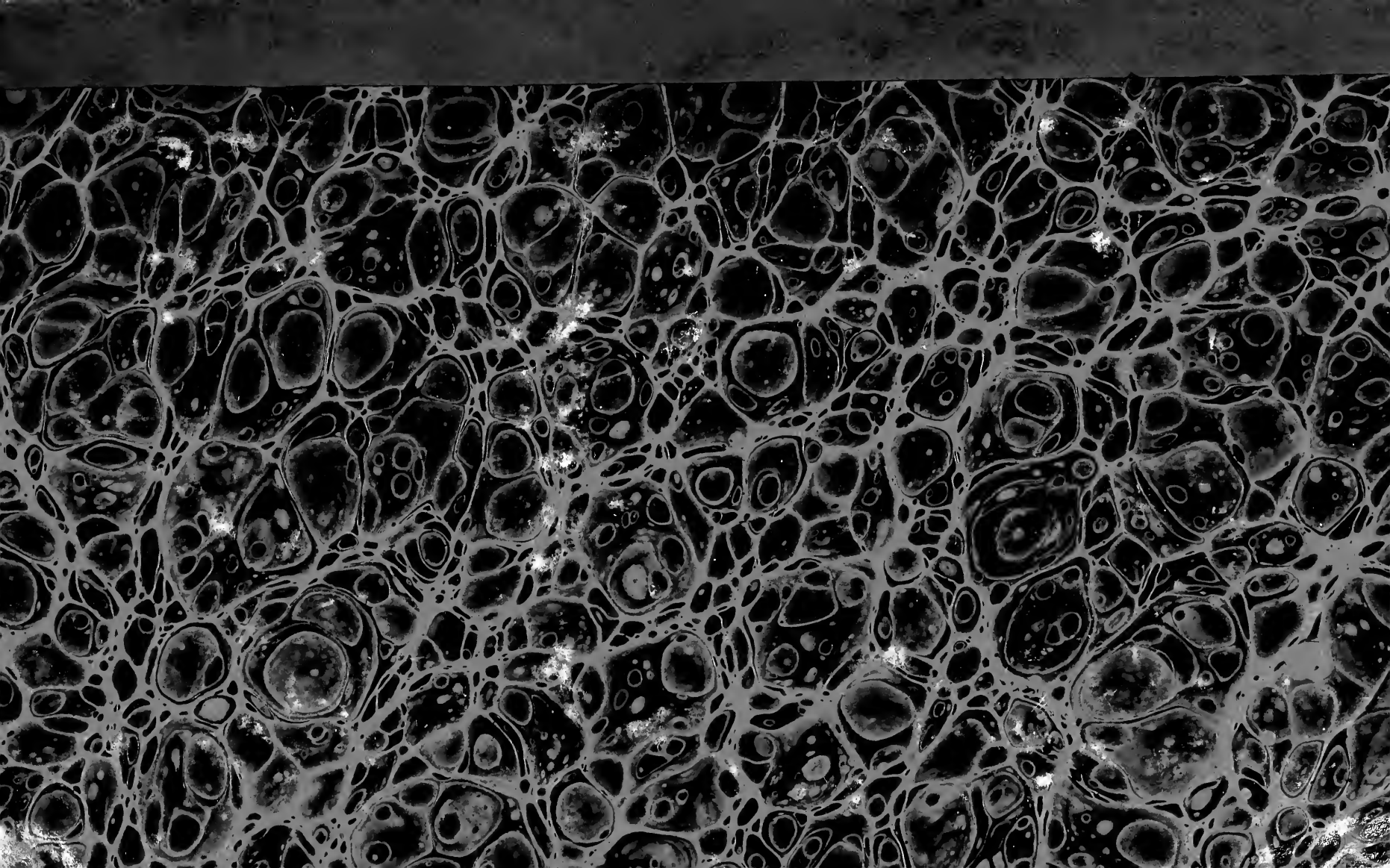
COUNTWAY LIBRARY OF MEDICINE
RC
552
H8 P77
1799 v.1
RARE BOOKS DEPARTMENT